

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 1334[illegible] – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 25 DÉCEMBRE 1987

Le Zimbabwe n'est plus un modèle

N'y a-t-il place en Afrique noire que pour des régimes musclés ? L'année s'achève avec la levée définitive des illusions un moment entretenues au sujet de l'évolution du Zimbabwe. Quand elle accéda à l'indépendance, en 1980, l'ancienne Rhodésie du Sud était dotée d'une Constitution prévoyant le multipartisme et un certain équilibre entre l'exécutif et le législatif. Parvenus au pouvoir après de longues années de lutte, les nationalistes africains avaient accepté sans trop barguigner les exigences des négociateurs britanniques aux accords de Lancaster House en 1979, soucieux à la fois de préserver les droits des Blancs restés sur place et de donner une bonne image internationale à leur ancienne colonie.

Ces dispositions souvent données en exemple devaient s'appliquer pendant dix ans au moins avant qu'on procédât aux ajustements jugés nécessaires à la lumière de l'expérience. L'homme fort du pays, M. Robert Mugabe, n'a pas eu la patience d'attendre si longtemps pour faire rentrer son pays dans la « norme » africaine : régime présidentiel et parti unique. Le 30 décembre, il se fera élire président de la République par le Parlement, pour succéder au pasteur Canaan Banana, qui n'avait qu'un rôle de représentation bien qu'il n'en fût en principe que le premier ministre. Différents amendements constitutionnels confieront l'essentiel du pouvoir au détenteur de la magistrature suprême.

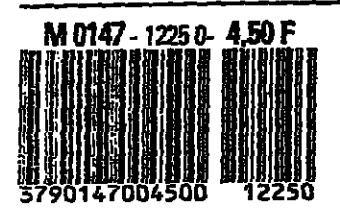
Une page avait déjà été tournée cet été au Zimbabwe avec la suppression des sièges réservés aux élus de la communauté blanche au Parlement (moins de cent mille aujourd'hui). M. Mugabe n'avait pas caché, alors, qu'il s'agissait d'une première étape dans un processus qui a abouti cette semaine à la signature d'un « pacte d'unité » prévoyant la fusion de la ZANU, sa formation, et de la ZAPU, celle de son vieux rival M. Joshua Nkomo, en un seul parti.

Pendant la lutte contre le régime rhodésien, les nationalistes étaient divisés en deux mouvements qui reflétaient en principe les divisions du monde communiste de l'époque. M. Nkomo passait pour un obligé de Moscou ; M. Mugabe avait le soutien de Pékin.

La victoire commune n'a pas mis fin à ces clivages, mais elle a levé le voile sur leur nature essentielle. Comme l'ont montré les résultats des scrutins région par région, à l'époque des élections libres, M. Mugabe a les suffrages des Shonas, largement majoritaires parmi une population de neuf millions d'habitants, et M. Nkomo s'appuie sur les Ndebeles, installés pour la plupart au Matabeleland. Cette région demeure un fief de rebelles, pour la plupart anciens soldats de la ZAPU, qui cherchent parfois à déstabiliser le régime en assassinant de gros fermiers blancs.

En principe, le « pacte d'unité » devrait mettre un terme aux violences et faciliter la réconciliation entre principales ethnies. Mais un certain scepticisme règne sur sa portée réelle. L'octroi probable de quelques ministères à l'ancienne ZAPU dans un nouveau gouvernement ne saurait remplacer le dialogue au sein d'un parlement représentatif. Le Zimbabwe n'est plus un modèle auquel puissent se référer les Noirs et les Blancs d'Afrique du Sud en quête d'une solution à leur propre problème.

M 0147 - 1225 0- 4,50 F



3790147004500 12250

Cinq navires attaqués en vingt-quatre heures

La « guerre des pétroliers » s'aggrave dans le Golfe

La tension restait vive, jeudi 24 décembre, dans le Golfe, où la « guerre des pétroliers » s'aggrave. Cinq attaques iraniennes et irakiennes contre des pétroliers ont eu lieu en vingt-quatre heures. Un hélicoptère de la marine américaine a été pris pour cible par des vedettes iraniennes qui s'apprêtaient à attaquer un pétrolier. L'appareil de l'US Navy, qui s'était approché du lieu de l'attaque, n'a toutefois pas été touché et a pu regagner la frégate lance-missiles « Elrod ».

Entre mardi et mercredi, cinq pétroliers ont été attaqués par les deux belligérants : trois par l'aviation irakienne, alors qu'ils se trouvaient près de l'île iranienne de Larak, à l'entrée du Golfe, pour y effectuer des opérations de transbordement de brut, et deux par la marine iranienne au large des côtes de Dubaï.

Evoquant la présence d'unités navales françaises dans la région du Golfe, le président François Mitterrand a souligné, mercredi, à bord du porte-avions *Clemenceau*, au large de Djibouti, que leur « *mission n'était pas achevée* ».

Le rôle de la flotte française, présente dans la région depuis juillet dernier, a-t-il précisé, est de limiter les risques pour les pétroliers, de protéger les intérêts de la France et d'assurer la présence de celle-ci.

Parallèlement, les discussions se poursuivent au Conseil de sécurité des Nations unies sur la rédaction d'une déclaration concernant la situation dans le Golfe. Déclaration qui pourrait être le dernier avertissement du Conseil de sécurité avant l'élaboration d'une résolution prévoyant des sanctions contre le pays refusant de faire la paix, à savoir l'Iran.

L'URSS préside actuellement le Conseil, et, à Moscou, où il effectue une visite officielle, le roi Hussein de Jordanie a qualifié mercredi la position soviétique sur le conflit irano-irakien de « *très constructive* ».

(Lire l'article de JEAN-PIERRE LANGELLIER et nos informations page 3.)

L'incarcération du numéro deux du FLNKS

Nouvelle-Calédonie : M. Chalandon réplique à M. Mitterrand

M. Chalandon, garde des sceaux, a protesté, le mercredi 23 décembre, contre les propos tenus par M. Mitterrand sur les affaires judiciaires en cours à Nouméa. Le chef de l'Etat avait indiqué que l'incarcération de M. Yeiwené Yeiwené, numéro deux du FLNKS, ne va pas « dans le sens de l'apaisement » sur le territoire. Sur la demande du gouvernement, le parquet a fait appel de cette décision d'incarcération. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nouméa devait se prononcer le 28 décembre.

M. Chalandon, garde des sceaux, n'admet pas que le chef de l'Etat, président du Conseil supérieur de la magistrature, émette quelque avis que ce soit sur le fonctionnement de la justice, singulièrement lorsqu'il s'agit de la Nouvelle-Calédonie.

Le ministère de la justice l'a fait savoir, mercredi soir 23 décembre, après que M. Mitterrand eut commenté, quelques heures plus tôt sur Antenne 2, l'incarcération du numéro deux du FLNKS (mouvement indépendantiste), M. Yeiwené Yeiwené, président de la région des îles Loyauté. Cette incarcération, confirmée jeudi par le juge d'instruction, après l'audition de l'intéressé, faisait suite aux propos tenus par les chefs de file du mouvement indépendantiste néo-calédonien à la mi-novembre, et qui ont été considérés comme une provocation au meurtre (1).

« *Le devoir du gouvernement et le mien*, a déclaré M. Mitterrand, *c'est de saisir ou de créer toutes les occasions d'accélérer ou de provoquer l'apaisement. Il n'est pas d'exciter les antagonismes ou d'aggraver les querelles, qui finiront mal. Il est évident que les décisions comme celles qui viennent de frapper M. Yeiwené ou, le cas échéant, qui risquent de frapper M. Tjibaou ne vont pas dans ce sens. (...) Il faut que les droits soient appliqués également. Il faut que tous ceux qui sont censés être protégés par la justice aient un sentiment d'égalité.* »

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 7.)

(1) « *Pas de pitié pour ces gens là* », avait déclaré M. Tjibaou à propos des « *canaques collabos* ». « *Je ne veux pas dire qu'il faut les supprimer*, avait-il ajouté, *mais il faut être vigilant.* » M. Yeiwené avait invité le peuple canaque à « *organiser sa résistance* » contre les forces « *d'occupation* » : « *Il ne faut plus se laisser faire ; défendez-vous avec les moyens dont vous disposez.* »

Réformes tous azimuts, remaniements, remue-ménage

Perestroïka à la bulgare

En Bulgarie aussi, la *perestroïka* est à la mode, elle a même un nom : la *peroustroïstvo*. Mais si les dirigeants rêvent d'une nouvelle efficacité économique, ils voudraient bien ne rien changer sur le plan politique.

SOFIA
de notre envoyé spécial

« *Le progrès scientifique et technique : notre objectif commun et l'œuvre de chacun !* » En grosses lettres blanches sur fond rouge, il est impossible de traverser le carreau de la grande usine de constructions mécaniques de Sofia sans voir cet immense slogan placardé au mur. L'impact réel de l'affiche sur l'ardeur au travail des ouvriers est difficile à évaluer, mais il est clair que l'entreprise que l'on nous fait visiter avec fierté est bien mieux lotie que la plupart des autres : moderne, elle réalise 30 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, tant en Europe occidentale qu'en Amérique du Sud et en Asie ; deux ateliers de montage viennent d'être automatisés avec des robots sophistiqués de fabrication bulgare ; ses quelque deux mille quatre cents employés touchent des salaires qui varient selon le rendement individuel. A l'heure de la restructuration, cette firme fait figure d'usine-modèle et d'exception. Elle symbolise en quelque sorte ce que devraient être, aux yeux du régime, l'industrie et la société socialiste de demain : compétitivité, exportation, application des nouvelles technologies, qualité de la production, responsabilité et discipline professionnelles, rémunérations motivantes, meilleur niveau de vie.

La Bulgarie flirte avec le « management » capitaliste. Elle veut tirer un trait sur les méthodes de gestion administratives et bureaucratiques et réduire le rôle de l'Etat à la « *stratégie du développement* ». Mais halte ! « *C'est la limite, pas question de copier votre modèle occidental de société !* » Dans ce petit pays de moins de neuf millions d'habitants, les officiels ne parlent que de *perestroïka*, ou plutôt de *peroustroïstvo*, pour parler bulgare, sorte de remède magique à tous les maux. Tout a commencé, dit la rumeur qui circule à Sofia, à l'automne 1985.

ALAIN DEBOVE.

(Lire la suite page 4.)

Plus de cent mille nouveaux citoyens par an

Français, fils d'étrangers

La France compte chaque année plus de cent mille nouveaux citoyens d'origine étrangère. *Un sur deux a acquis la nationalité de manière automatique, sans en avoir fait la demande. Cela ressort d'une étude statistique inédite, remise à la commission des « sages » qui s'apprête à proposer au gouvernement une réforme de la législation.*

M. Jacques Chirac recevra officiellement le 7 janvier prochain un volumineux rapport. Les seize membres de la commission de la nationalité, présidée par M. Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat, y consigneront non seulement leurs réflexions et leurs propositions, mais le texte complet de toutes les auditions auxquelles ils ont procédé.

La plupart de ces auditions ayant été publiques – et même télévisées, – on sait *grosso modo* vers quelles conclusions s'orientent les « sages ». Trois points, en particulier, ont retenu leur attention : l'acquisition « automatique » de la nationalité française par de nombreux enfants d'étrangers nés en France ; l'acquisition par mariage, au bout de six mois de vie commune avec un conjoint français ; et la possibilité pour les binationaux de faire leur service militaire dans le pays de leur choix.

Il n'est pas question pour les « sages » de remettre en question le « double droit du sol » : un enfant né en France, dont l'un des parents étrangers y serait lui-même né, deviendrait, comme aujourd'hui, français à la naissance. En revanche, l'enfant dont les deux parents seraient nés à l'étranger deviendrait français, s'il le désire, dès seize ans (au lieu de dix-huit actuellement) par simple déclaration.

Pour ce qui est du mariage, les « sages » proposeraient d'allonger le délai à partir duquel un conjoint étranger peut demander la nationalité française. Au cours des travaux de la commission, il a été suggéré d'étendre ce bénéfice aux concubins, mais la proposition n'a pas été retenue.

Quant au service national, la commission s'est surtout préoccupée des Franco-Algériens. La convention bilatérale conclue le 11 octobre 1983 entre Alger et Paris laisse en effet à ces binationaux une liberté totale de choix. Les « sages » souhaiteraient qu'on donne une priorité au pays de résidence, comme c'est le cas dans les accords établis avec d'autres Etats. En d'autres termes, les beurs accompliraient, sauf exception, leurs obligations militaires en France.

Sur ce point, comme sur plusieurs autres, les « sages » se sont heurtés aux carences de la statistique.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 9.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 A$; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,60 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

NOËL

Chrétiens (encore) séparés

Deux étapes viennent d'être franchies sur le chemin de la réconciliation des églises protestante et catholique : la création, le 17 décembre, d'un Conseil des Eglises chrétiennes en France et la publication d'un document produit par le Comité mixte catholique-luthéro-réformé intitulé : *Consensus œcuménique et différence fondamentale* (1). A l'occasion de ce Noël 1987, le pasteur Roger Mehl explique ce qui sépare encore les chrétiens.

Par ROGER MEHL

ON a *souvent répété* ces temps derniers que les événements qui ont eu, au seizième siècle, le pouvoir de briser l'unité de l'Eglise n'ont plus aujourd'hui cette virulence séparatrice, que le débat s'est déplacé et que, pour reprendre un terme du langage politique, il est important que les partenaires ne se trompent pas d'adversaire.

Au seizième siècle, *en effet*, par-delà les questions des abus et des indulgences, il s'agissait de savoir si l'homme pécheur était ou non justifié par la seule grâce de Dieu, reçue dans la foi, et sans le moyen des « bonnes œuvres ». Aujourd'hui, un accord s'est fait entre protestants et catholiques *sur la légitimité* du *Sola gratia*. Mais c'est sur des questions ecclésiologiques (*nature et fonction* de l'Eglise et du ministère) qu'achoppe le dialogue.

Il est bien vrai qu'il y a un consensus œcuménique et que subsiste une divergence fondamentale. Le grand mérite du *récent document* du Comité mixte catholique-protestant est d'avoir cerné, avec *honnêteté intellectuelle* et lucidité spirituelle, le problème séparateur. Les protestants estiment que dans le catholicisme il y a trop d'Eglise et les catholiques que dans le protestantisme il n'y en a pas assez. De fait, la définition de l'Eglise dans la pensée de la Réforme (l'Eglise est *la congrégation* des pécheurs pardonnés rassemblés par le Saint-Esprit agissant par *le moyen de la* Parole prêchée et des sacrements du baptême et de la sainte Cène) a pour conséquence que la seule fonction de l'Eglise est d'annoncer le salut de l'homme par Jésus-Christ et d'en témoigner en paroles et en actes. Mais elle n'est à aucun degré auteur ni coopératrice du salut.

Pour le catholicisme, l'Eglise *n'est certes pas l'auteur du salut*, mais elle le médiatise. Elle est non pas cause première du *salut mais* cause seconde, et elle estime que la cause première ne saurait agir sans la médiation de la cause seconde. Les deux confessions s'accordent pour reconnaître le caractère instrumental de l'Eglise, mais elles *n'entendent* pas cette instrumentalité de la même façon.

En outre, si toutes deux esti*ment que* l'Eglise est une institution divine, elles ne comprennent *pas non plus ce terme d'institution* de la *même* façon. Pour les protes*tants, le terme signifie que le fon*dement de l'Eglise est divin, mais que *ce fondement est un événement*, que Dieu par le Saint-Esprit renouvelle *cet événement* toutes les fois que la parole de Dieu est correctement annoncée, et que les sacrements sont célébrés conformément à l'Evangile. Là où cet événement ne se produit pas, il n'y a plus Eglise. L'institution historique et concrète de l'Eglise ne possède en elle-même *aucune garantie permanente* d'indéfectibilité et d'infaillibilité. *Elle ne subsiste que grâce à la* fidélité de Dieu à sa promesse.

Au contraire, le catholicisme estime que le don du Saint-Esprit a été accordé une fois pour toutes à l'institution ecclésiastique. L'événement fondateur se prolonge *donc* dans l'institution, qui, malgré les défaillances des hommes, est et demeure *dans* ses structures essentielles (la papauté, l'épiscopat, la succession apostolique ininterrompue) d'essence divine. Elle est sanctifiée au point de devenir elle-même un sujet sanctifiant. Elle est donc coopératrice dans l'œuvre du salut. Alors que les *protestants appliquent sans* difficulté à l'institution ecclésiastique *les termes* que Luther *employait* pour désigner la condition du chrétien : « *Toujours pécheur et toujours justifié* », les catholiques refusent d'envisager un seul instant que l'Eglise puisse être pécheresse.

Nécessaire conversion

Les deux divergences que nous venons de signaler entraînent for*cément* une divergence dans l'appréciation du ministère : pour *le catholicisme*, le *ministre est un* prêtre, qui porte une marque indélébile et qui dispose d'un certain pouvoir, précisément celui d'être au nom de l'Eglise dispensateur du salut : pour le protestantisme, le pasteur ne détient aucun pouvoir, il ne diffère en rien du laïc, sinon qu'il est de façon particulière, mais non exclusive, chargé d'annoncer la Parole de Dieu.

La constatation de ces diver*gences*, que les catholiques estiment pour le moment insurmonta*bles, tandis que les protestants* considèrent les questions ecclésiologiques comme secondes par rapport à la christologie, n'empêche point les partenaires de se poser à eux-mêmes et mutuellement des questions. C'est ainsi que les catholiques se demandent s'ils ne sont pas guettés par la tentation d'un ecclésiocentrisme excessif et demandent aux protestants s'ils *ne sont pas menacés par la* tentation de ne voir que les aspects humains de l'*institution* ecclésiale.

Mais, nouvelle preuve de lucidité, les deux partenaires se posent la question cruciale suivante : est-ce que nos divergences ecclésiologiques ne nous condui*sent pas* à remonter *en amont* et à vérifier si vraiment nous sommes bien d'accord *sur la doctrine* de la justification et si, par exemple, comme le laissent entendre les protestants, le salut par les œuvres (de l'Eglise) n'est pas réintroduit par l'idée de coopération de celle-ci à la réalisation du salut. Comme le dit le Père Sesboüé, Marie reçoit tout de la grâce de Dieu, *mais* reçoit du même coup la liberté et le pouvoir de participer, à *son niveau*, au salut du monde : « *Marie est le symbole de ce qui nous sépare encore.* »

Comme on le voit, le chemin qui mène à l'unité est encore très long. Ce n'est cependant pas à un *constat* d'échec et de *désespoir* que les partenaires aboutissent. *Comme le remarque encore* le Père Sesboüé, nous avons tous à opérer une conversion de notre pensée et de notre langage.

Cette remarque est judicieuse : l'affrontement pacifique des deux confessions n'est pas uniquement théologique. Si les partenaires peuvent dans maintes occasions *utiliser le même langage et* reconnaître qu'ils donnent aux mêmes termes un sens différent, n'est-il pas légitime de penser que cet affrontement est aussi celui de deux cultures différentes qui éprouvent les plus grandes difficultés à se convertir ?

(1) Le Centurion, 1987, 94 p., 58 F.

L'humble chemin de l'universel

Par GASTON PIÉTRI (*)

LES cloches de Noël ont beau réveiller d'émouvants souvenirs, elles ont du mal à porter l'annonce, comme dit le récit évangélique, *« d'une grande joie pour tout le peuple »*. Annoncer un sauveur universel paraît une ambition démesurée. En ses projets séculaires, l'universel a véhiculé de tels rêves d'hégémonie ! Dans l'actuel brassage des cultures, la pente facile serait de battre en retraite au point de considérer que le christianisme est fait pour être la religion de quelques-uns.

Le Christ est pour tous ou bien il n'est pas le Christ. Mais *l'universel chrétien est un universel* concret. *« Jésus est venu*, écrit Pasternack, *léger et vêtu de lumière, homme avec insistance, provincial avec intention, Galiléen... »* Pour être universel, il faut être enraciné. Partout où apparaît l'universel chrétien, il est naissance d'une figure inédite. Il ne se manifeste authentiquement que s'il est chaque fois le fruit d'une rencontre inimitable. Ici et là, il naît des épousailles de l'unique Evangile avec une humanité particulière.

L'homme de tous les pays et de tous les temps n'a besoin de sortir ni de son pays ni de son histoire pour se reconnaître dans l'*enfant* de Bethléem. *« Voici l'homme »* : le titre d'homme, *que le gouverneur romain* de l'époque décernera à ce juif *inculpé, est le plus universel qui* soit. C'est le seul titre capable *de rendre leur dignité à tous les* innocents bafoués de la planète. Inlassable *nouveauté, il surgit au* détour de nos chemins pour persuader le faible, comme le puissant, qu'il est encore possible de vivre en fils de Dieu et en frère de tous les hommes.

Quand le vaste monde devient le « village planétaire » et que menace la standardisation des modes de vie, les particularités ont tendance à s'entourer d'épais grillages. Chacun chez soi, sauvons notre identité : tel est le chant des sirènes qui trouve parmi nous de redoutables complicités. Le message de la nuit de Bethléem proclame le contraire : nul n'est vraiment lui-même s'il ne devient frère universel. L'identité *chrétienne* ne se sauve pas en s'abritant des autres. Pas plus qu'elle ne s'affirme en s'imposant aux autres sous les couleurs particulières d'un pays et d'une culture.

L'ouverture à l'étranger est au cœur de la tradition biblique. Légitimement fier de son élection divine, conscient du réel danger de la contamination *païenne*, le peuple d'Israël a appris très tôt de son Dieu que la *présence de l'étranger* sur son sol est une brèche nécessaire. *C'est à travers ce signe que* passe pour Israël le rappel de sa *véritable identité : un peuple* arraché par Dieu à sa servitude, voué jusque sur sa terre à une existence de nomade spirituel. Un texte anonyme du deuxième siècle dira des chrétiens dispersés dans tout l'empire romain : ils sont des *« étrangers domiciliés »*.

Ainsi en va-t-il de la logique de l'universel chrétien. Il ne peut *exister qu'enfoui* dans le particulier, modelé par une terre et une façon de vivre spécifiques. Mais, *à moins de se contredire*, il est *toujours en train de percer* les grillages pour instaurer la communication avec d'autres manières de penser et de vivre.

« Etrangers domiciliés »

Claude Lévi-Strauss a écrit qu'une certaine surdité à l'appel *d'autres valeurs peut représenter « le prix à payer pour que les systèmes de valeurs de chaque famille spirituelle ou de chaque communauté se conservent et trouvent dans leur propre fonds les ressources nécessaires à leur renouvellement » (le Regard éloigné)*. Surdité trop commode ! La communication, bien sûr, ne va pas sans risques. Et surtout elle n'est pas cette démarche idyllique dont *rêvent* certains pèlerins de l'idéal. Elle est toujours une difficile victoire sur nos enfermements et nos peurs. Elle est le trait natif, par excellence, de l'Evangile du Christ venu abolir *« le mur de séparation »*.

Au projet de la foi chrétienne, les penseurs occidentaux du dix-*huitième siècle ont voulu substi*tuer celui de la raison. Seule la raison *était censée pouvoir faire* l'unité pacifique de la famille humaine. Dans l'esprit de la philosophie des Lumières, la raison à son tour s'est érigée en religion, pour ne pas dire en mythe. Et sa prétention à la vérité absolue a inspiré des entreprises de domination qui se sont soldées par le saccage de bien des cultures.

Avec la fin de l'ère coloniale, voici qu'à son tour la civilisation *européenne a été gravement* atteinte dans la conscience de sa *supériorité. Notre raison* universelle est tombée alors sous le coup de la *même accusation* d'arrogance et d'intolérance qu'elle avait si farouchement brandie contre la foi. Notre tentation commune serait maintenant de nous accommoder d'un relativisme tous azimuts, comme si toutes les expressions culturelles se valaient. Et le péril le plus insidieux serait d'accepter le cloisonnement, comme si chaque groupe humain pouvait vivre de sa propre culture sans avoir à donner ni à recevoir.

Marqué par l'opposition *moderne entre la foi et la raison*, pétri pourtant par l'histoire positive de *leur rencontre, notre* Occident a encore quelque chose à proposer à tous les hommes. Ce qu'il doit montrer, ce sont en définitive quelques fruits qui attestent la qualité d'humanité produite au cours des siècles par la rencontre de l'Evangile avec un certain terreau culturel.

Quand il s'agit de l'idée même de l'homme et de ses droits *imprescriptibles*, il faut avoir le courage de dire que ce *sont là des valeurs universelles*. Plus que jamais il est indispensa*ble de les partager avec* d'autres. A charge pour eux de les inscrire *à leur manière* originale dans leurs propres cultures. A charge pour nous de découvrir au contact de ces autres une fécondité insoupçonnée de l'Evangile. Nous avons trop souvent nous-mêmes trahi ces valeurs pour pouvoir les offrir autrement qu'avec humilité. De l'enfant pauvre de Bethléem, les chrétiens, pour leur part, tiennent le secret du témoignage. Sa visée est la communication. Sa loi est l'humilité.

(*) Prêtre.

TÉMOIGNAGE

Mariages mixtes

Par DENISE MASSON (*)

J'ENTRETIENS des rapports amicaux avec les couples franco-musulmans. Je les estime et les admire. Je ne voudrais pour rien au monde critiquer ou blâmer les mariages entre citoyens de pays musulmans et européens. La troisième génération qui monte est franchement bilingue et sans complexe. Les *maris, souvent musulmans* pratiquants, n'obligent pas leurs *épouses à le devenir.*

La loi concernant le statut personnel est différente en islam et dans les autres pays. L'islam englobe toutes les activités de ses adeptes. Si un musulman promet, pour épouser légalement une femme non musulmane, de respecter la loi en vigueur dans le *pays de celle-ci, il devient renégat* devant la loi islamique (révélée). Comment, alors, confier *sa* vie et celle de ses enfants futurs à un homme dont les promesses et les serments sont nuls au regard de sa propre loi ? Son entourage le considère comme ayant trahi ses parents, son pays, sa foi.

Il semble que les femmes françaises, en général, ne se sentent pas concernées par la religion de *leurs futurs conjoints*. Les chrétiennes, se heurtent à la position inflexible de l'Eglise catholique. Celle-ci les tient éloignées des sacrements : le mariage religieux leur est donc refusé, alors que la tradition musulmane engage les croyants à laisser aux chrétiennes la possibilité de se rendre à l'église. Les enfants qui naîtront de ces unions ne peuvent être, selon l'islam, que musulmans. La veuve n'aura droit à aucune part sur l'héritage, à moins qu'elle ne se soit *convertie* à la foi de son époux.

Je viens de parler de musulmans appartenant à une élite ayant parfaitement assimilé la culture française tout en restant attachés à l'islam. Certaines Françaises désireuses d'épouser des musulmans ignorent souvent les caractères spécifiques d'un islam *strictement traditionnel. Dans* les familles musulmanes peu évoluées, l'épouse n'est pas considérée comme une compagne de son mari, mais comme une servante destinée à satisfaire les besoins sexuels de l'homme et à lui procurer le plus d'enfants possible. D'autre part, en vieillissant, la *femme musulmane devenue* belle-mère et grand-mère, acquiert une autorité parfois préjudiciable à la paix du jeune ménage. En cas de conflit, l'homme prendra presque *toujours* la défense de ses *parents* contre sa femme. Les père et mère ont tout donné à leur progéniture, tandis que l'épouse peut être renvoyée d'un instant à l'autre, sur une seule parole de son conjoint, c'est-à-dire en la répudiant. En ce cas, il lui laisse la garde de ses enfants âgés de moins de huit ou dix ans. Elle sera obligée de lui *restituer* ses autres enfants lorsqu'ils seront parvenus à cet âge.

Les plus ou moins jeunes musulmans vivant en France où ils ont fait des études, donnent l'illusion d'être complètement assimilés à la culture et à la vie française. Si, après avoir épousé des Européennes, ils reviennent dans leur pays natal, ils retrouvent, avec leurs *racines*, leurs préjugés, le mode de penser et d'agir de *leurs* ancêtres. *Qui* pourrait leur en vouloir ?

(*) Disciple de Louis Massignon, *Mme Masson est notamment* l'auteur de la seule traduction du Coran en français *admise par l'islam sunnite* (« orthodoxe »).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81



Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75442 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Etranger

Après le vote de la résolution du Conseil de sécurité sur les territoires occupés

Israël « regrette et déplore la position américaine »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Dos rond et ton défensif : face aux critiques de la communauté internationale, particulièrement occidentale, Israël retrouve les réflexes qui furent les siens au début des années 80, lors de la guerre du Liban. De tous les commentaires hostiles au comportement de Jérusalem dans les territoires occupés, ceux qui ont le plus touché sont évidemment ceux venus des Etats-Unis, l'allié et l'ami privilégiés. Il y a d'abord eu les déclarations du porte-parole de la Maison Blanche dénonçant l'attitude des forces de sécurité israéliennes au cours de ces deux dernières semaines de tourmente en Cisjordanie et à Gaza. Puis est venue l'abstention américaine, lors du vote au Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution critique à l'égard de l'Etat hébreu — alors que Jérusalem avait exhorté les Etats-Unis à y opposer leur veto.

Dans une longue déclaration, rendue publique mercredi 23 décembre, Israël a rejeté en bloc les commentaires des Etats-Unis. « *Israël*, a dit le porte-parole du ministère des affaires étrangères, *regrette et déplore la position américaine.* » « *Il n'y a*, a-t-il ajouté, *aucun fondement ni aucune justification dans les critiques adressées à Israël à propos des événements sérieux et malheureux de Judée-Samarie et de Gaza.* » Car, selon Jérusalem, « *Israël a fait son possible pour remplir ses obligations en matière de maintien de l'ordre, tout en manifestant la plus grande retenue* ».

La réplique s'accompagne d'une dénonciation de l'attitude américaine : « *Israël*, poursuit la déclaration, *rejette toute tentative visant à mettre sur le même pied ceux qui perturbent la paix, commettant des actes de violence, et les autorités responsables dont les efforts tendent à rétablir l'ordre et une vie normale.* »

Le propos se fait presque accusateur lorsque la déclaration souligne enfin : « *Israël espère que les Etats-Unis, amis sincères, et tous les autres Etats désireux de faire progresser la paix au Proche-Orient auront particulièrement soin de ne pas adopter des positions qui pourraient être interprétées comme un soutien aux éléments extrémistes qui encouragent la violence* [car] *de telles prises de position pourraient créer des obstacles inutiles aux efforts d'Israël pour restaurer le calme et trouver un règlement pacifique au Proche-Orient.* » En termes voilés, conditionnel à l'appui, c'est suggérer que les auteurs des commentaires critiques peuvent ne pas être exempts de responsabilité dans la situation actuelle en Cisjordanie et à Gaza.

Pour être sans appel, la réponse israélienne aux avertissements américains ne devrait pas durablement porter à conséquence. Les relations entre les deux pays ont souvent traversé de ces phases d'irritation réciproque — ce fut notamment le cas durant la guerre du Liban; elles n'ont jamais véritablement altéré l'étroitesse de leurs relations.

Ce réflexe de repli face aux critiques de l'extérieur a son pendant sur la scène politique intérieure. Les deux composantes du gouvernement d'union nationale (Likoud, travaillistes) se neutralisent mutuellement quand il s'agit de la recherche d'une solution négociée à la question des territoire occupée : le Likoud ne veut pas entendre parler de concession territoriale que les travaillistes disent envisager. Mais, dans la situation actuelle, le premier ministre, M. Shamir (Likoud), et M. Pérès, le chef du Parti travailliste, se retrouvent pour donner la priorité au maintien de l'ordre.

De ce point de vue, la situation a été marquée mercredi par une nette accalmie, à l'exception d'incidents mineurs — quelques jets de pierres — et isolés. En Cisjordanie comme à Gaza, l'activité économique retournait à la normale, et les Palestiniens travaillant en Israël reprenaient le chemin d'Ashkelon et de Tel-Aviv La politique de la « main lourde » annoncée la veille par le ministre de la défense s'est traduite par une vague d'arrestations dans la nuit de mardi à mercredi. Aucun chiffre n'a été divulgué sur le nombre de personnes appréhendées (plusieurs centaines, selon la radio israélienne) ; le gouvernement a dû faire aménager d'urgence un centre de détention provisoire dans la région d'Hébron.

A la Knesset, M. Rabin a détaillé l'arsenal des mesures qu'il entendait utiliser « *dans les limites de la loi* » : « *Détentions administratives, expulsions et renforcement exceptionnel des patrouilles dans les territoires.* » « *Nous ne permettrons pas*, a-t-il dit, *que Gaza, Ramallah ou Naplouse se transforment en Beyrouth, Tyr ou Saïda.* »

ALAIN FRACHON.

● **Manifestation d'intellectuels à Tel-Aviv.** — Trente intellectuels israéliens ont manifesté, mercredi 24 décembre, devant le ministère de la défense à Tel-Aviv, pour protester contre la répression israélienne dans les territoires occupés. « *Il n'y a rien de pire qu'une occupation non désirée* », a déclaré l'écrivain israélien Amos Kenan, porte-parole des manifestants. « *Je soutiens l'idée exprimée dans le plan de partition de la Palestine, mis au point par l'ONU le 29 novembre 1947, et qui prévoyait la création d'un Etat juif et d'un Etat palestinien* », a ajouté Amos Kenan, qui a conclu : « *Nous nous opposons à toute tentative d'expulser des Arabes des territoires occupés.* »

Débat au sein de l'OLP sur la formation d'un gouvernement palestinien en exil

Au lendemain de l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution « *déplorant* » les « *pratiques* » israéliennes dans les territoires occupés (*le Monde* du 24 décembre), l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a fait savoir, mercredi 23 décembre, que ses instances dirigeantes discutaient actuellement de la possibilité de former un gouvernement en exil et de proclamer un Etat palestinien en Cisjordanie, à Gaza et à Jérusalem.

Le numéro deux du Fatah, principale formation de l'OLP, Abou Iyad, a toutefois estimé que la création d'un gouvernement en exil était « *prématurée* » et que cette question nécessitait des consultations « *à l'échelle palestinienne et arabe ainsi qu'avec nos amis à travers le monde* ». L'idée d'un gouvernement palestinien a été évoquée à plusieurs reprises depuis 1972, mais a toujours été écartée par la direction de l'OLP.

Le porte-parole de l'organisation palestinienne a, quant à lui, déclaré que le vote du Conseil de sécurité constituait « *une reconnaissance de l'identité nationale palestinienne des territoires occupés et de la personnalité nationale du peuple palestinien* ».

L'Egypte et la Jordanie ont accueilli favorablement la résolution du Conseil de sécurité qui, selon Le Caire, « *reflète la condamnation par la communauté internationale des pratiques israéliennes dans les territoires arabes occupés, qui constituent une violation des droits du peuple palestinien* ».

Une préoccupation du CICR

Par ailleurs, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) se montre vivement préoccupé par la situation à Gaza et en Cisjordanie, rapporte notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac. Le CICR a réussi, malgré de fortes pressions, à maintenir un étroit dialogue avec les autorités israéliennes. Il est ainsi informé des arrestations effectuées par ces dernières et reçoit les listes de détenus que ses délégués visitent sans témoin, selon les critères établis par les conventions de Genève. Les délégués sont en mesure de transmettre des nouvelles des prisonniers à leurs familles, auxquelles le CICR apporte l'assistance matérielle dont elles pourraient avoir besoin.

Les délégués du Comité contrôlent également l'hospitalisation des blessés palestiniens et les soins qui leur sont dispensés. Ils sont, jusqu'à présent, parvenus à maintenir des visites quotidiennes aux centres hospitaliers de la bande de Gaza, de Jérusalem-Est, de Cisjordanie et d'Ashkelon. On estime à Genève qu'il serait regrettable qu'étant donnée la gravité des événements qui viennent de se produire, le CICR soit freiné dans l'accomplissement de sa mission.

A Washington, les Etats-Unis ont exprimé une fois de plus mercredi leur « *grande préoccupation* » face à la situation dans les territoires occupés. Le département d'Etat a notamment indiqué que « *la violence ne faisait progresser les intérêts de personne* ».

LIBAN

Treizième Noël de guerre le plus pauvre de tous...

BEYROUTH
de notre correspondant

Treizième Noël de guerre cette année au Liban, et certainement le plus pauvre de tous. Pas une rue à Beyrouth n'est décorée, sauf la rue Makdessi... en secteur musulman, qui a le mérite d'arborer des guirlandes, fussent-elles poussiéreuses et fanées. Aucune boutique ne vit l'animation chaleureuse — et lucrative — de la fête. La dinde sera presque partout absente de menu : trop chère, à 1 500 livres le kilo. Même chez les privilégiés — les « *dollarisés* » —, le cœur n'y est pas ; plus encore qu'en temps ordinaire, on a honte de faire étalage de richesses ou même d'aisance devant la paupérisation des autres.

Sans doute l'économie ne va-t-elle pas si mal puisque la balance des paiements est de nouveau excédentaire (plus 250 millions de dollars fin septembre). Mais, les chiffres ne veulent plus rien dire. D'autre part, près de la moitié de la population est en train de sombrer dans la misère. D'autre part, les Libanais sont convaincus que le pire est devant eux et se prémunissent dans l'attente d'une année 1988 que tout le monde ici s'accorde à prévoir catastrophique.

Et même si elle ne devait pas l'être sur le plan économique, la situation politique — une élection présidentielle difficile en perspective et un blocage complet des institutions — ne laisse que peu d'espoir à la population. Une population plus divisée que jamais, non plus seulement entre chrétiens et musulmans, mais au sein même des deux communautés.

LUCIEN GEORGE.

Guerre du Golfe : les combats auraient fait cinq mille morts en trois jours

Un pétrolier a de nouveau été attaqué, mercredi 23 décembre, dans le Golfe. Cinquième navire de commerce à être assailli en vingt-quatre heures, le pétrolier géant norvégien *Berge Big* (285 400 tonnes de port en lourd) a essuyé les tirs de vedettes iraniennes au large des côtes de Dubaï, au lendemain de l'attaque d'un autre pétrolier par la marine iranienne et du raid de l'aviation irakienne contre trois navires affrétés par l'Iran. Ces derniers n'ont apparemment été que peu endommagés car ils ont pu reprendre leurs opérations de transbordement de brut dès mercredi. Parmi eux figure le plus gros pétrolier au monde, le *Sea Wise Giant*. Les milieux maritimes s'attendent à d'importantes représailles à la suite du raid de l'aviation irakienne de mardi contre le terminal pétrolier de Larak, à l'entrée du Golfe, où les trois bâtiments ont été touchés.

Sur le front terrestre, la situation semble s'être calmée mercredi après les opérations des derniers jours qui, selon les deux belligérants, auraient fait quelque cinq mille morts irakiens et iraniens en trois jours. Un communiqué publié mercredi après-midi par Bagdad ne faisait plus état que d'accrochages limités. Selon Téhéran, les forces irakiennes auraient réussi à récupérer une zone de 30 kilomètres carrés dans le secteur méridional de front.

A Moscou, le roi Hussein de Jordanie a qualifié, mercredi, la position soviétique sur le conflit irano-irakien de « *très constructive* » mais s'est abstenu d'apporter un appui à la proposition du Kremlin de « *pourparlers parallèles* » au conseil de sécurité pour la formation d'une force navale de l'ONU dans le Golfe. Interrogé lors d'une conférence de presse au dernier jour de sa visite en URSS sur cette proposition avancée la veille par M. Mikhaïl Gorbatchev, le souverain hachémite s'est borné à déclarer que « *le seul justificatif* » à la présence de navires étrangers dans le Golfe était la poursuite de la guerre.

La tâche actuelle du conseil de sécurité, a-t-il poursuivi, est « *de mener des consultations urgentes pour décider des moyens de mettre en application, par des garanties sérieuses* », la résolution 598 qui réclame un cessez-le-feu et « *que seul l'Irak a acceptée* ».

Pour sa part, la France s'est opposée, mercredi, au conseil de sécurité, à l'adoption d'une déclaration sur la situation dans le Golfe préparée par l'URSS, qui préside actuellement le conseil. Le représentant français, M. Pierre-Louis Blanc, a déclaré que Paris n'accepterait le texte proposé (jugé particulièrement creux dans les milieux diplomatiques) que si lui était ajouté une phrase mentionnant que « *l'une des parties aux conflits n'a pas encore fait connaître sa disposition à appliquer la résolution 598* ».

On s'interrogeait à New-York sur les raisons de cette mise en cause de l'Iran par la France. La discussion doit reprendre jeudi.

La présence de la flotte française dans la région « ne fait pas partie des négociations »

déclare M. Mitterrand à Djibouti

DJIBOUTI
de notre envoyé spécial

La présence de la marine de guerre française dans le Golfe et l'océan Indien répond au seul souci de protéger les intérêts nationaux, en premier lieu la libre circulation des pétroliers ; elle ne peut faire l'objet d'aucune négociation ni d'aucun marchandage. M. Mitterrand a réaffirmé ces principes mercredi 23 décembre lors de la seconde et dernière journée de son voyage officiel à Djibouti, marquée par une visite de deux heures à bord du porte-avions *Clemenceau*.

Autrement dit, il n'est pas question par exemple d'alléger le dispositif naval français en mer d'Oman en vue d'amadouer l'Iran dans la question des otages français au Liban ou de donner ainsi des gages au régime khomeiniste pour favoriser le processus de normalisation diplomatique en cours. Lors d'une conférence de presse tenue en compagnie de son hôte, M. Hassan Gouled, le chef de l'Etat s'est montré clair et ferme à ce sujet.

« *Il ne faut pas*, a-t-il dit, *mélanger les choses. L'envoi du* Clemenceau *et d'un groupe aéronaval est une conséquence de la guerre du Golfe. Mais il n'a pas été décidé pour menacer l'Iran. La présence de la flotte français n'est pas du tout liée à l'évolution de nos relations avec l'Iran même s'il est évident qu'une amorce d'un retour à la paix pourrait conduire la France à examiner les choses autrement. Mais tel n'est pas le cas aujourd'hui. La flotte restera dans cette région aussi longtemps que nous le déciderons. Cela ne fait pas partie des négociations* ».

S'agissant de la libération des otages, M. Mitterrand a rappelé avec plus de précision que dans l'interview accordée quelques heures plus tôt à Antenne 2, que certaines choses « *n'étaient pas négociables* » avec Téhéran. « *Vendre des armes à l'Iran* », s'est-il interrogé ? « *Non ce n'est pas négociable. Retirer les forces navales françaises ? Non plus* ». La France peut-elle être à la fois l'amie de l'Iran et de l'Irak ? Réponse et sourire de M. Mitterrand : « *Ce serait préférable. Mais présentement cela me paraît difficile. Il faudrait que ces Etats s'habituent à l'idée que l'on n'est pas obligé de choisir* ».

Et les livraisons d'armes aux deux belligérants ? « *Je pourrais vous fournir une liste de pays qui vous intéresserait. Vous auriez certainement des surprises. Il y a ceux qui — les plus pudiques — ne vendent qu'à un seul. C'est le cas de la France. Il y a ceux qui ne vendent pas d'armes parce qu'ils n'en n'ont pas. Il y a enfin ceux qui vendent aux deux mais ils ne l'avouent pas. Mais moi je pourrais vous informer si vous voulez. Je n'ai pas l'intention de renier les engagements de la France à l'égard du monde arabe. Mais la sagesse millénaire de l'Iran devrait le conduire peu à peu à mieux comprendre que la France ne se comporte pas en ennemie.* »

Dans ce contexte, la visite de M. Mitterrand et de M. Gouled à bord du *Clemenceau* — qui croisait à un quart d'heure d'hélicoptère de Djibouti — avait une valeur d'autant plus symbolique. Le chef de l'Etat s'est entretenu à bord avec le vice-amiral Lanxade, patron des forces de l'océan Indien, le contre-amiral Le Pichon, commandant du groupe aéronaval, et le capitaine de vaisseau Wild, « pacha » du *Clemenceau*. Il a assisté au catapultage et à l'appontage d'une flottille d'avions Super-Etendard et Crusader qui s'est livrée à quelques exercices : acrobaties, passes d'attaque et tirs sur cible.

Un tiers de la flotte française se trouve actuellement dans l'ocean Indien. Coût de cette mobilisation : environ 100 millions de francs par mois. Le *Clemenceau* navigue dans la région depuis bientôt cinq mois. Ayant appareillé à Toulon le 30 juillet, il battit un record national pour un bâtiment de ce type : quarante-deux jours sans escale. Son équipage comprend 2 000 hommes — 1 000 marins et 1 000 aviateurs — dont 500 appelés parmi lesquels 250 volontaires du service national.

Le *Clemenceau* mouillera pour le Nouvel An à Bombay. Cette première est considérée par la marine comme un succès diplomatique compte tenu de la méfiance de New-Delhi envers les flottes étrangères. L'Inde refuse ainsi aux porte-avions américains l'ancrage dans ses ports. Jusqu'en juin prochain, le *Clemenceau* sera le seul porte-avions français disponible, le *Foch* étant immobilisé à Toulon.

Avant de quitter Djibouti, M. Mitterrand a remis au président Gouled la grand-croix de la Légion d'honneur. Il passe les vacances de Noël en visite privée au Caire où il rencontrera le président Moubarak avant de regagner Paris le 26 décembre.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Les livraisons d'armes à l'Irak sont plus sélectives

« *On module, de manière à ne pas mêler la France outre mesure* », a expliqué, le mercredi 23 décembre dans son interview à Antenne 2, le chef de l'Etat à propos. des livraisons d'armes françaises à l'Irak. L'expression est nouvelle. Elle traduit, de fait, une inflexion de la politique française en matière d'exportations militaires à Bagdad.

Depuis quelques semaines, le gouvernement français s'est réservé un droit d'appréciation plus politique sur la nature et l'importance des courants d'échanges avec l'Irak, dans le domaine de la défense. Le parti pris se fait, à la fois, plus sélectif et plus restrictif : on ne fournit plus n'importe quoi à n'importe quel moment, au vu de la seule demande du client.

On en voudra pour exemple le besoin exprimé par les Irakiens de nouveaux intercepteurs Mirage F-1 de défense aérienne. Cet avion est l'outil de base de la force d'attaque aérienne irakienne dans le Golfe, avec ses capacités de ravitaillement en vol, qui lui permettent d'atteindre la profondeur du territoire iranien, et avec ses missiles anti-surface Exocet, qui s'en prennent aux pétroliers de toutes nationalités naviguant dans la zone.

Bagdad a émis le vœu d'en recevoir de nouveaux exemplaires. Probablement, davantage que ses besoins réels et, surtout, davantage que ses moyens financiers ne le lui permettraient, compte tenu de la dette irakienne envers ses fournisseurs occidentaux. Conséquence : la France réexamine la liste des besoins, évalue les ressources de son client et lui suggère de s'en tenir au strict remplacement des avions perdus par l'Irak dans son conflit avec l'Iran.

Toutes comparaisons gardées, c'est une politique qui rappelle celle de la France à l'égard du Tchad. Tous les besoins tchadiens ne sont pas satisfaits et la France, sans retirer ni marchander son assistance militaire, n'appose plus sa signature au bas de n'importe quelle demande.

Dans cette guerre du Golfe, les débordements militaires sont nombreux : un gaspillage d'hommes, une débauche de matériels. Avec, en prime, dans les deux camps, une volonté d'entraîner les grandes puissances au-delà des limites qu'elles avaient mises à leur engagement initial. Certaines fournitures d'armes à l'Irak, parmi les plus sophistiquées, comme les avions Super-Etendard ou les missiles laser français, ont été, en réalité, le résultat de provocations irakiennes pour tester la fidélité de la France. Aujourd'hui, on « module » sans livrer, pour autant, au compte-gouttes.

J. I.

Une déclaration du président de la République à Antenne 2

M. Mitterrand a donné, mercredi 23 décembre, à bord du Clemenceau, *une interview à Antenne 2, qui a été diffusée au Journal de 13 heures. En voici des extraits :*

● ***Otages*** : « Je ne ferai aucun pronostic. C'est une démarche constante qui a été entreprise déjà depuis plusieurs années. Elle continue puisque ces otages (...) n'ont pas été rendus à leurs familles. (...) Notre devoir est de faire tout ce qu'il est possible de faire pour obtenir leur libération. (...) Nous devons faire tout ce qui est possible et nous ne pouvons pas renoncer à certains intérêts primordiaux ; c'est entre ces deux termes qu'il faut trouver la chance. »

● **Expulsion des Iraniens** : « Dans l'affaire dite Gordji, je n'ai pas à prendre position ; les jugements se porteront plus tard. Pour ce qui touche à l'expulsion des Iraniens, il y a le droit, ce droit est contenu dans notre Constitution, qui reconnaît le droit d'asile ; d'autre part, il existe un droit international. (...) Voilà les deux questions qu'il faut poser. Je suis naturellement en relation avec le Haut Commissariat aux réfugiés. Ils ont fait appel à moi ; il faut que les conditions juridiques qui s'attachent à la qualité de réfugié politique et au droit de bénéficier de l'asile politique soient respectées. L'ont-elles été ? Si elles ne l'ont pas été, alors il faut remettre en position la discussion sur le droit des réfugiés en question. »

Europe

Les pays de l'Est face à la perestroïka

Tchécoslovaquie : le ministre des affaires étrangères critique les « hésitations » du régime

Vingtième anniversaire du « printemps » de Prague et de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie ; quarantième anniversaire du coup de Prague et de la prise de pouvoir des communistes ; cinquantième anniversaire de la conférence de Munich où la France et la Grande-Bretagne abandonnèrent la Tchécoslovaquie à son sort face à Hitler ; soixante-dixième anniversaire enfin de la fondation de la Tchécoslovaquie : les occasions ne manqueront pas aux Tchécoslovaques, en 1988, de réfléchir sur leur histoire et tenter d'en tirer les leçons au moment où leurs dirigeants semblent hésiter à emboîter le pas à M. Mikhaïl Gorbatchev pour revitaliser leur régime.

De tous ces anniversaires, c'est bien évidemment celui de 1968 qui pose le plus problème, alors que de nombreux analystes se plaisent à souligner les points communs entre les réformes lancées à l'époque par l'équipe Dubcek et la politique de « perestroïka » en vigueur à Moscou.

Prenant les devants, les responsables du Parti communiste tchécoslovaque ne perdent pas une occasion actuellement de souligner que, si le plenum du comité central du PCT de janvier 1968, qui avait vu le remplacement de M. Novotny par M. Dubcek, avait abouti à des conclusions *« correctes »*, ses décisions avaient ensuite été détournées de leurs objectifs par *« des éléments opportunistes de droite »* en raison de la *« faiblesse »* de la direction d'Alexandre Dubcek.

Certains indices laissent cependant penser qu'au sein même des instances dirigeantes du régime, la comparaison entre ce qui se passe aujourd'hui et ce qui s'est passé en 1968 n'est pas sans provoquer quelques tiraillements.

Tout en estimant qu'il n'y avait pas lieu de comparer *« la période tragiquement embarrassante de 1968 et le dynamisme captivant de la démocratisation et des réformes économiques de la « perestroïka » mise en œuvre par le peuple soviétique sous la direction d'un parti révolutionnaire »*, le ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, M. Chnoupek – dont les propos ont été rapportés mercredi 23 décembre par *Rude Pravo* – s'est élevé la semaine dernière, devant le Plenum du comité central contre la timidité de la direction du PCT à mettre en œuvre une politique de réformes.

M. Chnoupek a déclaré que la direction du parti avait eu besoin d'*« un certain temps pour répondre de manière digne à ce défi et à cette nécessité historique »* qu'est la *« perestroïka »*. *« Nous n'étions pas entièrement préparés, ni théoriquement ni pratiquement »*, dit-il.

M. Chnoupek souligne que, lors du dernier congrès du parti, en mars 1986, et aux deux derniers comités centraux, à la fin de l'an dernier et au début de 1987, la direction avait pris de *« bonnes résolutions »* mais qu'elles n'avaient pas été suivies d'effets. *« Cela peut aussi expliquer les hésitations, l'incertitude, les attitudes confuses, la peur et la méfiance quant à savoir si la reconstruction n'est pas un éloignement du marxisme-léninisme, un bradage de nos principes »*.

RFA

Bonn et Bruxelles s'efforcent d'élucider l'affaire du trafic de déchets nucléaires

Le ministre ouest-allemand de l'environnement, M. Klaus Toepfer, a annoncé, mercredi 23 décembre à Bonn, que ses services s'efforçaient d'élucider avec les autorités belges l'affaire du trafic de matériaux nucléaires entre la RFA et la Belgique. Une rencontre entre responsables des deux pays est prévue en janvier. Ce trafic, qui a amené les autorités ouest-allemandes à suspendre les activités de la firme Transnuklear, spécialisée dans le transport de matériaux nucléaires, met en cause le centre nucléaire belge de Mol (*le Monde* du 24 décembre).

Ce centre ne s'occupe en principe que de déchets faiblement radioactifs comme les résidus d'entretien des centrales (eaux de nettoyage, gants, filtres, échangeurs d'ions). Bien que l'affaire n'ait pas été encore totalement éclaircie, il semble que Transnuklear ait, de 1982 à 1984, livré à Mol des déchets que le centre belge n'était pas en droit de traiter et que, de l'autre, aient été renvoyés illégalement en RFA des déchets contenant du plutonium qui pourraient venir d'un réacteur de la centrale de Mol.

Le nombre de barils de déchets nucléaires hautement radioactifs réintroduits illégalement de Belgique en RFA s'élève maintenant à mille sept cent cinquante-huit. Les responsables des deux gouvernements pourraient mettre au point un échange qui verrait les deux pays récupérer chacun les déchets illégalement passés dans l'autre. – *(AFP, Reuter.)*

GRÈCE

Plan d'action contre la pollution à Athènes

ATHÈNES
de notre correspondant

Un nouveau plan d'action a été mis en place mercredi 23 décembre pour lutter contre la pollution atmosphérique dans la région d'Athènes. Combiné, cet été, avec la canicule, le fameux *« nefos »* (*nuage*) avait provoqué la mort de plus de mille cinq cents personnes.

Des mesures d'urgence (interdiction de circuler, arrêts de certaines industries...) ont dû être encore très récemment prises par deux fois. Les facteurs les plus importants du *« nefos »* sont les automobiles (2/3 de certaines pollutions), l'industrie et le chauffage central. L'opinion athénienne y est de plus en plus sensibilisée.

Ce nouveau plan d'action prévoit que le centre historique de la ville, formant un triangle entre les places de Syndagma (Constitution), Omonia (Concorde) et Monastiraki (où se déroule le marché aux pucs), sera fermé à la circulation automobile tous les jours de 7 h à 20 h. Une zone centrale plus large est déjà réglementée : ne peuvent y circuler les jours pairs que les voitures dont le numéro d'immatriculation est également pair, les autres circulant les jours impairs. Cette réglementation est étendue aux taxis (la capitale en compte plus de dix-sept mille cinq cents).

Un nouveau type de carburant, moins polluant, sera obligatoire pour les véhicules utilitaires et le chauffage central, alors que les taxis utiliseront le gaz. Une autre mesure, qui a fait l'objet d'interminables négociations, est l'introduction d'horaires continus dans les commerces. Les magasins seront ouverts six jours par semaine, pendant cinquante heures, leurs employés travailleront, eux, pendant cinq jours et quarante heures par semaine. L'Etat, de son côté, promet d'éloigner du centre de la ville les ministères et autres organismes publics.

THÉODORE MARANGOS.

ITALIE

Un Boeing de la KLM détourné par un pirate de quinze ans

Un jeune Italien âgé de quinze ans a détourné, mercredi soir 23 décembre vers 19 heures, un Boeing-737 de la compagnie hollandaise KLM sur l'aéroport de Rome-Fiumicino, avant de se rendre quatre heures plus tard, libérant les quatre-vingt-onze passagers et les six membres d'équipage. L'avion, qui effectue la liaison régulière entre Amsterdam et Milan, a été détourné peu avant Milan. Le jeune pirate de l'air Adalgiso Scioni, affirmant porter sur lui une bombe dont le système de mise à feu était relié à sa montre, a fait irruption dans la cabine de pilotage et exigé que l'appareil se dirige vers Rome.

Le jeune homme, qui ne semblait pas jouir de toutes ses facultés mentales, réclamait en outre une rançon de 1 million de dollars. Tandis que l'appareil était immobilisé à l'aéroport de Rome, les policiers ont réussi à le neutraliser en lui faisant croire qu'une voiture mise à sa disposition allait le conduire vers un autre avion à destination de New-York, ainsi qu'il l'avait finalement souhaité. L'affaire s'est dénouée sans le moindre incident. – *(AFP, AP.)*

Bulgarie : réformes tous azimuts, remaniements, remue-ménage

(Suite de la première page.)

Le patron d'un grand combinat agro-industriel, inquiet de la dégradation économique de la nation, était allé voir personnellement Todor Jivkov, secrétaire général du comité central du Parti communiste et président de la République. *« Quelque part »* en Bulgarie, il s'était cloîtré pendant une semaine avec son ami d'enfance pour parler *« vrai »*. Après ces discussions, dit-on encore, le chef de l'Etat, un tantinet ébranlé, avait immédiatement convoqué le bureau politique et imposé le changement. A soixante-quinze ans, au pouvoir depuis 1954, le vieux dirigeant, doyen de l'Europe socialiste, ne souhaitait pas léguer un héritage trop désastreux. Depuis, les réformes et les projets se multiplient à une cadence telle que les Bulgares eux-mêmes s'y perdent...

En janvier 1986, de *« nouveaux mécanismes économiques »* sont mis en place : tous les ministères sectoriels, à l'exception du commerce et des transports, sont brusquement dissous et remplacés par une poignée de super-ministères. Dans la foulée, deux des dauphins souvent cités de Todor Jivkov, MM. Ognian Doïnov et Stoian Markov, perdent leurs portefeuilles au governement, respectivement l'industrie et la technologie – deux ministères-clés. Toujours membres du bureau politique, leurs fonctions sont aujourd'hui assez diffuses. Certains avancent qu'ils ont choisi de se mettre « en réserve », persuadés que la restructuration se soldera par un échec. Quant aux autres successeurs possibles, MM. Andrei Loukanov et Tchoudomir Alexandrov, deux autres technocrates, ils sont plutôt discrets. Todor Jivkov n'a jamais désigné de numéro deux, et tous les prétendants à ce poste savent apparemment qu'ils risquent d'être mis en veilleuse ou « en circulation » au sein du bureau politique s'ils montrent le bout du nez. Il est par conséquent difficile de savoir qui est le véritable patron des réformes en cours. Officiellement, l'inspirateur en est Jivkov, *« plus jeune que jamais »*.

Depuis ce plénum important et le XIII[e] congrès du PC d'avril 1986, les changements se sont encore accélérés, du moins à en juger par l'avalanche de textes, théoriques à souhait, qui ont été publiés. Sans doute les Bulgares n'auraient-ils pas enclenché la vitesse supérieure si, parallèlement, leurs amis soviétiques ne s'étaient pas lancés eux-aussi dans la perestroïka. En juillet 1987, le plénum du comité central du PCB se fixe pour objectif la *« décentralisation et l'autogestion de toutes les sphères de la vie économique »*. C'est une sorte de modèle bulgare qui se dessine. L'idée est de *« confier la gestion et l'exploitation de la propriété socialiste »*, sacro-sainte, aux *« collectivités économiques autogérées, qui deviennent les gérantes de cette propriété »*. *« La propriété socialiste,* nous dit un membre du comité central, *doit sortir de l'anonymat, c'est une notion trop vague et générale. Il faut expliquer aux gens pourquoi et comment nous désirons réformer cela. Il faut les responsabiliser et leur expliquer, par exemple, que le salaire d'un serveur ne peut plus être le même dans un restaurant qui marche bien et dans un restaurant qui marche mal. Et souligner qu'un serveur, après la mise en œuvre de nos projets, pourra gagner plus qu'un ministre ! L'égalité des salaires n'est pas un bon système. La compétition a aussi sa place dans le système socialiste. »*

Les Bulgares en conviennent aisément : la tâche n'est pas des plus faciles. Car il va falloir bouleverser certaines attitudes d'indifférence bien ancrées dans la population, inciter les gens à travailler *« davantage et mieux »*, sans pouvoir leur garantir, dans un premier temps, de gagner plus. Bref, changer les mentalités... En théorie – les Bulgares excellent en la matière actuellement, – le modèle peut paraître hardi : la priorité est donnée à l'introduction de l'autogestion, au management et à l'indépendance accrue des entreprises et des banques. Huit banques de commerce sectorielles (biochimie, électronique, transports, etc.) ont été mises en place cette année. Au nom de la décentralisation, elles décident, en accord avec les firmes, des investissements, qui doivent être absolument rentables. Elles octroient les devises, encouragent les joint-ventures (création de sociétés mixtes) avec l'Ouest, participent aux négociations commerciales et financières avec les clients. La commission du plan, à Sofia, n'a plus son mot à dire. Les banques, comme les entreprises, pourront être mises en faillite si elles accusent des déficits, ce qui laisse planer, autre problème, la menace du chômage...

« Démocratisation » et lieux de travail

On se livre par ailleurs aux premiers exercices de *« démocratie du travail »* avec l'élection, par les employés, des dirigeants d'entreprise. Au total, quelque cinquante mille. Fausse démocratie ? Simple formalité ? Non, assure-t-on, puisque plus de 2 % des candidats à ces postes n'ont pas été élus et que certains chefs se sont vus remerciés six mois après leur désignation. *« Il ne peut y avoir de développement industriel sans démocratisation politique et sur les lieux de travail. »* Au niveau politique, on nous annonce une grande première : en février de l'année prochaine, deux ou plusieurs candidats pourront se présenter aux élections municipales, en vertu d'une nouvelle loi qui a été récemment adoptée.

Le plénum du comité central du PCB de juillet dernier a également décrété une profonde réforme administrative. Les vingt-huit anciens départements ont cédé la place à neuf régions. Cette refonte, qui est menée tambour battant, est certainement celle qui, à ce jour, a donné les résultats les plus spectaculaires, puisque plus de trente-trois mille cadres de l'ancienne administration vont perdre leur travail ou ont déjà été licenciés. Les coupes s'effectuent à un rythme rapide. A vrai dire, la plupart des Bulgares n'y sont pas hostiles, car, dans les usines ou les mairies, ont peut se passer des bureaucrates...

« Pour notre pays, où il est extrêmement difficile de renvoyer un employé, c'est une véritable révolution, sans effusion de sang », nous dit un journaliste spécialiste des questions syndicales et économiques. Que va-t-on faire de tout ce personnel, souvent très qualifié ? *« La moitié d'entre eux iront dans les usines, les femmes dans les secteurs d'avenir comme l'électronique, et les autres seront recyclés, comme chez vous, à l'Ouest ! »*, répond-on au comité central.

Preoustroïstvo ou pas, la Bulgarie a besoin de changer. D'un côté, son industrie souffre d'un manque de main-d'œuvre, et, de l'autre, d'une administration pléthorique. Ce pays, qui n'avait pas de production industrielle digne de ce nom voici trente ans, a dépensé des sommes considérables pour s'équiper. Sa dette extérieure est cependant restée la plus faible des pays socialistes. Mais, aujourd'hui, dans quatre entreprises sur cinq, les machines sont démodées, et peu de firmes ont suffisamment d'argent pour moderniser leurs installations, introduire de nouveaux procédés de fabrication. Il faut par ailleurs former des milliers d'ingénieurs pour pallier la pénurie actuelle.

Vu la quantité impressionnante de textes publiés depuis deux ans sur la restructuration, on pourrait imaginer que la Bulgarie bouge rapidement. Mais les deux questions que l'on se pose à Sofia en cette fin d'automne sont en fait les suivantes : dans quelle mesure la *preoustroïstvo* a-t-elle commencé réellement à fonctionner ? Et réussira-t-elle ?

Conscients des difficultés qu'ils vont rencontrer, certains responsables bulgares pensent cependant avoir davantage de chances que l'URSS ou d'autres démocraties populaires de réussir leur « révolution », qui prendra *« dix à quinze ans »*. Pour deux raisons : le pays ne compte qu'environ neuf millions d'habitants, et *« chez nous,* disent-ils, *il n'y a pas de divisions politiques »*.

ALAIN DEBOVE.

« Ils veulent tout changer mais les hommes ne changent pas... »

SOFIA
de notre envoyé spécial

« La préoustroïstvo », voulez-vous que je vous dise ce que ça va donner ? C'est simple, ceux qui gagnent 200 leva par mois en gagneront 100, et ceux qui en gagnent déjà 800 en gagneront 2 000 ! Ils veulent tout changer, mais les hommes ne changent pas. » Le petit employé de Sofia n'est pas du tout en colère, mais ce n'est pas la première fois qu'il entend parler d'« expériences économiques » dans son pays... *« Vous pouvez être sûr que ce sont les gens comme moi qui vont encore trinquer. Ils parlent de réduire la bureaucratie, mais ils vont commencer par les petits, c'est toujours pareil ! »* Et d'ajouter : *« Les prix vont forcément augmenter puisqu'on nous annonce qu'ils seront « réels » à compter de l'année prochaine. Heureusement, on ne copie pas les Soviétiques sur toute la ligne, ici on peut boire ce que l'on veut et l'alcoolisme n'est d'ailleurs pas un problème. »*

Les Bulgares, hormis les chefs d'entreprise conscients des problèmes de l'industrie et avides de « décider », n'ont pas l'air enthousiasmés outre mesure par les restructurations en cours. Ils attendent... Une chose surtout les inquiète : les effets de ce remue-ménage sur l'emploi et le niveau de vie qui a déjà baissé depuis cette fameuse année 1982, où subitement tous les produits étaient disponibles dans les magasins. On s'en souvient encore ! Lorsque les denrées viennent à manquer, le gouvernement, toujours « préoccupé », déclare inévitablement, à l'occasion de la publication trimestrielle des statistiques du plan, que *« les entreprises n'ont pas accompli le programme qui leur était assigné et n'ont pas pu satisfaire aux exigences justifiées de la population »*. Rituellement, on annonce aussi que *« des responsables ont été sanctionnés »*.

Aujourd'hui, les Bulgares s'accommodent du manque temporaire et imprévisible de victuailles. Ils sont habitués. A Sofia, début novembre, on ne trouvait plus de pommes de terre depuis un mois. Le café (principalement vietnamien) faisait défaut : les quotas d'importation, établis un an à l'avance (plan oblige !), étaient apparemment mal calculés... En octobre, pendant deux semaines, il n'y avait curieusement plus une bouteille d'huile dans les magasins... Et inutile de faire le marché le dimanche ou le lundi : ce sont les jours « vides » sauf pour les fruits (poires) et les légumes (potirons, poireaux, poivrons et tomates). La viande est rare, de qualité très variable et hors de prix. Les arrivages commencent le mardi.

La « bourgeoisie rouge »

Personne n'est capable de fournir d'explication claire à ces pénuries passagères. La mauvaise organisation des transports et de la distribution ? La « ruse » des paysans qui attendent peut-être la prochaine réforme des prix pour écouler plus régulièrement leurs produits et améliorer leurs bénéfices ? Possible. Mais la sécheresse qui a sévi ces quatre ou cinq dernières années est un facteur important. Elle a affecté l'agriculture et l'élevage ainsi que la production d'énergie hydro-électrique. Depuis quelques semaines d'ailleurs, l'électricité est rationnee a Sofia.

Mais ce sont les vicissitudes de la vie quotidienne dans la capitale bulgare, pour la grande majorité des habitants. Pas pour tous d'ailleurs car les somptueuses villas de la « bourgeoisie rouge », sur les pentes du mont Vitoscha, sont là pour témoigner que les grands principes d'égalité ne sont pas uniformément appliqués.

Il y a quarante ans, les Bulgares enviaient le niveau de vie des Roumains. Aujourd'hui, c'est le contraire et ce n'est pas sans ironie que l'on commente les problèmes du pays voisin et la disette de certaines régions. La collectivisation des terres n'a pas entraîné en Bulgarie l'effondrement de l'agriculture et l'on souhaite d'ailleurs, pour accroître sa production, y injecter une nouvelle dose d'« initiative personnelle » et non « privée » – terme banni du jargon politique. Ces « initiatives » sont aussi admises, timidement, dans les transports (taxis « Kop » conduits, en dehors de leur travail ordinaire, par des particuliers) et la restauration. Certains bars marchaient si bien qu'ils ont été fermés sur décision des autorités... Des ouvriers peuvent désormais utiliser les locaux de leur usine, le samedi et le dimanche par exemple, pour travailler et faire des extras.

Les journaux bulgares accordent une large place à ces « initiatives ». Cela dit, mis à part quelques révélations de scandales de corruption et d'« enrichissement abusif », ils ne sont pas particulièrement contaminés par la « glasnost ». Mais les Bulgares, qui lisent sans difficulté majeure le russe, se rabattent sur la *Pravda* et autres feuilles soviétiques, dont la diffusion à Sofia a augmenté de 30 % ces derniers mois ! Tout ce qui se passe en URSS est ici suivi avec grande attention et peu de sarcasmes. Les Russes sont des amis : on n'oublie pas que les armées d'Alexandre II ont libéré en 1878 les Bulgares de cinq siècles de « joug turc ».

Bien que très orthodoxe, la presse bulgare affiche des tirages impressionnants pour un pays de moins de neuf millions d'habitants : *Rabotnichesko Delo*, le quotidien du PCB, tire à 800 000 exemplaires, l'*Otechestven Front* à 250 000 et les *Zemedelsko Zname* à 300 000. Mais l'heure de la « perestroïka » a, semble-t-il, sonné aussi pour la presse. Le plénum du comité central du 13 novembre a longuement discuté cette question et M. Traikhov, président de l'Union des journalistes, nous confiait après cette réunion : *« Il est temps de penser davantage aux lecteurs. L'organe du parti doit être l'organe de tous les communistes, et pas seulement de l'élite du parti. La presse doit être moins paternaliste. Il n'est pas exclu que l'on supprime les subventions aux quotidiens ou revues qui se vendent mal. Le président Jivkov a déclaré que les journaux devaient être plus critiques et que personne, pas même le chef de l'Etat, ne devait échapper à la critique... »* Un « signal » peut-être dans un pays où aucun journal n'ose publier une simple caricature de l'homme qui est au pouvoir depuis 1954.

A. D.

مكرر من الاصل

ments, remue-ménag

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : nouvelles sanctions à la demande du Congrès de Washington

Double imposition pour les sociétés américaines

Johannesburg. – Les milieux d'affaires américains en Afrique du Sud ont réagi avec une grande inquiétude à une clause de la loi de finances signée, mardi 22 décembre, à Washington par le président Reagan qui établit une double imposition pour les sociétés américaines présentes en Afrique du Sud, avertissant qu'une telle mesure pourrait amener certaines de ces compagnies à abandonner le pays.

La claude en question retire aux sociétés américaines le droit de déduire des impôts qu'elles paient au fisc américain le montant des taxes payées en Afrique du Sud par leurs filiales dans ce pays.

On ne dispose pas de chiffre précis sur la portée financière *qu'aura cette mesure.* En 1982, le total des impôts payés au fisc sud-africain par les sociétés américaines avait été de 350 millions de rands (125 millions de dollars au taux actuel du billet vert)), ce qui leur avait valu un abattement d'un montant équivalent aux Etats-Unis.

« Un déluge de désinvestissements »

Mercredi, Mobil Oil, la plus importante compagnie américaine encore en activité en Afrique du Sud, a réaffirmé vouloir rester dans le pays. Le siège de la Mobil au Cap a indiqué que l'impôt sur les profits locaux passerait de 57,5 % à 72 %, *« accroissant singulièrement le prix du maintien de son activité en Afrique du Sud ». « Mobil réaffirme cependant sa volonté de faire de sa présence en Afrique du Sud une force réelle pour le changement social. »*

Le président de la chambre de commerce américaine en Afrique du Sud, M. Adrian Botha, a déclaré que la loi pourrait entraîner *« un déluge de désinvestissements ».* Certaines sources locales estiment cependant que les compagnies américaines pourraient trouver des moyens de contourner la décision de double imposition.

Réagissant, mercredi, à cette *mesure de double imposition,* le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a estimé que l'acceptation par le Congrès de cet amendement *« équivaut à un nouvel effort pour déstabiliser l'Afrique du Sud sur le plan économique ».*

Au début du mois, Pretoria avait critiqué l'ambassadeur des États-Unis en Afrique du Sud, M. Edward Perkins, pour s'être fait l'avocat d'une forme de gouvernement *« plus représentative »* dans un article publié par un magazine sud-africain. – *(AFP.)*

Un Noir fouetté à mort par son employeur blanc

Johannesburg. – Un employé noir d'une ferme du nord du Transvaal a été attaché à un arbre et fouetté à mort pour avoir écrasé deux chiens, a annoncé, le *jeudi 24 décembre, le journal The Sowetan,* le plus grand tirage de la *presse* quotidienne pour les Noirs.

Agé de trente-cinq ans, Eric Sambo, un chauffeur, avait roulé avec son tracteur sur deux chiens endormis, le 12 décembre. Le fils du fermier blanc qui l'employait l'aurait alors attaché à un arbre, l'aurait fouetté puis abandonné, toujours attaché, à son sort.

D'autre part, le conseil urbain (noir) d'Atteridgeville, dans les faubourgs de Pretoria, a convoqué une conférence de presse jeudi pour décrire comment *soixante-sept jeunes Noirs* de douze à dix-neuf ans ont été découverts affamés et en haillons, après avoir été chassés d'une ferme où ils étaient employés. – *(AFP.)*

ANGOLA

Le Conseil de sécurité des Nations unies demande le retrait des troupes sud-africaines

NEW-YORK
de notre correspondant

Le Conseil de sécurité a adopté, le mercredi 23 décembre, une nouvelle résolution sur la présence militaire sud-africaine en Angola. Réuni à la demande du groupe africain de l'Assemblée générale, le Conseil a examiné le rapport du secrétaire général concernant la situation dans le sud de l'Angola et l'application de la résolution 602, adoptée le 25 novembre dernier, au lendemain de l'entrée des troupes sud-africaines dans le pays. Dans son rapport, élaboré à la suite d'une mission d'experts sur le terrain, le secrétaire général note que le gouvernement sud-africain n'a pas répondu à ses demandes concernant un calendrier du retrait des troupes d'intervention. Selon les autorités militaires de Pretoria, *« la majorité des soldats qui avaient franchi la frontière au début du mois de novembre seront de retour pour les fêtes de Noël ».*

La résolution adoptée mercredi condamne de nouveau *« le régime raciste sud-africain »* et exige un retrait sans délai des troupes dépêchées au-delà de la frontière, où *elles sont* chargées d'appuyer le mouvement rebelle UNITA de M. Jonas Savimbi. Le texte demande qu'un nouveau rapport sur la situation soit élaboré par le secrétaire général. Les milieux diplomatiques estiment que c'est probablement à l'occasion de la présentation de ce deuxième rapport, le mois prochain, que le groupe africain pourrait lancer une offensive diplomatique *en faveur de sanctions « globales et obligatoires »* à l'égard de Pretoria. Recommandées à maintes reprises par l'Assemblée générale, les sanctions demeurent bloquées par les trois membres permanents occidentaux du Conseil de sécurité, qui estiment – à quelques nuances près – que les Nations unies ne sont pas habilitées à décider d'affaires relevant de la souveraineté des Etats. Les Etats-Unis, dont le Congrès a pourtant adopté une législation restrictive concernant les relations commerciales avec l'Afrique du Sud, demeurent néanmoins convaincus que des sanctions *« obligatoires »* ne doivent pas être édictées par un organisme international.

Surpris sans doute par le succès obtenu mardi par le groupe arabe *dans l'affaire des territoires occupés,* le groupe africain semble attiré par *la même tactique :* à la faveur d'événements favorables à sa cause, il pourrait obliger les Occidentaux à assouplir leur position. De plus, la composition du Conseil de sécurité changera à partir du 1er janvier, avec l'entrée de cinq nouveaux pays, dont l'Algérie *et* le Sénégal, *réputés pour* leurs positions particulièrement dures à l'égard de Pretoria.

CHARLES LESCAUT.

BURKINA

Levée du couvre-feu

Ouagadougou. – Le couvre-feu en vigueur au Burkina Faso *depuis* le coup d'Etat du 15 octobre a été levé, a annoncé mercredi 23 décembre un communiqué officiel qui invite cependant le peuple à la vigilance permanente.

Cette mesure coïncide en effet avec l'arrestation d'un certain nombre de personnalités proches du capitaine Thomas Sankara, dont l'ancien ministre de l'éducation, Valere Some, et l'apparition d'un mouvement clandestin d'opposition. *Des tracts anonymes circulent* actuellement au Burkina, réclamant le départ du capitaine Blaise Compaore, le nouvel homme fort du pays.

Un communiqué du secrétariat général des Comités de défense de la révolution (CDR) a annoncé, d'autre part, qu'un bilan critique des quatre premières années de la révolution aura lieu du 8 au 10 janvier, à l'occasion d'assises populaires.

« Ces assises devront se départir des simulacres de démocratie pour être des débats sans complaisance, a précisé le communiqué. *Ses conclusions serviront de fondement à la politique de rectification et de renforcement de la révolution et à l'élaboration du programme d'action du Front populaire. »*

Le capitaine Compaore devrait, d'autre part, commencer samedi par le Togo une tournée dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, qui constituera sa première sortie officielle à l'étranger *depuis le coup* d'Etat. – *(Reuter.)*

Asie

INDE : ancien ministre des finances

M. Singh, le principal rival de M. Gandhi, est mis en cause par une commission d'enquête

NEW-DELHI
de notre correspondant

Il régnait dans ce ministère *« une atmosphère de secret et de cape et d'épée. Les rendez-vous avaient lieu dans des hôtels ou des jardins publics, les conversations remplaçaient les rapports écrits »...* Telles sont quelques-unes des remarques *contenues dans* le rapport de la commission d'enquête sur l'« affaire Fairfax », déposé la semaine dernière sur le bureau de l'Assemblée nationale. Ce ministère, c'est celui des finances, et son titulaire, à l'époque, n'était autre que M. V. P. Singh, « l'incorruptible » M. Singh, le « Monsieur propre » de la politique *indienne, pourfendeur* de la corruption qui mine une bonne partie de la classe politique et de l'administration, et qui se pose depuis plusieurs mois en rival du premier ministre.

Fairfax, c'est le nom de cette agence de détectives américains employant à l'occasion des « retraités » de la CIA et qui avait été officiellement chargée par le ministre d'enquêter sur la fortune de nombreuses personnalités. Fairfax avait fait preuve de beaucoup trop de zèle : M. Ajitabh Bachchan, frère de M. Amitah Bachchan, *richissime* star du cinéma indien et ami proche de M. Rajiv Gandhi, était, parmi d'autres, dans le collimateur. Bref, l'encombrant M. Singh avait été transféré des finances à la défense. Vint « l'affaire Bofors » (ce « contrat du siècle » conclu avec la firme d'armes suédoise qui a donné lieu à de très substantiels pots-de-vin), puis en avril dernier la démission de *M. Singh qui lança alors* sa croisade « anti-Rajiv ».

Pendant ce temps, la commission de l'Assemblée a travaillé, et ses conclusions mettent directement en cause l'ancien « rajah des *finances* ». En résumé, celui-ci est accusé d'une incroyable légèreté : la commission n'a pu mettre la main sur aucun document attestant des conditions dans lesquelles l'agence Fairfax a été engagée. Il semble que le ministre des finances ait donné, vers le milieu de l'année 1986, une sorte de « feu vert » de principe à M. Vinod Pande, directeur du Trésor, qui, lui-même, *aurait autorisé* un haut fonctionnaire, M. Bhure Lal, à engager une agence étrangère de détectives.

La commission souligne qu'aucune de ces décisions n'a *donné* lieu à la constitution d'un dossier et qu'à aucun moment la moindre vérification n'a été effectuée sur l'honnêteté et l'honorabilité de l'agence américaine et de son président, M. Harshman. Or, notent les enquêteurs, compte tenu de la personnalité des agents de *Fairfax,* ceux-ci pouvaient être des *« agents doubles » menant une « campagne de désinformation »* et de *« déstabilisation »* du gouvernement.

Une « atmosphère à première vue intolérable »

Une telle *décision* comportait des menaces potentielles contre la *« sécurité nationale ».* En outre, la commission a acquis la certitude que M. Bhure Lal a été influencé pour traiter avec Fairfax par M. Nusli Wadia, président de Bombay Dyeing, l'un des géants de l'industrie indienne qui poursuit *depuis des années une guerre sans* merci contre M. Dhirubhai Ambani, président du groupe Reliance Industries. Chacun de ces deux capitaines d'industrie contrôle différents lobbies politiques et leurs affrontements entraînent la « découverte » de quelques-uns des scandales financiers qui émaillent la vie politique indienne. Fairfax, on le comprend en lisant le rapport de la commission, *était une arme redoutable* dans le cadre de ce « combat des chefs ».

Ce n'est pas tout : derrière M. Nusli Wadia apparaissent – nommément cités dans le rapport – MM. Rammath Goenka et S. Gurumurthy, respectivement président et conseiller financier du groupe Indian Express, un journal qui, pour avoir pris la tête de la campagne d'opposition contre le premier ministre, essuie depuis plusieurs mois une série d'attaques de la part de l'administration dont le but est de l'obliger à *mettre* la clé sous la porte. M. V.P. Singh, pour en revenir à lui, est donc au moins coupable – mais l'offensive ne fait que commencer – d'avoir laissé se développer dans son ministère une *« atmosphère à première vue intolérable » (sic),* consistant à confier à des « bureaucrates » le soin de manipuler une affaire impliquant la *« sécurité »* du pays nonobstant le fait que lesdits bureaucrates se sont fait à leur tour manipuler par des contribuables – M. Nusli Wadia – dont la propre situation fiscale est de nature à déclencher des enquêtes officielles de la part du ministère des finances.

Tout cela, bien sûr, relève du jeu normal des institutions, l'administration faisant son travail et la commission de l'Assemblée ayant obéi dans ses investigations et ses conclusions à un sens de l'éthique auquel la classe politique indienne va, probablement, rendre hommage. *Dans* ces conditions, quiconque tenterait d'y voir *les prémices* d'une stratégie pour abattre un homme – M. V.P. Singh – qui dérange beaucoup les projets de M. Rajiv Gandhi pour l'élection présidentielle de 1990 ferait preuve d'une totale mauvaise foi...

LAURENT ZECCHINI.

● **Défection d'un Soviétique.** – Un étudiant soviétique, porté disparu le 19 décembre à New-Delhi, s'est *réfugié à l'ambassade d'Australie* en Inde, où il a demandé l'asile politique, *a annoncé, mercredi* 23 décembre, un diplomate australien. Le premier secrétaire de la Haute Commission (ambassade) d'Australie, M. Brett Martin, a déclaré que l'étudiant identifié comme étant Alexander Babiy, âgé de vingt-cinq ou vingt-six ans, *s'était présenté à* l'ambassade et renseigné sur les *modalités d'obtention d'un visa.* L'Australie, a encore indiqué le diplomate, a pris contact avec l'URSS et les autorités indiennes pour régler cette affaire. – *(AFP.)*

PHILIPPINES : après la tragédie du « Dona-Paz »

La peur des pêcheurs de Naujan

NAUJAN (île de Mindoro)
correspondance

« Dimanche soir, on a vu de grandes flammes à l'horizon, puis des colonnes sombres s'élever dans le ciel... » Trois jours plus tard, mercredi 23 décembre, les gaz de décomposition aidant, les cadavres des malheureux – tous méconnaissables ou presque – ont commencé à remonter à la surface. Une légère brise les a éparpillés, à Mindoro, sur plusieurs dizaines de kilomètres de côte sablonneuse bordée de cocotiers. Dans la « poblacion » de Naujan, il y en a trois qui flottent à quelques mètres du rivage. Deux autres, une mère et son garçonnet d'une dizaine de mois, sont allongés sur la plage, recouverts de branches de palmier. Pour le moment, les habitants de Naujan n'y touchent pas. Les autorités municipales le leur ont interdit. Raison invoquée : la compagnie propriétaire *du Dona-Paz* veut un décompte exact.

Depuis l'arrivée des premiers cadavres, on ne travaille plus le long de la côte. Selon le maire adjoint de Naujan, *« les pêcheurs ont peur de sortir en mer, de toute façon, les gens n'achètent plus de poisson au marché... on dit que les poissons ont mangé de la chair humaine ».* Les plus courageux vont pêcher en haute mer, et encore *« à la ligne et à l'hameçon... ils ont peur de retrouver un corps pris dans les filets... ».*

Au large pourtant des paquebots et des ferries semblables au *Dona-Paz* poursuivent inlassablement leur route. En attendant l'oubli, dans la mairie de cette petite municipalité sans importance, on expose les souvenirs *tragiques des passagers du Dona-Paz :* quelques mouchoirs, des photos de famille, une bague, des lettres d'introduction trempées, une montre qui marche encore, un peu d'argent... Et parmi ce triste étalage : un billet « troisième classe » *en date du* 19 décembre pour Manille vendu 194 pesos : un aller simple à la mort, pour moins de 65 francs.

KIM GORDON-BATES.

Mort de Ramachandran, ancienne vedette de cinéma devenue premier ministre du Tamil Nadu

Madras (Inde). – La police indienne a tiré des coups de semonce, *jeudi 24 décembre,* à Madras, pour disperser des émeutiers à la suite de la mort du premier ministre de l'Etat du Tamil Nadu (sud du pays), M. G. Ramachandran. Selon des témoins, des bandes de manifestants ont pillé les magasins, brisé des vitres et bombardé des voitures de pierres.

La ville a été totalement paralysée par une foule pleurant la mort du leader défunt. Dans tout l'Etat, peuplé de 55 millions d'habitants, les transports publics ont été paralysés et le gouvernement local a déclaré une semaine de deuil durant *laquelle les administrations* et les écoles seront fermées.

Décédé jeudi à l'âge de soixante-dix ans, Ramachandran était littéralement adoré dans cet Etat méridional comme une incarnation divine et les autorités craignaient les désordres qui ont accompagné l'annonce de son décès. Dans le passé, plusieurs personnes s'étaient immolées en apprenant qu'il était sérieusement malade.

Vedette du cinéma indien devenue homme politique, connu dans toute l'Inde sous les initiales de MGR, Ramachandran était depuis dix ans ministre principal de l'Etat du Tamil Nadu et chef du parti All Dravida Munnetra Kazhagam (AIADMK), allié du parti du Congrès *(I) du premier ministre* Rajiv Gandhi. Il avait cependant appuyé les Tigres tamouls combattants pour obtenir la création d'un Etat autonome tamoul au Sri-Lanka et critiqué l'intervention de l'armée indienne dans ce pays. M. Gandhi a quitté Delhi pour se rendre à Madras, capitale du Tamil Nadu, assister aux funérailles qui devraient avoir lieu vendredi.

● **THAILANDE : les incidents de frontière avec le Laos.** – Six soldats thaïlandais ont été tués et *vingt* autres blessés lors des combats frontaliers avec les troupes laotiennes *(le Monde* daté 20-21 décembre), a annoncé, le mercredi 23 décembre, le commandant de la 3e région militaire thaïlandaise. Selon le chef d'état-major thaïlandais, *le Laos* se préparait à retirer ses forces de la région frontalière *que se disputent les deux pays.* – *(AFP.)*

CHINE : théâtre à Pékin

Quand M. Deng donnait des leçons de stratégie militaire à Mao

PÉKIN
de notre correspondant

Faire prononcer à Mao Zedong le slogan qui a servi à M. Deng Xiaoping a démaoïser la Chine en douceur, il fallait le faire ! C'est bien, pourtant, cette petite phrase *magique – « il faut rechercher la vérité dans les faits »* – ayant permis de briser le dogmatisme maoïste que Mao prononce, au dernier tableau d'une pièce de théâtre jouée depuis le début de décembre à Pékin.

Ce n'est pas à proprement parler de « l'art pour l'art »... Le message de *la Bataille de la Huaihai* est on ne peut plus explicite. Mao, y apprend-on, n'a pas seulement *commis des gaffes politiques* désastreuses (le « grand bond en avant » de 1958, la révolution culturelle) – ce dont personne ou presque ne disconvient plus désormais, – mais il avait, auparavant, déjà eu de sérieuses propensions à se croire infaillible sur le plan militaire.

Dans cette ultime bataille contre les nationalistes en déroute de Tchiang Kaï-chek dont il est question, le plan du Grandiose Timonier n'était rien moins *que suicidaire pour l'armée populaire* de libération (APL). Deux premiers télégrammes des commandants communistes sur le terrain adressés à Mao ne parviennent pas à le faire changer d'avis, quand, miracle, M. Deng Xiaoping (alors commissaire politique) intervient personnellement. Il *envoie* au chef du parti *un* troisième télégramme lui enjoignant de se montrer plus clairvoyant. Agacé, Mao rechigne encore un peu avant d'accepter le plan de M. Deng. La victoire acquise, il finit par reconnaître qu'il suffisait de *« rechercher la vérité dans les faits »* et félicite ses compagnons d'armes...

C'est la première fois que M. Deng Xiaoping – qui vient de *prendre en fanfare une retraite qui* ne trompe personne – est personnalisé sur scène. En revanche, le théâtre politique chinois comptait déjà au moins quatre « Maos », dont l'un, grandiose dans le genre hagiographique, *rendu furibond* par les intrigues de son épouse Jiang Qing, mettait celle-ci carrément à la porte de son bureau en s'exclamant : *« Va-t-en, je ne veux plus te voir ! » C'était en 1980,* lors du procès de Mme Jiang Qing, quatre ans seulement après la mort du Grand Timonier.

Des sosies presque parfaits...

M. Wang Shouren, le metteur en scène de ce nouveau conte politique, a fait beaucoup plus fort. Non seulement en interprétant *lui-même un Deng Xiaoping* osant donner des leçons d'art *militaire à Mao, mais aussi en* montrant ce dernier buté, irascible et dictatorial envers ses camarades. Paradoxe supplémentaire, Tchiang Kaï-chek, jusqu'ici représenté comme un tyran sanguinaire, est presque plus humain que le chef communiste, dans les scènes d'intimité ou les monologues au *cours* desquels il doute de lui. Qu'on se le dise à Taiwan, semblent suggérer les auteurs.

L'objectif de la pièce est bien *« de servir la réforme en cours afin de libérer les esprits »,* nous a dit le metteur en scène, *nous* recevant, toujours grimé *en* Deng Xiaoping, en compagnie de « Mao », après la spectacle. Déroutante impression que celle de parler à des sosies presque parfaits des deux géants politiques de la Chine moderne... surtout lorsque leur personnage continue, dans les coulisses, à *leur coller à la peau à tel point* qu'ils se laissent photographier comme s'ils étaient les vrais...

Le public ? Pas franchement enthousiaste, mais plus par lassitude à l'égard des débats politiques que par hostilité envers la *thèse. « Les principaux destinataires de ce spectacle sont les camarades du parti »,* reconnaît du reste M. Wang. Sa troupe n'est pas sans autorité sur ce point de vue : elle relève directement du département politique de l'APL, c'est-à-dire des hommes les plus proches de M. Deng.

Coïncidence *sans doute,* alors que les premières représentations se tenaient à Pékin – pour des spectateurs triés sur le volet, d'abord, puis pour le grand public – deux universités de la capitale se débarrassaient sans grands *ménagements des immenses statues* du Grand Timonier, qui s'élevaient encore sur leur campus, et ce depuis la révolution culturelle. Elles gênaient la construction de nouveaux bâtiments, dit-on pour expliquer ce geste.

Peut-être. Mais la « tactique du salami » adoptée depuis dix ans par *M. Deng* envers le « grand commandeur » de la révolution *culturelle paraît avoir franchi,* ces derniers jours, une nouvelle étape. Dans la *mythologie* du régime, il ne reste plus guère que quelques épisodes où Mao n'est pas remis à sa place, à quoi s'ajoute le symbole désormais bien creux qu'est sa dépouille mortelle embaumée, dans son mausolée de la place Tiananmen. *Autant* en emporte le vent d'est...

FRANCIS DERON.

● **Rejet des ouvertures de Séoul.** – La Chine a réagi, mercredi 23 décembre, aux ouvertures du président élu sud-coréen Roh Tae Woo en rappelant qu'elle n'entretenait pas de relations diplomatiques avec Séoul. *« La Chine n'a pas de relations bilatérales avec la Corée du Sud. Cette position du gouvernement chinois n'a pas changé »,* a déclaré au téléphone un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères. M. Roh Tae Woo avait déclaré, dans une interview au quotidien japonais *Asahi Shimbun* publiée mercredi, qu'il donnerait la priorité à l'établissement de relations diplomatiques avec la Chine après son accession au pouvoir en février prochain. – *(AFP.)*

● **Le procès de Shanghai.** – La Chine a rejeté, le jeudi 24 décembre, *un appel du gouvernement américain* en faveur d'un procès public pour M. Yang Wei, condamné à deux ans de prison *pour* sa participation à l'agitation estudiantine de décembre 1986 *(le Monde* du 24 décembre). *« Il s'agit d'une affaire purement chinoise »,* a déclaré un porte-parole du ministère des affaires étrangères de Pékin. M. Yang Wei a fait ses études aux Etats-Unis. – *(AFP.)*

Politique

Après l'incarcération du numéro deux du FLNKS

Tension aux îles Loyauté

NOUMÉA
de notre correspondant

L'incarcération de Yeiwéné Yeiwéné a provoqué des troubles, jeudi 24 décembre, aux îles Loyauté, la circonscription régionale dont le numéro deux du FLNKS est le président élu. La circulation a été perturbée à Lifou et à Maré par l'édification de « barrages » — selon le FLNKS — (la gendarmerie préférant parler d'« obstacles ») composés de troncs d'arbres, de branchages et de pierres.

Les forces de l'ordre ont dû intervenir à Lifou dans l'après-midi (heure locale) en faisant usage de grenades lacrymogènes offensives pour dégager la chaussée. Sur l'île de Maré, une vingtaine de manifestants indépendantistes avaient lancé dans la nuit de mercredi à jeudi des cocktails Molotov contre la brigade de gendarmerie. Les engins incendiaires n'ont pas pris feu, mais un véhicule civil a été légèrement endommagé.

Opérant en flagrant délit, les gendarmes ont interpellé deux mineurs qui ont été relâchés après audition. Une perquisition a également été effectuée au domicile de Samuel Yeiwéné, le frère du leader indépendantiste. L'état-major de la gendarmerie de Nouméa a aussitôt dépêché en renfort un escadron de gendarmes (quatre-vingts hommes).

Ces diverses actions de protestations devraient se poursuivre ces prochains jours. Dans un communiqué, le FLNKS a appelé tous ses militants *« à se mobiliser afin d'exiger la libération de Yeiwéné Yeiwéné et l'annulation des procédures judiciaires concernant nos élus »*.

M. Yeiwéné a été entendu une nouvelle fois par le juge Michel Blanc en présence de son avocat, Me Gustave Téhio. Le magistrat lui a signifié son maintien en détention, en attendant la décision, lundi 28 décembre, de la chambre d'accusation de la cour d'appel saisie par le ministère public. Comme lors de sa première audition, le numéro deux du FLNKS a observé un mutisme total sur le fond de l'affaire.

Avant de quitter le bureau du juge, il a cependant exprimé le peu de crédit que lui inspire la justice exercée en Nouvelle-Calédonie. Quant au chef du FLNKS, Jean-Marie Tjibaou, contre lequel a été délivré un mandat d'amener, il n'a pas pour l'instant été inquiété par les forces de l'ordre. Son interpellation — et son éventuelle incarcération — est cependant vivement souhaitée par le mouvement indépendantiste qui verrait là une occasion de dénoncer le fonctionnement de la *« justice coloniale »* sur l'archipel.

FRÉDÉRIC BOBIN.

Après l'adoption du budget de la région Champagne-Ardenne

M. Jacques Barrot : un triple désaveu pour le PS

L'adoption, le mardi 22 décembre, du budget de la région Champagne-Ardenne, grâce au soutien indirect apporté par les socialistes — qui n'ont pas pris part au vote — au président CDS de la région, M. Bernard Stasi, continue d'agiter la classe politique. M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, a notamment déclaré mercredi : *« Le PS vient de s'infliger à lui-même un triple désaveu : il est incapable d'assumer les conséquences de sa propre loi de décentralisAtion ; le piège de la proportionnelle, tendu à la majorité, se retourne contre lui ; le double langage des dirigeants socialistes ne peut plus cacher l'ampleur des conflits d'ambition qui les animent. »* Pour M. Barrot, ce vote représente une *« victoire éclatante de la clarté et de la constance »*, en même temps qu'une *« défaite évidente du sectarisme et du double langage »*.

Mardi, M. Pierre Messmer, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, avait souligné que, pour avoir mis en place la proportionnelle dans l'élection des conseils régionaux, les socialistes sont *« très largement responsables »* de l'absence de majorité en Champagne-Ardenne et dans d'autres conseils régionaux. *« Il faut certainement*, a jugé M. Messmer, *changer la loi électorale pour les élections régionales. »*

A l'intérieur du PS, c'est le serpent de mer du débat sur les alliances qui reprend de la vigueur. Aussi bien après l'affaire de Champagne-Ardenne qu'avant, l'entourage de M. Lionel Jospin souligne que toute idée de *« dérive droitière »* est étrangère au premier secrétaire du PS et met largement ce débat sur le compte de *« positionnements tactiques »*. M. Jean-Pierre Chevènement, au contraire, enfonce le clou. Le PS, demande-t-il, doit-il *« se laisser mettre à la remorque de la droite, aujourd'hui dans les conseils régionaux, mais ailleurs demain, sous prétexte de la soustraire aux pressions du Front national ? »*. Si le PS veut une majorité parlementaire sans dissoudre l'Assemblée en cas de victoire de la gauche en 1988, *« où allons-nous trouver soixante-dix députés »*, demande le maire de Belfort.

Au-delà de la polémique sur la région Champagne-Ardenne, seuls MM. Chevènement et Jean Poperen défendent l'idée d'une dissolution automatique de l'Assemblée en 1988. Sans partager leur intransigeance, M. Pierre Mauroy, qui, lui aussi, préférerait que le nouveau président procède à la dissolution de l'Assemblée, s'interroge sur l'attitude à adopter si une telle procédure apparaît impossible.

M. Mitterrand et M. Chalandon s'opposent sur la Nouvelle-Calédonie

(Suite de la première page.)

Le chef de l'Etat avait déjà tenu des propos de cette nature, le 10 décembre dernier, en recevant à l'Elysée M. Tjibaou. Il faisait alors, à l'évidence, référence à l'acquittement, le 30 octobre à Nouméa, des sept auteurs de l'embuscade de Hienghène qui avait coûté la vie, le 5 décembre 1984, à dix Mélanésiens indépendantistes. Le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, s'en était déclaré *« surpris »*.

Répondant à la nouvelle prise de position du chef de l'Etat, le garde des sceaux a fait savoir mercredi soir que *« tout commentaire public de la part des autorités politiques ne peut être interprété par les juges de Nouméa que comme une pression sur le cours normal de la justice »*. M. Chalandon couvre ainsi de son autorité les magistrats de Nouvelle-Calédonie qui s'étaient récemment inquiétés des propos tenus par le chef de l'Etat et lui avaient demandé *« de lever le doute qui pèse sur eux »*. Ils ont été servis par M. Mitterrand, mais certainement pas dans le sens qu'ils souhaitaient.

On connaît l'animosité que nourrissent l'un pour l'autre le chef de l'Etat et le garde des sceaux. M. Chalandon est souvent monté en première ligne pour dénoncer le comportement *« partisan »* à ses yeux du président de la République sous la cohabitation. M. Mitterrand en a autant au service du ministre de la justice, depuis que ce dernier lui a reproché d'être intervenu publiquement en faveur du commandant Prouteau, le super-gendarme de l'Elysée mis en cause dans l'affaire des Irlandais de Vincennes, et d'avoir révélé la teneur d'un entretien qu'ils avaient eu en tête à tête à ce sujet. Le garde des sceaux ayant fait savoir à cette époque qu'il ne demanderait plus jamais une audience privée au président de la République, M. Mitterrand avait répondu : *« Eh bien tant mieux ! Cela en fera un de moins. »*

M. Pons est inquiet

Cet incident supplémentaire dans les relations entre le gouvernement et le chef de l'Etat — la cohabitation est en elle-même un accroc permanent, remarque M. Mitterrand, — ne doit pas dissimuler le fond du débat, c'est-à-dire la gravité de la situation en Nouvelle-Calédonie.

Le gouvernement paraît être conscient du fait que les tensions créées sur le territoire par les récentes décisions de justice peuvent dégénérer. M. Chalandon souligne d'ailleurs que, *« tout aussi soucieux que M. Mitterrand de la nécessité de l'apaisement et du dialogue à Nouméa »*, il a donné dès lundi ordre au parquet de faire appel auprès de la chambre d'accusation, sur l'incarcération de M. Yeiwené Yeiwené. Le garde des sceaux a même demandé que la chambre d'accusation statue dans les vingt-quatre heures. Mais les magistrats de Nouméa n'ont pas exaucé ce vœu puisqu'ils souhaitaient atendre le lundi 28 décembre pour se prononcer.

Le gouvernement est embarrassé par la décision d'incarcérer M. Yeiwené Yeiwené. Les députés socialistes qui ont rencontré mercredi M. Bernard Pons — et qui demandent le dessaisissement de la juridiction de Nouméa pour toutes ces affaires — ont eu le sentiment que le ministre des DOM-TOM était *« inquiet »* de la situation sur le territoire. M. Pons veut, semble-t-il, éviter que le chef de file des indépendantistes, M. Tjibaou, subisse le même sort que son adjoint M. Yeiwené. Il a confirmé à ses interlocuteurs que M. Tjibaou faisait l'objet d'un mandat d'amener confié à la gendarmerie. Mais, a-t-il remarqué, *« la gendarmerie, actuellement, a bien d'autres tâches à accomplir »*.

Il est vrai que les indépendantistes n'attendent qu'une arrestation de M. Tjibaou pour faire la démonstration que la justice, en Nouvelle-Calédonie, n'est qu'une justice *« partisane »*, *« coloniale »*, *« raciste »*, comme l'on dit, en métropole, dans les partis de gauche. Décapiter le mouvement indépendantiste en mettant à l'ombre ses chefs de file, ce serait permettre l'émergence de la nouvelle génération canaque anti-française, ancrée dans le désespoir, et nettement plus radicalisée que celle qui, actuellement, s'efforce de la canaliser.

J.-Y. L.

Que faire d'une éventuelle victoire en 1988 ?

Les interrogations de M. Pierre Mauroy

Gagner 1988, pour quoi faire ? Cette interrogation lancinante a pris, pour le PS, une forme plus aiguë depuis le déclenchement de la crise financière qui laisse présager des lendemains d'élection encore plus difficiles. Au point que, dans l'hypothèse d'une victoire courte du candidat de la gauche, certains socialistes répondent : *« Gagner, oui, gouverner, non. »*

Pour le moment, ce discours se limite à l'entourage de M. Pierre Mauroy. Ainsi, un ancien ministre proche du maire de Lille affirme-t-il : *« Au bout d'un an, le premier ministre de 1988 sera en culottes courtes. »* Le raisonnement est le suivant : si le candidat de gauche — dans leur esprit, M. François Mitterrand — gagne avec une marge suffisante, il faut dissoudre l'Assemblée et tabler sur une majorité parlementaire (M. Jean-Pierre Chevènement estime, lui, qu'une victoire suivie d'une dissolution immédiate peut apporter au PS *« plus de 285 députés »*) qui donnera au gouvernement les moyens de se colleter avec la crise. Si, au contraire, la victoire est trop courte pour dissoudre avec des chances de succès, alors, mieux vaut rester sur son quant-à-soi. C'est ce que, de son côté, M. Fabius exprime en privé avec une simplicité biblique : on dissout si l'on peut gagner ; s'il s'agit de se faire battre, ce n'est pas la peine.

Les mauroyistes poussent plus loin le raisonnement. M. Mauroy a, lui-même, affirmé, le lundi 23 novembre, lors de l'émission Face au public de France-Inter : *« S'il n'y a pas dissolution, nous serons toujours avec une Assemblée de droite (...)* [M. François Mitterrand] *est avec une Assemblée qui est à droite, il a un gouvernement à droite (...) On (...) poursuivrait* [la cohabitation], *pendant combien de temps, je n'en sais rien ! »*

Cette prise de position, qui équivaut à un refus de toute tentative de « combinaison » hétérodoxe, est conforme avec les principes qu'a toujours mis en avant M. Mauroy. Dès le printemps 1985, un an avant les élections, il avouait en privé que, en cas de défaite, il n'était pas prêt à payer de *« n'importe quoi »* le maintien de M. Mitterrand à l'Elysée et, devant les membres de son courant, il précisait : *« Je préférerais le groupuscule plutôt que* [des] *alliances* [de type troisième force]. (*Le Monde* des 25 et 26 avril 1985.)

Le premier avantage, pour le PS, du cas de figure préconisé par M. Mauroy est, évidemment, de couper court à toute *« dérive droitière »*, épouvantail qui fait toujours son effet au PS, même si la *« recomposition »* du paysage après 1988 est un sujet de conversation dominant dans les milieux politiques.

Le second avantage est de laisser la droite (à condition que l'un de ses dirigeants accepte de gouverner dans ces conditions) « se planter » face à une situation jugée ingérable et permettre ainsi à l'opinion de comprendre où sont ses devoirs. Au mieux, dissolution, au pire, attente des échéances normales (1991), et la gauche, selon ce schéma, attendrait les élections législatives suivantes, pour empocher la mise.

Face à ces avantages théoriques, il y a évidemment un inconvénient énorme, qu'un ancien ministre mauroyiste appelle une *« formidable difficulté politique »* : expliquer à l'électorat de gauche qu'il a réélu M. François Mitterrand pour permettre à la droite de continuer à gouverner... Le défi est effectivement *« formidable »*, assez en tout cas pour que M. Jack Lang hausse les épaules à l'énoncé d'une telle hypothèse.

J.-L A.

Gérard Depardieu : a voté !

« Mitterrand ou jamais. » C'est sous ce titre que l'acteur Gérard Depardieu, dans une page de publicité publiée par *le Parisien libéré* du mardi 22 décembre, affiche son espoir de voir M. François Mitterrand se représenter en 1988. Sous une grande photo de l'acteur, une reproduction d'une phrase de la main de Depardieu : *« Ça y est, je vais voter pour la première fois. »* Il y a deux semaines, le chanteur Renaud avait publié un appel du même type dans le quotidien *le Matin de Paris*.

Dans les deux cas, c'est M. Jack Lang, ancien ministre socialiste de la culture, qui a joué les « bons offices ». Dans les deux cas également, la réalisation est due à l'agence Emotions, qui s'occupe habituellement de show-business, mais qui s'était lancée dans la politique pour créer les affiches — controversées — du PS présentant des personnages nus comme autant d'allégories des valeurs républicaines.

Interrogé, le mercredi 23 décembre, à bord du porte-avions *Clemenceau*, au large de Djibouti, sur les appels de personnalités qui se multiplient pour lui demander de se représenter, M. François Mitterrand s'est déclaré « touché ». *« C'est très sympathique de leur part*, a-t-il ajouté, *ils ne m'ont pas consulté, et je n'ai donc pas eu à leur dire « allez-y » ou à les retenir, ce qui me laisse toute liberté dans mon propre engagement. » « Je suis président*, a conclu M. Mitterrand — qui juge « hors saison » la question de sa candidature, — *j'exerce ma fonction et, dans l'état présent, je ne me pose pas d'autres questions. »*

Selon la SOFRES

Les Français font plus confiance à la gauche qu'à la droite

La gauche bénéficie, pour la première fois depuis octobre 1982, de la confiance d'une majorité relative de Français pour *« conduire les affaires du pays »*. Selon le sondage réalisé par la SOFRES et publié, le mardi 22 décembre, dans un groupe de journaux de province, 38 % des mille personnes interrogées du 4 au 8 décembre, accordent leur confiance aux socialistes dans ce domaine, tandis que l'UDF et le RPR recueillent celle de 36 % des consultés. Néanmoins, 20 % des sondés considèrent qu'il n'y aurait *« pas de différence »* entre les deux. En mai dernier, 35 % des personnes interrogées exprimaient un avis favorable sur la façon de gouverner de la majorité, tandis que 33 % faisaient confiance à la gauche et 24 % ne les départageaient pas.

L'UDF et le RPR bénéficient du soutien d'une majorité relative de Français pour lutter contre l'insécurité (40 %), permettre à l'économie française de faire face à la concurrence étrangère (37 %) et assurer le bon fonctionnement de l'économie (35 %). La politique de gauche suscite, pour sa part, le plus d'adhésion dans le maintien des avantages sociaux (50 %), la lutte contre la nouvelle pauvreté (43 %) et la défense des libertés (40 %).

Les relations entre M. Jospin et les socialistes d'outre-mer

M. Jospin a terminé, le mardi 22 décembre, une visite de cinq jours à La Réunion. A Saint-Benoît, au cours d'un *« banquet républicain »*, il a été interpellé par un militant socialiste à propos de la faiblesse supposée des ripostes du PS sur les *« affaires »*. Quelques jours plus tôt, il avait fait l'objet de vives critiques parmi les socialistes des Antilles et de Guyane, qui n'ont pas apprécié ses déclarations sur le voyage manqué de M. Le Pen à la Martinique où des manifestants avait empêché son avion d'atterrir. Le premier secrétaire du PS avait notamment affirmé que le gouvernement aurait dû assurer la *« liberté de circulation »* de M. Le Pen.

A la Réunion

« Charles Pasqua, on n'ose pas y toucher ? »

SAINT-BENOIT (la Réunion)
de notre correspondant

Le banquet républicain auquel la Fédération socialiste de l'île avait convié son premier secrétaire — et plusieurs centaines de personnes, — sombrait un peu dans la langueur d'une chaude nuit tropicale quand un jeune militant assis sous une banderole jaunie *« Mitterrand (sic) laisse pa nou tombé »* se leva et pris le micro. *« Dis Lionel, Charles Pasqua, on n'ose pas y toucher ? »*, lança-t-il à propos des « affaires ».

Le premier secrétaire du PS ajusta ses lunettes, ramassa ses idées aux côtés de M. Albert Ramassamy, sénateur, et M. Wilfrid Bertile, ancien député. *« En politique il est toujours difficile de trouver le ton juste*, répondit M. Jospin. *Face à la droite, surtout celle qui calomnie, il ne faut pas hésiter à répliquer durement, avec vigueur. D'un autre côté, si nous voulons être candidats aux responsabilités essentielles, il faut adopter un discours constructif, dans un esprit de tolérance et de dialogue. Toute la difficulté est de trouver ce ton juste. Un bon orateur ne doit pas invectiver tout le temps. Il lui est nécessaire d'être souple, persuasif. François Mitterrand excelle dans ce registre. Quant à Charles Pasqua, ce n'est pas un homme que nous devons épargner, il tente de faire croire qu'il a rétabli un sentiment de sécurité dans le pays. Il n'y a rien de plus faux. Jamais les attentats n'ont été aussi nombreux en Corse. Pasqua met du désordre là où nous, nous avions mis l'ordre. Je veux notamment parler de la Nouvelle-Calédonie. Quand nous étions au pouvoir, la droite menait des campagnes d'affolement contre nous. Depuis, que nous sommes dans l'opposition, nous n'avons jamais ameuté la population sur ce problème de sécurité. »*

Au début du banquet, M. Jospin avait accusé le gouvernement de *« créer des tensions »* dans les départements et territoires d'outre-mer. Evoquant le futur statut défini par M. Bernard Pons pour la Nouvelle-Calédonie, le premier secrétaire du PS a souligné que *« la remise en cause de la réforme foncière, des efforts culturels passés, de la représentation du FLNKS au sein des régions, est une politique qui ne peut que conduire à des difficultés sur le terrain »*. Pour M. Jospin, *« 55 millions de Français ne laisseront pas la Nouvelle-Calédonie être mise à feu et à sang par une minorité privilégiée »*.

ALIX DIJOUX.

A la Martinique

« Solidaire de Le Pen qui honnit les nègres ! »

FORT-DE-FRANCE
de notre correspondant

Les déclarations de M. Jospin sur le voyage manqué de M. Le Pen aux Antilles (l'avion du président du Front national avait été empêché d'atterrir, le 6 décembre, à Fort-de-France par des manifestants hostiles) ont provoqué des réactions indignées parmi les socialistes martiniquais. Le premier secrétaire du PS, tout en *« comprenant tout à fait »* l'hostilité des Antillais aux thèses de M. Le Pen, avait jugé anormal *« qu'un parlementaire français soit mis dans l'impossibilité de se déplacer sur le territoire français »*.

Dans une lettre adressée à M. Jospin, M. Siméon Salpêtrier, conseiller régional, membre de la commission exécutive de la fédération socialiste de la Martinique, écrit : *« Les propos malséants montrent la difficulté à saisir la sensibilité antillaise. On ne peut prétendre avoir la liberté de circuler là où on a préalablement répandu la boue, l'injure et la haine. Te voilà solidaire de Le Pen qui honnit les nègres et les basanés, et de Pasqua qui annonce des poursuites contre les légitimes manifestants. »* Cette réaction traduit, dans sa vivacité, la désapprobation d'une large majorité de militants socialistes locaux.

Le premier secrétaire de la fédération, M. Michel Yoyo, nous a déclaré que M. Jospin *« aurait mieux fait de se taire plutôt que de dire ce que nous avons ressenti comme un appel à la répression »*. M. Yoyo a préféré la réaction de M. Rocard selon lequel M. Le Pen ne devrait s'en prendre qu'à lui-même pour sa mésaventure antillaise.

ÉTIENNE MARIE.

EN BREF

● **Quatre exclusions du PCF dans l'Isère.** — Quatre universitaires de la cellule Karl-Marx de l'université Grenoble-II ont été exclus, le lundi 21 décembre, du Parti communiste. Selon l'un deux, M. Marc Bartoli, le vote a été acquis par cinq voix contre quatre, celles des exclus. Il y avait neuf présents dans cette cellule où sont inscrits vingt-quatre adhérents. Au conseil municipal de Grenoble, le seul « rénovateur » du groupe communiste, M. Fernand Laporte, adhérent du PCF depuis 1940, récemment exclu, s'est démis de son mandat, lundi.

● **PCF : réunion du comité central le 6 janvier.** — *L'Humanité* du 23 décembre annonce que le comité central du PCF se réunira le mercredi 6 janvier 1988, avec à son ordre du jour « la campagne du parti pour l'élection présidentielle ». Un rapport introductif sera présenté par M. Pierre Blotin, membre du bureau politique.

● **Appel contre l'annulation de l'élection cantonale de Tourcoing-Nord.** — M. Alexandre Faidherbe, conseiller général socialiste de Tourcoing-Nord, a annoncé, le mardi 22 décembre, sa décision de faire appel de la décision du tribunal administratif de Lille d'annuler son élection lors du scrutin cantonal partiel des 11 et 18 octobre (*le Monde* daté 20-21 décembre). Saisi par M. Christian Baeckroot, député (FN) du Nord et candidat lors de ce scrutin, le tribunal avait estimé, le 16 décembre, que la présence de trois candidats « fantômes » d'extrême droite était de nature à tromper les électeurs.

● **M. Lang et le Centre d'information civique.** — Le Centre d'information civique (CIC) a rejeté, le mardi 22 décembre, les critiques émises à son encontre, le samedi 19 décembre à Bordeaux (*le Monde* du 22 décembre), par M. Jack Lang, ancien ministre de la culture. Celui-ci lui avait reproché d'être *« étrangement discret »* pendant cette période d'inscription sur les listes électorales (qui seront closes le 31 décembre pour l'élection de 1988). M. Jean-Christian Barbé, président du CIC, observe que M. Lang s'est félicité à Bordeaux du fait que semble se dessiner depuis un mois *« un mouvement très fort »* d'inscriptions. Le CIC énumère ses propres initiatives depuis le mois d'octobre et conclut : *« A quoi est dû ce mouvement, si ce n'est à la campagne menée par le CIC depuis le 1er octobre 1987 ? »*

● **RECTIFICATIF.** — Une erreur s'est glissée dans l'entetien avec M. Bernard Stasi (*Monde* daté du 24 décembre). Il fallait lire : *« Il ne s'agit pas de retrancher quoi que ce soit à la future majorité, qui élira Raymond Barre — je le souhaite — ou Jacques Chirac, mais d'ajouter. »* Au lieu de : *« (...) quoi que ce soit à la future majorité qui élira Raymond Barre — je souhaite avec Jacques Chirac — mais d'ajouter. »*

Politique

La fin de la session parlementaire

Bousculade préélectorale

Les portes du Parlement se sont refermées le mercredi 23 décembre. La session extraordinaire a été close à la demande du gouvernement, tous les textes inscrits au décret de *convocation ayant* été adoptés, à l'exception de celui sur les polices municipales, qui n'a été examiné que par le Sénat. Députés et sénateurs retrouveront le chemin de leur hémicycle respectif dans la deuxième quinzaine de janvier, avec un menu restreint mais sérieux : le financement des partis politiques et des campagnes électorales. Ils devront, une nouvelle fois, abandonner leur circonscription, le 2 avril, pour l'ouverture constitutionnelle de la session de printemps, mais la tradition républicaine devrait alors conduire le Parlement, à trois semaines du premier tour de l'élection présidentielle, à suspendre ses travaux, une fois accomplies ses obligations réglementaires. La suite dépendra de la décision du nouvel hôte de l'Elysée.

Le travail a été imposant tout au long des quatre-vingt-trois jours qui viennent de s'écouler. Quarante textes de lois ont été approuvés, et la ratification de vingt-deux accords internationaux a été autorisée. Pas une seule fois le gouvernement n'a dû avoir recours à l'engagement de responsabilité pour faire adopter un de ses projets, mais M. Jacques Chirac a demandé, une fois, un vote de confiance sur sa politique, à l'Assemblée nationale comme au Sénat. En dehors de cela et du long examen du budget de 1988, qui a occupé l'essentiel de la session, le Parlement n'a que peu rempli sa fonction de contrôle de l'exécutif.

Si à la demande des socialistes, M. Edouard Balladur est venu s'expliquer au Palais-Bourbon, sur les conditions des privatisations, les « affaires » qui empoisonnent le débat politique depuis plusieurs mois, n'ont été abordées que par le biais des questions d'actualité. Aucune commission d'enquête parlementaire n'a été constituée. Certes, ces commissions ne peuvent s'intéresser à des dossiers soumis à la justice, mais ce seul fait souligne la faiblesse des pouvoirs du Parlement français comparés à ceux des autres grandes démocraties occidentales. Les seuls actes des élus, en la matière, auront été d'envoyer M. Christian Nucci devant la Haute Cour et de suspendre les poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur (RPR) des Français de l'étranger, mêlé à une infraction aux règles de l'affichage électoral.

La gauche n'a même pas pris l'initiative d'une contestation du gouvernement puisqu'aucune motion de censure n'a été déposée par les socialistes, qui sont seuls à en avoir les moyens. Elle s'est contentée de combattre vivement la plupart des dispositions législatives votées par la majorité. Celles-ci ont été nombreuses. Reste à savoir si elles ont été de qualité.

Discipline totale

Le poids du gouvernement s'est fait sentir de façon inacoutumée. S'il n'a jamais été contraint de recourir à l'arme absolue de l'engagement de responsabilité sur un texte (l'article 49, alinéa 3, de la Constitution), une fois levée l'hypothèque Renault, tous les autres outils de contrainte du législatif, au bénéfice de l'exécutif, ont été largement utilisés. En cette période de cohabitation, les règles du parlementarisme rationalisé, voulu par les constituants de 1958, ont montré toute leur vigueur.

Ne tenant sa légitimité que de sa majorité parlementaire, le gouvernement a voulu ne pas en être le prisonnier, mais, au contraire, lui imposer sa loi. Recours systématique à la procédure d'urgence (19 fois, alors qu'il n'y a eu que 24 projets d'initiative le gouvernementale) pour limiter les navettes entre les deux chambres ; multiplication du vote bloqué ; tentatives multiples, et réussies, de modifier l'accord auquel était parvenu députés et sénateurs en commission mixte paritaire : rien n'a été oublié.

La droite aurait-elle donc été réticente devant « son » gouvernement ? Absolument pas. Le RPR ne pouvait qu'être totalement discipliné. Il l'a été, à quelques mouvements d'humeur près sur des questions essentiellement techniques. L'UDF et, particulièrement, les barristes ne voulaient en rien être accusés de mettre à mal la solidarité gouivernementale. Ils ont donc accepté de taire leurs réticences, leurs critiques, voire leur refus profond (dans le cas de la Nouvelle-Calédonie, par exemple), une fois bien manifestée leur différence sur des dossiers électoralement sensibles, comme l'agriculture.

Si les ministres ont refusé de laisser la bride sur le cou aux parlementaires, c'est qu'ils voulaient apparaitre comme les seuls initiateurs des réformes auxquelles ils voulaient associer leur nom, comme les seuls dispensateurs des cadeaux électoraux qui se sont multipliés au cours de cette session. Le chef du gouvernement – président du RPR, – candidat non déclaré, doit pouvoir se prévaloir du « bilan », en ne laissant au reste de la majorité que les miettes du soutien.

Pour améliorer ce bilan, il a fallu remplir à ras-bord la barque du travail législatif et ne pas laisser grand temps aux élus pour examiner les multiples modifications législatives dont le premier ministre veut faire état. Les administrations, inquiètes, par nature, devant un avenir incertain, ont fait le siège – trop souvent avec succès – de leur patron politique, pour obtenir des changements législatifs toujours présentés comme urgents et indispensables. Surtout, les groupes de pression proches de la majorité n'ont pas voulu laisser passer une occasion aussi favorable, à l'approche d'une élection qui s'annonce serrée, de voir satisfaire leurs revendications.

Batailles souterraines

Les choix faits, les arbitrages rendus à l'hôtel Matignon, il fallait, à tout prix, empêcher leur mise en cause au Parlement, d'autant que les lobbies, déboutés dans les palais ministériels ont, parmi les députés, des porte-parole efficaces. Si la bataille ne fut pas toujours aussi évidente que lorsque s'opposèrent les défenseurs du sucre de betterave et ceux de ses succédanés chimiques, elle fut souvent souterraine. C'est pour imposer le respect de ses priorités que le gouvernement a eu recours à tous les procédés que lui offrent la Constitution, au détriment de la qualité des textes votés, qui ne peut qu'être mise à mal par la précipitation et le refus de tenir compte de l'avis des élus.

Les esprits battent la campagne... électorale. La proximité de la présidentielle a recouvert de son ombre l'ensemble de la session, y compris les débats législatifs. Chacun n'agissait qu'en fonction d'elle, d'où la volonté de domination du RPR, d'où le souci de l'UDF d'être sage pour faciliter les reports de voix du deuxième tour, d'où le calme du Front national après l'échec de sa tentative musclée pour contester le fonctionnement de l'institution parlementaire – afin d'asseoir la respectabilité espérée par son président. D'où, aussi, le sérieux du PS, qui veut crédibiliser son image de parti de gouvernement et qui s'est interdit toute opposition « gesticulatoire ». D'où, enfin, l'insistance du PCF pour démontrer son refus de la politique de la droite comme de celle des socialistes, mis systématiquement dans le même sac.

Curieuse impression ! Les députés n'ont été élus qu'il y a vingt mois et pour cinq ans. Déjà, ils se conduisent comme s'ils vivaient leurs derniers jours au Palais-Bourbon, avant de se retrouver devant leurs électeurs. Arpenter leur circonscription leur paraît plus utile que de voter la loi ou de contrôler le gouvernement. Rarement ils ont autant privilégié leur tâche locale par rapport à leur responsabilité nationale. Naturellement, la majorité en a été la principale victime, car c'est elle qui a le plus besoin de présence dans l'hémicycle.

L'inquiétude a, petit à petit, envahi les esprits. Inquiétude personnelle, inquiétude pour le « chef » et pour le clan auquel on a lié son sort : l'avenir personnel de nombreux élus dépend du choix, par les Français, du président de la République. En fin de session, l'énervement des ministres, comme celui des parlementaires, a pris le dessus. Les procès d'intention ont remplacé les échanges d'idées, la précipitation a cédé la place à la bousculade. Les textes de loi sont devenus des tracts électoraux, souvent inapplicables en l'état et que chacun se promet de modifier quand la majorité sera devenue plus conforme à ses vœux. Il était grand temps de mettre la clef sous la porte !

THIERRY BRÉHIER.

Le projet de loi sur la transmission des entreprises

La véridique et édifiante histoire d'un succès du Parlement

La petite histoire du projet de loi sur la transmission des entreprises méritera d'être retenue dans les annales comme exemplaire de ce que peut obtenir le Parlement dès lors qu'il refuse de céder avec docilité aux injonctions du gouvernement. Le fait n'est pas si fréquent sous le ciel du Palais-Bourbon et de celui du Luxembourg, pour ne pas être mentionné. Ce texte, défendu âprement par le ministre du commerce, de l'artisanat et des services, M. Georges Chavanes, est le dernier de cette petite session extraordinaire à avoir été adopté (mercredi 23 décembre au matin par l'Assemblée nationale, l'après-midi par le Sénat). Mais avant d'en arriver là, le chemin législatif fut particulièrement chahuté.

Au départ, le gouvernement pouvait pourtant espérer, en bonne logique, que son projet rassemblerait un large consensus et qu'il serait adopté aisément. Qui, en effet, sur les bancs de l'Assemblée et du Sénat, pouvait ne pas souscrire à l'impératif urgent qu'il y avait à faciliter au maximum la transmission des entreprises afin de protéger le tissu industriel. Ambition d'autant plus légitime que, dans les dix années à venir, sept cent mille entreprises sur les deux millions huit cent mille existantes feront l'objet d'une transmission et que 50 % des dirigeants de PMI sont âgés de cinquante ans. Dès le début de la discussion à l'Assemblée nationale, le 17 novembre, il ne s'est pas trouvé un seul orateur pour contester le bien-fondé de l'analyse du gouvernement selon laquelle il fallait permettre à un patron dont les enfants ne voulaient pas reprendre l'entreprise familiale de trouver facilement un tiers comme repreneur.

Partant de ce constat, le gouvernement avait mis sur pied, entre autres dispositions (*le Monde* des 19 et 20 novembre), un mécanisme étendant le bénéfice de la donation-partage (jusqu'alors réservée aux descendants) aux collatéraux et aux tiers en cas de transmission d'entreprises. La valeur du bien était établie à la signature de l'acte entre le patron et le repreneur, le tout sous les yeux des héritiers, veillant à ne pas être lésés. La donation-partage étant dotée d'un statut fiscal intéressant, la transmission du vivant du chef d'entreprise devait présenter moins d'obstacles.

Van Gogh et le bureau du président-directeur général

C'est donc muni de ces bonnes intentions et de son texte que M. Chavanes s'était présenté devant les députés à la mi-novembre. Il y fut mal accueilli. Emmené par un juriste bretteur, M. Pierre Mazeaud, président RPR de la commission des lois, l'Assemblée a fraîchement reçu le texte du ministre au motif qu'il bouleversait le droit successoral au détour d'un texte. En effet, en l'absence de définition précise de la notion d'entreprise, le projet Chavanes ne limitait pas l'extension du bénéfice de la donation-partage à la seule et exclusive transmission d'entreprise. En clair, n'importe quel autre bien pouvait en bénéficier, dès lors que les héritiers étaient d'accord. Forçant un peu le trait, M. Mazeaud avait fait remarquer que, si un tableau de Van Gogh était accroché au-dessus du bureau du président-directeur général, il pouvait tout à fait être inclus dans le dispositif. Le député RPR proposait donc à la place de ce système, qui, selon lui, risquait de léser les héritiers, celui de la donation simple assortie d'avantages fiscaux équivalents à ceux de la donation-partage. Mais, en toute hypothèse, selon le président de la commission des lois, seules les transmissions d'entreprise devaient être concernées.

Malgré l'hostilité manifeste du député RPR, qui ne fut pas suivi par ses troupes, le projet Chavanes fut adopté en première lecture à l'Assemblée nationale. « *Vous verrez ce que le Sénat va en faire* », commentait alors avec acidité M. Mazeaud, qui comptait sur la rigueur et la détermination de la majorité sénatoriale pour bonifier le projet de loi. Il fut entendu. Sous la houlette de M. Etienne Dailly, rapporteur (Gauche démocratique) de la commission des lois du Sénat, le dispositif fut modifié de façon à limiter son application à la seule transmission d'entreprise (*le Monde* daté 20-21 décembre). M. Mazeaud pouvait jubiler.

Vote bloqué et compromis

Le texte adopté par le Sénat étant différent de celui de l'Assemblée, une commission mixte paritaire (CMP) « sénateurs-députés » fut donc chargée de préparer un texte de compromis. La CMP fut présidée... par M. Mazeaud. Résultat : le dispositif du Sénat plus le système de la simple donation fut retenu par la CMP, au grand regret de M. Chavanes et de son collègue du budget, M. Juppé, qui voyait d'un œil sévère l'extension de ces avantages fiscaux.

Le ministre du commerce, M. Chavanes n'avait pas dit son dernier mot. Il décida, lors de l'examen du texte de la CMP devant l'Assemblée lundi dernier, de l'amender, contrairement à la tradition, afin de revenir au texte originel. Pour faire avaler de force la pilule, il dut recourir au vote bloqué, entraînant une nouvelle fois les protestations de M. Mazeaud et de l'opposition. Prévenu de ce qui l'attendait, le Sénat fit savoir au ministre qu'il s'opposerait par tous les moyens au texte de la CMP amendé à la dernière minute par le gouvernement : c'était l'impasse.

Poussé dans ses retranchements selon les uns, enfin éclairé par les arguments de M. Dailly selon les autres, M. Chavanes décida finalement de transiger. Acceptant pour des raisons de tactique parlementaire le rejet par le Sénat du texte de la CMP, le ministre remit en lecture son projet devant l'Assemblée puis devant le Sénat après qu'un compromis eut été trouvé : le mécanisme de l'extension de la donation-partage était maintenu mais ne concernait plus que les biens qui sont affectés à l'exploitation d'une entreprise individuelle (une limitation chère à M. Juppé) à caractère industriel, commercial, artisanal, agricole ou libéral. Même si M. Mazeaud restait sur sa faim, la moitié du chemin avait été parcourue de part et d'autre.

Mais ce qui sans doute doit être retenu dans cette affaire, c'est que le bicaméralisme a bien fonctionné et que, de l'aveu de M. Chavanes, l'obstination du Parlement et tout particulièrement du Sénat a permis une amélioration sensible de son texte. *A contrario*, cela jette une lumière crue sur ce qui se passe d'ordinaire quand, devant l'affluence des textes, le législateur en est réduit à expédier leur examen quand il n'est pas obligé de baisser rapidement les bras devant les procédures contraignantes que l'exécutif puise dans sa besace.

PIERRE SERVENT.

L'affaire du détournement d'armes françaises

Les enquêtes se poursuivent sur la Société nationale des poudres

indique le ministère de la défense

« *Ce qui est reproché à M. Bernardy relève de la période antérieure au 16 mars 1986 ; mais les enquêtes continuent pour la période suivante* » : c'est la substance des commentaires émanant de l'entourage du ministre de la défense, M. André Giraud, après les informations parues dans *le Monde* et *le Matin* sur d'éventuelles livraisons d'explosifs vers l'Iran par la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), société dont M. Bernardy était, jusqu'à ces derniers jours encore, le PDG.

Ministre de tutelle de la SNPE, M. Giraud, dont l'entourage affirme qu'il est d'une « *sensibilité extrême* » sur cette question, reprocherait à M. Bernardy de ne pas avoir fait preuve de suffisamment de vigilance à propos des destinations réelles des marchandises livrées par sa société. La SNPE aurait ainsi livré des explosifs à l'Iran, le plus souvent via d'autres sociétés européennes productrices de poudres. Des enquêtes en collaboration avec les douanes de plusieurs pays européens sont toujours en cours pour déterminer si ce trafic a continué après le changement de majorité en France (16 mars 1986), possibilité que l'on n'exclut pas, *a priori*, au ministère de la défense.

On y indique également que des contrats signés antérieurement à l'arrivée de M. Chirac au gouvernement ont très bien pu faire l'objet de livraison quelques mois plus tard, malgré le renforcement des contrôles.

« *Il nous a fallu quelque temps après notre arrivée au ministère de la défense pour comprendre ce qui se passait*, indique-t-on, encore, dans l'entourage de M. Giraud. *Les coffres étaient vides de tous papiers. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons demandé un rapport au contrôleur général des armées Barba.* » Si l'on ajoute, toujours de même source, que le renforcement des contrôles a eu un rôle dissuasif certain, l'on n'explique pas clairement pourquoi la Commission interministérielle, chargée de délivrer les autorisations de vente aux exportateurs d'armes, a donné son aval à des contrats manifestement douteux.

Démenti de Luchaire

Dans un communiqué diffusé mercredi 23 décembre, la société Luchaire s'attache à « *démentir* » l'enquête du *Monde* sur le détournement de ventes d'armements français : « *S'il a été possible d'apprendre que Luchaire et sa filiale, Nouvelle Cartoucherie de Survilliers (NCS), ont obtenu des autorisations de ventes au Portugal, ce qui est exact, il était également vérifiable que ces autorisations n'ont donné lieu à aucune exportation : aucun document de sortie (AEMG) n'a été demandé par Luchaire ou NCS à ce titre. Ni Luchaire ni aucune de ces filiales, françaises ou italiennes, n'ont de contrats d'armement d'aucune sorte en cours avec des sociétés portugaises.* »

« *Quant au rôle de M. Mario Appiano, conseiller à l'exportation*, poursuit le communiqué, *il est bien évidemment dans le cadre de la diversification des produits de multiplier les contacts avec tous les pays étrangers, dont le Portugal, où il se rend régulièrement depuis de nombreuses années.* »

[La société Luchaire reconnaît avoir obtenu, lors des séances du 19 mars et du 17 septembre de la Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerres (CIEEMG) – *c'est-à-dire* dans une période récente – trois autorisations de ventes pour le Portugal, qui n'ont pas été suivies d'autorisations d'exportations. Le problème c'est que l'une de ces autorisations de vente – 50 000 étoupilles pour obus de 155 mm – a été obtenue en affirmant au CIEEMG que l'acheteur était la SPEL, société portugaise d'armement : or la SPEL, par la voix de M. Gonçalo Fonseca, directeur financier, dément formellement avoir jamais envisagé d'acheter ce matériel à Luchaire ou à sa filiale, NCS. De deux choses l'une : ou le représentant de la SPEL ment, ou l'autorisation de vente a été obtenue sur la foi d'indications mensongères, et donc dans des conditions douteuses.

De même, personne à Lisbonne, et surtout pas le directeur général de l'armement, le général Cravo da Silva, qui doit délivrer des certificats d'importation, n'a eu vent d'une négociation en cours entre une société portugaise et Luchaire pour l'achat de 50 000 obus de 155 mm et de 650 tonnes de poudre propulsive. Or il y eut bien, pour une société privée portugaise présentée comme l'acheteur, une autorisation de vente de ces produits accordée à Luchaire par le CIEEMG, le 17 septembre dernier. Autorisation d'autant plus surprenante que Luchaire ne fabrique pas de poudre propulsive.

Enfin la société Luchaire confirme le rôle central, et toujours actuel au sein de sa direction, de M. Appiano, conseiller à l'exportation, qui, selon le rapport Barba, a établi en 1981-1982 les contacts avec les militaires iraniens. Sur ce point, le communiqué se contredit : tout en reconnaissant que M. Appiano était récemment à Lisbonne, comme nous l'avons indiqué, Luchaire affirme n'avoir aucun contrat d'armement en cours avec des sociétés portugaises. Le problème c'est que M. Appiano a séjourné en 1987 à Lisbonne pour conclure un contrat avec la SPEL pour l'assemblage de 150 000 obus de 155 mm destinés à Téhéran. Cette livraison, qui doit s'achever en mai 1988, est portugaise, mais l'intermédiaire est bien M. Appiano qui, à Lisbonne, agissait en tant que « *sales manager* » (directeur des ventes) de CONSAR, filiale italienne... de Luchaire.]

La déclaration du gouvernement portugais

Le gouvernement portugais a démenti mercredi 23 décembre que le Portugal ait servi de plaque tournante pour la fourniture de matériel de guerre vendu après 1986 à l'Iran par la société française Luchaire. Le premier ministre portugais, M. Anibal Cavaco Silva, a assuré que le Portugal n'est pas « *un point de passage pour la contrebande d'armement* ». M. Cavaco Silva, qui parlait à des journalistes à l'issue d'une audience avec le président Mario Soares, a précisé que toutes les exportations d'armement à partir du Portugal sont faites « *en accord avec la législation* » et que son gouvernement, « *en règle générale, n'autorise pas le simple tansit d'armes par le territoire national* ». Interrogé sur l'enquête publiée dans *le Monde* du 23 décembre et citant le Portugal comme une destination fictive pour des livraisons d'armements à l'Iran, M. Cavaco Silva a déclaré : « *Je doute que cela se soit produit, sauf si nous sommes devant une escroquerie.* »

[La déclaration du premier ministre portugais selon laquelle son pays n'est pas une plaque tournante du trafic d'armes vers Téhéran est démentie par les enquêtes parlementaires américaine et belge sur ce trafic. Le Portugal n'est pas le seul pays européen à avoir joué, depuis le début du conflit Irak-Iran, un rôle-pivot pour la réexportation d'armes vers Téhéran : l'Italie, la Yougoslavie, la Grèce et l'Espagne ont tour à tour, et parfois simultanément, tenu ce rôle. L'intérêt du Portugal comme plaque tournante pour des pays producteurs d'armements, tels que la France, est que Lisbonne n'a pas décrété d'embargo à l'encontre de Téhéran. Le gouvernement du Portugal a longtemps fermé les yeux sur ces trafics mais son premier ministre évoque aussi l'hypothèse d'escrocs, et il est vrai que son pays a déjà été victime de marchands d'armes peu scrupuleux qui fabriquaient de « vrais-faux » certificats de destination finale d'armements à en-tête d'administrations portugaises. Les marchandises mentionnées sur ces documents avaient, en fait, l'Iran comme point d'arrivée.]

M. Mitterrand : « Le rôle de la presse, c'est d'aller plus loin »

Interrogée, le mercredi 23 décembre, à bord du porte-avions *Clemenceau*, au large de Djibouti, M. François Mitterrand a déclaré à propos d'éventuelles livraisons d'armes françaises à l'Iran après mars 1986 : « *Je n'ai pas d'informations (...). Je connais les affirmations de M. le premier ministre et de M. le ministre de la défense* [et] *je me fie à ces déclarations. Quand le gouvernement s'exprime, mon mouvement naturel est de penser qu'il dit aux Français la vérité. Maintenant, le rôle de la presse, bien entendu, c'est toujours d'aller plus loin. C'est ce qui fait la grandeur des démocraties.* »

Un communiqué du Parti socialiste

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, a diffusé le mercredi 23 décembre le communiqué suivant : « *D'après les révélations des journaux* le Monde *et* le Matin *concernant le détournement d'armes françaises vers l'Iran après le 16 mars 1986, nous sommes en droit de nous demander si le gouvernement de M. Chirac a peur de la vérité. Devant les accusations graves de la presse, il ne peut plaider l'ignorance. Pourquoi n'a-t-il pas fait procéder aux indispensables enquêtes administratives ? Pourquoi ne porterait-il pas plainte comme l'a fait en son temps Paul Quilès, ministre de la défense, sur les activités de l'affaire Luchaire ?* »

Société

SCIENCES

Une première dans l'histoire des vols habités

La relève des cosmonautes soviétiques s'effectue en plein vol

Attendue certainement avec impatience par les deux occupants de la station orbitale soviétique Mir, l'arrivée de trois nouveaux cosmonautes marque aussi une *« nouvelle étape »* dans l'histoire des vols habités dans l'espace, selon les termes de l'agence Tass. Pour la première fois, en effet, une *« relève complète de l'équipage »* est effectuée en orbite, *« en cours de vol »*, alors qu'auparavant les stations soviétiques — Saliout-7 et Mir — restaient quelque temps inoccupées.

Parti deux jours plus tôt de Baïkonour, en Asie centrale soviétique, (*le Monde* du 22 décembre), le vaisseau spatial Soyouz-TM-4 s'est amarré à Mir, mercredi 23 décembre à 15 h 51 heure de Moscou (13 h 51 heure française). Les membres de son équipage — le commandant de bord Vladimir Titov, l'ingénieur Moussa Manarov et le « chercheur » Anatoli Levchenko — ont d'abord contrôlé l'amarrage et vérifié l'étanchéité des sas de jonction. Puis ils ont pénétré dans la station Mir pour rejoindre Youri Romanenko, « recordman » des séjours de longue durée dans l'espace où il a séjourné plus de trois cent vingt jours, et Alexandre Alexandrov, en orbite depuis le 26 juillet. Une rencontre sans effusions excessives, car les médecins avaient recommandé aux nouveaux venus *« d'essayer de s'abstenir d'embrasser »* leurs collègues, de peur que ces derniers ne soient par trop perturbés par l'arrivée de ces hommes *« trop terrestres »*.

Vladimir Titov et Moussa Manarov pourront, pendant près d'une semaine, bénéficier de l'expérience de leurs « aînés », pour s'initier au maniement des équipements de Mir et du module laboratoire Kvant qui lui est attaché. Puis, ils resteront seuls, pour une mission dont la durée n'a pas encore été précisée. Youri Romanenko et Alexandre Alexandrov devraient regagner la terre ferme, aux alentours du 31 décembre ou du 1er janvier, accompagnés d'Anatoli Levchenko. Ce dernier aura vraisemblablement la charge de piloter le vaisseau Soyouz et de ramener à bon port deux cosmonautes que l'on soupçonne d'être trop fatigués par leur long séjour dans l'espace pour mener à bien les délicates manœuvres de rentrée sur Terre. Ce n'est sans doute pas un hasard si cette tâche a été confiée à un homme considéré en URSS comme l'un des meilleurs pilotes d'essai d'Union soviétique et qui *« sait piloter tout ce qui peut voler et même ce qui ne le peut pas »*, selon un de ses collègues cosmonautes.

Au sol, les médecins soviétiques pourront alors se mettre au travail. L'examen physiologique et psychologique des deux « revenants » — tout particulièrement de Youri Romanenko — devrait leur fournir de nouvelles données sur le comportement des hommes ayant longtemps séjourné en orbite. Ils accumuleront aussi des informations indispensables aux Soviétiques, qui ont pour objectif une habitation permanente de l'espace.

La Grande-Bretagne participera au financement du synchrotron

La Grande-Bretagne, dont on a pu craindre un temps qu'elle ne participerait pas à la construction de la source européenne de rayonnement synchrotron (ESRF) de Grenoble (Isère), vient de faire savoir qu'elle s'engageait à hauteur de 10 % pour ce projet de 3,6 milliards de francs. Cette décision, connue depuis le 4 décembre par le conseil d'administration provisoire de l'ESRF, n'avait pas été rendue publique plus tôt pour ne pas gêner les négociations sur la signature d'un protocole intergouvernemental permettant de passer des commandes et de faire avancer le projet.

Ce protocole, qui comble un vide juridique, a été signé, le mardi 22 décembre à Paris, par les représentants de dix pays européens, la Grande-Bretagne comprise. Les administrateurs du synchrotron européen se retrouvent ainsi avec un projet surfinancé (103 %), alors qu'ils craignaient encore en septembre ne pouvoir couvrir leurs besoins de financement qu'à 93 %. Désormais, les intentions de participation financière s'établissent ainsi : France 38 %, République fédérale d'Allemagne 28 %, Italie 15 %, Grande-Bretagne 10 %, Espagne 4 %, Suisse 4 %, et 4 % pour les pays nordiques (Danemark, Finlande, Norvège et Suède) regroupés au sein d'un consortium.

Tout pourrait être parfait si la Grande-Bretagne n'avait aux yeux de certains de ses partenaires un taux de participation peu en rapport avec son PNB. Dans la phase préparatoire du projet, Londres avait, en effet, contribué aux dépenses pour 15 %. Son léger recul gênerait donc les deux plus gros pourvoyeurs de fonds — la France et l'Allemagne — heureux pourtant, comme leurs autres partenaires, de la présence future des scientifiques britanniques. D'autres partenaires pourraient toutefois se faire connaître. Israël est intéressé par cette machine que se disputeront bientôt physiciens, chimistes et biologistes pour leurs expériences. Mais, Jérusalem ne pourrait payer la totalité des sommes nécessaires à son entrée et doit donc trouver des partenaires.

Les acteurs de ce projet se réuniront le 12 janvier pour mettre en place le conseil d'administration définitif de vingt et un membres (trois par pays). Restera alors à signer la convention de l'ESRF, sorte de contrat d'une durée de vingt ans passé entre les gouvernants, et à établir les statuts de la société ESRF, ce qui ne devrait pas être fait, selon certaines délégations, avant la fin de l'année 1988. D'ici là, les promoteurs de la source européenne de rayonnement synchrotron devraient, courant janvier, désigner l'architecte industriel et l'avant-projet détaillé et commencer à passer des commandes, grâce au budget garanti de 108 millions de francs (1) qui leur a été alloué pour l'année à venir.

J.-F. A.

(1) Auxquels s'ajoutent 92 millions de francs d'engagements financiers pour les années suivantes.

Plus de cent mille nouveaux citoyens par an

Français, fils d'étrangers

(Suite de la première page.)

Ils ont constaté que l'imprécision des chiffres permettait d'affirmer n'importe quoi à propos de l'immigration. C'est dire l'intérêt de l'étude inédite réalisée à leur intention par M. André Lebon, membre de la direction de la population au ministère des affaires sociales. Une étude à paraître ces jours-ci dans la nouvelle — et excellente — *Revue européenne des migrations internatioanales* (1).

On débat régulièrement du nombre d'étrangers en France : 3,8 millions selon l'INSEE, près de 4 millions selon le ministère de l'intérieur, plus de 6 millions selon le Front national... Tous ces chiffres n'ont qu'un intérêt relatif puisque, chaque année, des dizaines de milliers de personnes d'origine étrangère deviennent françaises.

Elle sont de plus en plus nombreuses. M. Lebon en a dénombré 90 297 en 1975 mais 126 123 en 1986. A ce rythme, la France s'enrichirait tous les huit ou neuf ans d'un million de citoyens de parent(s) étranger(s). C'est loin d'être négligeable, surtout en période de faible natalité.

Les personnes ayant demandé et obtenu leur naturalisation ne représentent — avec leurs enfants — qu'un quart du chiffre *(tableau ci-dessous)*. Les Français par mariage sont près de 18 000. Presque tous les autres nouveaux citoyens d'origine étrangère sont des enfants ou des adolescents qui bénéficient, pour la plupart, du droit au sol, c'est-à-dire de leur naissance sur le territoire français. Fallait-il inclure dans ce total les enfants des couples franco-étrangers qui bénéficient, eux, du droit du sang ?

C'est la première fois qu'une étude précise sur la nationalité française porte sur une aussi longue période (1975-1986). Selon les calculs de son auteur, seuls 36 % des nouveaux citoyens d'origine étrangère ont fait une demande volontaire pour être français. Tous les autres (64 %) sont devenus ou nés français automatiquement.

Cette proportion peut se discuter. Faut-il considérer comme « automatiques » les acquisitions de nationalité à dix-huit ans de jeunes nés en France qui n'ont pas refusé de devenir français dans l'année précédant leur majorité ? C'est, à vrai dire, l'une des questoions qui avaient dominé le débat sur la réforme du code de la nationalité. Si on part du principe que les acquisitions à dix-huit ans ne sont pas automatiques, la proportion des nouveaux citoyens volontaires passe à 50 %.

M. Lebon prend soin de préciser que son étude se fonde, ici où là, sur des estimations. Comment évaluer avec précision, par exemple, le nombre d'enfants algériens bénéficiant de l'article 23 alors qu'on ignore souvent la date de naissance de leurs péres ? Ces statistiques sont néanmoins les meilleures du genre. Les « sages » ne pouvaient les ignorer, pas plus que le Parlement ne pourra ignorer le rapport des « sages » le jour où il s'attellera à une réforme — probablement inévitable — du code de la nationalité.

ROBERT SOLÉ.

(1) Volume 3, nos 1 et 2, premier et troisième trimestres 1987. Département de géographie, université de Poitiers, 95, avenue du Recteur-Pinau, 86022 Poitiers.

L'apport des étrangers à la population française

	1975	1980	1986
Enfants d'étrangers devenant Français à la naissance (art. 23)	18 069	21 758	22 058
Enfants d'étrangers devenant Français avant leur majorité (art. 52)	5 304	4 836	6 312
Enfants d'étrangers devenant Français à dix-huit ans (art. 44)	9 759	15 708	17 949
Français par mariage	8 394	13 767	15 190
Naturalisés	18 006	20 203	21 072
Enfants de naturalisés	7 647	9 324	10 344
Enfants naturels de mère étrangère	3 886	5 600	9 218
Enfants de couples franco-étrangers	17 245	20 100	20 939
TOTAL	90 297	115 269	126 123

Le total n'est pas l'addition exacte des rubriques indiquées ci-dessus : il existe, en effet, d'autres moyens — statistiquement moins importants — de devenir Français, comme la réintégration.

M. Marceau Long déplore une « présentation déformée » dans « le Figaro »

A la suite de la publication par *le Figaro*, jeudi 24 décembre, d'extraits *« exclusifs »* du rapport des « sages », M. Marceau Long, président de la Commission de la nationalité, a *« déploré vivement »*, dans un communiqué *« la publication, dans la presse de ce jour, d'extraits d'une version préliminaire du rapport en cours d'élaboration. »* Selon lui, *« les extraits choisis* [par *le Figaro*], *surtout erronés et en tout cas incomplets, ne peuvent en donner qu'une présentation déformée et déséquilibrée. »*

JUSTICE

Un arrêt de la Cour de cassation

L'arrestation de Luc Reinette à l'étranger n'était pas « illégale »

La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté, mardi, le pourvoi formé par Luc Reinette, chef présumé de l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC), Henri Amedien et Henri Bernard, arrêtés le 21 juillet dernier par la police française, sur l'aéroport de l'île de Saint-Vincent, Etat souverain membre du Commonwealth. Ramenés à Pointe-à-Pitre, les séparatistes avaient ensuite été transférés à Paris et écroués, mais leurs défenseurs, notamment Me Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme, avaient fait appel de l'ordonnance de mise en détention, en considérant qu'il s'agissait d'une *« arrestation illégale »*, les séparatistes ayant été *« enlevés »* sur un aéroport étranger, selon une procédure relevant de *« l'extradition déguisée »*.

La chambre d'accusation ayant refusé d'annuler la procédure, un pourvoi avait été formé devant la chambre criminelle de la Cour de cassation. Les juges suprêmes soulignent d'abord : *« L'exercice de l'action publique et l'application de la loi pénale à l'égard d'une personne réfugiée à l'étranger ne sont pas subordonnés à son retour volontaire en France ou à la mise en œuvre d'une procédure d'extradition. »* En constatant qu'aucune procédure d'extradition n'avait été engagée, la cour déduit : *« Les demandeurs ne sauraient arguer de la violation de l'une quelconque des dispositions de la loi de 1927 ou de celles d'une convention d'extradition. »* L'arrêt soutient qu'il en serait autrement si un séparatiste avait été livré par l'Etat étranger, en violation d'un traité, car *« il apparaîtrait ainsi qu'il a été l'objet d'une extradition déguisée »*. Aussi, les magistrats déclarent : *« Tel n'est pas le cas ; aucun accord de cette nature n'existant entre la France et l'île de Saint-Vincent (...), il résulte, au contraire, des pièces de la procédure, que la remise de Reinette aux services de police française a été effectuée en exécution d'une décision prise par les seules autorités locales, dans la plénitude de leur souveraineté, en conséquence de son expulsion. »*

MAURICE PEYROT.

● **Nominations de magistrats.** — Par décret publié au *Journal officiel* du 23 décembre, M. André Ponsard, conseiller, est nommé président de la chambre à la Cour de cassation. Sont nommés conseillers à la Cour de cassation : MM. Yvan Zakine, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; Roger Beauvois, président du tribunal de grande instance de Lille ; Jean Hecquard, avocat général près la cour d'appel de Paris ; Mme Micheline Richaud, épouse Pasturel, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; M. André Delattre, président de chambre à la cour d'appel de Versailles.

RELIGION

Mère Christiane Lefebvre sur les traces de son frère

Sœur cadette de Mgr Marcel Lefebvre, Christiane, soixante-dix-huit ans, en religion Mère Marie-Christiane, marche sur les traces de son frère aîné. A une cinquantaine de kilomètres seulement d'Ecône, dans le Valais (Suisse), où l'évêque dissident a fondé son séminaire traditionaliste, cette carmélite va ouvrir un couvent qui accueillera vingt-cinq moniales et novices.

En désaccord avec la supérieure de son ordre, elle avait quitté, en 1980, son carmel australien. Depuis, elle se sent une âme de fondatrice. Mère Marie-Christiane ne cesse de créer des carmels : en France, à Ruffec-le-Château (Indre), à Bas-en-Basset (Haute-Loire), au Mont-Saint-Sulpice, près d'Auxerre (Yonne) ; en Belgique, à Quiévrain ; en Allemagne, à Bilon-Wald et jusqu'aux Etats-Unis à Phoenixville (Pennsylvanie).

La règle y est celle de Sainte-Thérèse, la messe celle de Saint-Pie V. Les vocations ne manquent pas, ni les soutiens de la Fraternité créée par le frère aîné.

● **Des orthodoxes à Notre-Dame.** — Mgr Vladimir, exarque du Patriarcat de Moscou pour l'Europe occidentale, assistera à la messe de minuit qui sera célébrée à Notre-Dame de Paris par le cardinal Jean-Marie Lustiger. Un autre responsable orthodoxe, Mgr Jérémie, évêque auxiliaire de Mgr Meletios, représentant en France du Patriarcat de Constantinople, sera, lui aussi, présent à cette messe de minuit.

MÉDECINE

Selon le ministère de la santé

Le maire de Moye n'est pas mort de la rage

Le maire de la petite commune de Moye (Haute-Savoie), M. Jean Devance, n'est pas mort de la rage, indique, dans un communiqué publié le mercredi 23 décembre, la direction générale de la santé. Dans un premier temps, l'Institut Pasteur de Lyon avait pourtant établi le diagnostic de rage (*le Monde* du 17 décembre). Mais, dans un second temps, les prélèvements ont été adressés à l'Institut Pasteur de Paris, au professeur Sureau et au docteur Rollin, qui ont définitivement écarté ce diagnostic. Une circulaire va être prochainement adressée aux DDASS afin que, dorénavant, les prélèvements soient directement envoyés à l'Institut Pasteur de Paris, *« centre national de référence de la rage »*.

REPÈRES

Drogue

Des sportifs impliqués dans des trafics

L'un des sportifs allemands les plus populaires, le décathlonien Jürgen Hingsen, médaille d'argent aux Jeux olympiques de Los Angeles et ancien recordman du monde, est impliqué, en compagnie de l'haltérophile ouest-allemand Rolf Misler, dans l'enquête concernant un trafic de cocaïne. Selon le procureur du tribunal d'Essen, les deux athlètes seraient soupçonnés de s'être approvisionnés en drogue dans une discothèque de la ville, mais ils ne sont pas, pour l'instant, inculpés. D'autre part, le *Times* de Londres a révélé, mercredi 23 décembre, l'existence en Grande-Bretagne, d'un important trafic de stéroïdes anabolisants, initialement destinés au bétail, et utilisés par des sportifs britanniques. Selon le journal, ce trafic comprendrait des drogues volées dans plusieurs entrepôts agricoles au début de l'année et revendues au marché noir par l'IRA (Armée révolutionnaire irlandaise) dans le but de financer des opérations terroristes.

Nucléaire

Commission mixte franco-suisse

Les autorités françaises sont d'accord sur le principe de la création d'une commission mixte franco-suisse pour examiner les problèmes de sécurité dans les installations nucléaires, situées à moins de 100 kilomètres de la frontière helvétique, a indiqué, mercredi 23 décembre, le conseil fédéral de Berne. Trois installations françaises sont concernées : le surgénérateur de Creys-Malville (Isère), les centrales de Bugey (Ain) et Fessenheim (Haut-Rhin). — *(AFP.)*

Espace

Deux tests réussis

Les préparatifs en vue du prochain tir de la fusée Ariane — le vingt et unième — vont pouvoir reprendre : la société Arianespace a annoncé, le mercredi 23 décembre, que le moteur du troisième étage du lanceur était *« bon pour le service »*.

Une première série d'essais, effectués en novembre par la Société européenne de propulsion (SEP), avait révélé une montée anormale en température dans la turbopompe, ce qui avait conduit Arianespace à en refuser la livraison (*le Monde* du 13 novembre). Cette fois, les quatre tests, de soixante secondes chacun, réalisés par la SEP pour simuler les conditions de fonctionnement du moteur dans l'espace, ont donné toute satisfaction. Le prochain vol d'Ariane, d'abord programmé pour la fin décembre, devrait donc intervenir fin février ou début mars. Il doit assurer la mise en orbite géostationnaire de deux satellites de télécommunication : l'un, américain, G Star-3, l'autre, français, Télécom-1 C. Succès aussi pour un autre essai : celui de mise à feu de la nouvelle fusée d'appoint destinée à la navette spatiale américaine. Le constructeur des *boosters*, la firme Morton Thiokol, qui avait dû interrompre les tests, le samedi 19 décembre, une seconde avant la fin du compte à rebours, a pu, mercredi, mener à bien les opérations.

L'opération « Nez rouge » au Québec

Retours de fête

MONTREAL
de notre correspondante

Un verre, deux verres... au Québec, fini les dégâts. Chaque fin d'année, de jeunes sportifs en pleine forme se mettent à la disposition des automobilistes éméchés. Ils s'installent au volant du véhicule de leurs clients, laissés entièrement libres de choisir leur destination : la maison ou un autre bar, peu importe.

Pour les responsables de l'opération « Nez rouge », il ne s'agit pas de *« jouer les moralisateurs »*, mais d'éviter le plus souvent possible qu'une personne *« aux facultés affaiblies »* par l'alcool, par la drogue ou par une simple fatigue passagère conduise durant la période des fêtes.

Une fois leurs clients menés à bon port, les athlètes complaisants ne demandent rien, mais acceptent volontiers ce qu'on leur donne. Les pourboires ainsi recueillis vont directement renflouer les caisses des clubs sportifs dont ils sont membres.

Lancée à Québec en 1984 par l'entraîneur de l'équipe de natation de l'université Laval, l'opération « Nez rouge » s'est étendue à une vingtaine de villes de la province. L'an passé, près de 8 000 personnes ont eu recours à ces services dits de *« co-voiturage »*, qui ont aussi séduit plusieurs grandes entreprises. Lorsqu'elles organisent des fêtes de fin d'année pour leurs employés, elles versent un don à l'organisation qui, en retour, délègue quelques-uns de ses sobres sportifs, prêts à officier pendant toute la durée de la réception.

Au total, 275 000 dollars canadiens (environ 1,2 million de francs) ont été récoltés par 5 000 bénévoles en quatre semaines l'an dernier. Les recettes devraient augmenter considérablement en 1987 car, pour la première fois, l'opération « Nez rouge » a été mise sur pied à Montréal, métropole de 2,5 millions d'habitants.

Les volontaires doivent évidemment disposer d'un permis de conduire et d'un véhicule. L'organisation ne leur rembourse que 10 cents (40 centimes) le kilomètre, mais le recrutement ne pose aucun problème. On se bouscule au portillon pour jouer au chauffeur occasionnel.

A chaque appel, une équipe de trois bénévoles se met en route. Le premier conduira la voiture du client, le deuxième s'installera avec lui sur la banquette arrière et le troisième suivra au volant de sa propre voiture pour rapatrier ses deux collègues au quartier général.

En attendant le client suivant, les bataillons de « Nez rouge », mobilisés dès 20 heures, de la mi-décembre à début janvier, profitent des installations sportives de leur université ou de leur collège, ouvertes pour eux jusqu'à la fin des opérations, vers 4 ou 5 heures du matin.

La majorité des personnes qui osent composer le numero de « Nez rouge » sont des hommes, mais les femmes constituent un tiers de la clientèle. Elles sont moins réticentes, avance-t-on, à l'idée de remettre temporairement les clés de leur véhicule à des tiers en meilleure forme.

Dans ce pays où l'automobile reste un éminent symbole de richesse et de liberté, le succès de l'opération « Nez rouge » augmente incontestablement au fur et à mesure que s'alourdissent les peines pour conduite en état d'ébriété. Au Québec, on ne lésine plus : un an de retrait de permis et 300 dollars (1 260 F) d'amende au minimum dès la première offense ; quatorze jours de prison et deux ans de retrait de permis en cas de récidive. L'automobiliste fautif risque de passer au moins dix années en prison s'il blesse quelqu'un et quatorze années s'il provoque un accident mortel.

Depuis peu, les campagnes publicitaires de l'opération « Nez rouge » sont financées par des compagnies d'assurances. Elles considèrent de plus en plus que ce sympathique antidote est un bon moyen de faire des économies. Certaines d'entre elles vont même jusqu'à offrir gratuitement des ballons à leurs assurés, pour qu'ils y soufflent à titre préventif lorsqu'ils ont des doutes sur leur état...

MARTINE JACOT.

Sports

AVENTURE : le festival de La Plagne

Maudites frontières !

Après François Varigas (1983), Pierre Beghin (1984), Christophe Profit (1985), Jean-Louis Etienne (1986), les journalistes présents au Festival du film d'aventures vécues, du 15 au 20 décembre, ont désigné Patrice Franceschi comme aventurier de l'année 1987 pour son tour du monde en ULM.

LA PLAGNE
de notre envoyé spécial

Chaque année, la Plagne balance entre l'exploit sportif, aussi bref qu'éclatant, et l'aventure au long cours. Que choisir ? La folle descente à « ski limite » de Jean-Marc Boivin, s'élançant du sommet de l'aiguille du Drut, ou la traversée de l'Atlantique en planche à voile par Stéphane Peyron ? L'enchaînement en quarante heures de trois faces nord des Alpes par Christophe Profit ou le tour du monde en ULM – et en deux ans et demi ! – bouclé cette année par Patrice Franceschi ? Est-il plus méritoire d'escalader en solo une falaise en pays Dogon (*Catherine Destivelle*) des échafaudages de bambou à Hongkong (*Isabelle Pâtissier*) ou de traverser le Sahara à vélo comme Jean Naud) (1) ?

Dans un festival du film – et du livre – d'aventure vécue, on juge avant tout le produit fini. Ni l'exploit ni l'aventure, donc, mais sa mise en forme. C'est du moins ce qu'on répète aux jurés, qui n'en font finalement qu'à leur tête. On se retrouve au bout du compte avec un palmarès qui bouscule les lois du genre : le grand prix à un film décevant (*le Défi du Zaïre*), de Luc-Henri Fage, qui ne montre même pas le moment crucial de la descente du fleuve, en l'occurrence le passage des redoutables chutes d'Inga, où Philippe de Dieuleveut et son équipe trouvèrent la mort dans une précédente expédition.

Quant à la presse, elle a, au contraire, primé le film réussi du festival (*le Salaire de la sueur*, du débutant Didier Delattre) bien que, aux yeux de certains, il ait le tort de ne comporter ni performances sportives ni morale de l'aventurier qui se dépasse pour la beauté du geste ou le recherche de son moi profond. Tant pis ! Voilà Clo Garcia, ferrailleur-camionneur-magouilleur, promu au rang de héros de l'aventure parce que le réalisateur a su faire de sa traversée du Sahara une truculente épopée, ponctuée de coups de gueule et de francs CFA glissés de main en main. Aventurier louche, Clo Garcia ? Sans doute. Mais son aventure valait la peine d'être contée. Elle l'est de main de maître.

Un film raté, en revanche, peut être racheté par un livre. C'est le cas de *la Folle Equipée* (2) de Patrice Franceschi, ce baroudeur qui sait écrire, consacré « aventurier de l'année ». Né à Toulon il y a trente-trois ans, Patrice Franceschi vit en principe à Dijon. Mais il passe le plus clair de son temps au bout du monde. Il a séjourné chez les Pygmées du Congo et chez les Indiens d'Amazonie. Il a fait du grand reportage dans les maquis de l'Afghanistan, du Soudan et du Sahara occidental, exploitant à toute occasion ses compétences de pilote, de parachutiste ou de karatéka.

Son tour du monde en ULM – une première – lui aura appris une chose : la grande aventure peut être contrariée par les caprices de l'administration. De sorte que le survol de la planète dans un moustique de 130 kilos, censé vous libérer des contraintes terriennes, vous oblige au contraire à constater à quel point cette bonne vieille Terre se morcelle, se compartimente, et même se ferme au voyageur non conformiste. « *Je n'aurais pas cru que le ciel était à ce point surveillé, y compris dans les contrées les plus reculées* », avoue-t-il aujourd'hui, parfois amer d'avoir dû passer plus de temps à faire antichambre dans les bureaux et les consulats qu'aux commandes de son *Sirocco*... L'aventure est une longue patience.

Ce laborieux tour du monde ne l'empêche pas de préparer déjà une nouvelle expédition. Tandis que l'ethnologue Michel Peissel – autre grand aventurier méconnu – cabotera dans une pirogue le long des côtes du Yucatan (*Mexique et Belize*). Patrice Francheschi partira en reconnaissance aux commandes d'un hydravion ultra-léger pour lui indiquer les passes. L'engagement physique au service de la science, comme le firent jadis Paul-Emile Victor, Jacques-Yves Cousteau, Alain Bombard ou Haroun Tazieff.

Et comme le fait aujourd'hui un *Jean-Louis Etienne*, ce petit docteur qui conquit le pôle Nord à pied. Le voici qui monte sa grande expédition « Transantarctica » pour 1989-1990 : six hommes et quarante chiens qui vont se lancer à travers la glace et les montagnes du continent blanc. 6 500 kilomètres à pied, soit au bas mot six mois de marche par des températures – estivales ! – oscillant entre - 20° et - 40° ! Et tout cela au nom de la science (recherche sur la résistance humaine et sur le milieu polaire) et de la préservation de l'Antarctique comme « parc mondial », à l'abri des bases militaires, des exploitations minières et aussi de ces damnées frontières nationales qui brisent l'élan de l'aventure libre – Patrice Franceschi en sait quelque chose.

Le dernier espace de liberté, hormis l'Antarctique, reste donc la mer. Ni Philippe Jeantot, bouclant son deuxième tour du monde en solitaire – et en vainqueur, – ni Stephane Peyron sur sa planche à voile, n'ont été entravés dans leurs exploits par quelques fonctionnaires obtus. Mais ce n'est qu'un répit. Gérard d'Aboville, dans son catamaran de poche, en a fait l'expérience en mer de Chine : ayant échappé à tous les coups de chien et aux pirates qui abonderaient (?) dans le secteur, il se voit sommé de décliner identité, chargement et le reste à un rond-de-cuir philippin qui n'a même pas pris la peine d'examiner l'ultra-légère embarcation. A vous dégoûter de l'aventure !

ROGER CANS.

(1) Trois roues pour Tombouctou, chez Albin Michel (275 p., 120 F).
(2) Robert Laffont (168 p., 98 F).

Un livre, une radio

La Guilde européenne du raid, organisatrice du Festival de La Plagne, et l'éditeur Albin Michel lancent pour la première fois cette année un ouvrage récapitulatif des exploits, records et folles entreprises de l'année.

Ce beau livre, premier d'une série, est intitulé *l'Année de l'aventure*. Ni exhaustif ni volontairement très équilibré, l'ouvrage recense ce que ses auteurs estiment être le meilleur des aventures vécues en 1986-1987.

A signaler aussi une toute jeune radio privée, Aventure FM (105,9 à Paris, et bientôt dans plusieurs villes de France), qui se spécialise dans le grand reportage, les projets d'aventure et les « directs » du bout du monde (10, rue du Commandant-Schloesing, 75016 Paris).

RUGBY : états généraux contre la violence

Daniel Herrero passe en retrait

Evacuation par hélicoptère d'un joueur dans le coma, agression contre un dirigeant de club, intervention de la police : en dépit de l'annonce de sanctions plus sévères contre la violence, les dernières journées des championnats de France de rugby ont été émaillées de nombreux incidents graves. Pourquoi la FFR ne prend-elle pas à son compte la proposition d'états généraux de l'entraîneur du RC Toulon, Daniel Herrero ?

TOULON
de notre correspondant

« *La mort de Dominique Leydier au cours du match tragique opposant l'USPEG à Montaux (le Monde du 17 novembre) a été le détonateur. J'ai été amené à faire des déclarations pour dire mon indignation et de très nombreux journalistes, supporters et autres amoureux du sport m'ont fait savoir qu'ils étaient prêts à m'aider* », dit Daniel Herrero, l'entraîneur du club champion de France, qui veut organiser des états généraux contre la violence.

Ces états généraux devraient durer trois ou quatre jours et se dérouler dans différents lieux de la ville : des collèges, des stades, le musée, des cinémas. Plusieurs commissions travailleront sur le jeu, la biologie, la psychosociologie, la politique, les médias, l'argent, le dopage... « *La prévention, l'éducation, l'information, seront au centre des recherches, des échanges et des discussions auxquels seront conviés des sportifs, des médecins, des journalistes, des juristes, des sociologues et tous les gens qui voudront y participer. Il faut tirer la peur des stades, il nous faut aller vers un jeu d'homme mais dans lequel chacun puisse garder sa part d'enfance* », commente Herrero.

L'entraîneur varois a marqué le coup devant les accusations du président Ferrasse pour qui Toulon devrait « *balayer devant sa porte* » avant toute chose : « *Bon sang, depuis cinq ans je fais tout pour que le RCT ne se batte plus. Et j'y parviens. Avant, ça « tombait » à chaque déplacement. Nous avions une horde qui nous suivait et qui cassait tout ! Ce temps est révolu. Plus généralement, en première division ça s'est calmé, mais en seconde et en troisième ça tombe encore.*

» *Et dans les séries inférieures, c'est irrespirable ! Pendant ce temps, la fédération ferme les yeux et maintient une chape de plomb. Je rappelle à M. Ferrasse qu'il y a un an et demi, lors d'un match de deuxième division opposant Dijon à Sorgue, un minot est resté sur le terrain. Il ne s'est jamais relevé.* »

En raison de cette opposition fédérale, toutefois, Dany « le rouge et noir » a préféré s'effacer devant l'organisation de ces états généraux tout en en gardant le contrôle et l'initiative : « *Ils ne seront pas récupérés, mais je crains certaines pressions qui pourraient notamment se manifester contre notre club, à l'arbitrage.* »

La municipalité toulonnaise a pris le relais pour organiser ces *états généraux sous le couvert* des conseils municipaux de prévention de la délinquance. Cela fait tout de même craindre à certains que ce brassage d'idées perde là de sa spontanéité, de sa force constructrice et d'une crédibilité diluée en sous-commissions multiples et municipalisées.

JOSÉ LENZINI.

Rallye pédestre : Paris-Gao-Dakar

Le long cours

J.-P. LENFANT/VANDYSTADT

Décapitée par le brouillard, la tour Eiffel a-t-elle aperçu, mardi 22 décembre, les fourmis qui trépignaient à ses pieds ? Les coureurs du quatrième Paris-Gao-Dakar se sont élancés depuis le Champ de Mars pour *8 000 kilomètres d'aventures* pédestres *non* stop à travers la France, l'Espagne, le Maroc, l'Algérie, le Mali et le Sénégal.

Douze équipes de douze concurrents – c'est-à-dire le *double de l'an dernier*, – accompagnées de plusieurs *dizaines de véhicules 4×4*, s'efforceront d'atteindre Dakar le 21 janvier. Jour et nuit, les athlètes se relaieront pour avaler au pas de course les spéciales et les étapes de liaison. Ils ne seront pas seuls sur les pistes *puisque cette année une course* parallèle oppose huit équipes de *quatre cyclistes juchés sur des* vélos tous terrains (VTT).

OMNISPORTS : les relations fédérations-Etat-entreprises

Vers une nouvelle donne

par Gilles Bouilhaguet
directeur des sports
au secrétariat
à la jeunesse et aux sports.

Face au formidable développement du sport, véritable fait social et culturel, et à la complexité des liens qui se tissent entre le monde sportif et économique, il paraît, aujourd'hui, hautement nécessaire d'engager un nouveau type de réflexion permettant de réaliser un équilibre plus harmonieux entre les différents partenaires concernés : le mouvement sportif, les entreprises, l'Etat.

Le sport est devenu un modèle d'attitude et de comportement. Les qualités du sportif de la Rome antique – un esprit sain dans un corps sain – doivent servir de référence à l'entité constituée par le triangle Etat-sport-entreprise.

Les enjeux du sport se sont considérablement développés : dépassement de soi, culte de l'effort, esprit de compétition, toutes ces valeurs, à l'origine individuelles, ont *maintenant* des implications économiques et sociales toujours plus complexes.

Les images ou les symboles véhiculés par le sport tiennent désormais une grande place dans l'entreprise, qui les utilise comme outil de son développement, soit en se les appropriant, soit en soutenant directement des manifestations sportives.

Ce nouveau type de rapports a naturellement des répercussions sur la puissance publique. Le sport est de plus en plus un élément d'affirmation de notre présence sur la scène mondiale et, parfois, un instrument de politique internationale permettant à l'Etat de renforcer son rayonnement.

Les trois partenaires, mouvement sportif, entreprise, Etat, sont désormais conduits à entretenir des relations toujours plus étroites. Il convient donc d'adopter une démarche cohérente afin de parvenir à une collaboration harmonieuse.

Chacun de ces trois interlocuteurs a une vocation naturelle à se rencontrer. Quoi de plus naturel en effet que de voir se retrouver le sport et l'entreprise qui défendent, l'un et l'autre, les mêmes valeurs. Les analogies de vocabulaire utilisées dans les deux domaines sont innombrables : esprit d'équipe, performance, ambition, record, challenge, résultats, etc. Plus que devant un parallélisme de comportement, on se trouve face à une authentique complémentarité. L'Etat, par ailleurs, dont les interventions ne peuvent s'étendre à l'infini, se félicite de cette situation.

Cependant son rôle doit aussi consister à prolonger cette réflexion, de telle sorte que l'évolution du sport ne s'effectue pas dans le sens d'une excessive professionnalisation de haut niveau.

Il est vrai que le sponsoring et le *mécénat* d'une grande entreprise touchent, le plus souvent, un événement ou un homme sur une période courte et dans les domaines sportifs particulièrement ciblés. Dans ces conditions, il semble utile d'envisager une association de plus longue durée, qui permettrait à chacun des partenaires naturels que sont toutes les entreprises, le mouvement sportif et l'Etat, de jouer un rôle plus éminent encore dans le développement de tous les sports et à tous les niveaux. Il paraît urgent d'établir de nouvelles règles garantissant au mouvement sportif son autonomie tout en rationalisant ses relations avec ses partenaires.

Certaines manifestations sportives entièrement sponsorisées, et dont l'organisation échappe au mouvement sportif, ressemblent davantage à des « coups spéculatifs » qu'à un véritable investissement à long terme dans une discipline sportive. Il n'est pas certain que le sport tire grand profit de telles opérations.

A l'initiative du secrétariat d'Etat chargé de la jeunesse et des sports, s'engage, en ce moment, une réflexion originale sur ce que l'on pourrait appeler le « nouveau partenariat ». Les plus hauts dirigeants du mouvement sportif, les leaders du monde économique et les représentants de la *puissance publique* sont conscients que, pour l'avenir du sort dans notre pays, leurs relations doivent désormais être envisagées dans la durée et non plus seulement dans la brièveté de l'événement.

Toutes ces réflexions feront l'objet d'un colloque, qui se tiendra le 3 février prochain, et dont le but sera double : d'une part donner à l'image du sport toute sa dimension, d'autre part définir les conditions dans lesquelles pourront se développer les règles de ce partenariat.

C'est dans le cadre de ce nouveau concept et dans le respect des intérêts de chacun, que le mouvement sportif pourra relever les grands défis à venir.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Cross de Rouen, dimanche 28 décembre. Corrida de Houilles, samedi 27 décembre à partir de 14 h 30.

Basket-ball

Tournoi international de Noël, samedi 27 et dimanche 28 décembre, à Paris-Bercy, entre la France, Israël, la Yougoslavie et l'Australie (A2, samedi à 16 heures, France-Israël ; Canal Plus, dimanche à 15 heures, France-Yougoslavie ou Australie).

Hockey sur glace

Tournoi international du mont Blanc. Jusqu'au 30 décembre.

Rugby

Championnat de France. Match en retard Béziers-Lourdes, dimanche 28 décembre.

Ski alpin

Coupe du monde. Descente hommes de Schladming (Autriche), le 31 décembre.

EN BREF

● **AUTOMOBILISME : Yannick Dalmas signe chez Larrousse-Calmels.** – Le pilote français Yannick Dalmas, vingt-six ans, a signé un contrat de trois ans avec l'écurie française de formule 1 Larrousse-Calmels, dont le premier pilote est Philippe Alliot. Champion de France de formule Renault et de formule 3, Dalmas avait participé avec cette écurie aux trois derniers Grands Prix de la saison 1987, se classent notamment cinquième à celui du Japon. D'autre part, le Grand Prix du Mexique qui devait avoir lieu le 5 juin prochain a été annulé, en raison des difficultés économiques du pays et dans le cadre du programme d'austérité du gouvernement mexicain.

● **BASKET-BALL : l'URSS bat la France.** – En match éliminatoire du championnat d'Europe de basket-ball dont la phase finale aura lieu en 1989, l'équipe de France a concédé, mercredi 23 décembre à Moscou, une défaite honorable face à l'URSS (79 à 91).

● **HAND-BALL : asile politique.** – Les deux jeunes handballeurs polonais disparus dans le Haut-Rhin pendant une tournée de leur équipe (*le Monde* du 23 décembre) ont demandé l'asile politique mercredi 23 décembre à Colmar. Ils sont âgés de dix-huit et dix-neuf ans.

Le Monde
DES LIVRES

Plaisirs stendhaliens

Le parti beyliste serait-il le premier parti de France ?

DANS les classes de lycée, au milieu des années 50, il y avait les partisans du Racing-Club de Paris ou ceux du Stade de Reims, les supporters de Balzac ou ceux de Stendhal. Chacun vantait l'excellence de ses favoris. On disputait farouchement de leurs mérites respectifs, et Rastignac se battait en duel, chaque semaine, avec Julien Sorel, tandis que le professeur appelait Sénèque ou La Bruyère à la rescousse pour calmer les esprits. Le métier d'arbitre n'est guère enviable...

Le « réalisme » de Balzac et le « romantisme » de Stendhal alimentaient ces controverses passionnées qui sont le privilège des jeunesses peu averties. Beyliste convaincu, Roger Stéphane a dû se mêler à ce genre de querelles. Il vient de publier un livre rassemblant les textes des rares auteurs qui ont salué l'œuvre d'Henri Beyle lorsqu'elle était encore réservée au seul usage des « happy few ». Dans ce dix-neuvième siècle qui refusait de le reconnaître, quelques écrivains, dotés d'une meilleure vue que la plupart, ont *« chuchoté le secret de son génie »* : Arthur de Gobineau, Prosper Mérimée, Hippolyte Taine, Paul Bourget et, d'abord, Honoré de Balzac. Et oui ! Rastignac, l'« ennemi héréditaire », volait au secours de Julien Sorel... Sans doute n'étaient-ils pas si éloignés que le voulaient nos imaginations lycéennes, car, ainsi que l'écrit (fort bien) Paul Bourget, *« de confrère à confrère, les éloges sont des certificats de ressemblance »*.

Bourget tenait ces propos en 1883. Depuis lors, le parti stendhalien s'est considérablement renforcé, avec Léon Blum, Roger Vailland, Claude Roy, Roger Nimier, Jacques Laurent et beaucoup d'autres. Bien que l'audience de son meilleur représentant soit désormais universelle, ce parti — le premier de France, peut-être — reste un club qui se donne encore des allures de conspirateur. Les beylistes ont souvent l'air de comploter quelque chose, et l'on devine, à surprendre leurs conversations, qu'il s'agit de conquérir une femme ou de séduire la vie.

Rien d'étonnant à cela, si l'on écoute Roger Nimier. *« Les écrivains,* disait-il, *ne peuvent pas écrire toute la journée. Il leur faut s'occuper autrement. Les uns s'intéressent au clair de lune, comme Chateaubriand ; aux meubles anciens, comme Balzac ; à la spéculation, comme Voltaire ; à la musique, comme Rousseau ; aux salons, comme Proust (...). En soixante ans, Stendhal n'eut guère qu'un souci, d'ailleurs très bien considéré de nos jours : il fut amoureux. »*


Stendhal dansant, dessiné par Musset.

Nimier appelle affectueusement Henri Beyle *« le gros consul »* (1). Roger Stéphane se montre moins familier, ce qui n'empêche ni ne restreint les sentiments. Dans la préface de son anthologie, il nous avoue qu'il a appris à lire avec Stendhal. S'il le fréquente depuis si longtemps, avec une telle constance, c'est pour le plaisir et pour en tirer des *« leçons immédiates »*. Le plaisir — tous les beylistes le partagent — est procuré par l'écriture *« la plus nerveuse de la littérature française »*. Quant aux *« leçons immédiates »*, elles résident dans la manière non pas de gagner des batailles, mais de les perdre. Les héros stendhaliens savent profiter de leurs défaites : ils poursuivent, à la faveur de celles-ci, leur apprentissage de la *« stratégie »* et de la maîtrise de soi.

Henri Beyle, qui a dépeint les relations de pouvoir avec tant de discernement, n'a joué, de son vivant, qu'un rôle politique modeste, mais il s'est peut-être rattrapé dans la postérité, quand il s'est retrouvé sur la table de chevet des ministres...

FRANÇOIS BOTT.

(Lire la suite page 14.)

(1) *L'Elève d'Aristote*, Gallimard.

Révolution de papier

Le bicentenaire est déjà commencé. Dans l'ivraie, il est du bon grain.

UNE librairie dans une grande ville de province, commune affranchie (pardon Lyon). Deux lectrices désirent un livre sur la Vendée. Comment choisir ? La seule production récente en a déposé quatre ou cinq sur les présentoirs. Dans leur perplexité, elles se tournent vers la libraire : *« Nous voudrions celui qui n'a aucune tendance... »*

Si l'approche du bicentenaire de la Révolution paraît laisser de marbre la majorité de nos contemporains, le monde de l'édition, lui, a pris ses précautions pour ne pas manquer la célébration. A deux ans encore de la date solennelle, il a entrepris d'élever un gigantesque monument de papier à la mémoire de l'événement. Mais l'édifice va un peu de guingois. Ses maîtres d'œuvre ne sont guère à l'unisson : faut-il exalter ou exécrer, honnir ou chérir ? Et nous, lecteurs, devons-nous nous laisser guider par Georges Soria, dans *« cette grande épreuve de l'histoire de France et de la liberté qui, par ses prémonitions, scintille comme une messagère lointaine, attentive au destin des peuples et des nations »* (1) ? Ou bien accompagner Pierre Chaunu dans sa rage contre le *« génocide jacobin »* et avec lui révérer Charlotte Corday *« la plus pure héroïne de la Révolution, celle dont la statue pourrait être substituée à celle de Danton qui défigure la sortie du métro Odéon »* (2) ? Il est des jours où, vraiment, on ne sait plus à quel saint, patriote ou non, se vouer.

Le découragement, pourtant, serait mauvais conseiller. Aux murs du cénotaphe de la Révolution, certaines pierres valent d'être lues de plus près. Ainsi, pour commencer, les grands classiques réédités. L'an dernier, François Furet avait proposé les pièces essentielles du débat ouvert par la publication, en 1865, du livre d'Edgar Quinet *La Révolution* (3). En cent pages lumineuses, il situait la nouveauté solitaire de cette œuvre construite sur des idées essentielles : la Terreur est comme un retour de l'absolutisme ancien au sein même de la Révolution ; cette résurgence du despotisme est la conséquence obligée de l'impuissance des révolutionnaires à ancrer la liberté politique dans une « révolution religieuse » radicale. Dans le dossier ainsi rassemblé et introduit manquait la pièce principale : le texte de Quinet lui-même. Il est maintenant facilement accessible grâce à une réédition préfacée par Claude Lefort.

A relire ce gros livre, à la fois narration des événements et réflexion sur leur sens, on mesure l'originalité de Quinet, qui fonde sur son attachement au principe républicain, payé du prix fort de l'exil après le coup d'Etat de 1851, une hostilité sans faille contre ceux qui, dans le même camp que lui, exaltent ou excusent la Terreur, et donc légitiment le pouvoir fort, la dictature (pas plus acceptable robespierriste que bonapartiste) et la servitude.

La terreur et l'absolutisme

Pour Quinet, l'événement n'est pas un bloc. Loin de signifier l'arrachement au passé, *« la Terreur a été le legs fatal de l'histoire de France »* à la Révolution. Il faut donc dissocier 93 de 89 et tenter de comprendre comment a été possible la réapparition de l'absolutisme là où étaient promises la diminution du pouvoir central et la liberté. La réponse n'est peut-être pas le meilleur du livre, mais elle donne à penser. De cette *« révolution religieuse »*, dont l'absence a perdu la Révolution puisqu'*« au milieu d'un immense bouleversement, tout est changé, excepté l'homme intérieur qu'on laisse systématiquement captif du passé »*, Quinet ne dit rien, sinon qu'elle aurait dû consacrer sur l'essentiel la répudiation du vieux monde. Nécessaire, elle était pourtant impossible, parce que les hommes n'avaient plus ce *« tempérament religieux »* qui seul allie la témérité dans l'action et les audaces de la pensée.

ROGER CHARTIER.

(Lire la suite page 15.)

(1) Georges Soria : *Grande histoire de la Révolution française*, vol. 1, *l'Embrasement*. Bordas, avant-propos.

(2) Pierre Chaunu : préface à Jean-François Fayard, *la Justice révolutionnaire. Chronique de la Terreur*. Laffont.

(3) François Furet : *la Gauche et la Révolution française au milieu du dix-neuvième siècle. Edgar Quinet et la question du jacobinisme (1865-1870)*. Textes présentés par Marina Valensise. Hachette, 1986.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Le style de Marguerite Yourcenar

« Tous les grands combats sont d'arrière-garde »

« ET *quelle prose !* » « *Si classique !* » Les éloges funèbres se ramènent de plus en plus à des slogans. Pour Marguerite Yourcenar, c'est le substantif *classicisme* qui a prévalu. Elle le récusait de son vivant. A Matthieu Galey, qui lui avait accolé le mot (*les Yeux ouverts*, Le Centurion, 1980), elle a répliqué avec humeur : *« Si, par classicisme, on veut exprimer qu'un auteur n'écrit pas dans un style salopé ou plein d'acrobaties inutiles, disons-le. »* Mais elle redoutait l'acception scolaire, synonyme d'*« enterrement de première classe »*.

A historiquement parler, le classicisme français, c'est-à-dire le dix-septième siècle, ne figure pas parmi les modèles déclarés de Yourcenar, sauf pour *le Coup de grâce*, dans la préface duquel elle invoque les règles de la tragédie selon Corneille et Racine. Ses maîtres, elle l'a souvent dit, ce sont Conrad, Ibsen, Tolstoï, Tchekhov, Thomas Mann, sans oublier Gandhi, cher à son bouddhisme de cœur...

Chez les Français, elle citait de préférence Montaigne, Saint-Simon, Balzac et Proust. Elle avait lu six ou sept fois *la Recherche*. Elle en parlait avec élan, bien que l'égotisme fût éloigné d'elle, et plus encore de ce qu'elle voulait écrire. Elle aimait le don de Proust pour faire sentir le passage du temps sur les êtres, ainsi que son réalisme, dans la suggestion des voix, par exemple.

LES goûts littéraires des grands écrivains n'ont rien à voir avec la logique, ni avec la gratitude. Il arrive qu'ils placent bas les devanciers qui les ont manifestement influencés, moins pour brouiller les pistes qu'à la manière dont on rejette l'écorce d'un fruit après en avoir assimilé le meilleur.

C'est le cas à propos de Gide. Yourcenar est sévère pour l'auteur des *Nourritures*, alors qu'elle mériterait d'être classée par les historiens comme sa plus proche héritière, notamment dans les débuts. *Alexis ou le Traité du vain combat* (1929) tire son titre de la même églogue de Virgile que *Corydon*, publié peu d'années auparavant, et pastiche un autre titre de Gide : *le Traité du vain désir*. Les réticences puritaines du héros, le recours à la première personne et aux maximes, font directement écho aux récits gidiens, à *l'Immoraliste*, à *Geneviève*.

Yourcenar ne niait pas l'apport de Gide à sa génération et à elle-même ; elle lui savait gré d'avoir montré que le récit intimiste « à la française » pouvait encore servir, dans sa désuétude. Mais elle lui reprochait de ne pas s'être laissé bousculer par son temps. Elle voulait pour preuve de cet immobilisme le testament de *Thésée*, dont l'humanisme désinvolte ne portait guère trace, en 1945, des bouleversements de la guerre. Elle lui préférait, plus près de nous, Caillois, Cioran, Simone Weil, et Montherlant, de qui elle plaçait très haut, à juste titre, *le Chaos et la Nuit*.

THÉSÉE, hors de son époque ? Soit, mais le grief ne vaut-il pas pour *Mémoires d'Hadrien* ? Les angoisses de 1950 n'y sont guère plus présentes. On y sent davantage l'époque au sens large, vécue comme un tournant dans l'histoire des idées. Hadrien est né d'une phrase fameuse de Flaubert : *« Les dieux n'étant plus, et le Christ n'étant pas encore, il y a eu, de Cicéron à Marc-Aurèle, un moment unique où l'homme seul a été. »* N'en sommes-nous pas arrivés au même point ? Yourcenar a voulu réinventer cette sensation de solitude philosophique, en éclairant les deux époques l'une par l'autre. Elle a résumé l'entreprise mieux que personne : *« Refaire du dedans ce que les archéologues du dix-neuvième siècle avaient fait du dehors. »*

Le style d'*Hadrien* est le plus adapté au propos. La forte imprégnation gréco-latine, entretenue par des traductions — *la Couronne et la Lyre* (Gallimard, 1979), — trouve ici son meilleur emploi. Le narrateur observe justement qu'il a administré l'Empire en latin et qu'il a pensé et vécu en grec. Le génie stylistique de Yourcenar se partage de la même manière entre les deux sources antiques, et il y puise les raisons de son orthodoxie grammaticale, indûment qualifiée de « classique », ou d'« académique », par ses détracteurs.

On peut imaginer que l'auteur adhère pleinement aux réflexions d'Hadrien sur les codes du langage : *« Avec son mélange de règle logique et d'usage arbitraire, la grammaire propose au jeune esprit un avant-goût de ce que lui offriront plus tard les sciences de la conduite humaine, le droit ou la morale... »*

CELA dit, on a trop souvent ramené *Mémoires d'Hadrien* à un magnifique exercice d'érudition et de style. Au-delà des balancements à la Tacite, teintés d'un moralisme tout français allant de La Rochefoucauld à Giraudoux — *« J'étais multiple par calcul, ondoyant par jeu »*, etc., — Yourcenar éprouve une visible jubilation à inventer.

On se tromperait si on voyait en elle une romancière d'occasion, une essayiste faite pour les monologues et les méditations gravés dans le marbre. Tout en négligeant l'anecdotique pour l'anecdotique, elle voit dans la fiction une preuve que les décisions de l'esprit et de la volonté priment les circonstances. S'il est vrai qu'à la Renaissance elle aurait cultivé l'essai, et au dix-septième siècle la tragédie, elle se sent à l'aise, au milieu de ce siècle, dans le roman traditionnel, notamment historique, parce qu'elle peut y exercer sa double vocation pour l'érudition et ce qu'elle appelle la *« magie sympathique »*, c'est-à-dire le transport en pensée à l'intérieur d'autrui.

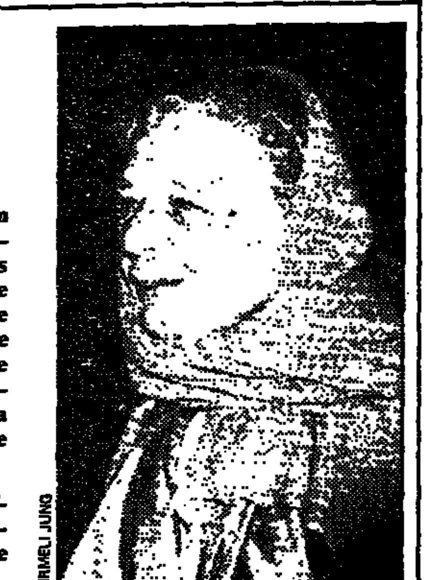
C'est tout ce qui l'occupe. Les grandes idées, elle n'y croit pas. A ses yeux, il n'y a de solutions que « partielles ». Comprendre ce que chacun fait de soi : voilà de quoi elle est avide. Amateur de destinées humaines : tels sont sa fonction, son bonheur.

(Lire la suite page 12.)

Madame Yourcenar

Marguerite Yourcenar avait le goût des *rituels*. Après son incinération, le 21 décembre, son infirmière, Mme Deirdre Wilson, et sa secrétaire Mme Jeane Lunt *vont refaire les gestes* qu'elle avait elle-même accomplis huit ans plus tôt, à la mort de son amie Grace Frick. Ses cendres seront déposées dans un châle qu'elle aimait, et, plutôt que dans une urne, dans un panier qu'elle affectionnait. Elles seront ensuite enterrées dans le cimetière de Somesville, dans l'île des Monts-Déserts, à l'endroit que Marguerite Yourcenar avait elle-même choisi. Un service religieux à sa mémoire aura lieu au début de 1988 à l'église de l'Union de North-East Harbor, le village qu'elle habitait.

Tout cela Marguerite Yourcenar le voyait comme un « *incident individuel* », somme toute subalterne. Elle savait qu'ici, au-delà même des souvenirs précis de sa personne, resterait ce qu'elle aimait à nommer, non pas pompeusement son « œuvre », mais, avec, dans l'œil, son air de malice « *les quelques ouvrages qu'il m'est arrivé d'écrire* ».


IRMELI JUNG
Marguerite Yourcenar vue par Irmeli Jung.

Le cadeau d'une rencontre

par Hector Bianciotti

C'ETAIT à la fin de l'hiver dernier, le 17 mars pour être précis, à Paris. Mme Yourcenar, qui revenait du Maroc, avait commencé par raconter à son visiteur comment, sur les routes du désert, une tempête de sable avait failli soulever sa voiture. Elle n'avait employé aucune des épithètes que suscite en général le souvenir du danger encouru, son récit se limitant à constater, avec un paisible émerveillement, l'énergie de ce vent qui, dans le désert, semble venir des origines du monde et vouloir emporter avec lui la planète.

Ensuite, elle évoqua la « voix des choses », expression qui servirait de titre à l'ouvrage paru quelques jours avant sa mort, dans lequel elle offre un florilège de fragments allant de Chang-Tzu à Bob Dylan, qui était en quelque sorte son livre de chevet — elle va jusqu'à dire sa « *provision de courage* ». Elle raconta à son interlocuteur comment une admirable petite plaque de malachite ayant un jour glissé de ses mains et s'étant brisée au sol, le son s'était révélé aussi beau que l'avait été son dessin. Puis elle se leva et prit sur le dessus de cheminée une plaque de quartz d'améthyste dont le polissage dévoilait les traces bouillonnantes de la matière qui, au cœur d'un tourbillon, avait trouvé les formes inévitables d'une géométrie toute de polyèdres imbriqués. Elle la tendit au visiteur en lui demandant de l'examiner à contre-jour : « *Regardez-la bien : dans son centre, elle bouge.* » Et, ébauchant un sourire que sa paupière en berne rendait pensif et un rien malicieux, elle ajouta : « *J'apprends à écouter les pierres.* »

Marguerite Yourcenar avait toujours aimé déchiffrer les *alphabets délaissés du monde*, dont la beauté perdue dure alors *que la clef de leur chiffre* a été oubliée. Et elle s'intéressait également *aux alphabets que l'on ne* cesse de décrypter : ceux de la physique, de *la biologie*. Elle savait que le mystère n'est pas dans le visible, mais dans l'invisible, et dans cette dimension virtuelle du visible que les microscopes ramènent à *la surface* — mais jusqu'à quand, jusqu'à quelle inimaginable petitesse ?

Elle acceptait l'irrémédiable lot commun qui est de ne pas comprendre, mais croyait qu'il était de notre devoir d'essayer. Et entre l'acceptation de cette ignorance primordiale et le désir d'aider à la vaincre, elle avait trouvé la voie de la sagesse. Une sagesse toute orientale : nier le moi - l'unique spectateur de nos visions, le fil conducteur de nos pensées, — elle en avait éprouvé la tentation, tout en sachant que, quelque degré qu'on atteigne, il y aura toujours un noyau qui ne changera pas. Mais elle entretenait le doute, considérant comme plus importantes les questions que les réponses.

Elle interrogea également son visiteur au sujet de Borges, objet de la conférence qu'elle était en train de préparer, et que, de fait, elle prononça en octobre dernier, à l'université Harvard. Ils s'étaient connus sur le tard, à New-York ; elle était allée à Genève quelques jours avant qu'il ne meure : « *Il était très beau,* dit-elle, *très élégant, il portait un pantalon blanc, une chemise bleue ; sa voix était très faible, mais nous avons beaucoup parlé avec nos mains.* »

Elle aimait le grand large

La mort, l'immortalité ? « *Où va l'âme après la mort ? Il n'est pas nécessaire qu'elle aille nulle part* », dit Jakob Böhme, qu'elle cite justement dans *la Voix des choses (1)*. Et son cher Chang-Tzu : « *Est-ce que je dépends du corps ? Quand il vient, je viens, quand il s'en va, je m'en vais.* » Quant à elle, Marguerite Yourcenar, son devenir n'avait que faire de ce qui avait été accompli, et de ce qu'elle continuait d'accomplir. Non, la mort ne l'effrayait pas, elle était sereine, comme débarrassée des agitations et des recommencements tâtonnants de l'existence, comme si, dans sa quête du savoir, elle eût fini par cacher l'univers dans l'univers — Chang Tzu encore... — de sorte que rien de ce qui lui était précieux, et sa propre vie elle-même, ne risquait plus de se perdre.

Elle acceptait, sans pour autant se soumettre : des prières chrétiennes, elle retenait l' Ave, mais non le Pater, à cause d'une ligne : « *Que Ta volonté soit faite.* »

Une religion, quelle qu'elle soit, est comme une pièce d'eau qui convient aux esprits ne sachant pas nager. Elle aimait le grand large, les profondeurs maternelles de la nature. A la fin, elle raconta à son visiteur qu'elle avait observé à loisir, dans son jardin de Petite Plaisance, la force obstinée du perce-neige dont la pousse, si tendre encore lorsqu'elle pointe, a tout de même traversé une couche tassée de feuilles mortes et puis une croûte de glace. Et elle évoqua la joie de son chien quand la sève des racines faisait fondre la neige à la base du tronc. Maintenant que, comme la neige, la paix s'était posée sur sa vie, elle sirotait le temps.

Lorsque la porte se fut refermée derrière lui, le visiteur d'un jour a su qu'il emportait avec lui le merveilleux cadeau de cette rencontre. Mais il oublia, sur le moment, qu'une porte se ferme, et c'est déjà le passé, et que l'on dit souvent adieu quand on dit au revoir.

(1) Gallimard (*le Monde* du 4 décembre).

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

« Tous les grands combats sont d'arrière-garde »

(Suite de la page 11.)

L'EMPLOI de la « première personne » offre un des meilleurs accès littéraires vers autrui parce qu'il constitue, tout au long d'un livre, le « portrait » d'une voix. On ne comprend rien à la prose de Yourcenar si on ne l'a pas entendue se lire elle-même. Derrière le chantonnement traînant dont on ne sait s'il provient d'un certain snobisme vieille France ou de sa vie quotidienne dans le Nord-Est américain, l'accent mis sur certains mots, le détachement de certaines dentales ou diphtongues, montrent un souci maniaque, très gidien, des chocs de sonorités dont le sens découlera. Préfaçant en 1963 la réédition d'*Alexis*, Yourcenar s'est refusée à retoucher ce texte de jeunesse (1929) pour ne pas en changer l'« acoustique »...

Alexis et *le Coup de grâce* sont les titres les plus chargés de moralisme classique. La phrase y rebondit d'une maxime à l'autre ; avec cette différence que, au lieu de plaider pour le conformisme, Yourcenar recommande de s'en évader. Toute la tension de son œuvre vient de ce paradoxe, qui a fait parler à tort de « marginalité » : chez elle, la langue *la plus domestiquée sert à célébrer la libre disposition de soi,* l'acquiescement aux instincts, jusqu'aux conséquences extrêmes. *Mieux vaut la « faute » qu'un déni de soi* conduisant à la démence.

LA langue assure une meilleure école de lucidité et de liberté si elle se surveille que si elle se débraille : telle est la règle strictement observée et vérifiée dans toute l'œuvre de Yourcenar.

Il y va, selon elle, d'une certaine logique interne : « *C'est au moment où l'on rejette tous les principes qu'il convient de se munir de scrupules* », est-il dit dans *Alexis*. Une autre raison milite pour une prose tenue. Comme il est remarqué dans les livres de souvenirs — *Souvenirs pieux* (1974) et *Archives du Nord* (1977), — nos existences tiennent à un écheveau de circonstances fortuites. Celles-ci sont heureusement compensées par l'arbitraire acceptable, par la convention aimable, qu'est la langue.

Il ne s'agit pas d'écrire trop « orné ». Toute sa vie, Yourcenar a combattu cette tentation. Elle a jeté deux versions d'*Hadrien,* qu'elle trouvait sur-écrites. Une de ses fiertés, en se relisant, est de supprimer tout ce qui peut l'être. En bas des pages, *elle note le nombre de mots rayés* comme autant de victoires. Rien ne lui est plus étranger que notre mode du « *fatras* » qui « *déforme ou falsifie pour obtenir un effet ou un scandale* ». C'est en cela, et par son dédain des débats d'idées, qu'elle se situe le plus nettement à l'écart de son temps.

En retard sur lui ? Les partisans du fatras l'ont dit. Yourcenar tenait sa réponse prête : « *Tous les grands combats sont d'arrière-garde. L'arrière-garde d'aujourd'hui est l'avant-garde de demain.* »

Aux confins du monde et du temps

LA *personne et les livres de* Marguerite Yourcenar *conjuguent à l'extrême* les figures du retrait : l'exil volontaire *loin de l'Europe qui l'a conduite à* vivre quarante ans sur une île de l'Atlantique *nord en* est la plus frappante, la plus anecdotique. *Bien plus singulière* sans doute est la façon dont son œuvre s'est retirée aux *confins* du notre culture, soit dans les profondeurs de son passé, le *Moyen Age*, l'*Antiquité*, soit aux confins de son territoire, *là où elle s'ouvre et s'affronte aux* cultures de l'Orient, du Bassin *méditerranéen* jusqu'à l'Inde. Comme s'il avait fallu à Marguerite Yourcenar, *pour parler* du monde, et même pour parler tout court, *mettre quelque distance* entre le monde et elle, comme on *s'éloigne ou on s'élève pour mieux* saisir la configuration d'un relief.

Ce retrait n'est pourtant pas une retraite, une absence : il est la figure paradoxale d'un engagement. Cela n'est pas facile à comprendre, et l'était encore moins il y a vingt ou trente ans, quand notre siècle ne voulait connaître et accepter que les formes les plus vives, les plus directes de l'implication politique. Si on peut parler d'une morale et même d'une politique de Marguerite Yourcenar, elles n'ont rien à voir sûrement avec ce qu'on appelait de ce nom vers 1950 à Saint-Germain-des-Prés.

Que l'on veuille bien comparer deux existences, et deux grandes œuvres, auxquelles on peut être également attaché : celle de Simone de Beauvoir et celle de Marguerite Yourcenar. Ou deux photographies : l'une de la première, écrivant à une table du Flore, l'autre de la seconde, lisant et travaillant sous une belle lampe ancienne dans sa maison de Mont-Desert. Bien sûr, il s'agit d'écrire, et c'est, en un sens, toujours la même chose. Mais là s'arrête la similitude. A la distance, au retrait de l'une, s'opposent chez l'autre une volonté de prendre le monde à bras-le-corps, une passion inassouvie, une avidité de le changer plutôt que l'ordre de ses désirs. Cette façon péremptoire de dire et de vivre donne à l'œuvre de Simone de Beauvoir sa nécessité et sa force.

La puissance de celle de Marguerite Yourcenar provient de sources exactement inverses : de sa capacité de se tenir en arrière du monde et du temps, et d'y trouver son assise et son style. Non pas ce qu'on appelle style aujourd'hui, une manière narcissique de vouloir s'imposer à la langue. Mais, au contraire, la certitude qu'il s'agit moins d'avoir un « style propre » qu'une « langue » : que d'être dans le droit fil de la langue dont on use et de se soumettre à elle, non de se la soumettre. Comme un sculpteur utilise les accidents d'un bloc de pierre et jusqu'aux défauts d'un marbre qu'il a choisi. La langue comme matériau ? L'œuvre éternelle coulée dans le bronze ? Une manière pour l'artiste d'affronter le temps, de lui résister, de le vaincre ?

Le sculpteur et son rival

Non pas. « *Le jour où une statue est terminée, sa vie, en un sens, ne fait que commencer* », écrit-elle dans un de ses plus beaux essais *le Temps, ce grand sculpteur* (1). Echappée au chaos *sous l'impulsion de la pensée et de* la main de l'artiste, la pierre y *retourne peu à peu sous* la violence de la nature et des hommes : oui, le temps a repris ses droits. L'œuvre serait donc un court entracte entre *deux éternités* d'insignifiance. Comme notre vie, *ainsi que la* décrit un bel apologue du même recueil *Sur quelques lignes de Bède le vénérable* : notre vie, disait le vieil auteur saxon traduit en latin par Bède quelques siècles plus tard, est comme le vol d'un passereau qui, par un temps de neige, traverse la salle bien chauffée d'un banquet : un court havre de chaleur et de paix.

Mais le travail du temps dans l'œuvre est bien autre chose : en se soumettant à lui, l'œuvre ne rejoint pas immédiatement la région de ténèbres qu'elle avait provisoirement quittée. Le temps ne s'acharne pas seulement à défaire ce que l'artiste avait fait : il l'achève, non comme son ennemi mais comme son rival. « *Certaines de ces modifications sont sublimes* », écrit Marguerite Yourcenar. Car une longue période s'écoule avant que la statue retrouve « *la vie sans résurrection qui est celle de la matière livrée à ses lois* ». Un temps interminable, à l'échelle d'une civilisation. Et, tout ce temps, l'œuvre, *non pas intangible mais exposée* au temps, c'est-à-dire à nous et à l'usage *que nous en faisons, continue* à vivre. Tels les lions de Délos rongés par le sel et le vent de mer, que l'auteur cite. Ou, moins connues peut-être, *ces prodigieuses statues baroques de* Matias Braun, perdues dans la forêt de Bohême.

Là s'arrête la métaphore. L'œuvre littéraire n'est pas faite de rocs, mais de mots. L'usure a déjà commencé : en ce sens que le travail du langage ne s'exerce que sur de la pierre déjà ouvrée, déjà entrée dans la métamorphose, déjà soumise à l'érosion. L'écrivain y est donc à la fois le sculpteur et son rival, le temps. Dans ce qu'il forme, il imprime les marques de l'usure ; à ce qu'il crée, il ouvre déjà les portes de la décréation. Mais, du même coup, il remet en usage et en vie les formes érodées de la culture et de la langue. Ce mouvement n'a pas de fin. Telle est la poétique de Marguerite Yourcenar, poétique et, sans nul doute aussi, une éthique.

Que la langue et la culture *ne* nous appartiennent pas, mais que *nous leur appartenons, que nous* sommes leurs dépositaires provisoires, et que nous en avons donc la *garde* à l'égard de ceux qui nous ont précédés comme de ceux qui nous suivrons : toute la grande œuvre de Marguerite Yourcenar l'affirme, jusque dans cette espèce de hauteur romaine où elle se maintient.

DANIELE SALLENAVE.

(1) Gallimard, 1983.

Une leçon de vraie liberté

Marguerite Yourcenar avait peu de goût pour l'anecdote. Si elle *aimait raconter la genèse de* ses livres, elle méprisait les « *complaisances* » des écrivains livrant au public leurs « *confidences* ». Elle a donc fait silence sur sa vie intime, et on lui a reproché — des femmes notamment — de se « dissimuler » derrière des hommes homosexuels (Alexis, Hadrien, Zénon) pour traiter d'une réalité qui la concernait. Comme si le droit à en finir avec la dissimulation, aujourd'hui enfin exigé, n'était pas la reconnaissance du libre choix, de dire ou de ne pas dire, sa vie privée.

« *Je n'emploie jamais le mot* homosexuel ». « *Je n'aime pas les étiquettes* ». « *Je n'utilise jamais le mot péché non plus* », disait-elle avec la hauteur moqueuse de celle qui « voit venir » son interlocuteur avec ses questions sur la sexualité — elle avait un infini plaisir à ne se servir que du mot *sensualité — ou sur les femmes*.

Sa prétendue misogynie était *devenue légende*, repoussoir pour ses détracteurs et détractrices. Ils *évitaient ainsi de s'affronter à une* pensée qui est source d'interrogation *et de malaise pour les* femmes. Certes, Marguerite Yourcenar *fut toute sa vie une* privilégiée ; certes, elle a échappé aux aliénations *de la plupart des* femmes et ignoré les problèmes *quotidiens, concrets,* tant des femmes de condition modeste que des bourgeoises soumises à leurs époux.

Néanmoins, maintenant que les luttes des femmes piétinent, qu'on peut voir dans leurs combats — auxquels, pour la contraception et l'avortement en particulier, elle a apporté son soutien — les erreurs de méthode, les insuffisances, l'opinion de Marguerite Yourcenar n'est plus si facile à rejeter, comme venue d'une arrière-garde. « *Nous avons tous cru, à un moment ou à un autre, que si l'on supprimait certaines contraintes sexuelles les choses d'elles-mêmes s'amélioreraient. Certaines ont été supprimées, les choses ne s'améliorent pas* », disait-elle en 1979.

Dans le gynécée

Pour avoir de Marguerite Yourcenar une image de prude à la sexualité honteuse, il faut ne l'avoir jamais lue. Toute son œuvre s'oppose à la guimauve sentimentalo-psychologique des Français ; elle n'a pas craint d'écrire et de dire combien, aux élans d'un lyrisme plus ou moins frelaté, elle préférait le corps. En outre, elle n'a jamais caché qu'elle avait vécu près de quarante ans avec une femme, Grace Frick, morte en novembre 1979 et qui traduisit certains de ses livres en anglais. Mais elle croyait fort peu aux vertus de la proclamation.

On n'a sans doute pas fini de s'interroger sur l'absence ou le refus du féminin dans l'œuvre de Marguerite Yourcenar, mais ces trivialités ne seront alors d'aucun secours.

Les pièges mesquins, elle les ignorait. Mais avec Matthieu Galey (1), qui a toujours placé la conversation au-delà des banalités anecdotiques, elle a livré son analyse de l'homosexualité féminine. « *J'imagine que l'homosexualité féminine a toujours été trop invisible, trop liée aux rapports de la maîtresse de maison et des servantes, des amies et parentes vivant dans le gynécée, ou encore, on le voit bien chez Lucien, parmi les petites courtisanes, comme dans la délicieuse nouvelle* Amants, heureux amants *de Valery Larbaud.*

« *Dans les temps antiques, et même au Moyen Age, bien entendu, c'est la consigne du silence ; Brantôme mentionne une amitié féminine de Marguerite d'Autriche seulement parce qu'elle était princesse et seulement après la mort de son jeune mari, passionnément aimé. Elle aussi se définirait comme bisexuelle* » (c'est ainsi que Marguerite Yourcenar qualifie tant Hadrien que Zénon). Pour ce qui est de l'époque actuelle, « *il y a eu — et il faut remonter un peu plus haut, dès le XVIIIe siècle — un goût voluptueux de l'homme pour la femme qui aime la femme (...) Les Grecs n'ont guère connu cela. Peut-être ne s'intéressaient-ils pas assez à ce qui se passait dans le gynécée pour se demander ce qu'y faisaient les femmes pendant leur absence.* »

« Dans le monde moderne, ce serait donc un faux problème ? interroge Matthieu Galey

— *Immensément faux. Il devrait se résoudre un jour — bientôt peut-être — par plus de liberté si les choses allaient bien, mais voyez la régression en toute matière dans certains pays islamiques (...) En matière de mœurs on peut toujours s'attendre à ce que la déraison renaisse sur tous les points.*

— Alors quelle attitude adopter ?

— *Lutter contre elle.* »

Pour beaucoup, Marguerite Yourcenar, qui n'a pas milité, n'a pas lutté. Elle n'a pas cherché non plus l'acquiescement, la « tolérance » de ses choix sexuels, et ce qu'on s'est plu à présenter comme un manque de courage peut aussi se lire comme une leçon de vraie liberté.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) *Les Yeux ouverts*, entretiens avec Matthieu Galey, Le Centurion, 1980, pp. 182, 184.

● ***L'Œuvre au noir*** **a été tourné par le cinéaste belge André Delvaux — que Marguerite Yourcenar avait rencontré et dont elle trouvait le travail fort intéressant. Sa sortie en salles est prévue pour mai 1988. L'acteur italien Gian Maria Volonte interprète le personnage principal du roman, l'alchimiste et médecin Zénon.**

Contrebande

CETTE vieille dame inlassable avait d'étranges *manières* : souvent, il lui fallait courir en Asie, comme s'il était naturel d'aller tout de suite poser son regard aussi loin ; puis elle rentrait chez elle, dans son île, et restait longtemps à *méditer*, à voyager encore... Certains écrivains souffrent de sédentarisme. D'autres sont atteints de la bougeotte. Marguerite Yourcenar conciliait ces deux maux, ces deux vertus... C'est qu'elle transportait dans ses valises les secrets du temps, et dans ses pensées les mystères de l'espace. Nous espérons seulement que les douaniers de l'infini l'auront laissée passer sans contrôle.

F. B.

هكذا من الاصل

● RELIGION

Une nouvelle « rage biblique... »

Chaînon décisif de l'univers biblique, les « Ecrits intertestamentaires » sont pour la première fois édités en français et entrent à « La Pléiade ».

LE marché n'explique pas tout. Quelque part, l'Occident si areligieux en apparence et même la France, si laïque à certains égards, restent habités par une « passion » biblique.

Alors que les traductions anciennes (Bible de Jérusalem, Osty, Pléiade, pour ne citer que les plus connues) continuent de se vendre, sans cesse paraissent des traductions nouvelles, originales ; par la personnalité et les choix du traducteur (ainsi André Chouraqui, traducteur du *Nouveau Testament*, chez Desclée de Brouwer) ; par la présentation renouvelée (la Bible de Jérusalem paraît par fascicules séparés en poche Garnier-Flammarion, avec des introductions originales) ; ou par la cible : les jeunes notamment sont en bonne place pour l'invention éditoriale, y compris chez les éditeurs dits « laïcs ».

Citons seulement le remarquable *Livre de la Bible*, ancien et nouveau Testament, véritable encyclopédie portative, superbement illustrée, de l'univers biblique (Gallimard) ; mais il y a aussi les BD de Dargaud, la *Bible des jeunes* (Mame), et j'en passe d'excellents, y compris pour les plus petits (les collections de *Pomme d'Api* et d'*Astrapi* au Centurion, par exemple).

Dans le même temps, l'exégèse et les livres *sur* la Bible ne sont pas les plus mal lotis *sur* le marché du livre religieux. Les mauvaises langues diront que ce « biblicisme » tous azimuts remplace à peu de frais une théologie défaillante — ou, hélas, sans lecteurs...

Quoi qu'il en soit, dans cette pléthore, l'événement éditorial incontestable est la publication des *Ecrits intertestamentaires*. Un événement attendu depuis longtemps, puisqu'il était prévu pour... 1970. Il s'agit, on le sait, de textes juifs produits entre le second siècle avant notre ère et le second siècle après le Christ, à une époque difficile pour le judaïsme, affronté à la colonisation culturelle de l'hellénisme, puis à la colonisation politique des Romains, à la persécution (d'Antiochus Epiphane, en 168 avant J.-C.), enfin à la dispersion.

Les écrits dits, par une extension un peu fautive, « *intertestamentaires* », dont il ne reste souvent que des fragments, font écho à ces tribulations ou à ces « *défis de l'histoire* » (comme dit André Caquot, dans la préface. Ils portent la marque du genre apocalyptique et de l'espérance messianique : de là résulta, pour une part, le rejet de ces textes par le judaïsme orthodoxe et l'intérêt, ancien, des chrétiens pour cette littérature juive apocryphe.

La découverte fortuite (par des bédouins, en 1947), puis la recherche et l'inventaire systématiques des rouleaux du site de Qumrân ont considérablement enrichi le corpus intertestamentaire déjà connu des « pseudépigraphes » — appelés ainsi parce que nombre de ces textes portent des noms d'emprunt (Hénoch, Salomon, Moïse, Isaïe, Baruch, Esdras, Job...).

Le présent volume comporte donc deux séries d'écrits, jusqu'à présent dispersés, non édités en français ou perdus dans des revues savantes : d'un côté, les « écrits qumrâniens », dont les plus connus sont la *Règle de la communauté*, l'*Ecrit de Damas* (où apparaît le célèbre et mystérieux « Maître de justice »), le *Règlement de la guerre*. Mais il y a aussi des fragments moins connus et peu accessibles jusqu'à présent (1). L'autre série est constituée par les « pseudépigraphes de l'Ancien Testament », déjà connus bien avant la découverte de Qumrân, écrits en hébreu, en araméen ou en grec ; certains, tel le *Livre des jubilées*, sont traduits pour la première fois en français.

Misogynes en diable

Sur l'origine, l'interprétation, les innombrables problèmes philologiques et historiques que posent les deux séries de textes, on ne peut que renvoyer à l'introduction très substantielle d'André Caquot et de Marc Philonenko. Le débat principal tourne autour de l'origine « essénienne » des divers écrits qumrâniens et même pseudépigraphiques. André Dupont-Sommer, le maître d'œuvre initial du volume, tout en se défendant de l'accusation de « pan-essénisme », a toujours soutenu la thèse de l'influence, sinon de la main directe, de ces sectaires juifs, vivant en communautés ascétiques près de la mer Morte, méprisant les biens matériels, pratiquant le partage des biens, voués à la prière, soucieux de pureté et d'étude, misogynes en diable. Cette hypothèse essénienne est cependant refusée par d'autres, en particulier, tout récemment, par N. Golb, qui voit dans les manuscrits de la mer Morte un reste de la bibliothèque du Temple de Jérusalem, dispersée avant la destruction de la ville (cf. *Annales ESC*, sept.-oct. 1985, p. 1123-1149).



D'un point de vue éditorial, on peut s'interroger aussi sur l'entrée de ces textes dans la Bible de « La Pléiade ». En rigueur de termes, ce n'est pas possible, et pourtant, incontestablement, un chaînon textuel capital de l'univers biblique, important pour comprendre les deux Testaments, est ainsi restitué.

On regrette aussi l'une ou l'autre absence, tel ce quatrième *Livre des Macchabées*, figurant dans l'édition de la Septante (la Bible grecque du troisième siècle avant notre ère). Mais ce sont là des détails au regard de l'extraordinaire travail de présentation et de traduction, pour une édition scientifique unique, avec le plaisir de « La Pléiade » en plus. Comme souvent pour ces travaux de longue baleine, les semeurs ne moissonnent pas : André Dupont-Sommer, « qumrânien » mondialement connu, qui en fut l'initiateur, est mort en 1983. Il est juste de lui rendre hommage, ainsi qu'à Marc Philonenko, doyen de la faculté de théologie protestante de Strasbourg, qui a pu achever l'entreprise.

De nature bien différente, mais remarquable dans la finition elle aussi, est le monument élevé par un auteur unique, septuagénaire et femme de surcroît, dans un milieu d'exégètes où elles sont (encore ?) rares : Sœur Jeanne d'Arc a entrepris d'offir une édition bilingue des Evangiles, avec le texte grec sur la page de gauche et la traduction française à droite, dans une disposition telle que stiques et versets bien découpés se correspondent exactement, pour permettre le passage facile du français à l'original grec et vice versa.

Hommes de peu de foi

Que faire de neuf, après tant d'autres ? La traductrice explique ses principes dans la préface de l'Evangile selon Marc. C'est un enseignement oral, fait pour être mémorisé, d'où la forme concise, rythmée, ciselée, poétique aussi, des sentences. D'où les répétitions et les symétries, les oppositions et les antithèses, les formules frappées, balancées, comme autant de proverbes (beaucoup le sont devenues d'ailleurs...). C'est le P. Marcel Jousse qui avait eu l'intuition de cette « oralité ».

Voilà ce qu'il s'agissait de rendre en français. Et il faut dire que le pari est remarquablement tenu. Il y a même du « moderne », d'abord surprenant pour l'œil et l'oreille. Ainsi, ceux qui étaient habitués à s'entendre interpeller « *hommes de peu de foi* » se voient traités ici de « *minicroyants* ». Le démoniaque délivré de son démon devient « *l'ex-démoniaque* ». Bien sûr, bien sûr... Mais pourquoi pas ? Plus discutable parfois : l'ordre des mots pour rester fidèle à l'ordre grec.

Mais c'est peu de chose pour une très grande réussite, qu'on devine faite de science autant que de ferveur éclairée. A noter enfin que les « Belles Lettres » accueillent ici un texte qui représente un certain stade et une certaine forme du grec ancien, un grec biblique issu d'une langue commune fortement teintée de coloration sémitique. Il était bon que cette lacune aussi soit comblée dans la trame originelle de notre culture.

JEAN-LOUIS SCHLEGEL.

★ LA BIBLE. ECRITS INTERTESTAMENTAIRES. Edition publiée sous la direction d'André Dupont-Sommer et Marc Philonenko (avec de nombreux collaborateurs, une introduction générale de M. Philonenko et André Caquot, une bibliographie générale et un index), NRF-Gallimard, 1987, 1903 p., 380 F.

★ LES EVANGILES, traduits du grec, présentés et annotés par Sœur Jeanne d'Arc, o.p., les « Belles Lettres » et Desclée de Brouwer. Parus : Marc et Luc (1986), Matthieu (1987).

(1) A propos de Qumrân et des Esséniens, et pour leur influence éventuelle sur le Nouveau Testament, cf. le supplément au *Cahier Evangile* (N° 61), *Qumrân*. Editions du Cerf, novembre 1987.

Orthodoxie romaine

Dans un climat dépassionné, une quinzaine de chercheurs analysent la politique de Jean-Paul II.

JUSQU'A la caricature, on a souvent opposé Jean-Paul II, homme de principes et d'affirmations, à Paul VI, sorte de Hamlet fragile et hésitant à la proue de la nouvelle Eglise née du concile Vatican II. L'expression de « *retour des certitudes* » est plus adaptée à la situation actuelle du catholicisme que celle de « *restauration* », qui, grâce à un livre du cardinal Ratzinger, gardien romain de la doctrine, a eu il y a deux ans son heure de gloire et déclenché des polémiques.

C'est dans un climat dépassionné, plus propice à la recherche, que parvient aujourd'hui un ouvrage réalisé par une bonne quinzaine de théologiens, d'historiens, de sociologues — de Danièle Hervieu-Léger à René Luneau, de Paul Ladrière à Jean-Pierre Jossua — européens, américains, québécois et camerounais.

Ce livre n'a pas d'équivalent à l'heure actuelle. Il n'est pas bâti sur la traditionnelle mesure des écarts entre la politique menée par le pape et le concile Vatican II, mais sur l'évolution d'un monde qui a favorisé en vingt ans les tendances centrifuges dans le catholicisme, stimulant à Rome les réflexes de peur, de conservation et de tradition.

Le combat du prêtre pour la « *libération* » de son peuple en Amérique latine, les tentatives d'affranchissement des religieuses américaines, les efforts menés en Afrique et en Inde par exemple pour « *inculturer* » la foi chrétienne ont favorisé l'émergence de « *modèles* » qui étaient encore inconnus il y a vingt ans, à laquelle s'est ajouté l'affrontement, sur le champ de l'Europe sécularisée, entre des modèles d'Eglise hollandais (d'avant-garde) et polonais (conservateur). Les révolutions biologique, éthique, médiatique, ont achevé de bousculer les grilles de lecture traditionnelles des questions posées à la conscience catholique.

L'« *orthodoxie* » qui prévaut aujourd'hui à Rome prend la forme de rappels à l'ordre moral et à une discipline théologique qui sont davantage connus que la stratégie de nominations épiscopales (aux Pays-Bas, aux Etats-Unis, en Amérique latine, en Autriche, en France dans une certaine mesure) ou les coups de pouce donnés à des phénomènes de contre-culture dominante (les charismatiques en Europe, les hispaniques aux Etats-Unis, etc.).

L'une des meilleures études de cet ouvrage est celle de Paul Blanquart, consacrée à la « géopolitique » de Jean-Paul II, fine démonstration de la stratégie de reconquête par l'Eglise de son autorité sur la société. Fort de l'exemple polonais, le pape gomme les frontières des Etats et des systèmes politiques et s'appuie sur les « *identités collectives culturo-religieuses* », dont on trouve des exemples dans ses projets de rencontre entre les grandes religions mondiales, de réunification culturelle de l'Europe, de revitalisation du christianisme américain à partir de ses minorités les plus attachées à la dévotion populaire.

Très démonstratif, ce livre fait sans doute la part un peu belle à la politique ecclésiastique, le souci d'« *orthodoxie* » étant dû autant à un besoin d'unité et d'autorité dans le catholicisme qu'à une volonté affirmée de renforcement clérical.

HENRI TINCQ.

★ LE RETOUR DES CERTITUDES. Evénements et orthodoxie depuis Vatican II. Ouvrage collectif sous la direction de Paul Ladrière et René Luneau. Le Centurion, 312 p., 135 F.

● NOTES DE LECTURE

LE PROTESTANTISME. Jean Baudérot, directeur de la 5e section (sciences religieuses) de l'Ecole pratique des hautes études, et Jean-Paul Willaime, directeur du Centre de sociologie du protestantisme (Strasbourg), proposent un véritable guide du protestantisme à travers son histoire, ses principaux acteurs, ses thèmes, sa diversité géographique et confessionnelle. A cette pièce, le pasteur André Dumas, président de l'hebdomadaire *Réforme*, ajoute une présentation plus personnelle du protestantisme et de sa participation aux débats actuels de société. Quant au pasteur Alphonse Maillot, il propose une traduction nouvelle de l'Ecclésiaste, supprimant même le fameux « Vanités des vanités... », expression d'une philosophie désenchantée, afin d'être le plus proche du texte original et de faciliter la compréhension de la littérature biblique de la Sagesse.

(*Le protestantisme.* Collection « Le monde de... » M.A. Editions. 6, rue Emile-Dubois, 75014 Paris. 208 p., 55 F. *Protestants*, par André Dumas. Editions Les bergers et les mages, 47, rue de Clichy, 75009 Paris, 80 p., 50 F. *Qohelet* ou *l'Ecclésiaste*, Les bergers et les mages, 195 p., 105 F.)

LA FOI DE L'ÉGLISE. Le besoin de connaissances fondamentales sur le christianisme est l'un des symptômes du « retour » au religieux. Ce livre remplit une telle fonction. Il est la traduction d'un « cathéchisme d'adultes » publié par la conférence épiscopale allemande, dont plus d'un demi-million d'exemplaires ont déjà été diffusés. Il situe les grands dogmes catholiques sur la vie éternelle, les anges, les démons, dans une perspective historique et biblique et en propose une interprétation adaptée à l'époque moderne. Cet ouvrage a reçu le label officiel des évêques de France, de Belgique et de Suisse.

(*La Foi de l'Église.* Traduit sous la responsabilité de Roger Gryson (Louvain). Le Cerf-Le Centurion. Impression : Brepols. 445 p., 99 F.)

JEAN XXIII, LE PAPE DU CONCILE. Le plus britannique des « vaticanistes » consacre à Jean XXIII l'une des biographies les plus fouillées et charpentées que l'on puisse imaginer pour un pape de la période moderne. Peter Hebblethwaite nourrit une tendresse particulière pour le « bon pape Jean », qui, élu à soixante-dix-sept ans, ne devait être qu'un pontife de « transition ». Il lui voue une admiration sans bornes pour avoir lancé le concile Vatican II et rajeuni l'Eglise.

Le principal mérite de ce livre est de montrer que, contrairement à l'image imposée par le temps du patriarche âgé, populaire et soudainement inspiré, Jean XXIII était un homme résolu, contre la Curie conservatrice et antimoderne, à faire triompher son projet de mise à jour de l'Eglise qu'il avait en tête dès le conclave de 1958, qui l'avait élu.

(*Jean-XXIII.* Le Centurion, 600 p., 170 F.)

L'ÉGLISE AU MILIEU DU GUÉ. Ambassadeur et historien des lettres, Pierre de Boisdeffre ne parle jamais de l'Eglise sans passion. Il rompt des lances avec Mgr Lefebvre, mais surtout, de manière véhémente et caricaturale, avec le clergé des années 1968-1978 : « des prêtres travaillent en usine... d'autres dorment avec leur secrétaire... presque tous applaudissent au mariage de leurs confrères ».

Son analyse de la crise de l'Eglise serait à méditer, si elle n'était truffée de fautes qui lui ôtent une partie de son crédit : le pontificat de Paul VI est ramené de quinze à « treize ans » (p. 160). Le théologien Edward Schillebbeeckx devient « Eugène » (P. 240). La supérieure des religieuses américaines qui a défié le pape en 1979 aux Etats-Unis s'appelle Teresa Kane et non « Thérèse Day » (p. 181), confusion sans doute avec Dorothy Day, pionnière des Catholic Workers aux Etats-Unis. Et ainsi de suite...

(*L'Eglise au milieu du gué.* Grasset, 314 p. 118 F.)

H. T.

● HISTOIRE

La dégradation des mœurs et des maîtres

Selon Sénac de Meilhan, c'est l'absence de vertu qui a fait tomber l'Ancien Régime

IL convient toujours de saluer l'intelligence ; non qu'elle soit aussi rare que l'assurent ceux qui s'en trouvent démunis à force d'en faire métier ou exhibition, mais parce que, plus agréable à saisir que la balourdise, on lui découvre aisément les dessous.

Les chantres de l'Ancien Régime ont le plus souvent perçu dans les événements de 1789 l'effet d'une conjuration de démagogues, pervertissant par leur audace la vertu chétive des simples. La thèse de l'abbé Barruel, dénonçant une conspiration d'illuminés, de francs-maçons, d'orléanistes et d'étrangers, est restée un modèle du genre pour des générations de ministres chargés du maintien de l'ordre.

Dans le parti des nostalgiques, Sénac de Meilhan (1736-1803) est d'un autre bord et d'une autre trempe. Comme l'écrit Michel Delon dans la préface à la réédition du libelle, *Des principes et des causes de la révolution en France*, Sénac « *ne cherche pas les causes de la révolution en dehors du système monarchique, mais dans son cœur : dans l'épuisement de son principe* ».

Ses raisons sont celles de tout pouvoir qui ne craint pas d'éclairer ses incertitudes. Aussi le paradoxe n'est-il qu'apparent lorsque les critiques adressées par Sénac à la monarchie se réfèrent à la condition même dont Robespierre, Saint-Just, Marat font dépendre le salut de la révolution : la vertu. L'image affaiblie que Louis XV et Louis XVI avaient offerte de la puissance royale, l'abondance de scandales complaisemment livrés au public, l'embourgeoisement des mœurs aristocratiques, la prééminence des intérêts financiers sur l'intérêt de la nation, le goût des plaisirs détournant du devoir ceux qui avaient la charge d'en imposer l'exemple, l'incapacité des économistes, en particulier de Necker, que l'auteur tient en grand discrédit, telles sont les principales causes de cette « *étonnante révolution* » où « *en six mois, dix siècles de respect et d'amour ont été effacés de la mémoire des cœurs* ».

Quelques détails futiles — la dépréciation des uniformes militaires, la mode peu virile des habits de cour, le « *règne dissipateur et scandaleux d'une courtisane* » — ne laissent pas de préciser par le biais le sentiment sous-jacent d'une aussi belle logique. La seule vertu qui conforte les aspirations de l'auteur, c'est l'autorité patriarcale. Abdique-t-elle ses pouvoirs ? Elle se féminise et paie, par sa chute, le prix de son inattention à se garder de la moindre faiblesse.

Quelle était donc, chez Sénac de Meilhan, la contrepartie d'une rigueur aussi inflexible ? A quels manques répondait une telle ardeur à refaire le procès d'un régime que sa clairvoyance eût sauvé ? La biographie n'est pas avare de renseignements. Son existence est dominée par deux lignes d'échec : une ambition perpétuellement déçue dans l'espoir de fonctions qui ne lui sont pas attribuées, et quelques déconvenues amoureuses, chose assurément fort commune mais dont il tire une vanité échaudée, aspirant aux mâles froideurs de l'autorité.

Il découvre une amère consolation dans la dégradation des mœurs, qu'il prévoit irréversible, et dans la dégradation des maîtres, qui s'annoncent pires que les anciens : « *Les banquiers sont citoyens de tous les pays, et le régime républicain a plus d'attrait et de convenance pour des hommes dont la fortune est disponible, et qui, séparés de la hiérarchie de la société, n'ont d'existence que celle qu'ils tirent de leurs richesses, n'ont d'ambition que celle de les augmenter.* »

Qu'il ait oublié, dans le regard qu'il porte sur la tourmente, les véritables auteurs de la révolution, les « bras nus », c'est une erreur pardonnable chez un homme qui pense le monde sans le vivre. D'autres ont fait de même, un certain Lénine entre autres, avec des conséquences plus nettement préjudiciables.

JEAN LESCUREL.

★ **DES PRINCIPES ET DES CAUSES DE LA RÉVOLUTION EN FRANCE, de Sénac de Meilhan. Michel Delon, Ed. Desjonquères, 124 p., 84 F (*Diffusion PUF*).**

Défendre Robespierre

Avocat de l'« Incorruptible », Henri Guillemin le dépeint comme « un mystique de la République ».

IL y a en France des centaines de rues dédiées à M. Thiers qui commanda le massacre et la déportation de milliers de communards parisiens; il existe de paisibles squares Danton, d'ombreuses impasses Joseph-Fouché, des boulevards baptisés à la gloire du général Dumouriez, qui déserta avec ses troupes et passa à l'ennemi. Mais pas la plus petit ruelle Robespierre, à Paris ou dans les grandes villes de province, Arras, la ville natale de Maximilien mise à part. La France républicaine officielle a exclu de son Panthéon la figure la plus importante de sa révolution fondatrice.

La raison le plus souvent avancée pour expliquer ce rejet, c'est évidemment la Terreur. Il y avait *une bonne révolution*, celle qui avait apporté à la France les droits de l'homme, les libertés publiques, la démocratie représentative; et quelques démagogues doctrinaires et avides de pouvoir ont détourné ce grand élan réformateur, imposé leur dictature et, appuyés par une police et par une justice à leur dévotion, contraint la France nouvelle à les accompagner sur les chemins du délire et de la catastrophe. C'est la présentation de l'histoire répandue, dès le lendemain de la chute de *Robespierre*, par la propagande thermidorienne; c'est sous des habillages idéologiques et scientifiques divers, plus ou moins subtils, plus ou moins colorés, celle qu'ont adoptée jusqu'à nos jours les républicains de bonne compagnie.

Michelet, tête de turc

Et comme il est toujours impossible, dans la pratique, de porter, en France, un jugement sur n'importe quel acte ou n'importe quel personnage de la Révolution sans l'appuyer de références politiques et polémiques contemporaines, on pose froidement l'équation : Robespierre = Staline.

Henri *Guillemin*, *ça n'étonnera* personne, n'accepte pas ces idées *reçues*. Il n'est certes pas le premier historien à prendre la défense de Robespierre; il y a belle lurette que Mathiez et *Georges Lefebvre et l'historiographie* marxiste, en entreprenant de relire la Révolution dans la perspective de la lutte des classes, ont fait du dirigeant révolutionnaire la figure à la fois emblématique et tragique du mouvement social et de ses contradictions dialectiques.

Mais Guillemin n'est pas homme à s'embarquer sur une galère idéologique, quelqu'en soit la couleur. A quatre-vingt-quatre ans, il n'a toujours pas appris les renoncements de la sagesse ni le confort des moules du prêt-à-penser. Ce qui l'intéresse dans l'histoire, ce sont les hommes et, dans les hommes, leur âme. L'âme de Robespierre est belle, juge-t-il au bout de son enquête. Le reste n'est que dispute politicienne, *combat tactique*, *enjeu de* pouvoirs.

Guillemin est ainsi fait qu'il ne peut donner toute la mesure de son talent critique, de sa minutie d'archiviste et de sa franche verdeur d'écrivain que s'il s'est choisi une bonne tête de Turc. Ici, c'est Michelet.

L'ennemi de tous les habiles

Michelet, de toutes ses fibres *de bourgeois romantique* et républicain, détestait Robespierre. Trop sec, trop froid, trop distingué dans sa mise, pas assez « peuple » pour séduire l'écrivain lyrique ; mais trop peuple dans sa politique, trop obnubilé par les droits des pauvres, des prolétaires, des « classes dangereuses » pour ne pas effrayer le bourgeois. Danton, au contraire, avec ses beaux coups de gueule et son sens très concret de l'argent et des plaisirs qu'il procure, a tout pour plaire à l'historien.

Et puis surtout, pour Michelet l'anticlérical comme pour tous les notables voltairiens du XIXe siècle, Robespierre est l'instigateur *du culte de l'Etre suprême*, le restaurateur d'une religion déiste dont il voulait faire l'ossature spirituelle de la Révolution. Ce qui répugne à Michelet est, pour *Guillemin*, le signe de la véritable grandeur de Robespierre.

A la différence de tous les habiles, de tous les gérants d'intérêts égoïstes, de *tous* ces révolutionnaires qui cherchaient à arrêter la Révolution dès lors qu'elle leur assurait le pouvoir et la protection de leurs biens, Robespierre est animé par une véritable religion — Guillemin n'hésite pas à écrire « *une mystique* » — de la République, patrie idéale de la liberté et de la justice. Il y a, à n'en pas douter, une pensée religieuse de Robespierre qu'Henri Guillemin, s'appuyant sur une lecture très fine de documents peu connus ou peu-exploités, expose avec la conviction d'un homme persuadé qu'il n'y a pas de bonne *politique sans qu'elle soit soutenue* par une exigence spirituelle et par un amour sincère de l'humanité. Robespierre, montre Guillemin, avait sacrifié sa vie à cette exigence.

Et il est vrai que, à côté de la figure morale de l'« Incorruptible », celles de ses partenaires-adversaires font triste mine. Malgré les efforts méritoires de son biographe, Clovis Sené, Joseph Cambon, fils d'une riche famille de drapiers montpelliérains — elle occupait quatre mille ouvriers, — devenu le ministre des finances de la Révolution, n'est qu'un comptable habile en manipulations et en jongleries monétaires, veillant à ce que la tourmente des idées et des événements n'emporte pas la fortune des nouveaux riches — à commencer par la sienne.

Quant à Danton, Daniel Lacotte peut déployer son talent à nous montrer ses qualités de cœur, d'énergie et de courage, il demeure ce qu'il est : un jouisseur prêt à tout ou à peu près pour acquérir et conserver les moyens de ses plaisirs.

PIERRE LEPAPE.

★ **ROBESPIERRE, POLITIQUE ET MYSTIQUE, d'Henri Guillemin. Le Seuil, 420 p. 130 F.**

★ **CAMBON, LE FINANCIER DE LA RÉVOLUTION, de Clovis Sené. J.-C. Lattès. 244 p., 105 F.**

★ **DANTON, LE TRIBUN DE LA RÉVOLUTION, de Daniel Lacotte. P.-M. Favre. 258 p. 108 F.**



Les réverbères patriotiques (gravure anonyme du dix-huitième siècle.)

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Plaisirs stendhaliens

(Suite de la page 11.)

Roger Stéphane révèle qu'en 1936, Anthony Eden « *offrit l'édition originale de* la Chartreuse de Parme » à Léon Blum, alors président du conseil. Une façon d'améliorer les relations franco-britanniques. Cela n'eût pas déplu, sans doute, au consul de Civitavecchia. Roger Stéphane intitule sa préface « Deux personnes seulement me séparent de Stendhal ». En effet, l'auteur de *Lamiel* connut Eugénie de Montijo de Guzman, la future impératrice, quand elle était une enfant, et Jean Cocteau, qui la rencontra, vieille dame, alors qu'elle se promenait aux Tuileries, fit à Roger Stéphane le récit de cette entrevue. Deux personnes seulement... Quelle chance !

La même semaine, Stock nous permet de découvrir *l'Affaire Berthet*, de Jean Prévost. Quand il écrivit *le Rouge et le Noir*, Beyle s'inspira de cette histoire vraie qui s'était terminée, en 1827-1828, par un procès devant les assises de Grenoble et par l'exécution d'Antonin Berthet, le modèle de Julien Sorel. Pendant la seconde guerre mondiale, Jean Prévost s'efforça de reconstituer l'affaire, d'après les minutes du procès.

Paris-Soir fit paraître son récit en 1942. Il dormait jusqu'à présent dans les archives de ce journal. C'est une idée judicieuse de l'avoir soustrait à l'oubli. Romancier d'une grande qualité, qui fut *tué par les Allemands dans le Vercors*, Jean Prévost mérite que notre époque lui prête une meilleure attention. Selon lui, Berthet aurait dit : « *Je vais guérir* », juste avant d'être guillotiné, et Mme Michoud, *alias* Mme de Rénal, pour laquelle le jeune homme s'était perdu, aurait eu connaissance, par la suite, du portrait qu'avait tracé d'elle un certain M. Stendhal.

FRANÇOIS BOTT.

★ **LA GLOIRE DE STENDHAL. Textes réunis et préfacés par Roger Stéphane. Quai Voltaire, 238 p., 80 F.**

★ **L'AFFAIRE BERTHET, de Jean Prévost. Stock, 162 p., 49 F.**

Les « Mémoires » de Victorine

« *DANS le calme de l'heureuse vie dont il nous est donné de jouir aujourd'hui* [...] *comment trouver des couleurs capables de peindre exactement ces circonstances terribles ?* » Victorine de Chasteney (1771-1855), qui écrivit ces lignes, commença à rédiger des *Mémoires* sur ces « *circonstances terribles* » — l'Ancien Régime, la Révolution, l'Empire et la Restauration, — à l'âge de trente-neuf ans, *à partir de 1810. Née au* sein d'une famille noble de Bourgogne, élevée par Mme de Genlis, elle eut l'occasion et l'habileté de fréquenter successivement tous les milieux où les hommes politiques se montraient : *aussi bien* le salon de Mme de Staël, où elle s'entretint avec Barras, Lucien et Joseph Bonaparte, Benjamin Constant, Bernadotte et Talleyrand, que les réceptions des princesses, « *dont l'existence avait vraiment l'éclat et tout l'idéal du roman* ».

Les allées du pouvoir

Fouché, devenu son ami proche, la renseigna utilement sur ce qui aiguisait sa curiosité *et* son raisonnement : ces allées du pouvoir dont elle fut, elle-même, l'un des acteurs. Restée célibataire malgré les demandes en mariage — dont celle du propre fils du marquis de Sade, — cette *chanoinesse du chapitre d'Epinal*, qu'on éleva au titre de Madame mais qui n'était pas tenue au couvent, traduisit *les Mystères d'Udolphe*, de Mrs. Radcliffe en 1797, ce qui lui donna une « réputation d'écrivain ». La lecture de Condorcet la poussa à composer alors son grand œuvre, *le Génie des Anciens*, monumentale somme de quatre volumes qui ne rencontra qu'une indifférence sévère que Victorine de Chastenay imputa sagement à la misogynie du temps...

En 1809, elle rendit visite à Chateaubriand à la Vallée-aux-Loups : « *Là, j'ai vu la bouteille qui contenait l'eau du Nil, une autre qui renfermait l'eau du Jourdain, j'ai touché quelques pierres ramassées à Athènes, quelques fragments de plâtre détachés des ornements de l'Alhambra.* » En 1811, allant voir la comète au télescope du temple d'Uranie, elle s'enticha de François Arago dont elle se mit à *suivre les cours*.

Rédigé avec « *modération dans le propos, politesse dans le style, franchise et aménité jusque dans l'ironie* », comme l'écrit Guy Chaussinand-Nogaret dans son introduction, ces *Mémoires* disent aussi l'intérêt passionné et raisonné de Victorine de Chastenay pour son milieu et son époque : « *Ma vie coulait et ne s'usait pas.* »

CLAIRE PAULHAN.

★ **MÉMOIRES. LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE, de Mme de Chastenay. Introduction et notes de Guy Chaussinand-Nogaret. Collection « L'histoire en Mémoires », dirigée par Emmanuel de Waresquiel. Librairie académique Perrin. 644 p., 180 F. (*Les Mémoires de Madame de Chastenay ont été publiées pour la première fois en 1896, chez Plon.*)**

Autres parutions

— Albert Soboul, *la Révolution française et la France napoléonienne*, Arthaud, 541 p., 200 F et 479 p., 200 F (il s'agit de la réédition, sous une nouvelle forme, des volumes auparavant publiés dans la collection « Les grandes civilisations »).

— *Les Horizons de la liberté*, de Monique Cubells. Un livre sur la « naissance de la Révolution en Provence. 1787-1789. ». Edisud, (diffusion Chirod), 190 p., 100 F.

— *Les Droits de l'homme*, de Thomas Paine. Le plaidoyer célèbre d'un Américain pour la Révolution française. Présentation de Claude Mouchard. Belin, 304 p., 110 F.

— *Le Sang de la Bastille, Les hommes de la liberté*, tome 5, de Claude Manceron. De 1787 à 1789, par le jeu de biographies croisées, la montée de la fièvre réformatrice. Une belle passion et des inexactitudes. Laffont, 524 p., 150 F.





Révolution de papier

(Suite de la page 11.)

En 93, la Terreur n'était pas seulement odieuse mais aussi absurde, car elle mettait le *« génie d'extermination »* au service dérisoire d'un *« esprit timide »*. Dans ces pages au vocabulaire sans doute vieilli, aux oppositions trop simples, Quinet suggère beaucoup, en particulier quant à la manière dont il faudrait articuler les comportements révolutionnaires et la structure de la personnalité (pour dire comme Elias) qui les génère.

A côté des classiques, les textes du temps. Après avoir proposé le livre de Sénac de Meilhan, *Des principes et des causes de la Révolution en France (voir l'article de Jean Lescurel)*, les éditions Desjonquères publient le *Petit dictionnaire des grands hommes de la Révolution, « par un Citoyen actif, ci-devant rien »* (entendez Rivarol). Publié en 1790, le livre est composé de cent trente-six portraits, très courts, ironiques, rassemblés pour *« faire le dénombrement des grands hommes de chaque espèce, qui, d'une paisible monarchie, ont fait une si brillante république »*.

Le monde à l'envers

Pour Rivarol, rangé aux côtés des « noirs » qui refusent la Révolution en son principe même, le monde a été mis à l'envers : le crime est devenu vertu, la trahison motif de gloire, la médiocrité avérée talent reconnu. La Révolution est perçue comme la revanche de toutes les plèbes sur les aristocrates du rang ou de l'esprit : *« C'est dans cet auguste aréopage* (l'Assemblée nationale) *que nous avons vu éclore des génies qui, sans elle, seraient encore l'ennuyeux rebut de la société. »*

A chaud, dans sa détestation de l'événement, Rivarol esquisse ainsi un thème d'avenir : celui des intellectuels frustrés de l'Ancien Régime, privés des places, des pensions et des honneurs par les protégés de l'Etat monarchique, et pour ce, cherchant compensation à leurs espérances déçues dans le nouvel espace politique et public. Poser ainsi le problème, dans une perspective de sociologie des intellectuels, attentive aux rapports entre positions (sociales et littéraires) et prises de position, est sans doute un plus subtil usage de Rivarol que la fidélité littérale qui diagnostique dans la Révolution *« la montée en puissance des tarés et des médiocres »* (Pierre Chaunu).

Parmi les initiatives éditoriales qui retiennent l'intérêt, signalons celle de Privat. En vingt volumes, dans une série dirigée par Louis Bergeron et Jean-Luc Mayaud, l'éditeur toulousain nous promet une *Histoire provinciale de la Révolution française*. Deux titres ont déjà été publiés : *la Révolution française dans le Midi toulousain*, de Jacques Godechot, et *la Révolution française dans le Languedoc méditerranéen*, de Robert Laurent et Geneviève Gavignaud. Le propos est moins aisé à tenir qu'il n'y pourrait paraître, toujours menacé d'un double dérapage : soit se perdre dans une simple histoire des répercussions provinciales des événements et des décrets parisiens, soit retrouver partout, quasi à l'identique, les mêmes évolutions fondamentales.

Pourquoi alors ne pas prendre plus nettement encore le parti de la « provincialisation » et mettre l'accent, avant tout, sur les traits spécifiques à chaque entité régionale ? Ainsi, en Bas-Languedoc, la précocité et la récurrence des résistances aristocratiques, et la résistance « fédéraliste », montpelliéraine et nîmoise, à la Convention après les journées du 31 mai-2 juin 1793 ; ainsi, en Toulousain, la grande insurrection royaliste de 1799 qui brise la fidélité républicaine de la capitale régionale. Sans un tel choix, marquant bien les différences et les originalités, la diversité provinciale, heureusement recherchée, risque fort de se dissoudre en une monotone rhapsodie.

Deux livres encore pour finir. Le premier est dû à Edna Lemay, qui, depuis plusieurs années, travaille à un dictionnaire biographique des mille trois cents députés de la Constituante. Pour faire attendre plus patiemment ce grand ouvrage (indispensable à une plus fine compréhension des clivages sociaux et politiques qui ont traversé l'Assemblée nationale), elle donne aujourd'hui un livre d'apparence moins sévère, puisqu'il prend place dans l'inépuisable collection d'Hachette, « La vie quotidienne ».

Ces « hommes si nouveaux »

Pourtant, en reconstituant, à partir des mémoires et des correspondances (parfois inédits), la vie quotidienne des députés rassemblés à Versailles puis, à partir d'octobre 1789, à Paris, Edna Lemay ne laisse pas la grande histoire pour l'anecdote. L'intérêt de son livre est, en effet, de montrer comment, jour après jour, parfois avec éclat et superbe, souvent dans la grisaille épuisante du travail d'assemblée, ces provinciaux déracinés inventent une modalité neuve de la politique, émancipée de ses formalités anciennes, inscrite dans le tissu des convivialités obligées ou des sociabilités choisies. Par exemple, la « chambre ou comité de Bretagne », qui rassemble à Versailles les députés de la province et qui fournit son modèle au club installé peu après dans le couvent parisien des Jacobins. Quinet ne cachera pas son admiration pour ces *« hommes si nouveaux » : « A voir ces premiers commencements des hommes du tiers, tant de fierté, tant de clairvoyance, de hardiesse et même de patience, il est impossible de ne pas croire qu'ils jetaient les fondements d'un Etat libre, fait pour durer des siècles. »*

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la Révolution sans avoir jamais osé le demander : tel est le programme des 1 220 pages de *l'Histoire et dictionnaire de la Révolution française*, réclamés à Jean Tulard, Jean-François Fayard et Alfred Fierro par la fort commode collection « Bouquins ». L'instrument rendra grand service : ouvert par un sobre récit des événements, dû à Jean Tulard, et fort d'une chronologie « jour par jour », d'un dictionnaire biographique, national et institutionnel ainsi que d'une riche bibliographie critique. Le tout est un peu sec, pas franchement jacobin, même si Jean Tulard suggère une réconciliation des adversaires d'hier (et d'aujourd'hui) sur le dos, ou plutôt le ventre du bourgeois. Pour lui, sur les décombres de la Révolution *« un nouveau règne commence : celui des notables à regard froid et ample bedaine que symbolise Bertin l'aîné, tel que l'a immortalisé Ingres. C'est pour assurer — involontairement — le triomphe de la bourgeoisie que sont morts volontaires en sabots de l'an II et Vendéens au Sacré-Cœur brodé sur la poitrine »*. Après tout, pourquoi pas ?

ROGER CHARTIER.

★ LA RÉVOLUTION, d'Edgar Quinet. Préface de Claude Lefort, Belin, 803 p., 150 F.

★ PETIT DICTIONNAIRE DES GRANDS HOMMES DE LA RÉVOLUTION, de Rivarol. Introduction de Henri Coulet, présentation et notes de Jacques Grell. Editions Desjonquères, 123 p., 79 F.

★ LA RÉVOLUTION FRANÇAISE DANS LE MIDI TOULOUSAIN, de Jacques Godechot. Toulouse, Bibliothèque historique Privat, 320 p., 198 F.

★ LA RÉVOLUTION FRANÇAISE DANS LE LANGUEDOC MÉDITERRANÉEN, de Robert Laurent et Geneviève Gavignaud. Toulouse, Bibliothèque historique Privat, 352 p., 175 F, jusqu'au 31 décembre 1987, 198 F ensuite.

★ LA VIE QUOTIDIENNE DES DÉPUTÉS AUX ÉTATS GÉNÉRAUX, d'Edna Hindie Lemay. Hachette, 273 p., 100 F.

★ JEAN TULARD, JEAN-FRANÇOIS FAYARD ET ALFRED FIERRO : *Histoire et dictionnaire de la Révolution française 1789-1799*, Laffont, Bouquins, 1 220 p., 120 F.

Merci Tulard !

Par Michel Jobert

LE monumental dictionnaire Napoléon, établi sous la direction de Jean Tulard, me ramène irrésistiblement aux habitudes de lecture de mon enfance. O plaisir d'aller au hasard des 1769 pages, 3228 articles ordonnés par 205 collaborateurs, à l'initiative du maître ès sciences napoléoniennes ! On peut y passer un instant, des journées, savourer les morceaux de bravoure — le blocus continental, la bataille d'Austerlitz, par exemple — ou découvrir Marie-Anne Adélaïde Lenormand, devineresse dont les prédictions hardies lui valurent d'être arrêtée en 1794, 1803 et 1809. Mme Soleil court moins de risques avec notre démocratie assagie.

Le mérite personnel de Jean Tulard, outre le souffle qu'il eut pour mener à bien cet immense ouvrage, est de nous intéresser aux faits et aux personnes les moins célèbres. Un petit monde revit, tiré du néant par ce magicien : tels Ali et Hercule si dévoués à Napoléon, l'armurier Lepage ou Ligniville, qui fut aide de camp d'Estaing... ou le général Malher, tué en Espagne, en 1808, par une baguette de fusil oubliée par un soldat dans le canon de son arme.

« Cette pauvre Joséphine ! »

Las ! je n'ai pas retrouvé le capitaine Jobert, qui fut héroïque vers 1814, au point d'être représenté en couleurs sur une assiette de faux Gien, que j'ai offerte à ma mère. Jean Tulard excelle aussi dans les notations socio-économiques qui évitent à tous les personnages de flotter hors du temps : brigandage, hygiène, sexualité, tribunaux de commerce, Comédie-Française, Cour des comptes même et Cour impériale.



B.N./EDIMEDIA

Ma promenade dans ces temps napoléoniens n'est évidemment pas finie. Je ne résiste pourtant pas à dire ce qui m'a déjà retenu. La Malmaison, absolument, puisque j'ai habité longtemps sur son flanc. Avant de partir pour Sainte-Hélène, Napoléon y dit à la reine Hortense : *« Cette pauvre Joséphine ! Je ne puis m'accoutumer à habiter ce lieu sans elle. Il me semble toujours la voir sortir d'une allée et cueillir ces plantes qu'elle aimait tant ! »* Comment ne pas s'arrêter sur Hortense de Beauharnais, mère de Napoléon III, pathétique et parmi les plus dignes ?

A un moment, je me suis penché sur les banquiers, Mallet, Hottinguer, etc. qui prirent alors leur envol. Et puis j'ai lu beaucoup de notices sur les « barons » de l'Empire, seulement pour repérer les renégats et le moment de leurs défaillances.

Après, je me suis promené dans les cimetières de Paris où quelques-uns ont retrouvé la paix, alors que leurs noms survivent parmi la rumeur des boulevards extérieurs. Bien sûr, « Etats-Unis » et « Louisiane » ne m'ont pas échappé, ni « politique étrangère » ou « pontons » sur lesquels la Grande-Bretagne pratiquait le génocide des marins français.

Me voilà parti dans toutes sortes d'aventures navales : batailles d'Algésiras et de Trafalgar, destin de l'« Aréthuse ». Mais la place me manque ; les ridicules du calendrier républicain éclatent sur six pages ; triste Legouvé nº 1, pitoyable comte Léon, Isquierdo, Somosierra, Malte, Château du Pont de Briques, Joubert et Brillat-Savarin. J'atterris sur Mme de Staël, bien admirée : elle m'a déjà fait écrire deux articles intitulés « De l'Allemagne ». Délicieuses errances. Merci Tulard and Co.

★ DICTIONNAIRE NAPOLÉON, sous la direction de Jean Tulard. Fayard, 1 770 p., 950 F.

Signalons aussi le livre de l'historien américain Curtis Cate, sur la campagne de Russie : *1812, le duel des deux empereurs*, traduit par Claude Yelnik et Jean d'Hendecourt, Laffont, 488 p., 135 F.

● LE NEUVIÈME PRIX DU SOUVENIR NAPOLÉONIEN, doté de 25 000 francs a été décerné à Jacques Jourquin pour son *Dictionnaire des maréchaux du Premier Empire* paru en 1986 aux Editions Tallandier.

● SOCIÉTÉ

Le Paris « nécropolitain » de Michel Dansel

Du Père-Lachaise aux Batignolles : la promenade d'un amateur de cimetière.

MICHEL DANSEL préfère – *et on le comprend* – *« être vivant dans un cimetière plutôt que mort dans un hôpital »*. L'amour des nécropoles ne correspond d'ailleurs pas chez ce piéton impénitent à une quelconque inclination morbide, mais à un goût prononcé pour ce qu'il appelle le *« compagnonnage du souvenir »*. *« Les cimetières*, écrit-il, *constituent avant tout des carrefours de réflexion, des enclaves privilégiées pour la promenade, des lieux où l'on peut tricoter à grosses mailles sa vie sur les tombeaux des autres. »*

L'auteur n'a retenu pour son guide, aussi spirituel que précis, que les cimetières parisiens *intra muros* encore en activité. Néanmoins, dans son avant-dire, il rend hommage à certaines nécropoles aujourd'hui disparues ; en particulier, celle qui, située entre la rue Racine et la rue des Ecoles, accueillait autrefois les bossus. Ils se faisaient enterrer là pour rendre hommage à François Trouillac, qui, traité comme un monstre *et exhibé sur le Pont-Neuf en raison de la corne de bovidé ornant son front, s'était laissé mourir en* 1608 et avait été inhumé dans le cimetière Saint-Cosme. Lors du percement du boulevard Saint-Michel, au siècle dernier, les ouvriers découvrirent nombre de squelettes à la colonne vertébrale incurvée, ce qui provoqua un certain émoi dans la population parisienne.



MARTINE FRANCK/MAGNUM

Michel Dansel n'apprécie pas particulièrement les touristes sensibles au *« vedettariat nécropolitain »* et les « collectionneurs » qui ne s'intéressent qu'aux bonnes adresses tombales. Il montre plus d'indulgence envers les nécrophiles, les exhibitionnistes et les amants qui hantent les allées, et lui-même reconnaît n'être pas insensible aux femmes de noir vêtues qu'il croise lors de ses promenades.

Le poète qu'est aussi Michel Dansel déplore l'insignifiance de la plupart des épitaphes. Celles qu'il cite corroborent son propos sauf, peut-être, celle relevée sur la sépulture de Monny de Boully : *« Passé, présent, avenir, où sont-ils passés ? Ici n'est nulle part. Là-haut, jeter le harpon, là-haut parmi les astres monotones... »*

Michel Dansel est souvent de parti pris. C'est ainsi que, s'il affectionne les arbres du cimetière des Batignolles et le caractère quelque peu secret de celui de Picpus, il n'a que dédain pour le cimetière Montmartre, jadis nommé *« champ du repos »*, auquel il reproche de manquer d'humour et de lumière. Cette nécropole peu fréquentée ne mérite assurément pas d'être si injustement décriée. Non seulement la pénombre qui y règne invite les visiteurs à la mélancolie mais, de plus, certaines tombes ont assez de malice pour sourire aux piétons qui empruntent le pont surplombant le cimetière.

Prix de l'humour noir pour un ouvrage consacré au Père-Lachaise (1), l'auteur ne pouvait faire moins que de consacrer un chapitre enthousiaste au plus grand des cimetières parisiens. Celui-ci, avec ses 44 hectares qu'ombragent quelque douze mille arbres, est aussi le plus vaste square de la capitale. En 1936, Paul Albert, dans son *Histoire du Père-Lachaise* (2), évaluait déjà à 835 278 le nombre de ses locataires à perpétuité. Michel Dansel évoque avec émotion les combats des communards en mai 1871. Sans doute troublé par les faits qu'il relate, il va jusqu'à prétendre que Jean-Baptiste Clément écrivit *le Temps des cerises* en souvenir des martyrs du Père-Lachaise, alors que la chanson date de 1866 et que son auteur la dédia, plus tard, à une jeune ambulancière rencontrée au matin du dernier jour de la Commune.

Certaines sépultures sont l'objet d'un culte qui n'est pas toujours du meilleur goût ; ainsi celle du chanteur Jim Morrisson au Père-Lachaise, recouverte de mégots et de bouteilles d'alcool vides. En revanche, comment ne pas être ému lorsque Michel Dansel nous apprend que des visiteurs déposent des négatifs de film sur la tombe de Henri Langlois, l'un des fondateurs de la Cinémathèque, au cimetière Montparnasse.

« A force d'aller au cimetière, on finit par y rester », prétendait Louis Scutenaire. Fort heureusement pour nous, Michel Dansel ne s'est pas laissé impressionner par cette sombre constatation. Ses promenades dans le Paris *« nécropolitain »* vont plus loin que le simple *« lèche-sépultures »* auquel se livrent la plupart des amateurs de cimetières. Elles sont chargées de nostalgie et de poésie. D'amour, aussi.

PIERRE DRACHLINE.

★ **LES CIMETIÈRES DE PARIS, de Michel Dansel, photographies de Bertrand Deroussseau, Denoël, 217 p., 150 F.**

(1) Fayard, 1973.
(2) Gallimard.

● ROMANS POLICIERS

Etrennes noires



De « Poisonville », la cité de la Moisson rouge, le roman fondateur d'Hammett, à « Isola », la métropole mythique qui abrite la saga d'Ed McBain sur les flics du 87e district, la Ville, *The Asphalt Jungle*, est le cadre privilégié du roman noir. Décor vénéneux, gangrené par la corruption, ou asile de toutes les *solitudes, les villes américaines sont, pour les* amateurs du genre, des villes rêvées avant d'être réelles. Trop de romans, trop de films les ont imposées à notre mémoire pour qu'on puisse les traiter comme de simples lieux de villégiature.

Dès lors, le parti pris des éditions Autrement, qui poursuivent, avec *leurs Guides transaméricains* – regroupant, en un même coffret, New-York, Los Angeles, San-Francisco, Chicago, Boston et Washington, – l'entreprise commencée l'an dernier avec trente villes d'Europe (1), n'a jamais paru plus judicieux : dans ces guides, c'est moins la partie pratique – au demeurant très « classique », voire banale – qui compte que le regard des écrivains, choisis comme autant de cicerones. Les romanciers « noirs » y sont tout naturellement *aux premières loges. Voici, par exemple, New-York vue par Jérôme Charyn, « la ville des songes par excellence »,* anarchique, *nerveuse*, la ville de tous les déguisements dans laquelle *s'ébroue* un Fantomas, comme elle malin et cruel, et pourtant désorienté. Voici encore, au fil des pages et des villes, William McGivern, Chester Himes ou Herbert Lieberman, Robert Parker ou Bill Pronzini, qui voisinent sans complexe avec Joyce Carol Oates, Henry James ou Henry *Miller.*

Avec six courtes nouvelles, fines et « justes », de Gérard Brach, le *scénariste de Polanski, de superbes couvertures* de Pellaert, ces *Guides trans-américains* sont de vrais beaux objets : superflus et nécessaires. Pour saisir fugitivement une ambiance en laissant au mythe toute sa force. (Le coffret de six guides, prix de lancement 250 F, ensuite 294 F ; chaque guide à l'unité, 49 F.)

⁂

Longtemps, les Asiatiques eurent, dans la littérature policière, mauvais genre : fourbes et cruels les avait catalogués le bon sens populaire, fourbes et cruels les peignirent les auteurs populaires, à l'image de l'inquiétant docteur Fu Manchu de Sax Rohmer. Les temps, heureusement, ont changé : le généreux Howard Fast – sous le pseudonyme de *E. V. Cunningham – a consacré la plupart de ses* derniers romans à un héros *nisei*, c'est-à-dire nippo-américain, l'inspecteur Masao Masuto, intelligent, tolérant autant qu'efficace.

Mais qui se souvient qu'il fut précédé dans cette voie il y a plus d'un siècle par Earl Derr Biggers, le créateur du détective chinois d'Honolulu, Charlie Chan ? Le personnage était encore très populaire dans les années 50 grâce à plus d'une quarantaine de films. Earl D. Biggers ne l'avait pourtant mis en scène que dans six romans, avant de mourir à quarante-neuf ans, en 1933. En deux coffrets – le *premier ce mois-ci, le second en janvier 1988* – de trois romans chacun, c'est donc une intégrale des aventures littéraires de Charlie Chan que proposent les éditions de l'Instant noir. Où l'on découvrira un détective aux antipodes du « péril jaune », subtil et raffiné, plein d'humour et astucieux. D'une sagesse toute confucéenne aussi, l'exotisme ne pouvant perdre tout à fait ses droits : *« Un mauvais alibi,* affirme Charlie Chan, *c'est comme le poisson : il ne peut résister à l'épreuve du temps... » (La Maison sans clef, Derrière ce rideau et le Chameau noir,* de Earl Derr Biggers, présentation de Francis Lacassin, traduit de l'anglais par Louis Postif, en un coffret, 250 F.)

⁂

Un crime en chambre close, un criminel génial, un enquêteur qui ne l'est pas moins, adepte du raisonnement logique, amoureux des *chats, qui ne déteste pas prendre de l'opium et possède un confident* médecin, narrateur de l'histoire : élémentaire, n'est-il pas ? Justement, vous n'y êtes pas. Le grand Sherlock eut un prédécesseur du nom de Maximilien Heller, né sous la plume d'un auteur français, Henry Cauvain, et dont les aventures furent publiées en 1886, un an avant la première enquête du héros de Conan Doyle...

Il fallait toute la science – et toute la fougue – de Michel Lebrun *et Jean-Paul Schweighaeuser, deux athlètes de l'érudition policière*, pour retrouver ces troublantes coïncidences, débusquer, derrière d'innombrables pseudonymes, les valeureux tâcherons, les maudits, les oubliés, tisser l'histoire de multiples collections défuntes à peine nées, classer les auteurs qui ont compté et dresser ainsi, des années de bronze du début du siècle à l'explosion des années 80, un panorama exhaustif du polar *made in* France. Avec près de huit cents *auteurs cités, deux cents commentés, des bibliographies et filmographies par dizaines, ce Guide du polar français* est une somme foisonnante, qui fait définitivement justice d'une légende : loin d'être stéréotypé comme on l'en accuse trop souvent, le genre est, au contraire, porteur d'une étonnante diversité. (Editions Syros, 240 p., 89 F.)

Tout aussi savante – ce qui n'exclut pas la passion, – voici une *Encyclopédie du film noir*, ouvrage de référence paru en 1979 aux Etats-Unis, *qui couvre, à l'aide de plus de trois cents* filmographies détaillées, avec fiche technique, résumé du film et analyse de la place qu'il occupe, l'évolution d'un genre, né dans les années 30 et qui a connu son apogée aux lendemains de la dernière guerre. Un travail minutieux, intelligent et rigoureux. Un tour de force, même, tant l'analyse, film par film, est, malgré une nécessaire concision, riche d'interprétations. (Editions Rivages, traduit de l'américain par Michèle Hechter, 460 p., 150 F.)

⁂

On ne saurait clore cette sélection de « beaux livres » sans signaler l'exemplaire activité d'un tout petit éditeur, la revue Encrage. Dans une présentation de qualité, reliée, en couverture simili-cuir, Encrage publie ce mois-ci le quatrième volume de sa collection « Pulps » qui regroupe, traduits pour la première fois en français, des textes de Robert Bloch, Fredric Brown, Ray Bradbury ou John D. Mac Donald et le deuxième volume de sa collection « Portraits », une biographie inédite en français de H. P. Lovecraft, avec un cahier de seize pages photos. Dans la discrétion, avec le soutien d'un réseau de fidèles abonnés, c'est un petit monument à la gloire de la littérature populaire sous toutes ses formes (policier, fantastique ou science-fiction) que dressent peu à peu Alfu et Stéphane Bourgoin. Rejoignez-les, vous *ne le regretterez pas ! (Revue Encrage c/o ADEISC, BP 0119,* 80001 Amiens Cedex ; chaque volume de la collection « Pulps », 256 p., 150 F. *H. P. Lovecraft, le conteur des ténèbres*, de Frank Belknap Long, introduction de Robert Bloch, traduit de l'américain par Stéphane Bourgoin, 160 p. grand format, 245 F.)

BERTRAND AUDUSSE.

(1) Un autre coffret « Europe » sort dans le même temps, avec notamment *le Barcelone* de Manuel Vasquez Montalban, créateur de Pépé Carvalho, *le plus gastronome des détectives.*

DANSE

Le Béjart Ballet Lausanne

Pierre le Grand et Lénine réconciliés

Débuts, à Lausanne, du Béjart Ballet Lausanne, avatar du ballet du vingtième siècle. Il y a du meilleur et du moins bon dans cette soirée d'ouverture follement généreuse.

On eût pu croire que Maurice Béjart, après vingt-sept ans passés dans la capitale belge, allait nous trousser en s'installant à Lausanne quelque « Souvenir de Bruxelles », en forme de bouquet d'adieu. C'eût été mal le connaître : il ne dit des messes que pour le temps présent, ou futur. S'il nous offre, parmi les quatre créations qui ouvrent son ère suisse, un *Souvenir de Léningrad*, c'est qu'il s'agit d'un passé tout frais : au mois de juin dernier, en tournée sur les bords de la Neva, il a été conquis par la ville et par ses habitants ; et c'est là-bas qu'a été négocié le transfert de sa troupe à Lausanne, il en éprouve une manière de reconnaissance superstitieuse. Sans parler des liens qui unissent tout naturellement un chorégraphe marseillais à un autre : Maurice à Marius Petipa, qui fut là-bas tsar du chausson pendant un demi-siècle.

Petipa est donc l'un des personnages qui se télescopent dans ce kaléidoscope très agité qu'est *Souvenir de Leningrad*. *« Sur cette mer je construirai ma ville »*, déclame Pierre le Grand devant un rideau de grandes vagues ; ce rideau tombe, paraît un décor de panneaux grisâtres qui évoque bien peu les splendeurs architecturales de Saint-Pétersbourg. Au fond, progressivement découverte, une tête géante de Lénine.

Naïveté et humour

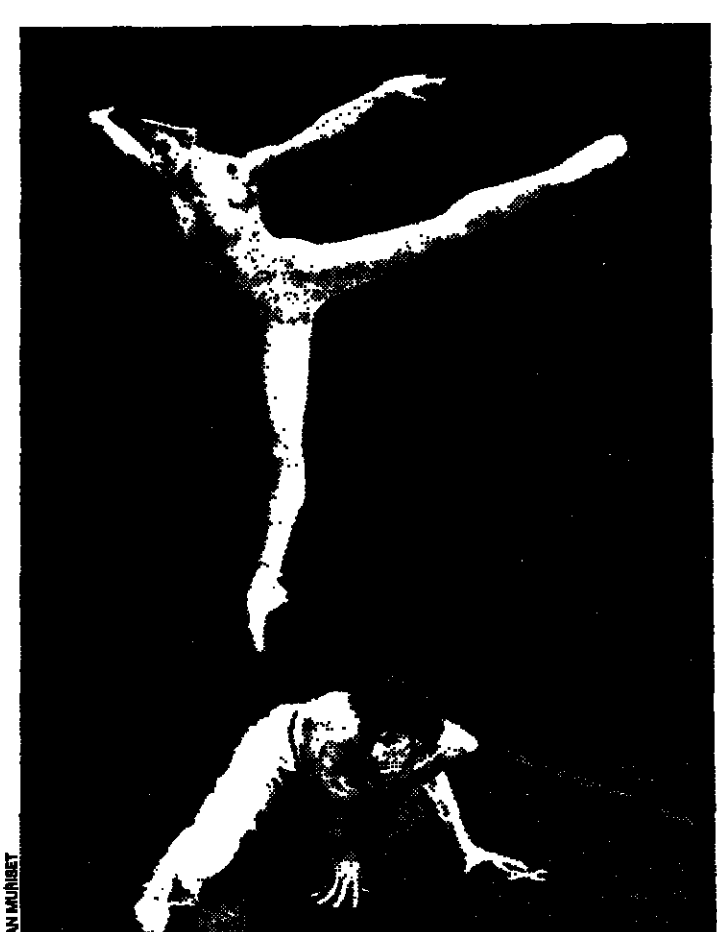
Mais voici Lénine en chair et en os (pourquoi ce vilain masque rouge *qui lui donne l'air ensanglanté* ?), qui entame avec Pierre le Grand un duel chorégraphique véhément. Lequel est interrompu par une grande ballerine blonde à aigrette et tutu de plumes bleues, dite la Princesse, suivie d'un prince et de quatre cavaliers : ils danseront, par miettes, le grand pas de *Casse-Noisette*, dans la chorégraphie originale de Petipa. Passe et repasse un groupe de danseurs « modernes » en maillots bariolés – dont certains, couverts de caractères cyrilliques, évoquent le constructivisme : ce sont les meilleurs des costumes de Gianni Versace, par ailleurs plutôt laids, chichiteux, trop « couture ».

Pierre-le-Grand pousse une malle d'osier, sur laquelle est écrit « Saint-Pétersbourg ». Vous avez déjà compris que Lénine va la retourner, et qu'il sera écrit de l'autre côté « Leningrad ». En sort Bim, qui était déjà le petit personnage central de *Gaîté-Parisienne*. Bim est une sorte de Béjart adolescent, au temps où son professeur de danse marseillais lui disait : *« Travaille, feignasse ! »* Il prend ici leçon de Petipa en personne, sur fond d'Assimil russe, ce qui est drôle pour ceux qui comprennent le russe. Il est incarné par un remarquable jeune danseur suisse, Xavier Ferla, nouveau dans la compagnie : on aura sûrement à en reparler.

Passe et repasse aussi un poète russe en manteau noir, sorte d'innocent populaire en Russie sour le nom d'Ivan Dourak. Il parle « petit russe », comme on dit « petit nègre », avec un fort accent ; il dit des choses censées être profondes sous leur air décousu. Soyons francs, il est assez agaçant ; ce n'est pas la faute du comédien qui l'interprète : Alexandre Arbatt, l'étonnant joueur d'échecs adversaire de Michel Piccoli dans le film *la Diagonale du fou*.

Il y a aussi Piotr Illitch Tchaïkovski et la comtesse Von Meck, qui correspondent évidemment par lettres. Tchaïkovski est doublement incarné : l'homme (Marc Hwang) et la musique (Jorge Donn, toujours superbe). Dans ces collages sonores qu'affectionnent Béjart, les extraits de *Casse-Noisette*, de *la Belle au bois dormant* et de *la Pathétique* forment un heureux contrepoids à la musique du groupe The Residents.

Il y a d'immenses poupées russes, il y a un pope, il y a, il y a... Il y a dans tout cela pas mal de ce que reprochent à Béjart ses détracteurs, de la naïveté, de la démagogie. Il y aussi, qui compense cela, beaucoup d'humour et une folle générosité. A la fin, Pierre le Grand et Lénine, réconciliés, dansent enlacés, dans une atmosphère de boîte de nuit. Rideau.



YVAN MURISET

« Prélude à l'Après-midi d'un faune »

Le Ballet du XX[e] est mort, vive le Béjart Ballet Lausanne (un phénix : une quinzaine à peine de danseurs sont nouveaux). La soirée s'ouvre donc sur une « fiche signalétique », création collective sans autre prétention que présenter la compagnie : chacun signe son nom sur un grand *tableau noir, et après divers épisodes* dansants tout le monde se réunit pour la photo de famille.

Suivent trois pas de deux, qui constituent pour nous le meilleur de la soirée. Sur le *Prélude à l'après-midi d'un faune*, de Debussy, Serge Campardon et la sublime Jania Batista jouent l'éternel jeu de la feinte indifférence et de la séduction. Lasse d'échouer à arracher le beau Narcisse à lui-même, la fille ôte un de ses chaussons, le dépose sur le plateau et s'éloigne. Intrigué, il vient tourner autour. L'idée est très amusante, car vous pensez qu'il va rééditer le geste fameux de Nijinski, s'allongeant sur le voile de la nymphe et soudain se cambrant. Pas du tout : il joue au football avec le chausson, le saisit et s'enfuit.

« Cantique se présente comme *« une maquette d'un ballet qui verra le jour l'an prochain à Jérusalem » :* Béjart et les siens travaillent sur le Dibouk. C'est un peu ésotérique, mais on se laisse captiver par Grazia Galante et Gil Roman, qui tracent l'un autour de l'autre de mystérieux cercles concentriques.

Erotisme et violence

L'humour, décidément, règne sur la soirée. Béjart a imaginé ce qui se passait après une représentation de son célèbre *Boléro*. Cela donne *Et Valse* (parce que, sur les disques, *la Valse* de Ravel suit toujours le *Boléro*). On entend donc les dernières mesures du *Boléro*, rideau fermé. Il se lève : la grande table rouge est là, à demi repliée, et Jorge Donn épuisé est affalé dessus. Quelques danseurs bougent encore parmi les chaises en désordre ; ils s'éclipsent bientôt. Sauf un (Kevin Haigan). Qui rêve, manifestement, de s'emparer du somptueux rôle principal du *Boléro*. Tous les pas de ce ballet, aisément reconnaissables, seront utilisés, mais distordus, cassés, remontés. Jorge Donn sort de sa torpeur et danse avec son jeune *rival un pas de deux où l'érotisme* le dispute à la violence. Il l'étrangle. Pas tout à fait : le rival finira par étrangler l'étrangleur, triompher et se dresser à son tour sur la table convoitée. On veut croire que ce n'est pas ainsi que se transmettent les rôles, dans le monde de la danse ! C'est hyper-théâtral, provocant, du grand Béjart.

Dans le genre télescopage incongrue, *le chorégraphe barbichu est en* train de nous en concocter un, pour bientôt, qui ne sera pas piqué des hannetons. Titre : *« Patrice Chéreau (devenu danseur) organise la rencontre entre Mishima et Eva Peron »* [Sic].

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Lausanne, palais de Beaulieu, 31 décembre, 2, 3, 4 et 5 janvier. Paris, Palais des congrès, du 20 janvier au 21 février.

THÉATRE

La mise à l'écart de trois sociétaires

Comédie-Française, le malaise

La mise à l'écart de trois sociétaires de la Comédie-Française (le Monde *du 23 décembre) n'a rien d'insolite ni d'illégal. Elle traduit pourtant un malaise.*

Le limogeage de François Chaumette, même avec, selon son expression, le « sucre d'orge » du titre de sociétaire honoraire, symbolise le malaise actuel chez les enfants de Molière. Peut-être parce que, comme Jean-Paul Roussillon – il représente la continuité d'une carrière maison, – il est entré sous l'administration de Maurice Escande.

Les conflits, la Société des comédiens-français les vit depuis sa fondation. L'arrivée d'un nouvel administrateur provoque toujours des clivages, des clans se forment. Aujourd'hui, les positions se radicalisent. Avec Jean-Pierre Vincent (1982-1986) on a à la fois beaucoup trop espéré et beaucoup trop craint les bouleversements apportés par un metteur en scène extérieur à la maison. La Comédie-Française est une institution qui a son identité en dehors de ses administrateurs et de ses comédiens. La transformer est impossible, pourtant il faut la faire vivre, c'est-à-dire bouger...

Jean Le Poulain a fait partie de la maison, il dut en partir et a fait carrière au Boulevard. Quand il a été nommé administrateur l'an passé, craignant qu'il continue à suivre cette ligne, Denise Gence a préféré s'en aller. François Chaumette ne l'a pas suivie.

« Je me suis fait traiter de renégat, dit-il, *mais je n'aime pas les procès d'intention. Je me souvenais d'un homme qui a monté de Ghelderode, le* Faust *de Marlowe, qui avait des ambitions artistiques. D'autre part, je me trouvais devant un état de fait. Le président de la République venait de le nommer, juster avant les législatives, il n'allait pas revenir sur sa décision, la situation politique était délicate. Donc, je n'ai pas pris parti. Je me suis dit, essayons de maintenir ce qu'on a envie de maintenir pour que la Comédie-Française garde sa qualité. Jean Le Poulain avait déclaré qu'il tiendrait compte des souhaits de la troupe. Après Jean-Pierre Vincent qui, lui, travaillait avec ses dramaturges sans tenir compte de nous – à juste titre peut-être, à présent je me pose la question, – c'était encourageant. Je disais que parfois la fonction fait l'homme. Mais finalement Jean Le Poulain tient compte des gens qui sont de son avis.*

» La Comédie-Française est un très beau théâtre. Il faudrait que ses comédiens fassent taire le goût du pouvoir personnel. Je n'approuve pas, et on me le reproche assez, que certains fassent des mises en scène, parce qu'à ce moment, par la force des choses, le pouvoir, on l'a sur ceux qui travaillent avec vous, et ça fausse les rapports. Je le sais car j'ai fait moi-même des mises en scène. De toute façon, le plus intéressant à la Comédie-Française, c'est peut-être cette possibilité de travailler avec des hommes aussi différents que Serreau, Vitez, Lavelli, Ronconi... Mais les gens de l'extérieur doivent être solides parce que – attention ! – on les lamine.

» Un administrateur, à mon avis, peu importe qu'il vienne ou non de l'intérieur, s'il possède une hauteur de vue et, je dirais, un désintéressement. Faire aujourd'hui l'apologie de Maurice Escande peut paraître idiot, mais il a été formidable. La fonction lui venait en fin de carrière, il avait tout eu et on lui donnait en plus la possibilité de materner la maison qu'il aimait. Il a fait venir Serreau, il voulait monter Brecht, à l'époque ce n'était pas évident. Dux a continué et développé sa ligne. Il arrivait sur un terrain fertile. Actuellement, la maison est dans une situation financière désastreuse, à cause des grèves et aussi du déficit laissé par Jean-Pierre Vincent. Et comme le ministère semble se désintéresser de la question...

» Je ne me sens pas tellement désemparé. Il y a sûrement de ma faute dans ce qui m'arrive, mais je ne sais pas où est cette faute. Je sais que je ne suis pas d'accord avec les options artistiques de Jean Le Poulain, et, franchement, je ne suis pas aigri. Je pense évidemment à des amis qui restent parfois des mois sans travailler. Le métier est dur. Mais l'autre matin, je suis allé parler en direct à Europe 1, sur l'invitation de Jean-Pierre Elkabbach, et, en revenant chez moi, j'ai trouvé sous mon paillasson un manuscrit qu'on me proposait. Je ne sais pas ce qu'il vaut, je ne l'ai pas encore lu. Mais c'était comme un signe. »

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

MUSIQUE

« L'Enfance du Christ » au TMP Châtelet

La « petite Sainteté » de Berlioz

L'Enfance du Christ, qui est un moment particulier dans l'œuvre de Berlioz, donne rarement lieu à une bonne interprétation, comme on a pu le constater au Châtelet.

Berlioz commença la composition de *l'Enfance du Christ* presque par hasard. Chez des amis où il s'ennuyait pendant qu'on jouait aux cartes, il esquissa quelques mesures d'un style étrange, archaïque. L'idée lui vint plus tard d'y mettre des paroles à l'ancienne mode puis de faire entendre cet *Adieu des bergers* en l'attribuant à un obscur maître de chapelle du dix-septième siècle. L'accueil fut enthousiaste, et l'on mit Berlioz au défi d'écrire une musique si délicate... Ce qu'il fit peu à peu.

Toujours dans le style ancien et pastoral, il conçut ainsi un petit oratorio en trois parties où, sous l'apparence de la naïveté, il trouvait l'occasion d'innover dans le domaine de l'harmonie et dans l'utilisation des bois. Et Debussy qui n'appréciait guère les débordements romantiques de Berlioz faisait exception pour cette œuvre. Sa « petite Sainteté », comme l'appelait Berlioz avec un peu d'ironie, connut un succès si vif qu'il lui sembla injurieux pour ses compositions moins sereines. Il serait rassuré aujourd'hui, car *l'Enfance du Christ* ne jouit plus de la même faveur ; beaucoup hésitent même à la placer sur le même plan que ses autres œuvres : cela semble, à tort, trop doux, trop aimable, trop sucré.

De là vient aussi que les bonnes interprétations sont si rares car, même lorsqu'elle s'assoupit, la musique de Berlioz *ne dort que d'un* œil. Le calme est sous-tendu par des accents nerveux, l'expression ne se relâche jamais. L'interprétation que l'orchestre de Lausanne et les Chœurs de l'université Paris-Sorbonne *ont donnée*, le 21 décembre au TMP Châtelet, sous la direction de Jérôme Kaltenbach (qui remplaçait Lawrence Foster), ne laissera pas un souvenir impérissable. L'excellente qualité de l'orchestre n'est pas en cause, la distribution en revanche n'était pas irréprochable, à l'exception du ténor Richard Leech, qui joint à un timbre clair et à une diction impeccable une force de conviction irrésistible, au point qu'on *lui pardonne* d'être un tout petit peu sorti de l'obligation de réserve impartie, par nature, au récitant.

Les chœurs enfin font preuve d'une sorte d'inertie mais le « chœur mystique » à la fin, quoique plus difficile – où peut-être à cause de cela, – a été très bien rendu en sorte que la soirée s'achevait dans une émotion que seul Richard Leech avait su provoquer jusque-là.

GÉRARD CONDÉ.

★ L'Orchestre national et les Chœurs de Radio-France interpréteront à leur tour l'Enfance du Christ, le 18 mars, au Théâtre des Champs-Elysées.

CINÉMA

Un livre de souvenirs de Pierre Braunberger

Mémoires d'un producteur

Pierre Braunberger est producteur de films depuis une soixantaine d'années. Figure célèbre, jusqu'à en devenir mythique, du cinéma français, il raconte ses souvenirs à Jacques Gerber.

Cinémamémoire n'est pas un livre ordinaire. D'abord, parce que Jean-Luc Godard l'a préfacé. En cherchant, dit-il les images qui manquaient à ce témoignage et qu'il a trouvées à partir d'une photographie de Simone Simon. Le texte de Godard dit que le cinéma n'a jamais été qu'une légende, que le cinéma n'a jamais existé. Paradoxes ? Non. Un cri du cœur et de l'intelligence.

Ensuite, parce que l'homme qui se souvient, qui parcourt son passé jusque dans les petits chemins de traverse (l'amusante obsession des conquêtes féminines, on ne s'en doutait pas) a de l'esprit et la passion de son métier. Jusqu'au détour d'une anecdote, Pierre Braunberger nous livre les facettes de sa personnalité.

Né à Paris le 29 juillet 1905, juif, issu d'une famille de *« près de quarante médecins »*, il choisit le cinéma parce qu'il aime cela, qu'il croit à une invention artistique (son père a soigné Louis Lumière) et qu'il a un farouche esprit d'entreprise. Sans la ténacité dont presque tout le livre rend compte, même indirectement, Pierre Braunberger aurait-il traversé tant d'événements, fait bouger le cinéma français dans les années 30, soutenu la nouvelle vague plus tard, et compris l'importance du court métrage ?

Le producteur est aussi un homme qui doit rassembler des capitaux, les gérer, les faire fructifier. L'art pour l'art n'existe pas, pourrait dire, peut-être, Godard. Au début des années 20, Pierre Braunberger a appris la production de films en Angleterre, puis aux Etats-Unis, où il a travaillé avec Irving Thalberg. On comprend que, même dans ses grands emballements, il ait toujours envisagé les problèmes de l'industrie du cinéma d'une façon concrète. Sans avoir l'air d'y toucher, ce livre est une leçon... sur le métier de producteur.

Cinémamémoire fait revivre Marc Allégret, Jean Renoir (avec lequel Pierre Branberger entretint une relation privilégiée) et bien des acteurs disparus, sans pour autant dévider la nostalgie. D'ailleurs, il y a les vivants. Vingt et une pages de filmographie, à la fin, laissent pantois. Braunberger était décidément infatigable. Il a été associé à Roger Richebé, il a repris les studios de Billancourt, il a ouvert, en 1929, la salle du cinéma Le Panthéon pour présenter des films étrangers en version originale (il l'a toujours).

Il a joué, dramatiquement, à cache-cache sous l'Occupation, saisi tous les courants nouveaux de l'après-guerre et des années 50-60 ; il continue d'avoir des projets et ce n'est pas un homme à chimères.

JACQUES SICLIER.

★ Pierre Braunberger Production, *Cinémamémoire*, Editions, Centre Georges-Pompidou, CNC, 264 pages, 120 photos, 140 F.

Au Centre Pompidou, l'hommage à Pierre Braunberger se poursuit jusqu'au 18 janvier.

L'Objet d'art, magazine de collection

Le baroque maîtrisé de l'illustration

Un livre ou un objet ? Parmi tous les cadeaux possibles de cette fin d'année, il n'y en a qu'un qui soit et l'un et l'autre : la revue *l'Objet d'art* dont le deuxième numéro vient aujourd'hui confirmer les promesses du premier. *L'Objet d'art* est né comme par parthénogenèse de Beaux-Arts-Magazine.

Pour *l'Objet d'art*, suavement sous-titré « Magazine de collection » Jean-Louis Gaillemin a choisi une présentation générale moins pratique, mais plus raffinée, avec une grande homogénéité de la mise en pages, une apparence simple, des caractères classiques, l'ensemble trouvant sa force dans la juxtaposition vivace des sujets et le baroque maîtrisé de l'illustration photographique.

Les sujets ? L'éditorial du premier numéro expliquait l'ambition de *l'Objet d'art* : *« Initier ses lecteurs à la vie des objets : de l'atelier où ils ont vu le jour, aux demeures où ils ont séjourné, jusqu'aux greniers où ils sont exilés quand ils ont cessé de plaire. Nous les suivons dans leur vie posthume lorsqu'ils sortent de leur purgatoire pour biller au « feu des enchères » ou sous les spots d'un antiquaire. Lorsqu'ils deviennent « objet de collection », passent de main en main, pour finir parfois, consécration suprême, dans la salle d'un musée. »* Autant d'objets possibles, de lieux à imaginer, de situations à comprendre, d'expositions à suivre et... de marchés à surveiller. Les frontières entre le profane et le sacré, entre le passionnel et le mercantile et, bien sûr, entre l'objet d'art et l'art tout court (ainsi l'article sur l'« ensemble décoratif » auquel aurait appartenu *la Fête à Saint-Cloud* de Fragonard, dans le n° 1) sont suffisamment peu étanches mais assez riches d'ambiguïtés pour permettre à chaque lecteur d'imaginer son palais des Mille et Une Nuit, voire de rêver son château en Espagne.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ *L'Objet d'art*, revue mensuelle, 45 F. Abonnement annuel : 395 F, à *l'Objet d'art*, BP 183, 82, rue Paul-Vaillant-Couturier, 92305 Levallois-Perret Cedex.

Culture

PHOTO

Six expositions

Prix divers

Du Comptoir de la photo à l'Espace Viviane Esders, en passant par le Théâtre du Rond-Point et la galerie Templon, six lieux dans Paris incitent, pour les fêtes, à offrir des photographies.

C'est à une fête que convie Willy Ronis dans le beau local clair de Marie-Françoise George (1). Réceptif aux *incidents joyeux* de la vie, vantant la majesté du presque-*rien*, d'un œil alerte il révèle une vingtaine d'épreuves anciennes inédites, dont d'éblouissantes vues nocturnes de Montmartre en 1934 qui le rapprochent de Brassaï.

Malgré sa donation à l'Etat, Ronis, à soixante-dix sept ans, continue à vivre de son travail. Avivant la nostalgie du passé par la saisie du présent, des vues récentes, touchantes et belles, prises à Paris ou à Leningrad, *enrichissent une œuvre* qui rutile de splendeurs admirables. Signés, non numérotés, mais les tirages de ce maître de l'anecdote peuvent être acquis pour 4 150 et 5 150 francs pour les images très connues comme *le Nu provençal* et *Rose Zenner*.



Willy Ronis. *Dimanche matin à l'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse)*, 1979.

Servi par un bon accrochage, c'est en couleurs que Lucien Clergue fête ses trente ans d'amitié avec Madeleine *Renaud et Jean-Louis* Barrault (2). Traitée sur cibachromes, rayographies ou polaroïds agrandis, la couleur constitue une mosaïque flamboyante à partir des calligraphies sauvages tracées sur le sable ou le bitume de Manhattan. Mêlée à des scènes tauromachiques, cette ode à la matière corrodée (signes, empreintes, nuées), happée au seuil de l'effacement, appelle au voyage, au rêve et à la poésie. Tirés à cinquante exemplaires, les multiples (très décoratifs) valent en moyenne 3 000 francs ; les pièces uniques, montées en diptyques ou triptyques, se vendent à partir de *10 000* francs et bien au-delà.

Dans son espace de consultation, Viviane Esders (3) propose un choix de quinze auteurs internationaux. Il est tentant de ravir à ce court panorama, à la fois collection et échantillon de la création contemporaine, un « vintage » de Lisette Model daté de *1940* (14 000 francs), la superbe vue des toits de Prague en 1967 par *Fontana (4 000 francs) ou une fic*tion intimiste de l'Américaine Eileen Cowin, limitée à trois exemplaire (5 000 francs).

Impasse des Bourdonnais, Samia Saouma (4) présente pour la seconde fois les tableaux allégoriques, aux tons de feu, d'Olivier Richon, Suisse de trente-deux ans vivant à Londres. Des objets emblématiques (figurines, cadre et livres) suscitent par le biais de la nature morte une méditation un brin ésotérique sur le savoir et la culture. D'une beauté formelle parfaitement accomplie, l'ensemble de quatre diptyques et d'un texte vaut 40 000 F.

A l'autre bout des Halles, dans le cadre blanc de la galerie Michèle Chomette (5), on retrouve en de plus grands formats (4 000 francs) une part de la rétrospective de Bernard *Plossu présentée cet été à* Arles. Aspiré par les vastes horizons, *on s'élance* à sa suite dans la pampa mexicaine, ensoleillée, aride ou brouillardeuse. Embué, mais d'un pointillisme acuminé dans le rendu des sensations, le paysage est tout ensemble l'objet d'une projection, d'un autoportrait et d'un voyage intérieur. Assourdi *par la gravité* du quotidien, l'intimisme de Plossu est *aussi à l'aise en petits formats* (3 000 francs) que dans la collection « Carnets » des éditions Argraphie (6).

Il suffit enfin de traverser la rue pour se trouver dans la succursale de Daniel Templon (7) où Helmut Newton exhibe trente-deux nus réalisés en 1987 à Berlin et Los Angeles. Vamp masquée, vestale ou bien prêtresse, la femme, mythologique ou empalée, est l'héroïne d'un rite fétichiste d'une incroyable violence. Il ne s'agit pas de mannequins mais de vrais couples traqués, à leur demande, dans leurs salons ou leurs écuries, par un génial paparazzo du sexe. Signés, non limités, ces sulfureux tirages noir et blanc coûtent entre 8 000 et 10 000 francs. On peut, sans déchoir, les avoir pour 100 francs dans la seconde livraison du luxueux *Helmut Newton's Illustrated* (8).

PATRICK ROEGIERS.

(1) Willy Ronis, au Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Paris 12e, jusqu'au 10 février.

(2) Lucien Clergue, travaux récents couleur Ciba et Polaroïd, Théâtre *Renaud-Barrault*, avenue *Franklin*-Roosevelt, Paris-8e, jusqu'au 3 janvier.

(3) « Voir-revoir quinze photographes », Espace Viviane Esders, 40, rue Pascal, Paris-13e, jusqu'au 31 décembre.

(4) Olivier Richon, « Iconologia », Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais, Paris-1er, jusqu'au 9 janvier.

(5) Bernard Plossu, « Via » (1966-1987) et « Chronique du retour » (1986-1987), galerie Michèle Chomette, 24, *rue Beaubourg, Paris-3e*, jusqu'au 16 janvier.

(6) *Bernard Plossu, « Chronique du* retour », texte de Régis Durand, coll. « Carnets », éd. Argraphie, 140 francs.

(7) Helmut Newton, « Nus inédits », Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg, Paris-3e, jusqu'au 31 décembre.

(8) *Helmut Newton's Illustrated, Pictures from an Exhibition*, no 2, 100 francs.

VARIÉTÉS

La Compagnie Créole réveillonne

Régulièrement au moment des fêtes, la Compagnie Créole vient offrir à l'Olympia sa musique des Antilles habituellement jouée au soleil dans les kermesses et dans les bals, sa joie de vivre et son insouciance, le sens du transitoire de ses compatriotes, ses commentaires naïfs sur la vie et son exubérance. Trois guitares et un percussionniste – tous également chanteurs – et une chanteuse composent ce groupe sans prétention qui a su composer un spectacle suffisamment rigoureux et rythmé pour séduire un public familial métropolitain battant des mains, s'animant, bras dessus, bras dessous au son des calypsos et des biguines.

Portée par le rêve antillais, par une manière de prendre la vie avec malice, avec le bonheur de la minute qui passe, la Compagnie Créole propose astucieusement une série de cartes postales soutenues par le rythme des musiques, un pot-pourri de chansons créoles et de chansons *françaises*, un bal masqué aux couleurs caraïbéennes, une interprétation un peu trop sucrée de la chanson *Belle-Ile-en-mer*, de Souchon et Voulzy, et bien entendu, des chants de Noël.

La Compagnie Créole évite paradoxalement le folklore trop appuyé. Son spectacle est de ceux habituellement *attendus* pour les *réveillons* de fin d'année.

C. F.

★ Olympia, 20 h 30.

Communication

Après l'avis du Conseil de la concurrence

L'argent secret de la publicité

« L'opacité du marché est aussi propice aux pratiques de certains opérateurs qui entendent distraire des sommes importantes par des usages étrangers à l'activité publicitaire. » Cette petite phrase sibylline du rapport du Conseil de la concurrence pourrait faire quelque bruit. Surtout au moment où nombre de *magistrats suivent* la piste de fausses factures pour démêler l'écheveau complexe du financement des partis.

L'argent abondant de la publicité nourrit la rumeur. On parle à mots couverts des *« caisses noires »* des entreprises, de *« bakchichs »* imposants pour des responsables publicitaires comme du financement des campagnes électorales. Mais ces flux financiers sont apparemment aussi confidentiels qu'importants. Rares sont les affaires instruites par la justice : les fausses factures de Radio-Nostalgie, les fraudes reprochées au groupe Homsy-Delafosse, le rôle de la centrale d'achat de M. Thierry Roussel (AEA) dans l'exploitation financière du tremblement de terre d'El-Asnam... Plus rares encore sont les décisions de justice.

Le Conseil de la concurrence ne cite pas de noms, ne dévoile pas de scandale. Mais il explique en détail comment l'argent de la publicité disparaît sans laisser de traces.

● **Les rabais.** – Obtenus par les *centrales* d'achat d'espaces auprès de la presse magazine, des radios privées et des afficheurs, ils sont loin d'être intégralement reversés aux annonceurs. Quelle est l'importance des sommes en jeu dans ces négociations secrètes ? Le rapport du Conseil de la concurrence ne le dit pas. Une estimation interne au milieu publicitaire les évaluait en 1985 à 2,5 milliards de francs.

● **Les fausses publicités.** – Il est fort difficile, notamment en radio, de contrôler si les publicités achetées correspondent à des spots réellement diffusés. Mais les abus sont courants. C'est ainsi que, dans *l'affaire Homsy-Delafosse*, trois cents spots de l'Union des brasseries sur les deux mille facturés au client se sont mystérieusement évanouis.

● **Les « repasses gratuites ».** – Une page mal imprimée, un spot inaudible, une erreur dans l'horaire de diffusion d'une publicité, donnent lieu à l'octroi gratuit d'un espace équivalent. Mais cette pratique, qui atteint des taux de 20 % sur certains supports, facilite les abus. Centrales d'achat et médias se mettent d'accord pour facturer à l'annonceur le deuxième passage et se partagent les sommes recueillies.

● **Les « avoirs ».** – Grâce à *leur* pouvoir de négociation, les centrales obtiennent des « avoirs » d'espaces publicitaires auprès des supports mais n'en font pas bénéficier l'annonceur dont le budget est à l'origine de la négociation. Ces espaces publicitaires disponibles seront ensuite facturés à d'autres clients.

● **Les « échanges marchandises ».** – L'opération, de plus en plus répandue, consiste pour un annonceur à payer une agence ou un média en nature pour l'espace qui lui est accordé. La transaction échappe à la facturation et la marchandise (billets d'avion, voitures, *autres espaces* publicitaires, etc.) peut servir aux fins les plus diverses.

Enfin, le rapport du Conseil de la concurrence évoque l'existence de campagnes d'affichage « non payées » pour des partis ou des hommes politiques. Car les sociétés d'affichage, dépendant des concessions que leur accordent les municipalités pour l'installation des panneaux, renoncent semble-t-il assez fréquemment à présenter leurs factures.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

La transparence en question

L'un assiste au tournage d'un film publicitaire, l'autre visite une de ses filiales en Italie, ceux-ci sont en réunion prolongée, ceux-là déjà en vacances. Difficile en *cette veille des fêtes de recueillir* les réactions des publicitaires à propos de l'avis émis par le Conseil de la concurrence (*le Monde* du 24 décembre). M. Jacques Bille, directeur général de l'Association des agences conseil en publicité (AACP) qui, dès le mois d'avril, avait demandé au Conseil de se pencher sur les pratiques publicitaires, se félicite de cette parution : *« J'ai œuvré pour qu'existe autre chose que des affirmations péremptoires concernant les pratiques des agences ou des centrales d'achat ; le Conseil de la concurrence a siégé deux jours durant sur le rapport rédigé par deux membres du conseil d'Etat. Maintenant que cet avis est public, qu'il fait le constat d'une situation et offre des pistes, chacun dispose d'éléments pour savoir ce qu'il doit faire. »* Un publicitaire, désireux de garder l'anonymat, s'interroge pourtant sur *l'« écart entre le rapport de base, lourd de 250 pages et l'avis qui en est issu et qui en comporte deux fois moins ; l'intérêt,* dit-il, *se situe aussi dans les choix qui ont été opérés. Mais rares sont les publicitaires qui ont pu lire le premier rapport ».*

L'avis du Conseil de la concurrence est *« sage et moderne »* aux yeux de M. Jacques Séguéla, vice-président de RSCG, initiateur avec trois autres publicitaires de la campagne du printemps dernier qui mit Havas sur la sellette et débouche aujourd'hui sur l'avis. *« En estimant nécessaire la création de groupes publicitaires français qui doivent accéder au marché européen voire mondial, le Conseil fait preuve de sagesse et de réalisme,* explique-t-il ; *il témoigne en même temps de modernité en engageant les publicitaires à l'autodiscipline, voire à la morale. C'est une attitude de compromis bien dans l'esprit du siècle. »*

Pour l'auteur de la campagne « la force tranquille », la publicité est passée de l'artisanat à l'industrie : *« le problème de la transparence n'a pas été assez traité par le Conseil de la concurrence, mais il arrivera un jour où les publicitaires feront eux-mêmes appel à la loi contre les auteurs de pratiques frauduleuses. Celle-ci existe déjà, alors à nous de l'utiliser ».*

Selon M. Philippe Le Grix de la Salle, patron de Général Médias, la régie du *Nouvel Observateur, d'Actuel*, de *VSD* et de la *Tribune de l'économie*, c'est *« aux annonceurs d'exiger la transparence. A eux de vérifier la base tarifaire sur laquelle telle centrale leur propose 20 % ou 30 % de réduction pour passer sur un support. Après tout, les sommes d'argent qu'ils investissent sont considérables ! »*

Y.-M. L.

Vers la constitution d'un groupe distribuant 18 millions d'exemplaires de « gratuits » ?

Havas et la COMAREG en pourparlers

Le développement international de ses activités publicitaires et notamment de l'affichage, des prises de participation dans la presse quotidienne régionale et dans la presse gratuite : l'un des pans du développement du groupe Havas, prévu par son PDG, M. Pierre Dauzier (*le Monde* du 2 décembre) serait-il en passe de se réaliser ? A la suite de nombreuses rumeurs concernant une future prise de contrôle de la Compagnie pour la communication et les marchés régionaux (COMAREG) par Havas, le groupe publicitaire a publié le mardi 22 décembre un communiqué indiquant que la COMAREG et Havas, par le biais de Havas Médias Régions (créé en novembre pour regrouper la presse gratuite, les régies régionales et l'affichage), avaient *« entamé des pourparlers en vue d'un rapprochement éventuel de ces deux groupes dans le domaine des journaux gratuits et de la distribution publicitaire ».*

Ces négociation, si elles aboutissaient, permettraient à Havas de construire grâce à ce rapprochement, le plus grand groupe français de presse gratuite. La COMAREG, fondée par M. Paul Dini, PDG, qui fut notamment directeur général du *Dauphiné libéré* (Grenoble) de 1980 à 1983, distribue 116 journaux gratuits représentant chaque semaine plus de 9,7 millions d'exemplaires. Elle réalise un chiffre d'affaires supérieur de 1 milliard de francs. Havas, pour sa part, contrôle 111 titres gratuits représentants un tirage de 9,2 *millions d'exemplaires*. Le troisième groupe de gratuits, après la COMAREG et Havas, OIP (Office d'information et de publication), possède plus d'une trentaine de titres tirant à plus de 3 millions d'exemplaires.

La COMAREG de M. Paul Dini avait racheté récemment le groupe de gratuits Contact 80 (Amiens) et le groupe américain Pennysaver (*80 titres gratuits représentant plus* de 800 000 exemplaires). Le capital de la société avait été restructuré, la Compagnie financière de Suez y prenant une participation de 13 % (*le Monde* du 21 janvier).

Les rumeurs faisaient aussi état d'un hypothétique rachat du quotidien *le Dauphiné libéré* par M. Paul Dini. Mais la direction de la COMAREG comme les responsables de la SOCPRESSE – *holding* du groupe de M. Robert Hersant qui contrôle *le Dauphiné libéré, le Progrès*, etc. – ont démenti de tels projets.

Y.-M. L.

TF 1 et douze quotidiens régionaux signent un accord de coopération

TF 1 et douze quotidiens régionaux ont *signé* mercredi *22 décembre* à Paris, un accord de coopéra*tion qui devrait permettre* à la Une de disposer d'une correspondance exclusive en province. Représentant au total trois millions d'exemplaires quotidiens, ces journaux – *le Télégramme de Brest, le Courrier de l'Ouest, le Maine libre, le Courrier picard, la Voix du Nord, le Républicain lorrain, les Dernières Nouvelles d'Alsace, l'Alsace, le Parisien libéré, Sud-Ouest, la Dépêche du Midi* et *le Provençal* – installeront chacun au sein de leur rédaction une cellule audiovisuelle et deviendront ainsi des éléments d'une grande agence d'images.

Pour commencer, chaque petite cellule aura à sa disposition une voiture équipée d'un radio-téléphone, une caméra Betacam, un banc de montage, et sera animée par un journaliste de télévision et un reporter d'images aidés par les rédacteurs du journal pour la recherche d'informations et la documentation. Les trois *premières* « cellules » seront installées à Toulouse, Marseille et Lyon où TF 1 a déjà implanté un correspondant, les trois suivantes à Lille, Strasbourg et dans le grand Ouest.

Dans un deuxième temps, des coproductions d'émissions décentralisées seront envisagées par les deux partenaires dans la tranche matinale et notamment le samedi, un accord publicitaire *étant* encore à l'étude.

« L'époque où l'on entendait que la presse écrite et la télévision sont concurrentes est dépassée, déclare le directeur de la *Voix du Nord*, M. Jean-Louis Prévost, qui avait été chargé par ses pairs de mener à bien les négociations. *Aujourd'hui nous souhaitons aller de l'avant ; nous savons bien que la télévision annonce plus vite que l'écrit, grâce à sa souplesse ; mais nous savons aussi que l'écrit explique, met en perspective mieux que la télévision (...). Il n'est pas question que la presse régionale reste à l'écart du grand courant audiovisuel de cette fin de siècle.* » L'accord reste ouvert aux autres quotidiens régionaux qui *souhaiteront* y *adhérer*. Mais TF 1 n'abandonne pas pour autant FR 3 dont elle continuera à utiliser les images issues des bureaux régionaux.

EN BREF

● **Les licenciements au *Quotidien de Paris* : Bernard Brizay restera au journal.** – Bernard Brizay, rédacteur au service politique du *Quotidien de Paris*, spécifiquement chargé de l'UDF et de la couverture de la campagne présidentielle de M. Raymond Barre, a vu, finalement, son licenciement rapporté par M. Philippe Tesson, directeur du journal. L'annonce du licenciement du journaliste avait semé un certain émoi, le mercredi 23 décembre, parmi les personnalités de l'UDF.

En fin d'après-midi, mercredi 23 décembre, le personnel du *Quotidien* apprenait que Bernard Brizay restait au journal. Les représentants des salariés ont cependant poursuivi leurs discussions avec M. Tesson, à propos de l'ouverture d'un « guichet *départ » jusqu'à* la fin du mois, de l'indemnisation des partants et des possibilités de *reclassement* ainsi qu'à propos de la relance prévu par le directeur du *Quotidien* (*le Monde* du 24 décembre).

● ***Un prix pour un reportage* sur les maisons de retraite clandestines.** – « Les maisons de retraite clandestines » : c'est pour un reportage réalisé sur ce thème dans les Alpes-Maritimes que M. Roger-Louis Bianchini, journaliste à Nice, a reçu, le 22 décembre à Paris, des mains de M. Adrien Zeller, secrétaire d'Etat à la Sécurité sociale, le premier Grand Prix de journalisme attribué par l'association Le temps de vivre. Ce prix – un voyage autour du monde et 30 000 *francs* – récompense les meilleurs articles consacrés dans la presse française aux retraités. Le lauréat 1987 révèle dans son enquête que plusieurs dizaines de maisons de retraite non déclarées – dont certaines sont de véritables prisons – fonctionnent sur la Côte d'Azur, à l'insu de toute surveillance administrative.

● **Quinze nouveaux émetteurs pour M 6.** – La sixième chaîne ouvrira le 24 *décembre*, les émetteurs du Pilat pour la région lyonnaise et du Puy-de-Dôme. Le premier desservira Mâcon, La Tour-du-Pin, Romans, Valence, Villefranche-sur-Saône. Le second couvrira essentiellement l'Allier et le Puy-de-Dôme et les agglomérations de Moulins, Vichy, Thiers, Riom, Issoire et complétera celle de Clermont-Ferrand. Le 31 décembre, ouvriront les émetteurs de Brest, Evreux, Soissons, Villers-Cotterêts, Coulommiers et Chezy-sur-Marne, le 6 janvier ceux de Sens, Provins et Moret-sur-Loing et le 31 janvier Chartres, Le Havre, Tours et La Baule.

● **Le quotidien belge *la Cité* repris par *Témoignage chrétien* ?** – Le quotidien belge francophone *la Cité*, soutenu financièrement par le Mouvement ouvrier chrétien (MOC) et ses alliés (mutuelles, syndicats, coopératives), fera paraître sa dernière édition le 31 décembre. Vendu à 20 000 exemplaires, dont moins de 10 000 abonnés, il était confronté à un déficit en 1987 de 1 million de francs. Compte tenu de la réduction des aides gouvernementales à la presse, le MOC a déclaré ne plus pouvoir soutenir le titre, créé il y a trente-huit ans, et dans lequel le MOC aurait investi quelque 167 millions de francs ces vingt-cinq dernières années, a annoncé, à mi-novembre, qu'il s'arrêterait. La société des rédacteurs de *la Cité* (seize journalistes) n'a pas réussi à trouver les 4 000 abonnés supplémentaires qui auraient permis au quotidien de vivre. Ils ont donc décidé qu'ils souhaitaient abandonner le rythme de parution quotidien de *la Cité*. Plusieurs journalistes de ce journal progressiste se sont rendus à Paris à l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*. Des négociations sont en cours entre les deux titres : *la Cité* pourrait devenir une édition belge de *Témoignage chrétien* ou s'intégrer sous forme de supplément aux exemplaires de l'hebdomadaire vendus en Belgique.

LETTRES

Tahar Ben Jelloun accusé de s'être inspiré d'un scénario

L'écrivain Tahar Ben Jelloun et les Editions du Seuil sont assignés à l'audience du 3 février 1988 de la première chambre du tribunal civil de Paris par Mme Myrtille Büttler, qui accuse le romancier de s'être inspiré de son propre scénario, intitulé A la croix de Dieu, pour écrire l'ouvrage, *la Nuit sacrée*, consacré par le prix Goncourt.

Dans son assignation, déposée mardi 22 décembre, Me Brigitte Miletto, conseil de Mme Büttler, demande que le tribunal ordonne la saisie de tous les exemplaires du livre *la Nuit sacrée* et attribue à sa cliente une provision de 250000 F, *en attendant* qu'un expert constate le nombre d'exemplaires vendus, afin de déterminer le préjudice qu'elle dit avoir subi. Dans sa demande, l'avocate soutient que le scénario déposé le 4 novembre 1986 à la Société des auteurs et compositeurs dramatiques comporte *« des similitudes certaines »* avec l'ouvrage de Tahar Ben Jelloun paru en librairie fin septembre 1987.

Ainsi, les principaux personnages – un aveugle et une jeune fille – seraient les mêmes dans les deux œuvres.

De leur côté, les Editions du Seuil ont déclaré, dans un communiqué : *« Il sera aisé d'établir qu'au moment où Tahar Ben Jelloun achevait l'écriture de son manuscrit (fin août 1986), il ne pouvait matériellement avoir connaissance d'un scénario qui, de l'aveu même de son auteur, ne devait être déposé que quelques mois plus tard (novembre 1986). »*

Tahar Ben Jelloun a fait valoir que *« personne n'avait le monopole des thèmes littéraires. Dans ces conditions, Dino Risi, le cinéaste italien devrait me poursuivre pour* Parfum de femme *comme le romancier argentin Ernesto Sabato pour son ouvrage* le Tunnel ».

De plus, le Seuil et Tahar Ben Jelloun ont décidé de *« poursuivre en diffamation* Minute *pour avoir amplifié et repris à son compte sans le moindre vérification des allégations mensongères ».*

Spectacles

théâtre

▷ : *Ne sont pas jouées le mercredi.*
◇ : *Horaires irréguliers.*

Les salles à Paris

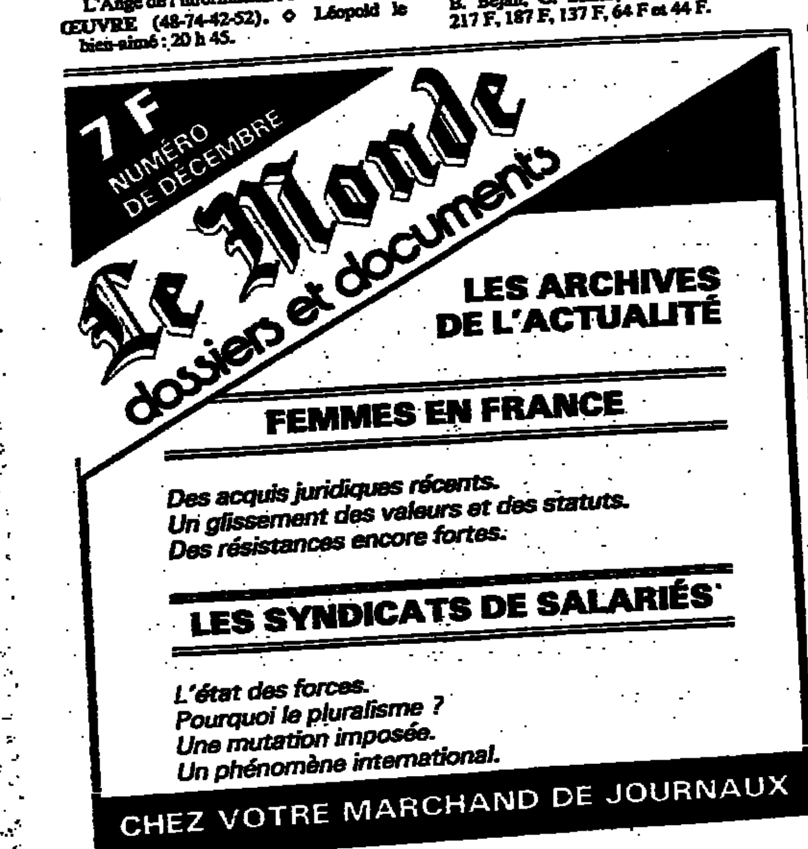
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). ◇ La Taupe : 20 h 45.
ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). Ne reste que l'amour ; 20 h 30.
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Daphnis et Chloé + l'Ile de Tulipatan : 20 h 30.
ATELIER (46-06-49-24). ◇ Capitaine Bada : 20 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). L'Excès contraire : 20 h 45.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Iphigénie : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. ◇ La Vénus à la fourrure : 20 h 30. ◇ Les Pragmatistes : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.
CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-96-12-27). La Revue Paris-Gipsy (Festival d'automne à Paris) : 21 h.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ◇ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). ◇ Les Dindons de la farce tranquille : 21 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Mon Faust : 20 h 45.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). ◇ Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.
COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La Poudre aux yeux : 20 h 30. ◇ Monsieur de Pourceaugnac : 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). ◇ Monsieur Masure : 21 h.
EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 30. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Epoque épique : 20 h 30.
ELDORADO (42-49-60-27). ◇ L'Auberge du cheval blanc : 20 h 30.
ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15). ◇ Fandango : 20 h 30.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. La nuit remue : 21 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 21 h.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). L'Eloignement : 21 h.
GAVEAU-THÉATRE (SALLE GAVEAU) (45-63-20-30). ◇ La petite chatte est morte : 19 h.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). ◇ Le Chant de Noël (A Christmas Carol) : 18 h 30.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◇ Madame Sans-Gêne : 20 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). ◇ Première Jeunesse : 21 h.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 20 h 15. Carmen Cru : 22 h.
LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◇ Fous-moi la paix avec Gainsbarre : 19 h. ◇ L'Etonnante Famille Bronté : 21 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◇ Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 20 h. ◇ Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. ◇ Le Petit Prince : 20 h. ◇ Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15.
MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h.
MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.
MARIE STUART (45-08-17-80). Le Bal des monstres : 18 h 30. Haute Autriche : 20 h 30.
MARIGNY (42-56-04-41). ◇ Kean : 20 h.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). ◇ La Menteuse : 21 h.
MATHURINS (42-65-90-00). ◇ L'Idiot (Théâtre, Musique, Danse dans la ville) : 20 h 30.
MICHEL (42-65-35-02). ◇ La Chambre d'ami : 21 h 15.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). ◇ Double Mixte : 20 h 30.
MOGADOR (42-85-28-80). ◇ Cabaret : 20 h 30.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). ◇ Le Secret : 21 h.
MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Lavoir : 20 h 45.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Mais qui est qui ? : 20 h 30.
ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE) (43-25-70-32). ◇ Le Marchand de Venise (Festival d'automne à Paris) : 19 h 30.
ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◇ L'Ange de l'information : 18 h.
ŒUVRE (48-74-42-52). ◇ Léopold le bien-aimé : 20 h 45.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h. Petite salle. Pleure pas Gilbert Trio : 19 h.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◇ L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Y'a bon Bamboula : 21 h.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Crimes du cœur : 21 h.
RANELAGH (42-88-64-44). ◇ Bastien et Bastienne + le Directeur de théâtre : 20 h 30.
RENAISSANCE (42-08-18-50). ◇ Un jardin en désordre : 20 h 45.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Le Puceau d'Orléans : 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Les Seins de Lola : 20 h 45.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Le Baiser de la femme-araignée : 21 h.
THÉATRE 13 (45-88-16-30). Comme on regarde tomber les feuilles : 20 h 45.
THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). ◇ Macha... et compagnie : 20 h 30.
THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Cochon qui s'en dédit : 22 h. Salle I. ◇ L'Etranger : 20 h 30. Salle II. ◇ La Métamorphose : 20 h 30.
THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). ◇ La Chasse au corbeau : 20 h 30.
THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). ◇ Le Pont des soupirs : 20 h 30.
THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). ◇ Marcel Marceau : Pantomimes de style : 20 h 30.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Arthur (Les 3 Jeanne) : 21 h.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00). ◇ A Chorus Line : 20 h 30.
THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. ◇ Dom Juan (en hommage à Louis Jouvet) : 20 h 30. Petite salle. ◇ Une heure avec : Rrose Sélavy : 18 h 30. ◇ Le Trio en mi bémol : 21 h.
TINTAMARRE (48-87-33-82). Le Détournement d'avion le plus fou de l'année : 22 h 15.
TOURTOUR (48-87-82-48). ◇ Peinture sur soi : 19 h. ◇ Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30. ◇ J'aime Brecht : 22 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). ◇ Le Quatuor Violons dingues : 19 h. Sylvie Joly : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). ◇ C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.
ZÈBRE (43-57-51-55). La Maison accepte l'échec : 20 h 30. Hors de chez soi : 22 h 30.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (42-85-30-31). Serge Lama : 20 h 30.
LA COMPAGNIE CRÉOLE : 20 h 30.
THÉATRE DE DIX-HEURES (42-64-35-90). Alice Donna : 22 h.
TINTAMARRE (48-87-33-82). André Lamy, Claude Lemesle.

Les ballets

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). Catherine Violet : 18 h 30. Présente « Aquacinix » et « Enfin si près cyprès d'elle » (créations), chor. et mise en scène de C. Violet. 80 F, 60 F, 50 F.
OPÉRA DE PARIS, Palais Garnier. (47-42-53-71). Casse-noisette : 20 h . Ballet en deux actes de P.-I. Tchaïkovski, sujet de M. Petipa d'après A. Dumas, adapté du conte de E.-T.-A. Hoffmann, chor. et mise en scène de R. Noureev, dir. mus. de V. Kojian. De 20 F à 300 F.
PALAIS DES CONGRÈS (47-58-14-04). Ballet du Théâtre Kirov de Leningrad : 20 h 30. « Le Lac des cygnes », chor. de L. Ivanov et M. Petipa (mar.). « Le Corsaire », chor. de M. Petipa (mer., jeu., ven., sam., dim.). 300 F, 220 F, 160 F et 100 F. FNAC plus agences.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Compagnie Maguy Marin : 18 h 30 jeu. ; 14 h 30 ven. Et le Lyon Opéra Ballet, dir. par F. Adret. « Les Sept Péchés capitaux », mise en scène et chor. de M. Marin. De 52 F à 150 F (14 h 30, 20 h 45), 52 F et 48 F (18 h 30).
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). A Chorus Line : 20 h 30. Comédie musicale créée à Broadway, mise en scène et chor. originale de M. Bennett, livret de J. Kirkwood et N. Dante, mus. de M. Hamlish, paroles des chansons de E. Kleban, dir. chor. (à Paris) de B. Lee. Avec D. McKechnie, M. Hamilton, D. Drake, P. Geraci, B. Bejan, C. Shaur, P. Barry. 265 F, 217 F, 187 F, 137 F, 64 F et 44 F.



Jeudi 24 décembre

Les opéras

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). Le Pont des soupirs : 20 h 30. Opéra-bouffe en quatre actes de J. Offenbach, livret de H. Cremieux et L. Halevy, mise en scène de J.-M. Ribes, chor. de P.-G. Lambert, avec l'Ensemble orchestral d'Antenne 2, dir. J. Burdekin ou A. du Closel, chef des chœurs P. Marco. 225 F, 175 F, 100 F, 165 F (mer., jeu., mar.), 245 F, 195 F, 120 F (ven., sam., dim.).
THÉATRE DU RANELAGH (42-88-64-44). Bastien et Bastienne + le Directeur de théâtre : 20 h 30. Opéra de Mozart, mise en scène de F. Cohen-Tanuji, dir. mus. de D. Riffaud (vingt-quatre musiciens et six chanteurs), avec C. Esourello et G. Ragon. De 80 F à 250 F.

Les concerts

ÉGLISE DES BILLETTES Aude Heurtematte, 19 h jeu. (Orgue). Œuvres de Bach, Balbastre et Andrieu. La Manécanterie des petits chanteurs du Marais : chants de Noël, œuvres de Grüber, Praetorius, Antheaume et Cherembault.
La Manécanterie des petits chanteurs du Marais, 20 h jeu. *« Office de vigile de Noël »*.
ÉGLISE DE LA MADELEINE Chœur de la Madeleine et le trio instrumental, 22 h 45 jeu. Dir. par J. Havard de la Montagne, avec F.-H. Houbart (grand orgue) et J. Villetard (orgue de chœur). *« Veillée »*, œuvres de Messiaen, Schnabel, Becker, Buxtehude, Mendelssohn, Philipp, Balbastre, Blin, Clerambault, Corrette, Grüber, Haendel et Noyon. *« Messe de minuit »*, œuvres de Alain, Noyon et Franck.
ÉGLISE ORTHODOXE NOTRE-DAME-DES-GRACES (entrée libre). Michel Lebeau, 24 h jeu. Soliste du New Chamber Orchestra et premier ténor du Grand théâtre de Poitiers : *« Minuit chrétien »*.
ÉGLISE SAINT-SULPICE (entrée libre). Chorale paroissiale Pierre Montabert, 23 h jeu. Avec M. Cadiot (orgue de chœur), D. Roth (grand orgue) et F.-X. Roth (fl.). Œuvres de C.-P.-E. Bach et Mozart.
Chorale paroissiale Pierre Montabert, 24 h jeu. Avec M. Cadiot (orgue de chœur) et D. Roth (grand orgue). Œuvres de Pachelbel.
ÉGLISE SAINT-EUGENE (entrée libre). Noël 1987, 22 h jeu. *« Messe de la nativité »* en français, kyriale en latin et chants de Noël traditionnels, suivi de *« la Messe latine de saint Pie V »* chants traditionnels de Noël sous la dir. de H. Dubroeucq.

Région parisienne

NEUILLY (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Jonatan le mal : 20 h 30.
VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). ◇ Le Nègre : 21 h.
VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO) (48-08-60-83). Le Faiseur : 21 h.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
My American Cousin (1985, v.o.), de Sandra Wilson, 16 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-35-57)
Zoulou (1963-1964, v.o.s.t.f.), de Cy Endfield, 15 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)
Hommage à Pierre Braunberger : l'Armoire (1969), de Jean-Pierre Moulin, 14 h 30 ; Tire-au-flanc (1933), d'Henri Wulschleger, 14 h 30 ; l'Avant-Veille du grand soir (1969), de Jacques Fansten, 17 h 30 ; la Douceur du village (1964), de François Reichenbach, 17 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).
L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).
AVRIL BRISÉ (Fr., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
LA BAMBA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LA BONNE (**) (It.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).
CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).
CAYENNE PALACE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LA CONFÉRENCE DE WANNSEE (All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
CREEPSHOW 2 (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).
DE GUERRE LASSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
DÉMONS DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
ENNEMIS INTIMES (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).
FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
IL EST GÉNIAL PAPY ! (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
L'IRLANDAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
ISHTAR (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LES KEUFS (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.f.) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
MAURICE (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LES NOCES BARBARES (*) (Bel.-Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
NOYADE INTERDITE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
L'OEIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
OU QUE TU SOIS (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
PROMIS... JURÉ ! (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
RENEGADE (It.-A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
RENT A COP (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
ROCK ALIENS (A., v.f.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
ROXANNE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
SENS UNIQUE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).
TOI ET MOI AUSSI (All., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20).
37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).
LA VIE PLATINÉE (Fr.-ivoirien) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).
LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
CENDRILLON (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
CES MERVEILLEUX FOUS VOLANTS (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).
FANTASIA (A.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
FANTOME A VENDRE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (Fr., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
JESUS DE NAZARETH (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
JOHNNY GUITAR (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
KALIDOR LA LÉGENDE DU TALISMAN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
KING KONG II (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
MIDNIGHT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
MON PETIT POUSSIN CHÉRI (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).
PEAU D'ANE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
PETER PAN (A., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
SEULS LES ANGES ONT DES AILES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
TOM, JERRY, DROOPY ET TEX AVERY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
TONNERRE DE FEU (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES FILMS NOUVEAUX

BIGFOOT ET LES HENDERSON. Film américain de William Dear, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LES DENTS DE LA MER 4, LA REVANCHE. Film américain de Joseph Sargent, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
DIRTY DANCING. Film américain d'Emile Ardolino, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LES INNOCENTS. Film français de André Téchiné : UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).
INTERVISTA. Film franco-italien de Federico Fellini, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
TOO MUCH ! Film britannique de David Leland, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; L'Entrepôt, 14e (45-40-78-38) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 25 DÉCEMBRE

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Noël à la carte au Père-Lachaise », 14 h 30, portail principal, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Coupole de l'Académie française, palais de l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (Simone Barbier).

CONFÉRENCES

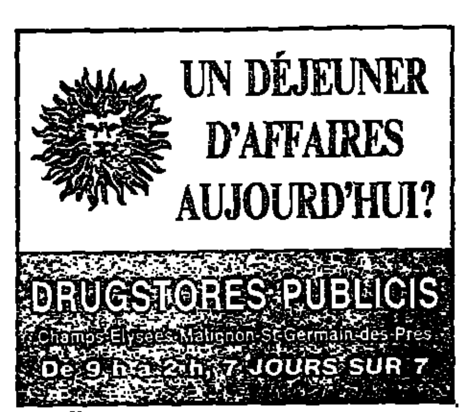
11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « La signification mystique de Noël », entrée libre (Loge unie des théosophes).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 24 décembre

TF 1



▶ **20.40 Variétés : Enfants de tous pays.** Emission animée par Enrico Macias, *qui interprète une dizaine de ses succès.* Il est entouré de cent quarante enfants habillés en costumes de leur pays (Inde, Etats-Unis, Ethiopie, Liban, URSS, Algérie, Israël, Brésil, Chine, Pologne et France). **22.30 Variétés : Show Henri Salvador.** Spectacle enregistré à Bercy en 1987. **23.45 Messe de minuit.** En direct de l'église de La Nativité à Bethléem. **1.15 Concert.** Messe en si mineur, de Bach (enregistrée à la cathédrale Saint-Sauveur au Festival d'Aix-en-Provence 1985) par l'Ensemble instrumental de la Chapelle royale, dir. Philippe Herreweghe.

A 2

20.30 Cinéma : Le petit lord Fauntleroy. □ Film anglais de Jack Gold (1980). Avec Ricky Schroeder, Alec Guiness, Eric Porter, Colin Blakeley, Connie Booth. *Un petit garçon, pauvrement élevé, transforme l'existence égoïste de son grand-père paternel aristocrate, dont il est l'unique héritier. Mièvrerie, charité paternaliste, camouflage social de l'époque victorienne et un insupportable petit cabot.* **22.10 Variétés : Noël à New-York.** Emission présentée par Line Renaud en direct du plus grand music-hall du monde : le Radio City Music-Hall. Avec Les Rockettes, les patineurs Peggy Flemming et Robin Cousin, et Line Renaud, qui interprète les plus beaux chants de Noël. **23.15 Le sottisier.** *Un journaliste qui bafouille, un décor qui s'écroule, un invité qui s'engueule avec le présentateur, tous les ratés, fous rires et pannes de son auxquels vous avez échappé pendant l'année télévisée !* **23.55 Messe de minuit.** En direct de Rome et en Eurovision, messe célébrée par Sa Sainteté le pape Jean-Paul II.

FR 3



20.35 Variétés : Nous sommes tous des Pères Noël. Emission présentée par Jane Manson et Vincent Perrot, en direct du chapiteau Pinder à Paris. Avec Sheila, Gilbert Montagné, Rafi, Douchka, Simon et les Modanais, Dennis Twist, Nicole Croisille, Pierre Perret. **22.05 Journal. 22.30 Cinéma : L'homme de Rio.** ■■ Film français de Philippe de Broca (1963). Avec Jean-Paul Belmondo, Françoise Dorléac, Jean Servais, Milton Ribeiro, Adolfo Celli. *Un soldat en permission s'en va jusqu'au Brésil pour délivrer sa fiancée. Dans l'esprit des bandes dessinées d'Hergé, le grand film d'aventures et d'humour des années 60 en France.* **0.20 Film d'animation : Hoppity pop. 0.25 Musiques, musique.** Passacaglia, de Haendel, par Itzhak Perlman, violon, et Pincher Zukerman, piano.

CANAL PLUS

20.30 Sous les étoiles de New-York. *La rencontre d'une drôle de clocharde et d'une travailleuse sociale qui a décidé de vivre dans la rue.* **22.05 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Attention ! On va s'fâcher.** □ Film italien de Marcello Fondato (1973). Avec Bud Spencer, Terence Hill, Donald Pleasence. *Un routier et un mécanicien automobile gagnent un buggy à une course de stock-cars. Des gangsters le démolissent. Ils se bagarrent, là, c'est franchement minable. Le tandem des « Trinita » n'a fait rire qu'en Italie, on se demande d'ailleurs pourquoi.* **23.50 Cinéma : Legend.** ■ Film anglo-américain de Ridley Scott (1985). Avec Tom Cruise, Mia Sara, Tomm Curry (vo). **1.20 Variétés : Barbra Streisand. 2.10 Série : Les épées de feu.**

LA 5

20.30 Cinéma : Astérix le Gaulois. ■ Dessin animé français de René Goscinny et Albert Uderzo (1967). *En 50 avant Jésus-Christ, des habitants d'un village gaulois résistent à l'occupation romaine. Astérix, prisonnier, est sommé de préparer la potion magique. Premier essai – un brouillon – de transposition des célèbres bandes dessinées en cinéma d'animation.* **22.05 Série : Laurel et Hardy.** Les rois de la gaffe (rediff.). **22.35 Cinéma : Un pitre au pensionnat.** ■■ Film américain de Norman Taurog (1955). Avec Dean Martin, Jerry Lewis, D. Lynn, Nina Foch, Raymond Burr. *Un apprenti coiffeur un peu niais, poursuivi par un gangster déguisé en petit garçon pour prendre le train, se réfugie dans un pensionnat de jeunes filles. Comique désopilant et sous-entendus. Une réussite du tandem Martin-Lewis.* **0.20 Série : K 2000.** Goliath (rediff.).

M 6

20.30 Variétés : M 6 en scène. Avec les frères Nacasch, Elsa, le groupe Images, François Feldman, Sabine Guérin, Jean-Louis Murat, Patricia Kaas, Marc Lavoine, A Caus' des Garçons, Emmanuelle, Martin Destrée, Phil Barney, Yianna Katsoulos, L'Affaire Louis Trio, Marie Myriam, Jean-Louis Aubert, Vanessa Paradis, Graziella de Michele. **22.00 Série : Poigne de fer et séduction. 22.30 Journal et Météo. 22.40 Cinéma : Chantons sous la pluie.** ■■■ Film américain de Gene Kelly et Stanley Donen (1952). Avec Gene Kelly, Cyd Charisse, Debbie Reynolds. *Evocation nostalgique et parodique de la fin du cinéma muet et des débuts du parlant, comédie musicale dont la renommée n'est plus à faire.* **0.20 Les lettres de mon moulin.** D'après Alphonse Daudet. Divertissement musical, où alternent séquences dansées et séquences chantées. Le secret de Maître Cornille ; Le sous-préfet aux champs ; L'élixir du révérend père Gaucher ; Les trois messes basses ; La diligence de Beaucaire. **1.35 Musique : Boulevard des clips. 1.55 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Les héros de notre enfance. Des personnalités se souviennent des héros de leur enfance. **22.40 Nuits magnétiques.** Au fil de l'eau (3e partie). **0.00 Messe de minuit.** En direct de Notre-Dame, célébrée par le cardinal Lustiger, archevêque de Paris.

FRANCE-MUSIQUE

De 20.00 à 2.00 Noël sur France-Musique. En direct de Saint-Martin-de-Méjean. Avec Jacques Herlet, Claude Hermann, Augustin Dumay, l'Ensemble Janequin, Les Saqueboutiers de Toulouse, Agnès Mellon, René Jacobs, Mikhail Rudy, Christian Ivaldi, Pierre Amoyal, Françoise Pollet... Œuvres de Schubert, Gounod, Catalani, Falla, Haendel, Grieg, Brahms, Beethoven, Chausson, Gershwin, Debussy, Ravel, Bach, Schutz, Gabrielli, Carissimi.

Vendredi 25 décembre

TF1

13.20 Cinéma : Michel Strogoff. ■ Film franco-italien de Carmine Gallone (1956). Avec Curd Jurgens, Geneviève Page, Jean Parédès, Gérard Buhr, Jacques Dacqmine. **15.10 Tiercé à Vincennes. 15.25 Dorothée Noël.** Les aventures de Dorothée ; Pas de pitié pour les croissants. **16.00 Série : Fame.** Et le gagnant est... **17.10 Feuilleton : L'Australienne.** D'après le roman de Nancy Cato (4e épisode). **18.00 Flash d'informations. 18.05 Série : Mannix.** Le spectacle de deux sous. **19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Tapis vert. 20.40 Variétés : Lahaye d'honneur,** aux enfants de France. L'émission commence par un conte de Noël et se poursuit avec des variétés : La Fontaine Circus, Sylvie Vartan, Jean-Louis Aubert, Elsa, Catherine Lara, Jean-Jacques Debout, Chantal Goya, Gilbert Bécaud, Dorothée, Michèle Torr, Carlos, Lio. **22.40 Feuilleton : Le joyau de la Couronne.** D'après Paul Scott (11e et 12e épisodes). **0.25 Journal. 0.32 La Bourse. 0.35 Concert Ravel.** Par l'Orchestre national de France, dir. Seiji Ozawa : Valses nobles et sentimentales, Concerto pour la main gauche, La valse, Cantate pour le prix de Rome. Avec la cantatrice Marilyn Horne et le pianiste Leon Fleisher.

A2

13.45 Téléfilm : Silas Marner. De Gilles Foster, d'après l'œuvre de George Eliot. Avec Ben Kingsley, Jenny Agutter, Patrick Ryecart, Freddie Jones. *Les malheurs d'un jeune tisserand dans un petit village des Midlands au dix-neuvième siècle.* **15.20 Dessins animés : SVP Disney.** Blanche-Neige et les sept nains ; Pinocchio ; Fantasia ; Dumbo ; Bambi ; Cendrillon ; Alice au pays des merveilles ; Peter Pan ; La belle au bois dormant ; Les 101 dalmatiens ; Merlin l'enchanteur ; Le livre de la jungle ; Les aristochats ; Robin des Bois ; Les aventures de Bernard et Bianca ; Rox et Roucky ; Taram et le chaudron magique ; Basil, détective privé ; Mary Poppins ; La belle et le clochard. **16.20 Le sottisier** (rediff.). **17.00 Opéra-bouffe : La belle Hélène.** Opéra-bouffe en trois actes de Jacques Offenbach, par l'Ensemble orchestral et les chœurs d'Antenne 2, dir. John Burdekin, avec Eva Saurova, Pierre Catala, Jacques Martin, Gabriel Bacquier, Luis Masson. **19.00 Feuilleton : Bonjour maître.** De Denys de La Patellière. Avec Danielle Darrieux, Georges Wilson, Gérard Klein (8e épisode). **20.00 Journal. 20.30 Théâtre : Lily et Lily.** Comédie de Barillet et Grédy, mise en scène de Pierre Mondy. Avec Jacqueline Maillan, Jacques Jouanneau, Francis Lemaire, Yvan Varco. **22.40 Journal. 22.55 Ciné-club : Les feux de la rampe.** ■■ Film américain de Charlie Chaplin (1952). Avec Charlie Chaplin, Claire Bloom, Sidney Chaplin, Nigel Bruce, Norman Lloyd et Buster Keaton. *Le sauvetage moral et la guérison physique d'une jeune danseuse suicidaire par un vieux clown alcoolique qui ne fait plus rire. Grand mélo où Chaplin s'attendrit un peu trop sur lui-même et se laisse aller à son penchant pour la sentimentalité. Mais il reste toujours quelque chose du génie de Chaplin et l'on revoit, ici, Buster Keaton.*

FR3

13.30 Série : Les contes savoureux d'Alsace. 5. La cuisine de femmes en Alsace. **14.00 Magazine : La vie à plein temps.** ▶ **14.30 Documentaire : Venise. 15.20 Dessin animé. 15.25 Le cirque acrobatique de Pékin. 16.20 Jeu : Cherchez la France. 16.45 Documentaire : Zoom zoom.** Julia chez les Berbères. **17.20 Jeu : Ascenseur pour l'aventure.** *17.25 Magazine : Astronaute.* **17.45 Feuilleton : Cadichon, ou les mémoires d'un âne.** D'après la comtesse de Ségur (4e épisode). **18.00 Conte de Grimm.** Le prince et le cheval volant. **18.15 Feuilleton : Studio folies. 18.45 Feuilleton : La vengeance d'une orpheline russe** (5e épisode). **19.00 Flash d'informations.** ▶ **19.03 Téléfilm : A vendre.** De Jean-Claude Charnay, avec Henri Virlojeux, Micheline Boudet. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.05 Jeux : La classe.** ▶ **20.30 Soirée Etaix.** Présentée par Pierre Etaix et Maude Linder. **20.40 Sept ans de malheur.** ■■ Film français de Max Linder (1921). Avec Max Linder, Thelma Percy, Alta Allen, Harry Mann. Accompagnement musical de Jean-Marie Senia (piano) en direct. *Le valet de Max brise le grand miroir de sa chambre et en commande un autre. Mais Max se réveille avant que le remplacement n'ait été effectué. Le comique français qui inspira, dit-on, Chaplin.* **21.20 Série : Laurel et Hardy. 21.40 Journal. 22.00 Soirée Etaix** (suite). **22.02 Cinéma : L'âge de monsieur est avancé.** ■ Film français de Pierre Etaix (1987). Avec Pierre Etaix, Jean Carmet, Nicole Calfan. *Adaptation cinématographique de la pièce de Pierre Etaix, qui fut jouée pendant la saison 1985-1986. Essai sur le théâtre et les comédiens. Truquages pour servir les effets comiques. Ce film, coproduit par FR3 et la SEPT, sortira en salles le 30 décembre.* **23.25 Dessin animé : Tex Avery. 23.45 Film d'animation : Les voisins. 23.55 Musiques, musique.**

CANAL +

14.00 Téléfilm : Anne, la maison aux pignons verts. Un frère et une sœur qui exploitent un domaine décident d'adopter un enfant... **16.10 Téléfilm : Ma femme a disparu.** De David Greene, avec Elliott Gould, Mike Gould, Mike Farrell. **17.45 Série : Batman. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Zygo. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. 18.55 Starquizz.** Invités : Dominique Paturel, Jérôme Bonaldi, Chantal Goya. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Document : Montand de tous les temps** (1re partie). **21.20 Cinéma : La poison.** ■■■ Film français de Sacha Guitry (1951). Avec Michel Simon, Germaine Reuver, Jeanne Fusier-Gir. *Un horticulteur dont la femme est une mégère alcoolique la supprime après avoir pris, sournoisement, les conseils d'un avocat d'assises, spécialiste en acquittement. Sacha Guitry ne joue pas ici. Il a cédé sa place-vedette à un Michel Simon génial. Il a réalisé une comédie d'humour noir où la société petite-bourgeoise, la morale et la justice sont tournées en dérision avec un esprit mordant. Une œuvre majeure.* **22.45 Flash d'informations. 22.50 Cinéma : Le mal d'aimer.** ■ Film franco-italien de Giorgio Treves (1986). Avec Robin Renucci, Isabelle Pasco, Carole Bouquet, Piera Degli Esposito. **0.15 Cinéma : Vendredi 13.** □ Film américain de Sean S. Cunningham (1980). Avec Betsy Palmer, Adrienne King, Harry Crosby. **1.50 Cinéma : Legend.** ■ *Film anglo-américain de Ridley Scott (1985).* Avec Tom Cruise, Mia Sara, Tim Curry (*v.o.*). **3.20 Cinéma : Le petit prof.** ■ Film français de Carlo Rim (1958). Avec Darry Cowl, Béatrice Altariba, Yves Robert (N.). **4.45 Cinéma : Brigade des mœurs.** □ Film français de Max Pecas (1985). Avec Thierry de Carbonnière, Christian Barbier. **6.20 Série : Les monstres.**

LA 5

13.30 K 2000. Le retour de Goliath. **15.05 Téléfilm : Un vrai petit ange.** De Lee Martison, avec Gary Coleman, Robert Guillaume. *Dur, l'apprentissage du métier d'ange !* **16.45 Dessin animé : Le merveilleux pays d'Oz. 18.15 Série : Wonder Woman.** L'ange bleu. **19.00 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Dessin animé : L'île au trésor.** D'après le célèbre roman de Robert Louis Stevenson. **22.00 Téléfilm : Automan.** De Rick Kolbe, avec Desi Arnaz Jr, Chuck Wagner, Robert Lansing. *L'informatique au service de la police.* **23.15 Magazine : Bains de minuit.** De Thierry Ardisson. Avec Jean-Luc Godard, Rita Mitsouko. **0.45 Série : Laurel et Hardy.** Les huissiers; Richesse et pauvreté; Le clou final.

M6

14.15 Les lettres de mon moulin (rediff.). **15.30 Variétés : M 6 en scène** (rediff.). Avec les frères Nacash, Elsa, le groupe Images, François Feldman, Sabine Guérin, Jean-Louis Murat, Patricia Kaas, Marc Lavoine, A caus' des garçons, Emmanuelle, Martin Destrée, Phil Barney, Yianna Katsoulos, L'affaire Louis Trio, Marie Myriam, Jean-Louis Aubert, Vanessa Paradis, Graziella de Michèle. **17.05 Série : Daktari.** Terreur dans la brousse. **18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie.** Triste expérience. **19.05 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : Hawaï police d'Etat.** Le voleur au Monopoly. **20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Le Saint.** Antiquités. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire** (17e épisode). **22.10 Série : Addams family.** Noël avec la famille Addams. **22.35 Journal. 22.40 Météo. 22.45 Cinéma : Le gentleman d'Epsom.** □ Film français de Gilles Grangier (1962). Avec Jean Gabin, Madeleine Robinson, Louis de Funès, Jean Lefèbvre. *Un retraité vivant de « tuyaux » sur les champs de course va jusqu'à l'escroquerie pour briller aux yeux d'une femme qu'il a jadis aimée. Un numéro de Gabin bien au point, mais très souvent vu.* **0.05 Magazine : Charmes** (rediff.). **0.35 Boulevard des clips. 1.45 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Il y a trente ans, une crèche : 1956, des enfants en quête d'artisans. **21.30 Musique : Jazz bivouac.** Spécial blues et gospel night. **22.40 Nuits magnétiques.** Au fil de l'eau (4e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert de Noël (donné à 16 h à Amsterdam). Symphonie n° 9 en ré majeur, de Mahler, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Bernard Haitink. **22.20 Premières loges.** Pierre Nougaro, baryton : airs de Guillaume Tell, de Rossini, de Carmen, de Bizet, d'Hérodiade, de Massenet, d'Henry VIII, de Saint-Saëns, de la Traviata, de Verdi, et de Paillasse, de Leoncavallo. **23.07 Club de la musique ancienne.** Les orgues historiques de Villiers-le-Bel. Œuvres de Daquin, Titelouze, Sweelinck, Attaignant, Cabanilles. **0.30 Archives.** Cycle Joseph Krips et l'Orchestre national : Don Juan, de Strauss ; 4e Symphonie en mi mineur, op. 98, de Brahms.

Audience TV du 23 décembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	43.4	Santa Barbara 20.2	Actual. rég. 7.6	Actual. rég. 2.5	Nulle part 3.0	Porte magique 7.6	Oncle Bill 2.5
19 h 45	45.5	Roue fortune 20.7	Maguy 11.6	Actual. rég. 2.5	Nulle part 2.0	Bd Bouvard 6.1	Hawaï police 2.0
20 h 16	56.1	Journal 22.2	Journal 16.2	La Classe 6.6	Nulle part 2.0	Journal 5.6	Hawaï police 3.5
20 h 55	61.6	Sacrée soirée 26.3	Grand échiquier 14.6	Théâtre 2.5	Ciné suites 4.5	Collaricoco 9.8	Passions Céline 4.0
22 h 08	56.6	Sacrée soirée 24.7	Grand échiquier 18.7	Théâtre 2.5	Toute attente 6.1	Lol Los Angeles 6.1	Libre échange 2.5
22 h 44	43.4	L'île 12.1	Grand échiquier 13.1	Soir 3 3.0	Toute attente 5.1	Arabesque 9.8	Libre échange 2.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4643

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III							■		
IV					■				
V			■				■		
VI		■		■				■	
VII						■			
VIII									
IX									■
X				■				■	
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Sont propres à satisfaire celui qui veut tout avaler. – II. Quand il pique, c'est véritablement du vol ! N'entre pas dans les détails. – III. A une tête de cochon. Eclat de verre. – IV. Où l'on a pu mener la vie de château. Pour celui qui a l'intention de bien mener sa barque. – V. Ont la vie dure. Reste sur ses positions. Naît en même temps qu'un autre meurt. – VI. Il lui arrive de gémir en travaillant. – VII. Endroit idéal pour éclairer. Le comble serait qu'il vienne à souffrir d'une fièvre de cheval ! – VIII. Peut faire regretter d'avoir mangé le morceau. – IX. Obtenues avec les courges. – X. Mal inspirée. Est présent dans maintes « sorties ». – XI. En Espagne. Epargné par la crise.

VERTICALEMENT

1. Font le même travail à différentes reprises. – 2. Ne pouvait certes pas travailler sans plans. Causa bien des malheurs. – 3. Tel que l'on n'aurait pas tort de prendre les choses en mal. Nombreux sont ceux qui n'hésitent pas à se la mettre à dos. – 4. Agent de la circulation. Il n'est pas rare qu'on y soit dans de beaux draps. – 5. Sigle. Telle que l'on n'a pas à craindre l'obscurité. – 6. Prend ou laisse. Chef de tribu. – 7. Suivi du regard. Porte le trouble. – 8. Poire qu'il serait vain de garder pour la soif. Près de l'eau. – 9. Réveille les voisins. Branché.

Solution du problème n° 4642

Horizontalement

I. Devancer. – II. Famine. Pi. – III. Aminé. Vis. – IV. Céraste. – V. Arme. – VI. Langer. Us. – VII. Tueries. – VIII. Erébus. – IX. Tinte. Ise. – X. Ilot. Crêt. – XI. Fi. Epier.

Verticalement

1. Facultatif. – 2. Dame. Au. Ili. – 3. Emir. Né. Nô. – 4. Vinaigrette. – 5. Anes. Eire. – 6. Ne. Tarée. Ci. – 7. Ver. Sbire. – 8. Epi. Mu. User. – 9. Risées. Set.

GUY BROUTY.

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/08/87)

Le numéro **168112** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille		gagnent
068112	668112	40 000,00 F
268112	768112	
368112	868112	
468112	968112	
568112		

Les numéros approchants aux: Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
108112	160112	168012	168102	168110	10 000,00 F
118112	161112	168212	168122	168111	
128112	162112	168312	168132	168113	
138112	163112	168412	168142	168114	
148112	164112	168512	168152	168115	
158112	165112	168612	168162	168116	
178112	166112	168712	168172	168117	
188112	167112	168812	168182	168118	
198112	169112	168912	168192	168119	

Tous les billets se terminant par		gagnent
8112		4 000,00 F
112		400,00 F
12		200,00 F
2		100,00 F

LOTO N° 51 TIRAGE DU MERCREDI 23 DECEMBRE 1987 : 3 14 23 43 44 49 – numéro complémentaire 9

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 30 DECEMBRE 1987 ET SAMEDI 2 JANVIER 1988 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

TAC O TAC TIRAGE DU MERCREDI 23 DECEMBRE 1987 : 87 – 123

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 24 décembre à 0 h TU et le dimanche 27 décembre à 24 h TU.

Les hautes pressions actuellement sur la France vont faiblir plus nettement, cette nuit, au passage d'une perturbation qui traversera le pays le jour de Noël, en étant peu active.

Samedi, les hautes pressions vont se rétablir et rejeter sur les îles britanniques la partie active de la prochaine perturbation. Des conditions anticycloniques vont alors prédominer avec, cependant, un temps souvent nuageux et quelques pluies ou bruines au Nord et brumeux puis avec des éclaircies au Sud.

Vendredi 25 décembre :

Petit épisode faiblement pluvieux.

Des pays de Loire à la Normandie et au Nord, le jour se lèvera sur un ciel gris et pluvieux, puis des éclaircies se développeront l'après-midi. En Bretagne, les éclaircies se montreront dès le matin.

Sur le Poitou-Charentes, le Centre, le Bassin parisien, en Champagne-Ardenne et sur la Lorraine, le ciel couvert et bas du matin donnera un peu de pluie au cours de la journée, puis un timide soleil se montrera dans l'après-midi.

Sur le Sud-Ouest, le Massif Central, Rhône-Alpes, Bourgogne, Franche-Comté et l'Alsace, de nombreux brouillards et nuages bas affecteront les vallées, tandis qu'il fera très beau en montagne. Toutefois, le ciel se couvrira dans l'après-midi et il pleuvra faiblement en soirée.

Sur les Alpes du Sud et les régions méditerranéennes, la journée sera bien ensoleillée.

Les températures minimales seront encore faiblement négatives : 0 à – 2°C, sur le Massif Central, Rhône-Alpes, l'Est et le Nord-Est. Elles seront comprises entre 4 à 7°C sur la plupart des autres régions, atteignant même 7 à 9° C près des côtes de la Manche. Les maximales seront comprises entre 6 et 8°C sur Rhône-Alpes, Bourgogne, Franche-Comté et le Nord-Est, 8 à 11°C au nord de la Loire, 10 à 12°C dans le Sud-Ouest, 4 à 16°C dans le Midi et en Corse. Les vents seront de sud-ouest sur la moitié Nord, assez forts sur les côtes de la Manche, faibles à modéré ailleurs. Sur la moitié Sud, ils seront faibles, de direction variable.

Samedi 26 décembre :

Près de la Méditerranée, le temps restera ensoleillé. Sur la plupart des autres régions, les nuages bas et les brouillards seront fréquents, puis des éclaircies apparaîtront, plus timides du Nord au Nord-Est.

Sur la Bretagne, les nuages seront présents dès le matin et gagneront en cours de journée le Centre, le Nord et le Nord-Est de la France, où de petites pluies ou bruines se produiront près des côtes de la Manche et des frontières du Nord.

Les températures minimales iront de 5 à 8 degrés sur la Bretagne, l'Aquitaine et le Bassin Méditerranéen et s'abaisseront jusqu'à 0 degré ailleurs.

Les températures maximales iront de 5 degrés dans le Nord-Est à 14 degrés vers le Sud et le Sud-Est.

Dimanche 27 :

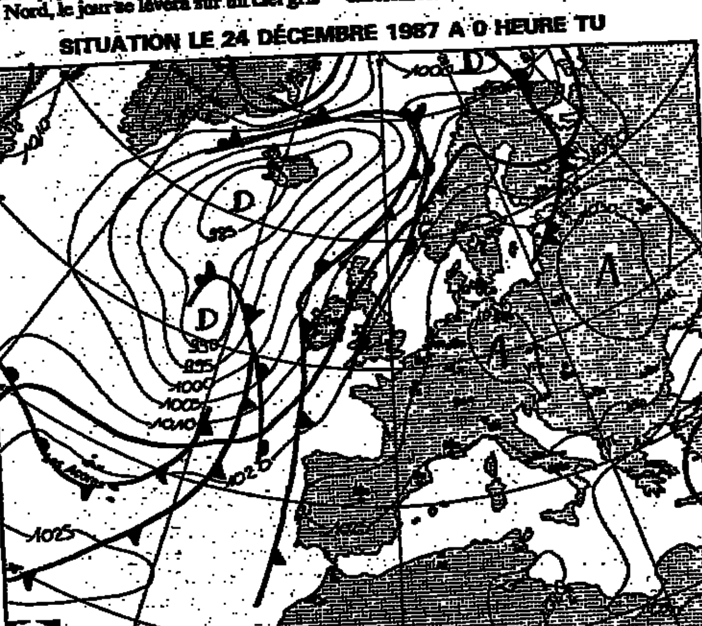
Près de la Méditerranée et en montagne, la journée restera ensoleillée. Partout ailleurs, c'est un temps très nuageux et brumeux qui prédominera, avec même quelques pluies ou bruines l'après-midi du Nord au Nord-Est.

Du Sud-Ouest au Centre, de belles éclaircies pourront se produire l'après-midi.

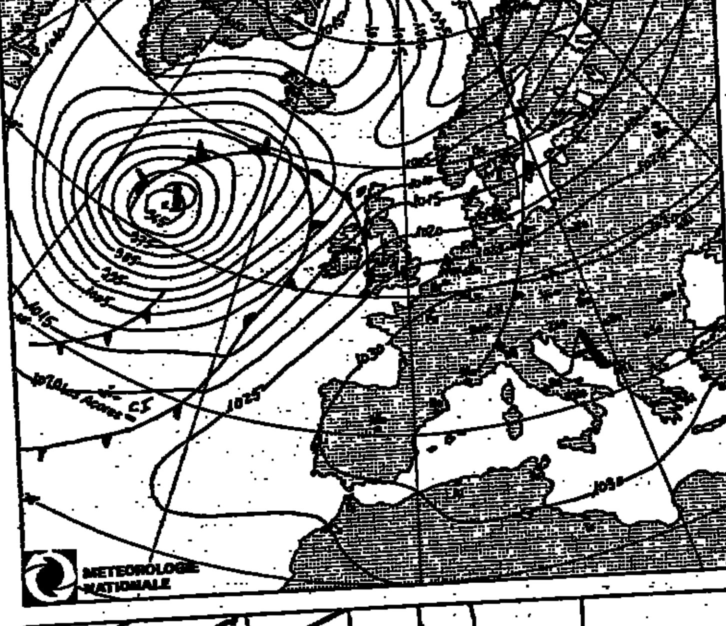
Les températures minimales seront en hausse de 2 à 3 degrés sur le Nord, stationnaires ailleurs.

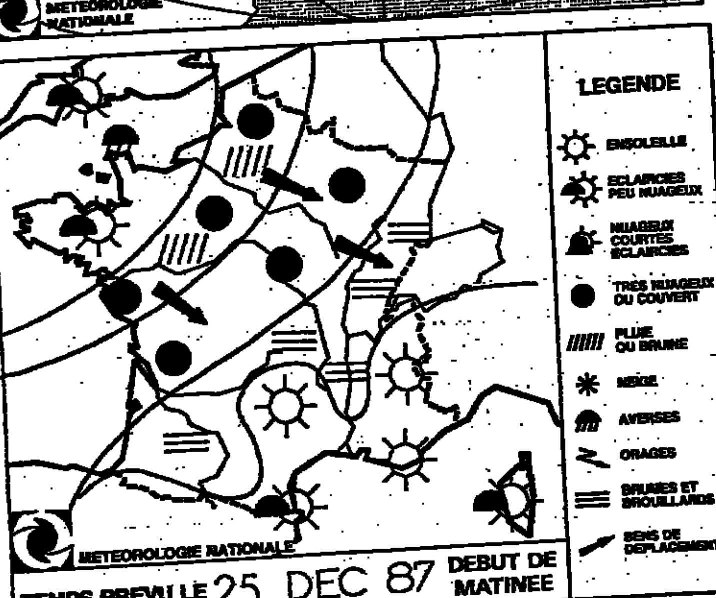
Les températures maximales pourront hausser de 1 à 2 degrés dans le Sud à la faveur d'éclaircies.

SITUATION LE 24 DÉCEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 26 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 24-12-1987

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-12 à 6 heures TU et le 24-12-1987 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	16	5	D
BIARRITZ	12	1	D
BORDEAUX	8	8	C
BOURGES	6	2	B
BREST	8	7	D
CAEN	5	4	C
CHERBOURG	5	5	P
CLERMONT-FERR.	4	–1	B
DIJON	5	1	B
GRENOBLE-St-M-H	7	4	B
LILLE	7	1	P
LIMOGES	5	4	C
LYON	6	3	B
MARSEILLE-MAR.	15	4	D
NANCY	6	–1	B
NANTES	8	3	C
NICE	16	8	D
PARIS-MONTS.	5	4	B
PAU	10	7	C
PERPIGNAN	12	9	C
RENNES	7	4	P
ST-ÉTIENNE	7	1	B
STRASBOURG	4	1	C
TOURS	7	4	C
TOULOUSE	9	7	P
POINTE-A-PITRE	31	22	N

ÉTRANGER

ALGER	17	11	P
AMSTERDAM	6	0	N
ATHÈNES	14	7	N
BANGKOK	29	18	D
BARCELONE	13	8	C
BELGRADE	8	4	P
BERLIN	5	1	C
BRUXELLES	7	1	P
LE CAIRE	14	12	D
COPENHAGUE	7	0	B
DAKAR	28	23	D
DELHI	20	8	D
DJERBA	18	13	C
GENÈVE	7	4	C
HONGKONG	19	16	C
ISTANBUL	9	2	P
JÉRUSALEM	9	6	C
LISBONNE	12	8	N
LONDRES	6	4	P
LOS ANGELES	16	8	D
LUXEMBOURG	5	–3	N
MADRID	9	5	C
MARRAKECH	18	8	C
MEXICO	26	10	D
MILAN	6	0	B
MONTRÉAL	1	–6	D
MOSCOU	–11	–16	C
NAIROBI	28	15	D
NEW-YORK	8	4	D
OSLO	0	–4	C
PALMA-DE-MAL.	16	10	C
PÉKIN	4	–1	D
RIO-DE-JANEIRO	29	22	N
ROME	17	6	D
SINGAPOUR	32	25	N
STOCKHOLM	0	–9	D
SYDNEY	22	19	D
TOKYO	15	6	N
TUNIS	17	13	P
VARSOVIE	5	–1	N
VENISE	4	1	B
VIENNE	7	2	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 24 décembre 1987 :

UN DÉCRET

● N° 87-1028 du 22 décembre 1987 relatif au traitement automatisé des présentations de candidature pour l'élection du président de la République.

DES ARRÊTÉS

● du 18 décembre 1987 relatif à la composition et à l'appel de la fraction du contingent 1988/02 ;

● du 4 décembre 1987 relatif à l'indemnisation des gardes effectuées par les internes et les étudiants désignés pour occuper provisoirement un poste d'interne dans les établissements d'hospitalisation public autres que les hôpitaux locaux ;

● du 17 décembre 1987 relatif à la prise en charge du ticket modérateur pour le traitement d'une affection grave ne figurant pas sur la liste au n° 3 de l'article L. 322-3 du code de la Sécurité sociale ;

● du 2 novembre 1987 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Douai.

SUR MINITEL

Prévisions complètes

Météo marine

Temps observé Paris, province, étranger

36.15 Tapez LEMONDE puis METEO

Le Carnet du Monde

Naissances

– François et Nathalie JOUVEN et Marine,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Constance.

Paris, le 21 novembre 1987.

243, boulevard Raspail,
75014 Paris.

Mariages

– M. et Mme Yves LESEC,

ont l'honneur de faire part du mariage de leur fille

Marie-Félicie
avec
M. Cristobal Fuentès.

Paris, le 18 décembre 1987.

Décès

– Le Pontet.

Mme Yvette Grorud, née Chapotot,
sa sœur,
M. William Grorud,
son beau-frère,
M. et Mme Eirik Grorud
et leurs enfants,
M. Axel Grorud,
Mme Josette Giovampaoli,
Les familles Chapotot, Carleton,
parents et alliés,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mlle Gisèle CHAPOTOT,
retraitée de l'enseignement,
officier de l'instruction publique,

survenu le 22 décembre 1987, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Le service religieux sera célébré en la chapelle de l'hôpital de la Durance, à Avignon, le samedi 26 décembre, à 10 heures, suivi de l'inhumation au cimetière du Pontet, à 10 h 45.

– M. Philippe Chappey,
M. et Mme Éric Ribadeau Dumas,
M. et Mme Christian Chappey,
Patrick Chappey,
M. et Mme Philippe Arrii-Blachette,
son époux,
ses enfants,
son frère et sa belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Philippe CHAPPEY,
née Monique Arrii-Blachette,

survenu le 23 décembre 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 26 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. René DELEST,
ingénieur.

Ses obsèques auront lieu le 28 décembre 1987, à 10 h 45, à Notre-Dame-de-la-Résurrection, au Chesnay.

1, square Boileau,
78150 Le Chesnay.

– Mme Suzanne Poisson,
Mme Solange Girard,
Nathalie et Guillaume Girard,
ont la douleur de faire part de la disparition tragique, le 18 novembre 1987, à trente ans, du

Docteur Philippe GIRARD,

leur petit-fils, fils et frère bien-aimé.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue du Général-Gallieni,
91370 Verrières-le-Buisson.

– Le conseil d'administration,
Les collaborateurs et collaboratrices de la Mutuelle d'assurances aériennes,
ont le regret de faire part du décès de

M. Pierre-Léon LABADIE,
leur président-directeur,

survenu le 21 décembre 1987, dans sa soixante-quatrième année, à Orsay.

Les obsèques auront lieu le lundi 28 décembre, à 10 h 45, en l'église de Gif-sur-Yvette (Essonne) où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Lucien Pohl
Et toute la famille
ont la douleur d'annoncer le décès du

Docteur Yvonne ROSEMBAUM,

survenu à Paris le 18 décembre 1987.

69, avenue de Villiers,
75017 Paris.

– A ceux et celles qui l'ont admirée et aimée,
Les membres de la famille Cleenewerck de Crayencour
font part du décès de leur demi-tante, grand-tante et arrière-grand-tante

Marguerite YOURCENAR,
de l'Académie française,
officier de la Légion d'honneur,
ordre de Léopold de Belgique,

née à Bruxelles le 3 juin 1903 et décédée le 18 décembre 1987, à Mount Desert Island, Maine, Etats-Unis, où elle reposera.

Une messe a été dite pour elle, dans la plus stricte intimité, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire à Bruxelles (UCCLE).

Priez Dieu pour son âme.

Le chef de famille, à Bruxelles 1150, avenue du Manoir d'Anjou 22.

(*Le Monde* du 19 décembre 1987.)

Remerciements

– Mme Georgette Bitan
et ses enfants
remercient tous ceux qui se sont associés à leur douleur lors du décès de leur très chère et bien-aimée

Claudine BITAN.

Les prières du mois auront lieu le dimanche 27 décembre 1987 à 15 heures, en la synagogue Julien-Lacroix.

75, rue Julien-Lacroix,
75020 Paris.

Anniversaires

– Il y a un an, le 25 décembre 1986 disparaissait

Tobias GOTTESFELD.

Son épouse, ses enfants et ses petits-enfants vous prient de vous associer à son souvenir.

– Le 25 décembre 1983,

Pierre LE GOFF,

disparaissait en mer.

Nous nous souvenons.

– Le 23 décembre 1980 s'éteignait

Mme Alexandre NAOURI,
née Yvonne Brouillaud,
sous-chef de division honoraire
à la Banque de France.

Il est demandé à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pour elle.

Communications diverses

– A l'occasion du premier anniversaire de la mort de

Andrei TARKOVSKI,

Mme Larissa Tarkovski, la famille et les amis du défunt annoncent le changement de sépulture et l'installation du monument funéraire d'Andrei Tarkovski, le 29 décembre 1987, à 8 h 30, au cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne).

Un bus sera mis à la disposition de tous devant la cathédrale Alexandre-Nevski, rue Daru, Paris-17e, entre 7 h 30 et 7 h 45.

Une messe à la mémoire d'Andrei Tarkovski aura lieu en la cathédrale Alexandre-Nevski, à 18 h 30.

Semaine de la bonté

CAS N° 19. – Cette jeune femme, âgée de trente ans, séparée de son mari, élève seule sa fille de dix ans. Après une formation d'employée de bureau, elle est sans travail pour le moment et en profite pour améliorer ses connaissances. Elle suit un stage pour s'initier aux techniques nouvelles : bureautique, traitement de texte. On lui propose des travaux de sous-traitance à domicile qui pourraient se faire même si elle retrouve un emploi fixe... Mais elle n'a pas la machine nécessaire. Le premier prix pour une machine moderne est de

4 000 F

Peut-on aider cette femme à mieux orienter son travail ?

★ Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. CCP Paris 4-52 X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81.

CARNET DU MONDE

●

Les avis peuvent être insérés LE JOUR MÊME s'ils nous parviennent avant 10 h au siège du journal.
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex MONPAR 650 572 F.
Télécopieur : 45-23-06-81.
Renseignem. Tél. 42-47-95-03.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 69 F
Abonnés (avec justificatif) .... 60 F
Communications diverses .... 72 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES (F.)
1	81	tous signes	200
	1 441	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	7 741	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	1 471	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	4 261	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	15 611	taureau	50 000
		autres signes	5 000
2	942	tous signes	400
	8 632	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	2 702	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	08 582	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	25 282	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
3	9 913	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	09 583	bélier	50 000
		autres signes	5 000
4	384	tous signes	400
	414	tous signes	400
	16 494	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	27 504	cancer	50 000
		autres signes	5 000
5	65	tous signes	200
	1 575	balance	10 000
		autres signes	1 000
	2 305	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	3 895	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	9 065	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	03 885	poissons	50 200
		autres signes	5 200

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES (F.)
5	13 835	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	19 995	verseau	50 000
		autres signes	5 000
6	1 756	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
7	427	tous signes	400
	7 707	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	5 237	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	8 697	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	01 747	lion	50 000
		autres signes	5 000
8	3 868	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	9 718	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	1 918	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	4 538	lion	12 000
		autres signes	1 200
	02 968	balance	50 000
		autres signes	5 000
9	629	tous signes	400
	989	tous signes	400
	0 809	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	3 729	lion	10 000
		autres signes	1 000
	2 569	balance	12 000
		autres signes	1 200
	06 759	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	09 879	gémeaux	4 000 000
		autres signes	125 000
0	50	tous signes	200
	3 880	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	9 130	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : CAPRICORNE SAGITTAIRE LION GAGNENT 100,00 F

87 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE 122e
TIRAGE DU MERCREDI 23 DÉCEMBRE 1987





Economie

SOMMAIRE

Après la déclaration du groupe des Sept pays industrialisés

Les marchés restent perplexes

Pour la première fois depuis le 2 novembre, le Dow Jones a franchi le 23 décembre la barre des 2000. Sur des marchés des changes extrêmement peu actifs et déjà entrés dans la période des fêtes et des clôtures de bilan, le dollar est retombé au cours précédent la déclaration des Sept, après une hausse très brève, à la veille de Noël. Il était coté à 1,6330 DM contre 1,64 DM, 126,40 yens contre 127 yens et 5,52 F contre 5,54 F. Les opérateurs attendent le début de l'année 1988 pour prendre position.

Un « *non-événement* », un « *pétard mouillé* », tel était le style de réactions enregistrées mercredi 23 décembre sur les marchés des changes mondiaux, après la déclaration du groupe des Sept sur la stabilisation des monnaies. Cette déclaration, soulignaient de nombreux opérateurs, « *se contente d'entériner des situations acquises, et de ratifier des décisions déjà prises* ». Ainsi en est-il de la diminution des taux d'intérêt en Allemagne de l'Ouest, de la réduction du déficit budgétaire aux Etats-Unis et du *plan de relance au Japon, mesures* largement anticipées par les marchés, et, d'ores et déjà, jugées insuffisantes.

C'est l'opinion des experts de l'OCDE et aussi celle des signataires de l'« appel des trente-trois » (*le Monde* du 17 décembre) qui, tout en qualifiant de « *pas dans la bonne direction* » l'accord réalisé entre le Congrès américain et la Maison Blanche sur la réduction du déficit budgétaire, disent qu'il est absolument insuffisant. Déjà, de nombreuses voix s'élèvent, outre-Atlantique, pour estimer que cet accord permettra tout au plus d'éviter que le déficit, ramené de 221 milliards de dollars en 1986 à 148 milliards en 1987, ne remonte pas trop en 1988.

Certains experts considèrent qu'une trentaine de milliards de dollars de recettes fiscales dégagées en 1987 proviennent du passage au nouveau régime fiscal au 1er janvier dernier et ne sont donc pas répétitives. En outre, tout ralentissement de l'expansion l'an prochain aux Etats-Unis risque d'accroître le déficit budgétaire à raison de 40 milliards de dollars par point de progression du PNB en moins.

Dans l'immédiat, c'est surtout à l'évolution du déficit commercial américain que s'attacheront les milieux financiers internationaux. A cette occasion, ils vont guetter avec une certaine anxiété les résultats du commerce extérieur des Etats-Unis pour novembre, rendus publics à la mi-janvier prochain. Si ces résultats sont moins mauvais que ceux du mois précédent, qualifiés d'« *aberration* » par M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, le dollar pourrait réagir en hausse, mais prudemment : une hirondelle ne fait *pas le printemps, et un « bon résultat »* devrait, pour impressionner, être confirmé par plusieurs autres. A cette occasion, on retombe dans un dilemme qui risque de devenir tout à fait diabolique : la meilleure façon de réduire le déficit commercial américain, c'est de réduire la consommation dans les importations. Mais, dans ce cas, les recettes fiscales risquent de baisser et le déficit budgétaire d'augmenter à due concurrence : un véritable cercle vicieux...

Dans l'attente du 4 janvier

C'est dire à quel point les milieux financiers internationaux restent perplexes après la déclaration des Sept. Certes, ils peuvent tabler sur une stabilisation temporaire des cours du dollar, après une chute de *10 % en moins de deux mois*. Les interventions des banques centrales, *qui étaient restées modestes ces dernières semaines dans l'attente du compromis sur la réduction du déficit budgétaire américain, vont sans doute reprendre, et ont déjà repris. Mais les Etats-Unis s'y associeront-ils vraiment, et les banques centrales elles-mêmes ont-elles envie d'acheter encore des dollars par milliards, au risque de gonfler leur masse monétaire ?

Pour l'instant, les réactions des marchés des changes sont peu significatives, leur activité étant réduite des neuf dixièmes à l'approche de la clôture annuelle des bilans : personne ne veut prendre de position à quelques jours du 31 décembre. Ce n'est donc qu'à partir du 4 janvier qu'une tendance pourra se dégager vraiment sur ces marchés.

Les optimistes estiment qu'effectivement une stabilisation pourrait être obtenue mettant en avant la timide remontée du dollar après la déclaration du chancelier de l'Echiquier britannique, M. Nigel Lawson, et du ministre allemand des finances, M. Gerardt Stoltenberg, selon laquelle le dollar est maintenant sous-évalué. D'autres le sont moins, jugeant inévitable une nouvelle baisse du billet vert, l'an prochain, si de nouvelles mesures ne sont pas prises. Ainsi, le très respecté Christopher Johnson, chef économiste de la Lloyd's Bank en Grande-Bretagne, pargage l'opinion de M. Lawson suivant laquelle les Etats-Unis seront obligés de relever leurs taux d'intérêt pour défendre le dollar. Or on sait que le président Reagan a déjà annoncé que ces taux baisseraient.

De toute façon, le semi-échec des accords du Louvre rend les marchés prudents : toutes les déclarations du monde sont impuissantes face à la force des marchés, et cette dernière vient de se manifester avec éclat.

FRANÇOIS RENARD.

Les trois messages brouillés

Faute d'une réunion en bonne et due forme, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept principaux pays industriels se sont donc décidés à la publication simultanée, dans les sept capitales, d'une déclaration commune, mercredi 23 décembre. Depuis le krach boursier du 19 octobre et la crise monétaire qui l'a suivi, les investisseurs du monde entier, inquiets des déséquilibres persistants de l'économie mondiale, étaient dans l'attente d'une réunion du fameux « G-7 ». Par leur texte commun, les grands argentiers du monde occidental ont voulu communiquer aux marchés trois messages : la concertation internationale subsiste, le dollar a assez baissé et la coordination des politiques économiques va permettre une résorption des principaux déséquilibres.

Derrière une satisfaction unanime, les commentaires des dirigeants politiques à propos de ce document laissent d'ores et déjà apparaître de profondes divergences d'appréciation.

La coopération internationale est toujours « *vivante* », a commenté, *dès mercredi 23 décembre*, M. Nigel Lawson, le chancelier de l'Echiquier britannique. Les ministres allemand, japonais et italien des finances ont eu la même expression. Depuis plusieurs semaines, les investisseurs avaient en effet le sentiment que l'économie mondiale allait à vau-l'eau, les égoïsmes nationaux l'emportant sur une nécessaire coordination internationale. Les batailles de déclarations assassines avaient été du plus mauvais effet sur les marchés financiers. De l'interdépendance croissante entre les économies nationales, les dirigeants des grands pays avaient conclu à la nécessité d'une coordination des politiques économiques et monétaires. Cette reconnaissance s'était traduite à l'occasion des réunions successives de Tokyo et de Venise, et plus encore lors des accords de l'hôtel Plazza, à New-York, le 22 septembre 1985, et du Louvre, à Paris, le *22 février 1987. La mort des* « accords du Louvre » avec la sortie du dollar de sa « *marge de fluctuation* » faisait craindre un retour au « *chacun pour soi* ».

Interprétations divergentes

La déclaration du 23 décembre vise donc d'abord à indiquer aux opérateurs financiers qu'il y a toujours une équipe de pilotage à la tête de l'économie mondiale. Par la forme de leur intervention, les Sept ont néanmoins affaibli la portée de ce message. Les marchés attendaient une véritable réunion des ministres des finances. Ces derniers se sont limités à un texte concocté par téléphone et sans face-à-face collectif. Les cicatrices nées de la crise ne sont pas complètement refermées. Des divergences importantes subsistent.

Ces différences d'appréciation sont particulièrement fortes sur le second message des Sept, celui portant sur les taux de change. Condamnant les « *fluctuations excessives des monnaies* », le communiqué du 23 décembre est beaucoup moins précis en ce domaine que les accords du Plazza et du Louvre. Une « *baisse supplémentaire* » du dollar ou une hausse très forte du billet vert serait « *contreproductive* », lit-on dans le document final. Les interprétations de cette formulation divergent nettement. Européens et Japonais affirment avoir obtenu des Américains un engagement à refuser une nouvelle baisse du dollar, au prix « *tôt ou tard* » d'une hausse des taux d'intérêt outre-Atlantique, a même expliqué M. Lawson. Ils ont en tout cas entériné la baisse d'environ 10 % du dollar par rapport à ses niveaux de février dernier, considérés alors comme « *économiquement justifiés* ». Les Américains ne lisent pas *tous le texte de la même manière.*

Ainsi, dès mercredi, M. Beryl Sprinkel, le chef des conseillers économiques du président Reagan, a démenti cette interprétation européenne. Le document n'indique pas que les Etats-Unis seraient prêts à relever leurs taux pour défendre le dollar. « *J'ai lu attentivement le texte, qui ne contient aucune affirmation de ce type* », a commenté M. Sprinkel, ajoutant : « *Il n'y a aucun engagement à maintenir le dollar à son niveau actuel.* »

Les Sept ont enfin voulu rassurer les marchés en affirmant vouloir coordonner leurs politiques économiques afin de résorber les principaux déséquilibres tout en préservant une *croissance économique mondiale* non inflationniste. Les efforts réalisés en ce domaine au cours des dernières semaines dans chacun des grands pays (*stimulation budgétaire au Japon, monétaire en Allemagne fédérale*) sont passés en revue. Le vote par le Congrès américain des lois de finances pour 1988 – qui prévoir une réduction du déficit de 32 milliards de dollars – et la signature de ces textes par le président Reagan ont, en outre, permis la publication de cette déclaration commune. Mais, comme le font remarquer tous les observateurs, le document final n'impose aucune mesure nouvelle aux pays participants. Les « *intentions et engagements* » de politique économique ont d'ailleurs été renvoyées en « annexe » du communiqué principal. Certains y voient là un signe : le principal rejeté au rang du secondaire.

Attendue depuis longtemps, la déclaration commune des Sept risque, par sa forme, son contenu et les commentaires qui l'ont accompagnée de décevoir les marchés financiers. Vingt-quatre heures après sa publication, les trois messages qu'elle devait transmettre apparaissent bien brouillés.

ÉRIK IZRAELEWICZ.

Le rôle des nouveaux pays industriels

Excédents bilatéraux
en milliards de dollars

JAPON → NPI : 86 : 17,9 ; 87 : 21,6 ; 88 : 19,8
JAPON → ÉTATS-UNIS : 86 : 54,9 ; 87 : 56,5 ; 88 : 50,5
NPI → ÉTATS-UNIS : 86 : 30,5 ; 87 : 37,7 ; 88 : 39,5

Source : Institut de recherche NOMURA

NPI : Nouveaux pays industriels (Corée du Sud-Taiwan-Hongkong-Singapour)

Les organisations internationales, et notamment l'OCDE, sont de plus en plus sévères à l'égard des quatre nouveaux pays industriels (Singapour, Corée du Sud, Taiwan, Hongkong) dont l'excédent de la balance des paiements courants atteindra probablement *35 milliards de dollars en 1987. Le graphique ci-dessus montre que* si l'on s'attend à un certain tassement des exportations japonaises *vers l'Asie et les Etats-Unis en 1988, les ventes de produits aux* Etats-Unis en provenance des quatre continueront à progresser. Un nouveau facteur de déséquilibre pour l'économie internationale

Grâce à une croissance vigoureuse

Le budget japonais conjugue expansion et assainissement des finances publiques

Les Japonais sont beaucoup plus à l'aise qu'il y a un an vis-à-vis de leurs partenaires, même si leur excédent *commercial* ne diminue pas au rythme souhaité par ces derniers. Ils estiment en tout cas avoir respecté leurs promesses de stimulation de l'économie *et prévoient en* 1988 un taux de croissance en termes réels de l'ordre de 3,8 %, dans laquelle l'augmentation de la demande interne représentera 4,7 %, alors *que* la *demande* extérieure baissera de 1 %. Le budget pour l'année fiscale 1988, qui commence le 1er avril prochain et a été adopté le mercredi *22 décembre par* le gouvernement, témoigne de ce contexte favorable.

TOKYO
de notre correspondant

Ce budget, qui se chiffre à 56 699 milliards de yens (238 milliards de francs) (1) est présenté comme expansionniste, tout en maintenant le cap sur l'assainissement des finances publiques, grevées par une dette considérable. Il convient cependant, sur le premier point, de nuancer la présentation officielle. Par rapport au budget 1987 initial, celui de l'année prochaine est certes en augmentation de 4,8 %, ce qui est le plus important accroissement depuis six ans. Le programme d'investissements et de prêts, le « *second budget* » s'élevant à 28 754 milliards de yens, est, *pour sa part*, en augmentation de 6,8 % par rapport au budget précédent. En revanche, si l'on tient compte du collectif budgétaire de l'automne dernier, qui fit passer le budget de 1987 de 54000 milliards à 56000 milliards, l'augmentation est marginale et le *montant global* des dépenses guère plus élevé.

Parmi les postes dont le montant des dépenses est en augmentation par rapport à la loi de finances 1987 figurent la sécurité sociale (+ 2,6%), l'aide au développement (+ 5%) et la défense (+ 4,4%). Pour ce dernier, il est donc certain que, *pour la seconde année consécutive*, les dépenses dépasseront le *seuil des 1 % du PNB.*

Le budget pour 1988 paraît en fait plus marqué par les idées de ceux qui souhaitent un rétablissement des finances publiques que par les thèses des expansionnistes. Très clairement, la nouvelle loi de finances sera moins dépendante pour ses ressources d'émissions de bons du Trésor. Au *cours de la prochaine année fiscale, le gouvernement émettra pour* 8 841 milliards de yens de bons du Trésor, soit une diminution de 15,8 % par rapport à l'année *fiscale* en cours (*sur ce total*, pratiquement les deux tiers seront émis sous forme de bons de construction et le reste en bons destinés à couvrir le déficit). L'émission des bons du Trésor représentera 15,6 % des ressources (contre 19,5 % pour l'année fiscale en cours), le pourcentage le plus faible depuis 1975, lorsque le gouvernement commença à *recourir à cette procédure* pour couvrir son déficit.

Forte hausse des recettes fiscales

Cette diminution de la part des bons du Trésor dans le financement du budget japonais est due à la reprise de l'activité économique, qui entraînera une augmentation probable de 9,5 % des recettes obtenues au titre de l'impôt sur les sociétés. Elle a été aussi favorisée par les rentrées dues à la mise en vente des actions de la société privatisée des télécommunications, NTT, dont 1 300 milliards de yens serviront à stimuler la demande interne par la mise en chantier de travaux publics. Ceux-ci devraient augmenter de 19,7 % au cours de la prochaine année fiscale.

Si les milieux d'affaires, notamment *M. Saito, président* du Keidanren (patronat), ont accueilli favorablement le projet de budget approuvé par le gouvernement, des voix ne s'en font pas moins entendre, comme celle de M. Rokuro Ishikawa, nouveau président de la chambre de commerce, pour le critiquer, affirmant que la nouvelle loi de finances est insuffisante pour stimuler la demande interne et que le gouvernement doit s'attendre à devoir prendre des mesures additionnelles, *si nécessaire. M. Takashi* Ishihara, président du Keizai Doyukai, autre organisation patronale, critique le gouvernement pour sa politique « dépassée » de stimulation de l'économie par les travaux publics, alors qu'il s'agit de restructurer l'économie et d'améliorer les conditions de vie.

Si le nouveau budget japonais est prudent et reste dans la ligne de l'exercice budgétaire en cours, compte tenu des modifications qui lui ont été apportées, il n'en est pas moins significatif d'une orientation plus ferme que par le passé vers l'amenuisement de la dette publique. Les recettes tendant à augmenter, grâce à la situation favorable de l'économie, le gouvernement dispose d'une *bonne marge de manœuvre* pour recourir à des mesures ponctuelles de *stimulation*, si elles se révèlent nécessaires.

PHILIPPE PONS.

(1) 100 yens = 4,20 francs.

L'accord sur la dette brésilienne a été signé

L'accord de principe auquel le Brésil et les banques créancières étaient parvenues, le 2 novembre dernier pour assurer la levée du moratoire sur la dette brésilienne grâce au remboursment des arriérés accumulés depuis février (*le Monde* du 4 novembre) a été dûment signé et a pu entrer en vigueur le mercredi 23 décembre. La première partie de cet accord portant sur 1,5 milliard d'arriérés ne devrait pas poser de problème majeur, en dépit de la démission du ministre des finances M. Bresser Pereira.

Par contre, le second volet, portant sur 3 milliards de dollars et faisant un strict parallèle entre les négociations de Brasilia avec le fonds monétaire international de l'octroi de nouveaux prêts par les banques créancières inquiètes ces dernières. Le chef d l'Etat brésilien reprendra-t-il l'engagement politiquement explosif de son ancien ministre des finances et acceptera-t-il que se poursuivent ouvertement les discussions avec le fonds qui a déjà effectué une première mission au Bresil en novembre. Nul ne saurait aujourd'hui l'affirmer.

Les Etats-Unis revoient en baisse leurs prévisions de croissance en 1988

D'un optimisme imperturbable, le chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, M. Beryl Sprinkel, a tenu à souligner que l'économie américaine « *restait solide* », même si les précisions officielles ont été *revues en baisse pour tenir* compte des conséquences du krach *de Wall Street, le 19 octobre*, et des turbulences monétaires qui ont suivi. Les Etats-Unis tablent désormais sur une croissance de 2,4 % en 1988, alors qu'ils espéraient encore 3,8 % l'été dernier. Ces nouvelles estimations sont proches de celles de l'OCDE qui envisage, dans ses « perspectives économiques » de décembre, une hausse du produit national brut américain de 2,25 % l'an prochain. *Reste à savoir ce qui* soutiendra le plus l'activité, les *exportations ou la demande intérieure.*

Il était naturel que Washington revoit les chiffres de la croissance. La capitalisation boursière est exceptionnellement forte aux Etats-Unis. Aussi, les experts de l'OCDE estiment-ils que l'« *effet patrimoine* », reflétant la baisse des actifs, *même non vendus, provoqué* par la crise boursière, se traduira par une diminution de 1 % de la consommation privée en termes réels, et se fera surtout sentir dans les premiers mois de 1988. Les résultats décevants dont fait état la distribution, en ces veilles de fêtes, semblent confirmer cette hypothèse. A *titre de comparaison, l'effet patrimoine* n'équivaudra qu'à une baisse *d'un demi-point en Grande-Bretagne*, où la capitalisation boursière est pourtant l'une des plus élevées d'Europe.

L'apaisement de la consommation *des ménages américains* serait particulièrement bien venue. Son dynamisme, en 1987, est à l'origine de la persistance de hauts niveaux d'importations et par là même de déficits commerciaux toujours élevés. Il recouvre en outre un amenuisement d'une *épargne retombée* à des niveaux historiquement bas de 3 %. *Si le gouvernement* et les ménages sont prêts à retrouver la voie d'*une certaine* rigueur permettant aux Etats-Unis de réduire leur appel aux investissements étrangers pour financer leurs déficits extérieurs, le clignotant de l'épargne devra repasser au vert. Les Etats-Unis tireraient alors tout le bénéfice d'une forte remontée *en volume* des exportations, ce qui serait nettement *plus sain*. Autre élément encourageant dans les révisions annoncées par *M.* Sprinkel l'inflation devrait être ramenée à 4,3 % – contre 4,7 % prévus – et les taux d'intérêt ne devraient pas remonter. Une profession de foi que les marchés financiers et les pays endettés aimeraient partager.

F.Cr.

Économie

La couverture sociale des «exclus»

M. Séguin suggère une simplification des procédures et un réseau de «premier accueil»

Dernier cadeau de Noël pour les déshérités : M. Séguin a annoncé, le mercredi 23 décembre, le déblocage de 10 millions de francs dans le cadre du plan annuel «pauvreté-précarité», pour renforcer les centres d'accueil», afin de faciliter l'accès aux soins des plus démunis. Le ministre des affaires sociales a aussi rendu public le rapport d'un groupe de travail réuni à ce sujet. Il a repris à son compte une grande partie des propositions du rapport : simplification des procédures, coordination des services administratifs et développement de l'assurance personnelle.

Cette simplification concerne d'abord les chômeurs non indemnisés. Ceux-ci conservent normalement leurs droits à l'assurance-maladie, mais au-delà de la première année ils doivent souvent faire la preuve qu'ils continuent à rechercher un emploi lors de chaque demande de remboursement. Reprenant les suggestions du rapport, le ministre des affaires sociales va demander aux caisses d'assurance-maladie de leur délivrer des cartes d'assuré social, d'abord pour un an, puis de six mois en six mois sur simple déclaration sur l'honneur, et aux ASSEDIC d'indiquer aux caisses d'assurance-maladie la situation des chômeurs non indemnisés et de faire connaître aux chômeurs en fin d'indemnisation les démarches à faire pour conserver leurs droits.

La deuxième catégorie de mesures vise à faciliter l'accès à l'aide sociale (qui dépend aujourd'hui des départements) aux personnes non assurées ou n'ayant pas le moyen de se faire soigner. Le ministre va d'abord rappeler dans une circulaire aux préfets l'obligation pour les centres communaux d'aide sociale d'instruire toutes les demandes d'aide médicale : certains refusent les demandes des gens ne résidant pas dans la commune ou même exigent, selon le rapport, que ceux-ci prouvent qu'ils ne sont pas domiciliés ailleurs.

Pour accorder l'aide médicale à domicile, certains services exigent aussi un certificat médical, « *conception qui*, souligne le rapport, *conduit à exclure toute action médicale de surveillance, notamment, des quatre premiers mois de la grossesse, de la croissance des enfants, des populations à risque* ». M. Séguin compte demander aux présidents de conseils généraux de supprimer cette exigence, et de ne pas faire jouer non plus l'« *obligation alimentaire* » des familles : cette obligation (c'est-à-dire la nécessité de rembourser les dépenses d'aide médicale) dissuade certaines personnes de demander l'aide médicale, note le rapport, et retarde le traitement des dossiers.

De façon générale, le ministre des affaires sociales va demander aux présidents de conseils généraux de procéder à une simplification des procédures et des formulaires de demande — comme le font déjà certains départements qui accordent des cartes annuelles d'aide médicale.

Développer l'assurance personnelle

Pour tous ceux qui n'ont plus droit à l'assurance-maladie, M. Séguin met l'accent, comme le rapport, sur le développement de l'« *assurance personnelle* » : il reprend par exemple la proposition faites aux caisses d'assurance-maladie de « *détecter à l'avance les assurés sociaux en voie de précarisation ou de fin de droits* » et de les diriger sur l'assurance personnelle. Les hôpitaux sont invités à faire de même, les services d'admission aidant à la prise en charge des personnes démunies. Enfin 10 millions de francs vont être débloqués sur le budget de 1988 pour assurer un « *premier accueil* » des plus démunis en subventionnant les centres gérés par les associations comme REMEDE (Relais médical aux délaissés) (1) ou Médecins du monde et permettre aux préfets de développer des réseaux du même type, avec les collectivités locales, dans le cadre du « *plan pauvreté* ».

Allant plus loin, le rapport suggère une prise en charge totale ou partielle des cotisations d'assurance personnelle par l'aide sociale, selon un barème de ressources, l'adoption d'un critère plus simple de répartition des dépenses entre l'Etat et le département (selon la durée de présence dans le département), l'alignement de la situation des étrangers sur celle des Français et un développement des relations directes entre les administrations. Ainsi des conventions pourraient être signées entre les caisses d'assurance-maladie et les départements pour l'aide médicale, les caisses faisant l'avance et récupérant ensuite les sommes auprès des départements. Le rapport propose aussi un « *traitement personnalisé* » des personnes en situation précaire par les caisses d'assurance-maladie et une simplification des relations entre caisses et hôpitaux facilitant la prise en charge.

D'autre part, pour les personnes à faibles revenus, mais qui ne relèvent pas de l'aide sociale, le rapport suggère de développer le tiers payant des soins (plus difficile aujourd'hui, car la disposition ne figure plus dans la convention médicale nationale de 1985) et l'étude d'une couverture complémentaire gérée par les caisses d'assurance-maladie et financée par l'Etat et les collectivités locales.

M. Séguin a promis d'engager des discussions avec les maires, les présidents de conseils généraux et les ministères intéressés pour la prise en charge de la cotisation d'assurance personnelle par l'aide sociale, la suppression des restrictions pour l'aide médicale aux étrangers et la répartition des dépenses d'aide médicale entre l'Etat et les départements.

G. H.

(1) A Paris, Médecins du Monde, 1, rue du Jura (75013) et 161, rue Amelot (75011), REMÈDE, 33, rue de la Folie Régnault (75011).

Simplifications

A côté des « *exclus de la protection sociale* », il y a les assurés sociaux qui ont conservé leurs droits, mais qui ont du mal à faire l'avance des dépenses de soins (consultation du médecin plus médicaments et éventuellement examens supplémentaires) ou à couvrir les frais restant à leur charge (le « *ticket modérateur* »). Ceux-ci ne sont peut-être pas moins nombreux que les premiers : ils forment par exemple près de la moitié de la clientèle du « *centre d'accueil* » ouvert à Paris par Médecins du monde.

M. Séguin n'a pas parlé de ces « exclus non exclus » sinon dans le cas des chômeurs non indemnisés, et encore sans évoquer cet aspect de leur situation. En revanche, le rapport s'en est préoccupé. Il a noté les difficultés engendrées par certaines réformes, comme la disparition de dispositions nationales concernant le « *tiers payant* » ou le relèvement de certains « *tickets modérateurs* ». Il a souligné la nécessité de développer au contraire ce « tiers payant » et d'offrir aux personnes concernées une couverture complémentaire financée par l'Etat ou les collectivités locales ou une prise en charge par l'aide sociale.

On peut demander si ces personnes ne doivent pas, comme les chômeurs non indemnisés ou les « exclus » proprement dits, être aidées à bénéficier d'une prise en charge au lieu de leur imposer, le cas échéant, des procédures compliquées. L'application du plan Séguin en offre l'occasion. De même que l'on demande aux caisses d'assurance-maladie d'aller au-devant des exclus, ne peut-on leur demander, lorsqu'elles suppriment le remboursement à 100 % des soins en totalité (comme pour les 320 000 personnes qui bénéficiaient autrefois de la vingt-sixième maladie) ou en partie, d'assurer le cas échéant la prise en charge complémentaire nécessaire (que ce soit sur leurs propres fonds d'action sanitaire et sociale ou par l'intermédiaire de l'aide sociale) ?

Il est peut-être trop tard pour les personnes qui bénéficiaient naguère de la « vingt-sixième maladie », mais on pourrait sans doute y penser pour celles dont le cas doit être révisé en 1988 : si peu de gens privés de ces remboursements à 100 % ont demandé en définitive à profiter du « *filet de sécurité* », n'est-ce pas parce que rien n'était fait pour leur simplifier les démarches ?

G. H.

AFFAIRES

Satisfaisant les demandes des industriels

Les Douze retardent la restructuration de la sidérurgie européenne

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Les ministres de l'industrie des Douze, réunis le 22 décembre à Bruxelles, ont différé jusqu'au 10 juin les décisions les plus importantes concernant la poursuite de la restructuration de la sidérurgie communautaire. Les produits les plus sensibles — larges bandes à chaud et tôles minces à froid (catégories 1-A et 1-B), tôles fortes (catégorie 2) et profilés lourds (catégorie 3) — resteront sous le régime sécurisant des quotas au moins jusqu'au 30 juin 1988. Le maintien du contingentement de la production au-delà de cette date sera subordonné aux engagements de réduction des capacités de production que prendront, avant le 10 juin, les gouvernements. Comme prévu, la production de fil machine (catégorie 4) et de laminés marchands (catégorie 6) sera libérée le 1er janvier 1988. Dans les catégories 2 et 3, les engagements de fermeture devraient atteindre au moins 75 % des excédents de capacité, respectivement 5,9 et 3,7 millions de tonnes. Dans les catégories 1-A et 1-B, dont la restructuration se révèle la plus difficile, les engagements de fermeture devraient porter sur 7,5 millions de tonnes.

Les ministres ont donné leur accord pour que les quotas de production alloués aux entreprises soient augmentés de 2 % au second semestre 1988. Comme un premier pas vers la libéralisation !

Un répit supplémentaire

Les industriels, appuyés par la majorité des gouvernements membres (seuls le Royaume-Uni, les Pays-Bas et le Danemark plaidaient pour une libéralisation immédiate) obtiennent ainsi un répit supplémentaire. Selon eux, la suppression des quotas de production appliqués aux trois catégories sensibles provoquerait une guerre des prix destructrice et empêcherait d'achever de manière ordonnée les restructurations nécessaires.

La Commission, qui avait laissé entendre qu'elle pourrait libérer la production de la catégorie 1 — la plus sensible — dès le 1er janvier 1988 si elle n'obtenait pas avant la session du 22 décembre « *des indications claires et précises* » concernant les futures fermetures, a renoncé à mettre cette menace à exécution.

C'est une belle foire d'empoigne qui se prépare pour le mois de juin, notamment à propos de la restructuration de la catégorie 1. M. Alain Madelin, comme ses homologues européens, s'est montré catégorique. « *La France n'est pas concernée. Les évolutions prévues dans le cadre des sociétés sidérurgiques françaises remplissent les objectifs de restructuration ; nous ne sommes plus en première ligne.* » Selon la délégation française, les réductions de capacité de la catégorie 1 ont atteint 22 % en France, de 1980 à 1987, contre seulement 12,8 % dans l'ensemble de la CECA.

Le ministre français a constaté que certains pays producteurs, en particulier l'Italie et la Belgique, devraient encore accorder des aides financières — en principe désormais interdites — pour assurer le fonctionnement de leur sidérurgie. Des dérogations pourraient être décidées, mais à condition qu'elles soient assorties d'engagements précis de fermetures. Chacun trouverait légitime que ce soit le voisin qui ferme et l'Italie, désignée comme principale « *surcapacitaire* », n'a pas l'intention de consentir à elle seule l'essentiel de l'effort.

PHILIPPE LEMAITRE.

CONSTRUCTION NAVALE

Coup de tabac pour Bénéteau

Pour la première fois depuis vingt-trois ans, le chantier vendéen Bénéteau, numéro un européen, et même mondial, affiche un résultat déficitaire : *en* 1987, *l'exercice sera* en perte de 11,7 millions de francs, contre un bénéfice de 16 millions de francs l'année précédente, la marge brute revenant de 76 millions de francs à 45 millions de francs, et le chiffre d'affaires de 558 à 550 millions de francs contre 630 millions de francs prévus.

Un «*accident*» dans la croissance s'est produit, imputable bien moins à une stagnation du marché français de la voile et à la baisse du dollar qu'à un grave préjudice technique et commercial subi par Bénéteau, avec l'apparition, de septembre 1983 au printemps 1985 de cloques sur les coques de ses bateaux, victimes d'un phénomène d'osmose, c'est-à-dire de perméabilité superficielle à l'eau. Selon Bénéteau, ce phénomène, véritable «cancer du plastique», est dû au changement de composition d'un catalyseur par un fabricant, la Société chalonnaise de peroxydes organiques (SCPO), filiale à 50 % de L'Air liquide, qui aurait remplacé, unilatéralement, un phtalate par un glycol soluble dans l'eau, d'où l'osmose précitée. Ce glycol a été retiré depuis, mais six cents bateaux ont été touchés, avec l'obligation, au coût de 50 000 F par unité, de décaper les structures composites de fibres de verre et de polyester constituant les coques, et toutes les conséquences que l'on devine sur le plan commercial, dans le monde entier.

Les ventes de First, bateau-vedette de Bénéteau depuis la fin des années 70, le plus touché par l'osmose, ont chuté.

Le préjudice technique est estimé à plus de 25 millions de francs, les tribunaux ayant déjà condamné la SCPO et son assurance l'UAP à verser une provision de 18 millions de francs, en attendant le jugement d'appel le 18 janvier prochain. « *Cette affaire appartient au passé* », a déclaré la présidente de Bénéteau, Mme Annette Roux, qui prévoit un retour aux bénéfices en 1988, grâce, notamment, à la montée en puissance de la nouvelle gamme de voiliers Oceanis, du motonautisme et de la filiale américaine (8 millions de dollars de chiffre d'affaires escomptés en 1988 contre 4 millions en 1987). Elle a ajouté que le Salon nautique de décembre 1987 avait été «*excellent*».

F. R.

REPÈRES

Afrique

10 millions de dollars pour les «ajustements» sociaux

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque mondiale ont annoncé, le lundi 21 décembre, la création d'un fonds régional de 10 millions de dollars en faveur de l'Afrique sub-saharienne. Ce fonds doit aider les pays africains à amortir le coût social des programmes d'ajustement structurels mis en place pour créer les conditions d'une reprise de la croissance en optant pour la rigueur budgétaire et les réformes de structure. Il s'agit d'une amorce. Les trois initiateurs de ce fonds, débloqué pour quatre ans, espèrent voir des pays industriels ou d'autres organisations d'aide participer à une telle opération. Le fonds régional sera financé à hauteur de 5 millions de dollars par le PNUD, de 2,5 millions par la Banque mondiale et de 2,5 millions par la BAD. Seize pays d'Afrique sub-saharienne ont d'ores et déjà demandé à participer à ce programme.

Transport aérien

Un milliard de passagers

L'année 1987 sera une année record pour le transport aérien de passagers. En effet, plus d'un milliard de personnes auront emprunté l'avion pendant les douze derniers mois, selon l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Le trafic régulier total progressera de plus de 10 % par rapport à l'année 1986 et même de 11 % pour le seul fret. C'est la première fois, depuis le début des années 80, que le transport aérien connaît un taux de croissance annuel à deux chiffres.

Prix

Hausse limitée à 1 % en 1987 en RFA

Les prix à la consommation en RFA ont augmenté de 1 % en 1987, en glissement (décembre 1987 sur décembre 1986), selon une estimation publiée par l'office statistique de Wiesbaden. En 1986, l'inflation avait diminué de 1,1 % en raison de la forte baisse du prix des produits importés recouvrant la chute conjuguée du pétrole et du dollar. En moyenne annuelle, l'inflation sera restée marginale en RFA : 0,2 % en 1987 contre — 0,2 % un an auparavant. Pour le seul mois de décembre la hausse des prix a été limitée à 0,2 % en données brutes par rapport au mois précédent, selon des estimations provisoires fondées sur des relevés effectués dans quatre des onze länder.

Commerce extérieur

Excédent record en RFA

L'excédent commercial ouest-allemand a fait un bond de 8,8 % pour atteindre, en novembre, 10,99 milliards de marks (37,36 milliards de francs français). A ce rythme, le solde positif du commerce extérieur pourrait dépasser en RFA les niveaux records de 1986 (122 milliards de marks). Pour les onze premiers mois de l'année, il a représenté 104,6 milliards contre 101 milliards au cours de la période correspondante de 1986. Selon une estimation de la Bundesbank, la balance des paiements a atteint pour sa part 10,3 milliards de marks en novembre, soit pour onze mois, 70,6 milliards de marks.

Balance des paiements

Doublement du déficit britannique en novembre

Le déficit de la balance des paiements courante britannique a plus que doublé en novembre, pour représenter 595 millions de livres (5,96 milliards de francs) contre 282 millions en octobre, annonce le ministère du commerce et de l'industrie. Le solde négatif du commerce extérieur s'est aggravé, et atteint 1,19 milliard de livres contre 882 millions un mois plus tôt. Il s'agit du plus mauvais résultat enregistré depuis août (1,5 milliard de livres de déficit). Cette détérioration recouvre une forte hausse des importations, notamment de produits manufacturiers, alors que les exportations n'augmentaient que marginalement. Quant à l'excédent de la balance pétrolière, il a baissé pour s'établir à 341 millions de livres contre 386 millions en octobre. Sur onze mois, la balance des comptes courants enregistre ainsi un déficit de 2,11 milliards de livres contre 224 millions un an plus tôt.

Marchés financiers

Kodak et Matsushita font piles communes

Kodak, le numéro un mondial de la photo, concrétise ses ambitions dans l'industrie de la pile domestique. Après s'être lancé depuis dix-huit mois dans la commercialisation de ce produit grand public, le groupe américain vient de franchir une nouvelle étape en s'associant avec le géant japonais Matsushita pour construire aux *Etats-Unis* une unité de fabrication spécialisée dans la pile cylindrique alcaline. L'usine, dont Matsushita détiendra 70 % du capital, sera implantée en Georgie. *Elle sera opérationnelle à la fin du* premier semestre 1989 et couvrira tous les besoins de Kodak en Amérique du Nord. Les piles seront distribuées par Matsushita sous la marque *Panasonic*, et par *Kodak sous* la marque Kodak Supralife. Aucune indication n'a été encore fournie sur le coût de l'unité et sur sa capacité.

Cet accord avec le groupe japonais ne constitue toutefois qu'un volet de la stratégie de Kodak dans *les piles. Dans les milieux* industriels, l'on s'attend que Kodak prenne une initiative majeure en Europe. Sera-ce par le rachat de Duracell mis en vente par son actuel *propriétaire, le conglomérat Dart*, ou par la construction d'une usine de ce côté de l'eau ? Beaucoup penchent pour la première solution.

Cerus possède 20,1 % du capital de Valéo

Cerus (Compagnies européennes réunies), holding française de l'Italien Carlo De Benedetti, a annoncé le 23 décembre qu'elle détenait 20,1 % du capital de Valéo, premier équipementier automobile français (contre 18 % depuis juin 1986). Cerus a pu augmenter sa participation sans enfreindre le « pacte » passé en juin 1986 – qui prévoyait *que la part* de Cerus dans Valéo resterait inférieure à celle du groupe des actionnaires français (CGIP, Suez, UAP, Caisse des dépôts), avec un maximum de 30 % – grâce *à l'adhésion de Paribas, par apport* de 600 000 titres (soit 6 % de Valéo), au bloc français. Paribas avait obtenu ces titres en paiement partiel de la vente de sa filiale Nei*man à Valéo.*

Valéo réalisera, par ailleurs, une augmentation de capital réservée de 300 millions de francs pour compenser le non-exercice d'une partie des bons de souscription d'actions qui n'ont rapporté que 150 millions de francs de fonds propres au lieu de 500 millions. En outre, Valéo procédera à l'attribution gratuite de 10,96 millions de bons de souscription d'actions.

Les AGF et Assubel collaboreront

Les Assurances générales de France (AGF) et le groupe d'assurances belge Assubel ont signé une lettre d'intention prévoyant des prises de participations minoritaires croisées entre les deux compagnies. Ce renforcement de la coopération *s'inscrit* dans la *perspective* du grand marché unique européen de 1992.

Le deuxième assureur français devrait entrer à hauteur d'environ 20 % *dans le numéro* trois de l'assurance en Belgique. De son côté, Assubel devrait prendre entre 20 % et 30 % du capital de la *filiale* belge des AGF. Il pourrait également acquérir une petite participation dans une nouvelle filiale des AGF à créer et qui regrouperait toutes les *activités internationales* de ce groupe. Ces opérations devraient se concrétiser au premier trimestre de 1988.

Assubel a réalisé, en 1986, un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards de francs pour 11 milliards de francs d'actifs gérés. Ces données se comparent aux 25 milliards de francs de primes (dont 600 millions pour sa *filiale* belge) *pour 77 mil*liards d'actifs gérés aux AGF.

Ce groupe réalise près de 17 % de son activité à l'étranger, et son objectif est d'atteindre les 25 % en *1992. Pour cela, le marché* belge intéresse vivement les compagnies françaises. Voilà une semaine, le GAN a annoncé le rachat de Condor SA.

Goodrich se retire des pneus

La firme américaine Goodrich, une des plus anciennes et des plus célèbres dans l'industrie du pneu – elle avait été créée en 1870 pour fabriquer des lances d'incendie – ne chaussera plus les voitures américaines. *Elle se retire définitivement* de la profession pour se consacrer à la chimie des spécialités, aux matières plastiques et aux matériels aérospatiaux et militaires. Cette sortie avait été plus ou moins programmée. En août 1986, Goodrich et Uniroyal avaient créé une filiale *commune – Uniroyal Goodrich Tire* (UGT) – à laquelle l'une et l'autre des deux sociétés avaient confié tous leurs actifs dans le pneumatique (2 milliards de dollars de chiffre d'affaires au total). Goodrich vient de revendre sa participation de 50 % dans UGT au groupe d'investisseurs conduit par Clayton and Dubilier inc., propriétaire d'Uniroyal depuis la RES (reprise d'entreprise par ses salariés) lancée en 1985, ce, pour la somme de 225 millions de dollars (1,24 milliard de francs). L'accord conclu prévoit en outre que Goodrich pourra d'ici à 1994 exercer un droit de *racheter 7 % du capital* d'Uniroyal.

NEW-YORK, 23 déc. ↑

Au-dessus de 2 000

Pour la première fois depuis le grand krach d'octobre, Wall Street a franchi, mercredi, la barre des *2 000 points à l'indice Dow Jones et* même bien franchi, puisque en séance ledit indice avait atteint la cote de 2 019,56. Quand même, toute l'avance initiale n'a pu être conservée. Et sur des ventes bénéficiaires, l'indice des industrielles s'établissait, en clôture, à 2 005,63 (+ 27,18 points). Le bilan de la séance a été excellent. Sur 1 982 valeurs, 1 163 ont monté, 468 ont *baissé et 351 n'ont pas varié.*

De l'avis général, le marché a très positivement réagi à la déclaration commune des sept pays industrialisés sur la défense des parités monétaires. Mais les programmes d'achats lancés par les ordinateurs ont également contribué à faire *monter* les cours. *Les professionnels* ont manifesté une assez grande confiance dans les capacités de la *Bourse* new-yorkaise de *poursuivre* son ascension d'ici à la fin de l'année. Après Rorer et Sanofi, un troisième prétendant, American Home, a posé sa candidature au rachat de Robins. Le titre de cette dernière société a grimpé de 19 %.

L'activité s'est accrue, et 203,11 *millions de titres ont changé* de mains, contre 192,70 millions la veille.

VALEURS	Cours du 22 déc.	Cours du 23 déc.
Alcoa	50 1/2	50 1/2
Allegis (ex-UAL)	71 3/8	72 1/8
A.T.T.	28 1/2	28 3/8
Boeing	39 1/2	39 1/2
Chase Manhattan Bank	21 1/8	21 1/2
Du Pont de Nemours	87 3/4	88
Eastman Kodak	49 1/2	50 3/8
Exxon	39 7/8	40 3/8
Ford	78 1/2	78 3/4
General Electric	47 1/4	46 3/4
General Motors	62	62 7/8
Goodyear	60 5/8	62
I.B.M.	118	119 1/2
I.T.T.	46 1/4	46 1/2
Mobil Oil	38 1/4	40 1/4
Pfizer	49 5/8	51 1/2
Schlumberger	29 7/8	32
Texaco	37 3/4	38
Union Carbide	21 1/2	21 7/8
U.S.X.	31 7/8	32 7/8
Westinghouse	50 1/4	51 7/8
Xerox Corp.	57 3/8	59 1/8

PARIS, 23 décembre ↑

Hausse sans conviction

« Il faut bien marquer le coup », commentait, dubitatif, un opérateur durant la séance en regardant le tableau lumineux des indices. Pour le premier jour du mois boursier de janvier 1988, la tendance est à la hausse. L'indicateur instantané, après avoir ouvert sur une progression de 1,10 %, maintenait son avance autour de 1,4 %. A l'origine pour certains de ce regain d'optimisme, l'impression que le groupe des Sept s'intéresse enfin au dollar *et à l'évolution des parités moné*taires. La déclaration faite dans la nuit de mardi à mercredi, dans laquelle il renouvelait sa confiance dans les accords du Louvre, a en partie contribué à la stabilisation du billet vert.

Toutefois, le volume des transactions n'était pas aussi important que les jours précédents, où il a dépassé les 2 milliards de francs. *« Les étrangers sont très réticents et ne veulent pas prendre de position bien que les cours de certaines valeurs françaises soient très attrayants »*, soupiraient un gestionnaire. Si, à court terme, les opérateurs sont généralement confiants et espèrent même une hausse du marché, en revanche aucun d'entre eux ne s'aventure dans des pronostics au-*delà de deux mois : « C'est le noir absolu à ce niveau-là et dans tous les sens du terme... »*

La confiance ne semble donc pas prête de revenir sur le marché pari*sien, qui, cette année, aura perdu* 27 %. Signe des temps, l'or continue sa montée, certes discrète. L'immobilier était lui aussi à l'honneur. Cette valeur refuge en cas de crise de confiance figurait parmi les plus fortes hausses sous le nom des Immeubles Monceau. En revanche, parmi les valeurs au plus bas de l'année, apparaissent toujours Luchaire, la Compagnie bancaire, Penarroya, Cap Gémini Sogéti et... Eurotunnel.

Sur le MATIF, le contrat de mars gagnait 0,15 % à 98,35.

LONDRES, 23 déc. ↑

Légère hausse

A l'approche de Noël, l'activité s'est réduite au Stock Exchange. L'annonce de l'aggravation du déficit de la balance commerciale en novembre a entraîné un fléchissement à la mi-journée. Toutefois, les valeurs regagnaient du terrain en fin de séance. L'indice FT clôturait en hausse de 10,5 points, à 1 419,4. Le volume des transactions a, quant à lui, diminué à 20 997 contre 24 326 mardi.

La compagnie américaine Arco a encore augmenté sa participation de *19,2 % à 20,4 %* dans *Britoil*. Arco se bat toujours avec BP pour prendre le contrôle de cette firme pétrolière, malgré l'intention de l'Etat d'empêcher, grâce à son « action spécifique », tout rachat de Britoil. Dans cette bataille, le Takeover Panel a encore ajouté à la *confusion. Cet organisme chargé du* contrôle des offres de rachat en Grande-Bretagne a annoncé que BP pouvait *maintenir son offre* en dépit de « l'action spécifique » du gouvernement.

Sur le front des OPA, on notait l'offre de rachat inamicale du conglomérat Trafalgar House sur le groupe immobilier Chase Property Holdings.

TOKYO, 24 déc. ↓

Nouveau repli

A la veille du chômage que toutes les bourses mondiales vont observer pour les fêtes de Noël, le marché japonais a poursuivi jeudi son mouvement de repli. Mais à petite allure, puisqu'à la clôture, l'indice Nikkeï s'établissait à 22 543,37, soit à 150,48 points en dessous de son *niveau* précédent. Les courants d'affaires sont restés très minces, comme la veille, avec 400 millions de titres échangés, contre 350 millions.

Les courtiers ne tablent pas sur une reprise d'ici à la fin de l'année, la déclaration commune du « G-7 » étant apparue très creuse.

Le Kabuto-Cho fermera ses portes le 28 décembre au soir, comme tous les ans, pour rouvrir le 4 janvier.

VALEURS	Cours du 23 déc.	Cours du 24 déc.
Akai	435	425
Bridgestone	1 240	1 210
Canon	975	980
Fuji Bank	3 120	3.100
Honda Motors	1 340	1 340
Matsushita Electric	2 220	2 230
Mitsubishi Heavy	572	560
Sony Corp.	4 940	4 870
Toyota Motors	1 840	1 890

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	901	885 o	Métallurg. Minière	95 50	95 50
Alain Manoukian	210	205	Métrologie Internat.	311	306
Armault & Associés	390	395	Métroservice	135	130
Asystel	250	250	M.M.B.M.	449	449
B.A.C.	440	450	Molex	170	165
B. Demachy & Assoc.	356	361	Navale-Delmas	550	550
B.I.C.M.	880	880	Olivetti-Logabax	219 80	200 o
B.I.P.	405	400	Om. Gest. Fin.	320	....
Bolloré Technologies	886	889	Petit Bateau	146 90	141
Buitoni	610	610	Petroligaz	329	328
Câbles de Lyon	870	905	Pier Import	149	146
Calberson	578	563	Presbourg (C. In. & Fin.)	100	100
Canal Plus	360	362	Razel	735	785
Cardif	1070	1100	St-Gobain Emballage	920	923
C.D.M.E.	775	770	St-Honoré-Matignon	124 50	121
C. Equip. Elect.	297	....	S.C.G.P.M.	146 70	133 80 o
C.E.G.I.D.	888	811	Segin	250	250
C.E.G.E.P.	150	150	Sema-Metra	429	446
C.E.P.-Communication	917	917	S.E.P.	780	811
C.G.I. Informatique	465	451	S.E.P.R.	979	987
Ciments d'Origny	370	360	Sligos	960	960
C.N.I.M.	289	291 20	S.M.T. Goupil	205	205
Concept	202	200	[illegible]	589	613
Conforama	465	465	[illegible]	374	379
Dafsa	165	168	Supra	349 40	335 40
Dauphin O.T.A.	2800	2701	TF 1	180	173
Devanlay	1395	1400	Union Financ. de Fr.	440	430
Deville	761	759	Valeurs de France	302	305
Drouot-Ch. convert.	....	....			
Editions Belfond	119 50	124			
Elect. S. Dassault	378	379			
Elysées Investiss.	18 50	18 10			
Expand	400	395			
Filipacchi	340	326 40			
Guintoli	526	588			
Guy Degrenne	926	983 d			
I.C.C.	216	216			
IDIA	125 50	125 50			
I.G.F.	90	90			
IN2	95	95			
Int. Metal Service	185	171			
La Commande Electro.	204	204			
Le gd livre du mois	165	170			
Loca Investissement	253	253			
Locamic	178 50	169 40			
Manutan	270	280			
Marin Immobilier	251	261			

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES

le 23-12-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1300	16	130	190	–	55	–	–	–
Paribas	480	0,08	2,80	8,60	–	–	–	–	–
Peugeot	1100	0,80	95	138	–	–	190	–	–
Thomson-CSF	840	7	85	135	–	–	–	–	–
Elf-Aquitaine	280	1	7,80	16,50	–	57	–	–	–
Midi	1100	145	240	–	–	–	65	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 déc. 1987

Nombre de contrats : 32 068

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	100	98,40	97,50	96,95
Précédent	99,65	98,20	97,30	96,95

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,52 F ↓

Le dollar s'est effrité jeudi à la veille de Noël sur toutes les places financières internationales. Partout l'activité a été très *ralentie*. L'or s'est un peu raffermi à Londres, pour s'échanger aux alen*tours de 484 dollars l'once* (contre 481,50 dollars).

FRANCFORT	23 déc.	24 déc.
Dollar (en DM)	1,6375	1,6335
TOKYO	23 déc.	24 déc.
Dollar (en yens)	126,55	126,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (24 déc.) ..... 7 3/4-7 13/16 %

New-York (23 déc.) . 6 11/16-6 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	22 déc.	23 déc.
Valeurs françaises	73,8	
Valeurs étrangères	95,5	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	22 déc.	23 déc.
Indice général	285,1	289,7

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	22 déc.	23 déc.
Industrielles	1978,45	2005,63

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	22 déc.	23 déc.
Industrielles	1 408,9	1 419,4
Mines d'or	301,1	304,4
Fonds d'Etat	88,19	88,10

TOKYO

	23 déc.	24 déc.
Nikkeï Dow Jones	22 693,85	22 543,37
Indice général	1819,23	1807,52

AGRO-ALIMENTAIRE

Un succès pour l'agriculture biologique

Le lupin consacré par l'Université

On connaissait l'affaire tour*nesol. Il y aura l'affaire lupin.* Connue sous l'ancienne Egypte, cette plante d'or des sables riche en protéines, concurrent potentiel du soja, a reçu le 17 décembre une éclatante consécration. Devant un jury international réuni dans l'amphithéâtre Jacques-Monod (université Paris-VII), l'agriculteur solognot M. Philippe Desbrosses a soutenu avec *succès une thèse de doctorat* consacrée au lupin. Autodidacte et expert reconnu de l'agriculture *biologique, M. Desbrosses a ainsi* donné à sa discipline *« droit d'université »* donc droit de cité auprès de la communauté scientifique. Tenant d'une agriculture *« plus autonome et plus économe »*, plus respectueuse aussi des ressources naturelles, *M. Desbrosses est le promoteur* en France du lupin jaune *luteus lupus* qu'il cultive dans sa propriété de Millançay en Sologne.

Entre les deux guerres, le *Danemark utilisa cette graine* magique sur les terres pauvres gagnées sur la mer. La Hongrie la préféra au soja du plan Marshall, à la Libération, de même que la Pologne et l'Union soviétique.

Car le lupin est une plante tout *terrain, qui peut se développer* là où rien ne pousse, assurant de surcroît un enrichissement naturel des sols. M. Desbrosses est convaincu que le lupin est une chance pour les régions pauvres en voie de désertification et pour les pays démunis du tiers-monde. *En gratifiant son travail* d'une mention très honorable, l'Université a donné à ce lauréat d'un genre particulier une légitimité que d'aucuns, dans les milieux professionnels, persistent à lui refuser. Parce qu'il contient des alcaloïdes (substances *amères), le lupin doit encore être* utilisé avec précaution dans l'alimentation animale. Cette réserve faite, ce challenger du soja reste un atout intéressant pour réduire *la dépendance de la CEE en pro*téines (de l'ordre de 75 %) au même titre que le colza, le tournesol, les pois et les féveroles. MM. Mitterrand, Jobert, Nalet et Mme Cresson ont en leur temps soutenu cette production. Après la thèse de M. Desbrosses, voici le lupin béni...

ERIC FOTTORINO.

FAITS ET RÉSULTATS

● **Auchan prend le contrôle de la banque Delort.** – Le groupe d'hypermarchés Auchan va acquérir une participation de 65 % dans la banque Delort, filiale du Crédit commercial de France, qui conservera 35 % du capital. L'établissement prendra le nom de Banque Accord, du nom de la carte de crédit privative de l'enseigne Auchan. Pour le CCF, cette opération *« marque le début d'une collaboration nouvelle entre Auchan et le CCF, en vue d'apporter des services bancaires adaptés à la clientèle des hypermarchés »*. La Banque Accord *aura également pour vocation « d'intervenir dans les opérations bancaires et financières »* du groupe de distribution.

● ***SGB* cède à *Bombardier* sa participation dans Brugeoise et Nivelles.** – La Société générale de Belgique (SGB), premier holding financier et industriel du pays, a annoncé qu'elle céderait, en février 1988, à la société canadienne Bombardier, la participation de 30 % qu'elle détient encore dans les Constructions ferroviaires et métalliques BN (anciennement Brugeoise et Nivelles). La transaction porte sur un montant de quelque 385 millions de francs belges *(61 millions de francs)*. BN devient ainsi filiale à part entière de l'important groupe canadien spécialisé dans la construction de matériel roulant et d'autres équipements de transport.

● ***LVMH se donne la possibilité de racheter 10 % de son capital.*** – Les actionnaires de LVMH-Moët-Hennessy Louis Vuitton ont autorisé le conseil d'administration du groupe à réguler le cours du titre en achetant ou vendant des actions en Bourse, dans la limite de 10 % de capital autodétenu. Le résultat net de la société devrait se situer *au niveau annoncé* lors de la fusion en juin dernier, soit 1,3 milliard de francs.

● **Hausse de 30 % du bénéfice de Castorama.** – Castorama (Financière Agache, articles de bricolage) devrait enregistrer un bénéfice net de 83 millions de francs en 1987, en progression de *30 % par rapport à 1986. Le* groupe, qui compte quatre-vingt-un magasins et six mille collaborateurs, prévoit, pour 1988, entre six et huit nouvelles ouvertures, et son expansion en Europe avec l'ouverture d'une enseigne à Milan. Les *investissements devraient* permettre d'espérer une augmentation de 25 % à 30 % du bénéfice.

● **Rectificatif MATIF : un nouveau mainteneur de marché.** – La BGP, et non la BGP-SIB, comme nous l'indiquions par erreur (*le Monde* du 23 décembre), a été retenue pour être l'un des nouveaux mainteneurs de marché retenu par la Chambre de compensation des instruments financiers de Paris pour le futur contrat d'options négociables sur l'emprunt notionel du MATIF.

Marchés financiers

Cours relevés à 17 h 39

BOURSE DU 23 DECEMBRE

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1805	4,5 % 1973	1806	1730	1745	− 3 48
4128	C.N.E. 3%	4128	4150	4150	+ 0 53
1053	B.N.P. T.P.	1058	1060	1060	+ 0 38
1030	C.C.F. T.P.	1030	1030	1030	....
1038	Créd. Lyon. T.P.	1038	1038	1039	+ 0 10
1200	Renault T.P.	1205	1290	1290	+ 7 05
1725	Rhone-Poul. T.P.	1725	1703	1715	− 0 57
1220	St-Gobain T.P.	1220	1230	1230	+ 0 82
1150	Thomson T.P.	1155	1140	1140	− 1 29
320	Accor	321	333	332	+ 3 43
415	Agence Havas	414	413	416	+ 0 48
520	Air Liquide	518	519	519	+ 0 19
2000	Alcatel	2015	2010	2015	....
1290	Als. Superm.	1280	1280	1280	....
230	A.L.S.P.I.	219	228	228	+ 4 11
255	Alsthom ★	254	255	253 20	− 0 31
1620	Arjom. Prioux	1532	1619	1619	+ 5 68
330	Aussedat-Rey	332	345	343	+ 3 31
780	Av. Entrepr. ★	798	832	835	+ 4 90
705	Av. Dassault ★	718	720	779	+ 8 50
280	BAFP	285	291	295	+ 3 51
280	Bail-Equipem. ★	283	285	281	− 0 70
940	Bail Investiss.	937	944	971	+ 3 63
280	B.N.P. C.I.	285	282	282	− 1 13
350	Cie Bancaire ★	353	335	350	− 0 85
240	Bazar H.-V.	261 90	254 90	262	+ 0 04
340	Béghin-Say ★	324 50	327	334	+ 2 93
610	Berger (Mal)	608	605	605	− 0 66
485	Bic ★	490	489	490	....
725	B.I.S.	734	735	728	− 0 82
2210	Bongrain S.A.	2218	2230	2230	+ 0 54
935	Bouygues	935	959	959	+ 2 57
83	B.P. France ★	82	85	83 10	+ 1 77
4360	B.S.N.	4380	4380	4388	+ 0 18
1490	Cap Gem. S. ★	1435	1360	1435	....
1140	Carnaud	1140	1135	1135	− 0 44
2490	Carrefour ★	2495	2540	2516	+ 0 84
117	Casino	123 50	123	121 80	− 1 38
100	Casino A.D.P.	100 50	106	102	+ 1 49
....	C.C.M.C.	....	925	925	− 15 91
630	Cetelem	640	634	633	− 1 09
510	Cerus	518	518	518	....
1250	C.F.A.O.	1252	1260	1260	+ 0 64
220	C.G.E.	222	224 10	224 20	+ 0 99
775	C.G.I.P. ★	778	780	784	+ 0 77
750	Chargeurs S.A.	752	760	759	+ 0 93
895	Ciments franç. ★	859	870	881	+ 2 56
350	Club Méditer. ★	361 50	362	368	+ 1 85
150	Codetel ★	158	159	162 90	+ 3 04
325	Colimeg	335	340	343	+ 2 39
1780	Coles	1778	1778	1779	+ 0 06
200	Compt. Entrepr.	206 50	213	212 20	+ 2 76
510	Compt. Mod. ★	512	523	546	+ 6 64
920	Créd. Foncier	920	933	930	+ 1 09
380	Crédit F. Imm.	361	362	363	+ 0 55
107	C.C.F.	107 10	107 10	107 50	+ 0 37
510	Créd. Lyon. (CI)	510	510	510	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
510	Crédit Nat. ★	612	620	629	+ 2 78
140	Crouzet ★	136 10	136	140	+ 2 87
2050	Damart S.A.	2080	2150	2140	+ 2 88
315	Darty ★	301	305	305	+ 1 33
245	Darty (DP)	254 80	259	256 50	+ 0 67
1470	De Dietrich	1436	1458	1475	+ 2 72
210	Dév. R.d.C. (Li)	210	215 50	215 50	+ 2 62
445	D.M.C.	435	447	442	+ 1 61
285	Drouot Assur.	285	288	290	+ 1 75
1340	Docks France ★	1323	1350	1350	+ 2 04
540	Dumez ★	521	538	539	+ 3 45
1080	Eaux (Gén.)	1110	1120	1120	+ 0 90
935	Ecco ★	930	966	990	+ 6 45
650	Electrofinancière	652	669	675	+ 3 53
210	Elf-Aquitaine	219	222	225	+ 2 74
195	— (certific.)	195 10	208	208	+ 6 61
445	Epeda-B-Faure	451	439	445	− 1 33
1990	Essilor	2003	1980	2000	− 0 15
1400	Essilor Int. (DP)	1395	1430	1430	+ 2 51
290	Esso S.A.F. ★	299	287	303	+ 1 34
1180	Eurafrance	1238	1270	1320	+ 6 62
810	Eurocom ★	793	799	809	+ 2 02
2950	Euromarché	2985	2945	2980	− 0 17
420	Europe n° 1 ★	400	414	415	+ 3 75
25	Eurotunnel	25	25	25	....
930	Exor ★	937	910	925	− 1 28
435	Facom	432	435	434 90	+ 0 67
945	Fiches-bauche	945	955	955	+ 1 06
210	Finextel ★	212	213	213	+ 0 47
76	Fives-Lille	77	80	80	+ 3 90
980	Fromageries Bel	980	1015	971	− 0 92
890	Gal. Lafayette ★	900	936	920	+ 2 22
205	Gascogne	206	224	224	+ 8 74
1110	Gaz et Eaux	1078	1115	1065	− 1 21
290	Géophysique ★	277 10	282	297	+ 7 18
1800	Gerland	1815	1850	1850	+ 1 93
420	GTM-Entrepose	375	385	387	+ 3 20
435	Guyenne-Gasc. ★	424 20	420	421	− 0 75
1720	Hachette ★	1675	1899	1720	+ 2 69
425	Hénin (La)	432	426	440	+ 1 85
1300	Hutchinson	1300	1300	1300	....
139	Imétal	137	138 20	138 90	+ 1 39
320	Imm. Plaine-M.	308	329	336	+ 9 09
925	Ingénico	926	991	982	+ 6 05
3390	Inst. Mérieux	3180	3240	3250	+ 2 20
560	Interbail ★	536	580	544	+ 1 49
620	Intertechnique	620	600	612	− 1 29
720	J. Lefebvre	724	751	742	+ 2 48
925	Lab. Bellon	945	946	954	+ 0 95
1230	Lafarge-Coppée	1245	1272	1262	+ 1 37
1300	Lebon ★	1290	1305	1305	+ 1 16
2250	Legrand ★	2190	2230	2240	+ 2 28
1580	Legrand (DP) ★	1580	1640	1700	+ 7 59
400	Leroy-Somer ★	438	419	415	− 5 25

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1470	Lesieur	1470	1450	1480	+ 0 68
760	Locabail Immob.	761	761	761	....
355	Locafrance ★	355 10	355	355	− 0 03
900	Locindus	899	900	948	+ 5 45
165	Luchaire	159	150	165 10	+ 3 84
1540	L.V.M.H.	1538	1600	1600	+ 4 03
1210	Lyonn. Eaux ★	1220	1230	1230	+ 0 82
45	Mais. Phénix	44	45	45 80	+ 4 09
290	Majorette (Ly)	288	310	310	+ 7 27
235	Mar. Wendel ★	238 90	254	245	+ 2 55
2390	Martell	2390	....	....	....
1380	Matra	1410	1410	1410	....
1410	Merlin-Gerin ★	1445	1445	1490	+ 3 11
184	Michelin	188	193 60	192	+ 2 13
1180	Midi (Cie)	1220	1250	1205	− 1 22
183	Midland Bk SA ★	185 80	181 10	183	− 1 51
850	Min. Salsig. (Ma)	680	700	700	+ 2 94
30	M.M. Penarroya	27 05	27 50	27	− 0 18
42	Moulinex	42	42 50	42 90	+ 2 14
730	Navig. Mixtes	744	749	744	....
78	Nord-Est	78	85 80	86	+ 10 26
270	Nordon (Ny)	270	275	275	+ 1 85
340	Nouvelles Gal.	339 90	359	356 10	+ 4 77
640	Occident. (Gén.)	640	660	664	+ 3 75
875	Omn.F.Paris	876	840	840	− 4
194	Olida-Caby	196	203	207	+ 5 61
210	Opfi-Paribas	230	230	232	+ 0 87
2580	Oréal (L')	2599	2636	2697	+ 3 77
325	Paribas	319 50	320 60	322	+ 0 78
350	Paris-Réesc. ★	357	358	360	+ 0 84
690	Pechelbronn ★	694	688	690	− 0 58
235	Penhoet	235	241	250	+ 6 38
660	Pernod-Ricard ★	671	686	690	+ 2 83
925	Peugeot S.A.	928	950	970	+ 4 53
12	Poclain	12 05	12 50	12 50	+ 3 73
440	Polliet	440	445	445	+ 1 14
665	P.M. Labinal	656	689	689	+ 5 03
2300	Presses Cité ★	2310	2301	2420	+ 4 76
1150	Prétabail Sic.	1145	1175	1175	+ 2 62
480	Primagaz	526	529	534	+ 1 52
400	Printemps ★	400	419	413 10	+ 3 28
1430	Promodès	1380	1428	1390	+ 0 72
950	Radiotechn.	945	980	962	+ 1 80
74	Raff. Dist. Total	76	79 90	79 90	+ 5 13
3000	Redoute (La) ★	2980	3020	3120	+ 4 70
290	Robur financière	291	294	295	+ 1 37
660	Roussel-Uclaf	654	700	712	+ 8 87
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3650	R. Impériale (Ly)	3650	3850	3850	+ 5 48
154	Sade	154	155	155	+ 0 65
1390	Sagem ★	1410	1439	1405	− 0 35
410	Saint-Gobain	420	428 60	428	+ 1 90
1170	St-Louis	1070	1115	1050	− 1 87
825	Salomon	924	892	892	− 3 46

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1110	Salvepar	1110	565	585	+ 1 80
480	Sanofi ★	483	488	505	+ 4 55
365	S.A.T. ★	361	365	365	+ 1 11
29	Saulnes-Chât. (B)	....	30 65	30 80	+ 5 66
870	Saupiquet (Na)	870	905	905	+ 4 02
280	Schneider ★	262	250	254 90	+ 1 15
77	S.C.O.A.	75	76	76	+ 1 33
615	S.C.R.E.G.	620	612	612	− 1 29
680	Seb ★	671	670	684	+ 1 94
480	Sefimeg ★	495	482	485	....
1030	S.F.I.M.	1045	1097	1100	+ 5 26
32	S.G.E.	31	32 30	32 90	+ 6 13
310	Signaux ★	306	311 50	314 90	+ 2 81
880	Silic	838	855	800	− 4 31
610	Simco-U.P.H. ★	616	612	614	− 0 32
330	Simnor (Li)	330	330	330	....
780	Skis Rossignol	800	815	830	+ 3 75
685	Siminco	729	735	734	+ 0 69
290	Société Générale	290	292	292	+ 0 69
172	Sodecco	172	172	172	....
148	Sodero (Na)	148	152	152	+ 2 70
2130	Sodexho ★	2135	2170	2160	+ 1 17
90	Sogenal (Ny)	90	93	93	+ 3 33
250	Sogerap	250	265	252	+ 0 80
2400	Somm.-Allib. ★	2365	2400	2415	+ 2 11
520	Source Perrier	522	524	526	+ 0 77
555	Sovac ★	550	558	562	+ 2 18
340	Spie-Batignol.	340	348	345	+ 1 76
340	Strafor ★	339	345	345	+ 1 77
275	Suez	277	277	279	+ 0 72
250	Synthélabo ★	259	259	256	− 1 16
505	Talcs Luzenac	505	503	503	− 0 40
2910	Tél. Elect.	2873	2975	3044	+ 5 95
775	Thomson-C.S.F.	773	767	780	+ 0 91
350	Total (CFP) ★	343	350 10	353	+ 2 92
71	— (certific.)	72 90	73	73	+ 0 14
790	T.R.T. ★	797	820	801	+ 0 50
345	U.F.B.	350	380 60	380 70	+ 3 08
600	U.I.C. ★	610	620	615	+ 0 82
585	U.I.F. ★	575	598	585	+ 1 74
835	U.I.S.	844	848	840	− 0 47
153	U.C.B. ★	150	155	153	+ 2
740	Unibail	737	760	741	+ 0 64
410	Valéo	414 50	421 50	424	+ 2 29
40	Vallourec	41 90	44 80	44 40	+ 5 97
290	Via Banque	282 50	298	298	+ 4 74
460	Elf-Gabon	459	....	....	....
113	Amax Inc.	112	113 80	115	+ 2 68
130	Amer. Express	130	128 50	128 50	− 1 15
153	Amer. Teleph.	153 50	155 50	155 50	+ 1 30
97	Anglo Amer. C.	97 10	100 10	100 10	+ 3 09
615	Amgold	530	535	535	+ 0 94
875	BASF (Akt)	873	875	876	+ 0 34
905	Bayer	908	915	913	+ 0 55

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
104	Buffelsfont.	108 50	109 80	110	+ 3 29
116	Chase Manh.	115 70	115 80	115 80	+ 0 09
54	De Beers	53 80	52 70	54	+ 0 37
1370	Deutsche Bank	1362	1378	1378	+ 1 17
795	Dresdner Bank	790	790	790	....
67	Driefontein Cst	70	71	73 10	+ 4 43
475	Du Pont-Nem.	474	493	493	+ 4 01
....	Eastman Kodak	....	281 80	277	....
48	East Rand	49	51	50 55	+ 3 16
185	Electrolux	186 50	189	188	+ 1 35
149	Ericsson	144	154 50	154 50	+ 7 29
215	Exxon Corp.	213 50	218	218	+ 2 11
425	Ford Motors	425	441	430	+ 1 18
72	Freegold	72	72 50	72 80	+ 1 11
86	Gencor	88 50	86	86 20	− 0 35
260	Gén. Electr.	250 50	265	255	+ 5 79
345	Gén. Belgique	350	380	365	+ 4 29
345	Gen. Motors	346	339 50	339 50	− 1 88
90	Goldfields	90 30	93	93	+ 2 99
47	Gd Metropolitain	45 50	46 90	46 90	+ 3 08
60	Harmony	63 60	64 40	64 80	+ 1 73
51	Hitachi	51	52	52	+ 1 96
870	Hoechst Akt.	871	872	872	+ 0 11
111	Imp. Chemical	111	117 50	117 50	+ 5 86
645	IBM	842	858	859	+ 2 65
250	ITT	252 10	262	262	+ 3 93
162	Ito-Yokado	180 50	163 30	163 20	+ 1 68
93	Matsushita	93 80	96 95	96 95	+ 3 36
890	Merck	885	883	883	− 0 23
350	Minnesota M.	352	351 50	351 50	− 0 14
205	Mobil Corp.	204	209	209	+ 2 45
176	Morgan J.P.	178 50	183	183	+ 3 68
36000	Nestlé	34990	35300	35300	+ 0 89
117	Norsk Hydro	117	121 50	123	+ 5 13
186	Ofsil	186 50	174 50	176	+ 5 71
1300	Petrofina	1296	1298	1308	+ 0 93
505	Philip Morris	503	502	504	+ 0 20
81	Philips	81 50	81	81 20	− 0 37
81	Placer Dome	81 50	85	85 50	+ 4 91
350	Quilmès	350	380	365	+ 4 29
435	Randfontein	433	460	465	+ 7 39
580	Royal Dutch	592	618	618	+ 4 39
34	Rio Tinto Zinc	33 50	35 05	35 50	+ 5 97
65	St Helena Co	65	69 60	68	+ 4 62
163	Schlumberger	180	165 80	169	+ 5 63
101	Shell transp.	101 20	103 80	104	+ 2 77
1260	Siemens A.G.	1245	1253	1253	+ 0 64
220	Sony	216 80	212 10	213	− 1 75
205	T.D.K.	203	209	210	+ 3 45
26	Toshiba Corp.	25 90	27 20	27 20	+ 5 02
320	Unilever	317 90	323 80	325	+ 2 23
188	Unit. Techn.	187 80	194 80	194	+ 3 30
580	Vaal Reefs	580	603	606	+ 4 31
270	Volvo	272	272	272	....
250	West Deep	245 10	255	258	+ 5 28
315	Xerox Corp.	314 20	328	326	+ 3 76
1 56	Zambia Corp.	1 69	1 66	1 66	− 1 78

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8936	..
Emp. 8,80 % 77	124	5 189
9,80 % 78/93	98 95	4 418
10,80 % 79/94	102	3 275
13,25 % 80/90	104 48	7 385
13,80 % 81/89	104 70	12 988
16,20 % 82/90	112 09	15 312
16 % juin 82	113 60	8 656
14,60 % fév. 83	113 02	12 240
13,40 % déc. 83	114 70	0 110
12,20 % oct. 84	108 88	2 667
11 % fév. 85	106 20	9 222
10,25 % mars 86	101 20	8 045
ORT 12,75 % 83	1886	..
OAT 10 % 2000	99	5 766
OAT 9,90 % 1997	103 20	0 298
OAT 9,80 % 1996	99 15	8 807
Ch. France 3 %	136	..
CNB Bques janv. 82	101 50	4 204
CNB Paribas	101 80	4 204
CNB Suez	101 80	4 204
CNI janv. 82	101 60	4 204
PTT 11,20% 85	103 60	0 799
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	104 80	5 789
CNT 9% 86	92 80	5 776
CRH 10,90% déc. 85	101 70	9 849
Mécalogie L 6% 6/7	70 30	7

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	500	500
Agache (Sté Fin.)	1500	1499
A.G.F. (St Cent.)	431	433
Applic. Hydraul.	710	710
Arbel	392	386
Astorg	169 80	163
Avenir Publicité	338	361
Bain C. Monaco	170	163
Banque Hypoth. Eur.	384	390
Béghin-Say (C.I.)	228	233
B.G.I.	575	582
Blanzy-Ouest	580	....
B.N.P. Intercontin.	176 80	176 80
Bénédictine	5950	6000
Bon-Marché	835	835
B.T.P.	133	133
Caff	486	480
Cambodge	754	759
C.A.M.E.	148	145
Campenon Bern.	243	252
Carbone-Lorraine	439	457
C.E.G.Frig.	436	465 50
Cosson. Blanzy	1890	1890

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centrest (Ny)	162	164
Cerabati	110	105 60 o
Chambourcy (M.)	638	650
Champex (Ny)	143 90	143
C.I.C. (Financ. du)	225	226
C.I. Maritime	658	660
Clarem (B)	360	....
Clause	400	410
Cofradel (Ly)	1020	1020
Cogifi	335	338
Comiphos	294 30	306
Cie Industrielle	1985	1970
Comp. Lyon-Alem.	289	278
Concorde (La)	730	740
C.M.P.	15 40	14 20
Créd. Gén. Ind.	518	500
Cr. Universel (Cie)	520	540
Créditel	138	138
Darblay S.A.	377	365
Delalande S.A.	875	900
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1485	1500
Didot-Bottin	820	820
Eaux Bass. Vichy	1170	1061 o
Eaux Vittel	1700	1760
Economats Centre	360	319 50 o
Electro-Banque	270	270
Elf-Antargaz	700	570 o
E.L.M. Leblanc	800	800
Ensill-Bretagne	201	200
Entrepôts Paris	374	388 d
Epargne (B)	2710	2700
Europ. Accumul.	31 70	31
Eternit	1620	1680
Finalens	155	155
FIPP	141 10	154 20 d
Focac	406	435 d
Foncière (Cie)	371	377
Fonc. Lyonnaise	520	521
Foncina	520	520
Forinter	1082	1080
Fougerolle	227	236 10
France I.A.R.D.	200	201
France (La)	3800	4056
From. Paul Renard	402	352 o
GAN	649	648
Gaumont	335	330
Gévelot	434	416 60
Gr. Fin. Constr.	445	437
Gds Moul. Paris	304	....
Groupe Victoire	372	372
G. Transp. Ind.	519	510
H.E.F.	93	94 80
Immindo S.A.	458 50	460
Immoinvest	280	....
Immobail	374 90	360 20
Immobanque	692	692
Immob. Marseille	9900	8920
Immofice	460	460
Invest. (Sté Cent.)	2900	....
Jaeger	110 20	114 60
Lafitte-Bail	432	422
Lambert Frères	179	179
Lille-Bonnières	436	435
Locs-Expansion	250	265 50
Locafinancière	322 10	324

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locatel	805	810
Louvre (Sté)	1016	1010
Lucia	827	812
Machines Bull	....	....
Magasins Uniprix	156	150
Magnant S.A.	112 50	111
Maritimes Part.	201	201
Métal Déployé	360	360
Mors	74 10	67 50 o
Navig. (Nat. de)	34	35 30
OPB Paribas	145	150
Optorg	145 10	149
Oréal (L') C.I.	1280	1290
Origny-Desvroise	900	890
Palais Nouveauté	339	371 50 d
Paribas-CIP	309	....
Paris France	171	....
Paris-Orléans	235	240
Partenhas	239	237
Patern. Rieg. Div.	1298	1295
Pathé-Cinéma	286	298
Pechiney (cert. inv.)	221	221
Piles Wonder	797	828
Piper-Heidsieck	429 50	441
P.L.M.	98	99
Porcher	355	....
Promodès	842	842
Providence S.A.	1224	1260
Publicis	2010	2010
Raff. Souf. R.	67	67
Rhône-Poul. (c. inv.)	316	320
Ricqlès-Zan	164 20	164
Rochefortaise S.A.	837	845
Rochette-Cenpa	23 35	24 30
Rosario (Fin.)	780	722 o
Roudière	205	205
Rougier et Fils	43 20	....
Sacer	420 60	437 40
SAFAA	277	285
Safic-Alcan	900	900
SAFT	930	945
Saga	155	164
St-Gobain-C.I.	460	441 50
Salins du Midi	431 10	439
Santa-Fé	136	138
Satam	79	82
Savoisienne (M)	250	238 o
SCAC	386	381
Senelle Maubeuge	252	250
S.E.P. (M)	140 40	146
Serv. Equip. Véh.	67 90	66 50
Sicli	235	215 o
Sicotel	311	311
Sinvim	210	230 d
Sipb (Plant. Hévéas)	354 50	354
Sté Générale-CIP	245	244
Sofal financière	1608	1620
Soficot	658	658
Soffo	480	480
Soficomi	885	....
S.O.F.I.P. (M)	131	130
Sofragi	781	840
Soudure Autog.	300	300
Sovabail	590	590
S.P.I.	501	504
Squibb	....	....
Suez (Fin. de)-CIP	285	283

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Stemi	760	765
Taittinger	1238	1245
Testut-Aequitas	316	319
Tour Eiffel	396 60	400
Ufiner S.M.D.	501	501
U.A.P.	230	236
U.T.A.	805	805
Veuve Clicquot	2330	2330
Vicat	1095	1139
Vinipalx	1176	1128
Virax	88	88
Waterman S.A.	653	630
Brass. du Maroc	127	128

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	693	....
Akzo	252	261
Alcan Alum.	133	136
Algemeine Bank	114	112
American Brands	241	252 90
Am. Petrofina	280	285
Arbed	288	....
Asturienne Mines	110	....
Banco de Santander	255	280
Bco Pop Espanol	327	335
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1924	1925
B. Régl. Internat.	49990	44750
Br. Lambert	305	330
Canadian-Pacific	80 70	82 10
CIR	14 50	15
Commerzbank	720	710
Dart. and Kraft	258	259
De Beers (port.)	80	....
Dow Chemical	500	494
Gén. Belgique	350	385
Gevaert	900	900
Glaxo	95	102
Goodyear	332	328
Grace and Co	132	137
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	313	312
I.C. Industries	183	170
Johannesburg	750	750
Kubota	23	22
Latonia	278	278
Midland Bank Plc	37	....
Mineral-Ressourc.	81 10	85 50
Nedlorf	1870	1895
Noranda	107 80	102 10
Olivetti	19 70	19 90
Pakhoed Holding	185	170
Pfizer Inc.	245	265
Procter Gamble	496 10	480
Ricoh Cy Ltd	45	46
Rolinco	223 60	224
Robeco	244 70	245 50
Rodamco	430 20	426
Saipem	11 50	12
Shell fr. (port.)	96	....
S.K.F. Aktiebolag	180	176
Steel Cy of Can.	89	93
Tenneco	220	220
Thorn EMI	53 50	53
Toray indust. inc	31 30	31 10
Vieille Montagne	845	846
Wagons-Lits	510	540
West Rand	18 10	17 90

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	230	....
Calciphos	155	153
C.E.M.	....	....
Cochery	184 50	....
Cogenbor	135	135
C. Occid. Forestière	180	....
Copamex	255	261
Dubois Inv. (Casto.)	541	570
Gachot	81	74 50
Hoogovens	250	....
Mercoservice (bons)	15	13 50
Nicolas	450	...
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	320	....
Romano N.V.	162 20	162 80
S.P.R.	334	....
Sté Lecteurs du Monde	780	760
Ufimex	380	..
Union Brasseries	118 30	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 515	5 538	5 330	5 830
ECU	6 986	6 967	....	....
Allemagne (100 DM)	338 300	338 030	327 500	345 500
Belgique (100 F)	16 171	16 154	15 600	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	300 500	300 320	291	309
Danemark (100 krd)	87 850	87 880	84	91
Norvège (100 k)	86 530	86 560	83	90
Grande-Bretagne (£ 1)	10 084	10 067	9 800	10 600
Grèce (100 drachmes)	4 277	4 280	3 500	4 400
Italie (1 000 lires)	4 802	4 805	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	416 500	416 520	403 500	423 500
Suède (100 krs)	93 020	93 090	89	95
Autriche (100 sch)	48 050	48	46 550	49 400
Espagne (100 pes.)	4 984	4 987	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 141	4 134	3 500	4 400
Canada ($ can 1)	4 223	4 241	4 070	4 470
Japon (100 yens)	4 354	4 370	4 220	4 400

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/12
Or fin (kilo en barre)	85800	85900
Or fin (en lingot)	86000	86400
Pièce française (20 fr)	546	546
Pièce française (10 fr)	425	.....
Pièce suisse (20 fr)	590	586
Pièce latine (20 fr)	489	496
Souverain	840	843
Pièce de 20 dollars	3120	3075
Pièce de 10 dollars	1550	1520
Pièce de 5 dollars	925	.....
Pièce de 50 pesos	3400	3405
Pièce de 10 florins	523	520
Or Londres	481 60	483 25
Or Zurich	483 50	492
Or Hongkong	479 95	484 05
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 23/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	687 97	671 19
Actilion	182 65	177 76
Actions France	377 30	363 66
Action Invest.	327 54	312 69
Actions sélectives	487 88	470 25
Aedificandi	583 09	562 01
A.G.F. Actions (ex-CIP)	945 02	921 97
A.G.F. 5000	476 24	484 62
A.G.F. ECU	1049 59	1039 21
A.G.F. Interfonds	404 04	394 19
A.G.F. Invest	80 70	88 49
A.G.F. OBLIG.	1051 41	1048 18
A.G.F. Sécurité	10448 72	10448 72
Agfimo	549 62	536 21
Alzéi	214 31	208 56
A.L.T.O.	187 52	180 74
Amad-Gan	4524 78	4415 05
America-Valor	664 76	634 62
Amplitude	468 41	445 06
Arbitrages court terme	5595 07	5583 89 ◆
Argonautes	329 86	319 48
Associ-Première	23858 63	23858 63 ◆
Associc	1183 03	1183 03
Aurecic	1379 60	1339 42
Axa Europe	112 04	108 96
Axa Investissements	97 13	92 73
Bourse-Investiss.	381 61	364 31
Bred Associations	2683 19	2675 16
Bred International	79 93	78 26
Capital Plus	1703 50	1703 50
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	328 59	314 03
Cortal court terme	1283 79	1283 78
Cortal Intérêt trim.	1053 20	1033 06
Cortexa	815 99	778 89
Credinter	449	436 92
Croissance France	224	214 35c
Croissance Immobilière	531 06	507
Croissance Mercure	2463 67	2391 91
Croissance Prestige	300 43	286 81c
Drouot-France	520 44	496 84
Drouot-Investiss.	859 42	820 46
Drouot-Sécurité	236 76	226 02
Drouot-Sélection	132 32	128 32
Ecuric	1195 12	1177 48
Ecureuil Privatisations	311 45	302 38
Elicoop Sicav	11468 93	11468 93
Eli-Valeurs	7377 92	7197 97
Energia	227 96	217 61
Eparcic	2947 46	2944 62
Eparcourt Sicav	4134 38	4124 07
Epargne Associations	24705 40	24668 40
Epargne-Capital	7978 84	7899 84
Epargne-Croiss.	1341 39	1305 48
Epargne-Industr.	623 06	594 81
Epargne-Inter	572 07	556 78
Epargne J	54254 94	54254 94
Epargne-Long-Terme	1848 52	1804 40
Epargne-Oblig.	190 13	185 04
Epargne-Quatre	1024 75	1024 75c
Epargne-Unie	1058 47	1008 56
Epargne-Valeur	378 11	367 99
Epeoblig	1204 33	1201 93
Epsilon	1008 67	986 70
Eurinvest Croissance	1057 21	1009 27
Eurinvest Rendement	1052 56	1004 83
Eurocic	9223 17	9089 87
Euro-Croissance	485 29	480 66
Eurodyn	962 80	921 47
Euro-Gan	3789 75	3617 90
[illegible] Orient Sicav	517 02	501 96
Finord Placement	61362 32	61178 78
Finord Valorisation	13452 96	13189 18
Foncicav (div. par 10)	11021 78	11021 78
Fonchel	238 47	227 88
France-Gan	4769 34	4553 07
France-Garantie	280 20	279 64
France-Investiss.	386 81	369 27
France-Net	122 77	121 55
France-Obligations	437 65	433 32
Francic	324 61	315 06
Francic Pierre	94 83	92 07

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	898 89	872 71
Fructi-Associations	1362 47	1362 47
Fructicapi	309 48	304 91
Fructicourt	107712 30	107712 30
Fructidor	240 41	236 66
Fructifrance	634 26	618 79
Fructimmo	229 45	223 85
Fructivalor	429 28	418 81
Fructiver	83451 30	83243 19
Fructi ECU	571 90	563 45
Fructi-Première	11300 84	11133 83
Futurobig	1007 89	1006 87
Gestilion	58210 77	58065 61
Gestion Amérique	289 94	276 79 ◆
Gest. France Europe	81 73	78 02 ◆
Gestion Orient	162 90	155 61 ◆
Gestion Sécuricourt	10821 19	10714 05 ◆
Gestion Sicamexo	682 94	651 97 ◆
Gestion Uni-Japon	1408 19	1344 32 ◆
Gestion Associations	140 19	137 11
Gestion Indo-Suez	617 69	589 88 ◆
Gestion Immobil. Int.	557 76	532 46 ◆
Gestion Mobilière	576 09	549 97
Gestion Multi-Oblig.	392 57	374 77 ◆
Gest. Rendement	460 47	439 69 ◆
Gestion sécurité	373 80	356 85 ◆
Gest. Sél. France	610 78	583 08 ◆
Haussmann Associat.	1204 88	1204 88
Haussmann court terme	1222 20	1222 20
Haussmann Epargne	1392 94	1392 94
Haussmann Europe	1881 28	1813 28
Haussmann France	776 08	748 03
Haussmann Oblicroiss.	1238 33	1238 33
Haussmann Obligation	1441 71	1399 60
Horizon	1007 87	978 51
Interoblig.	11591 20	11145 38
Intersélect France	393 77	375 91
Intervaleurs Indust.	502 33	479 55 ◆
Invest. net	14625 02	14595 83
Invest. Obligataire	18175 30	18139 02
Japacic	161 28	156 58
Jeune épargne	229 14	225 75
Laffitte-Amérique	234 46	223 83
Laffitte-crt-terme	58929 61	58929 61
Laffitte-Expansion	718 49	685 51
Laffitte-France	269 76	257 52
Laffitte-Immobilier	224 40	214 22
Laffitte-Japon	318 53	304 09
Laffitte-Oblig.	144 01	137 48
Laffitte-Placements	65138 43	65138 43
Laffitte-Rend.	208 19	198 84
Laffitte-Tokyo	1288 08	1229 67
Lion-Associations	11579 43	11579 43
Lion court terme	117175 96	117175 96
Lion-Institutionnels	23644 22	23585 26
Lionplus	722 55	715 40
Livret portefeuille	568 02	551 48
Méditerranée	141 89	135 46
Minimax	26183 16	26183 16
Mobiplus	74489 61	74489 61
Mobiprime	61707 30	61707 30
Mondiale Investissem.	399 89	381 78
Monecic	5623 35	5623 35
Moneden	52278	52278
Moné J.	55868 86	55868 85
Monétafilte	273202 97	273202 97
Monevalor	63869 46	63869 46
Mutuelle Unie Sél.	134 67	128 58
Natio.-Assoc.	6259 83	6247 34
Natio.-Epargne	13721 58	13595 72
Natio.-Court terme	203957	203957
Natio.-Immobilier	955 70	930 12
Natio.-Inter.	1137 19	1106 75
Natio.-Obligations	595 88	521 34
Natio.-Patrimoine	1241 76	1208 53
Natio.-Placements	85323 34	85323 34
Natio.-Revenu	1019 67	1009 57
Natio.-Sécurité	11006 16	11006 15
Natio.-Valeurs	593 50	577 82
Nippon-Gan	4923 05	4604 34
Nord-Sud Développ.	1189 50	1187 13 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Nouvat IF	13598 01	13331 38c
Oblicic Régions	1035 54	1020 24
Oblicoop Sicav	1338 15	1311 91
Obligations Convert.	383 74	375 89
Oblifion	1109 22	1098 24
Optimavalor	524 82	501 02
Orvalor	5032 55	5032 55
Paramérique	509 46	486 38
Paneurope	712 35	680 05
Paribas Croissance	535 30	513 48
Paribas Epargne	15724 53	15693 14
Paribas France	81 93	79 54
Paribas Opportunités	92 09	89 41
Paribas Patrimoine	486 21	466 39
Paribas Revenu	93 17	92 25
Parnasse-Valor	1100 86	1099 58
Patrimoine-Retraite	1650 49	1618 13
Phénix Placements	249 86	248 64
Pierre Investiss.	845 78	816 50
Placement A	809 58	809 58
Placement crt-terme	72414 39	72414 39
Placement J	56449 01	56449 01
Placement Premier	54519 75	54519 75
Placements Rendement	10762 31	10762 31
Placements Sécurité	107368 68	107358 68
Planinter	797 88	778 42
Plénitude	104 04	101 01
Première Obligations	10712 54	10691 18
Priv'Association	22071 56	22071 56
Province Investiss.	428 35	408 93
Quartz	103 32	100 78
Rentacic	160 33	157 86
Revenus Trimestriels	5447 31	5393 38
Revenu Vert	1129 04	1127 91
Rivoli Plus	1057 17	1009 23 ◆
St-Honoré Assoc.	14374 22	14302 71
St-Honoré Bio-aliment.	894 87	863 81
St-Honoré Pacifique	471 71	460 32
St-Honoré P.M.E.	388 27	370 88
St-Honoré Réel	11583 63	11537 48
St-Honoré Rendement	11462 14	11285 18
St-Honoré Services	422 50	406 25
St-Honoré Technol.	655 90	626 16
St-Honoré Valor	12274 69	12177 27
Sécuricic	11192 40	11181 22
Sécuri Taux	10732 74	10732 74
Sélection Croissance	454 63	441 39
Secuden (Carden BP)	717 68	707 07
Sicav-Associations	1431 49	1429 35
S.F.I. fr. et étr.	549 95	533 93
Sicav 5000	297 03	289 08
S.I. Est	1136 42	1084 89
Silvafrance	465 61	443 42
Silvam	372 27	362 31
Silverente	204 34	202 33
Silvinter	399 12	378 71
S.N.I.	1097 17	1065 21
Sogepargne	338 36	328 19
Sogepamilie	84852	82768 93
Sogerac	50208 47	48744 15
Sogevalor	78340 51	77487 39
Sogeuer	918 21	878 27
Soginter	1170 86	1117 77
Soleil Investiss.	432 28	412 86
Stratégie Actions	976	937 86
Stratégie Rendem.	1087 32	1033 72
Technocic	984 21	955 54
Techno-Gan	5480 71	5213 09
Trilion	5141 08	5090 36
U.A.P. Investiss.	354 85	342 02
Uni-Associations	108 92	106 82
Unifrance	396 13	378 17
Unifoncier	1095 64	1040 96
Uni-Garantie	1320 80	1284 88
Unigestion	777 25	742
Uni-Régions	2384 91	2276 78
Unisanté	2144 70	2074 18
Univer	183 79	183 79
Univers-Actions	935 48	904 70
Univers-Obligations	1490 89	1432 20
Valorem	450 32	441 39
Valoblig	60853 19	60032 86
Valorg	1548 80	1548 25
Valrest	81610 20	81589 42

c : coupon détaché — o : offert — • : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

Collision entre deux rames à Issy-les-Moulineaux

Un mort et dix blessés graves dans un accident du RER

Une collision entre deux trains, dont un vide, s'est produite jeudi 24 décembre à 8 h 35 sur la ligne C du RER aux portes de Paris, près du boulevard Galliéni, à Issy-le-Moulineaux (Hauts-de-Seine). Selon les premières indications, une passagère d'une quarantaine d'années a été tuée. Dix autres voyageurs ont été grièvement blessés et vingt-huit autres plus légèrement. En fin de matinée, alors que le « plan rouge » avait été déclenché, *les sapeurs-pompiers s'efforçaient* de désincarcérer les derniers passagers encore bloqués dans les wagons.

L'accident s'est produit vers *8 h 35* entre deux rames du RER, l'une vide qui se dirigeait vers le dépôt d'Issy-Plaine, l'autre en provenance de Viroflay qui transportait des passagers vers Paris. Pour une raison encore indéterminée, défaillance technique ou humaine, le train de voyageurs, qui n'aurait pas dû s'engager sur la voie empruntée par la rame vide, a été pris en écharpe par cette dernière. Le choc a été d'une extrême violence.

Dès l'annonce de cet accident, la préfecture des Hauts-de-Seine décidait l'application du « plan rouge », notamment l'envoi des ambulances de réanimation des véhicules du SAMU et du matériel lourd, dont les camions-grues des sapeurs-pompiers. M. Chirac a demandé au ministre des transports de « diligenter une enquête ».

« Un bruit de bombe »

Dans un décor de périphérie, à l'exacte limite du quinzième arrondissement et d'Issy-les-Moulineaux, sur un léger promontoire dominant la Seine, une femme a trouvé la mort peu après 8 h 30 dans une rame du RER de la ligne C. Au dernier bilan, rendu public sur les lieux à 10 h 45 par l'officier de presse des sapeurs-pompiers, trente-huit autres passagers ont été blessés dans ce carambolage ferroviaire, dont dix grièvement.

A 8 h 45, le patron du café le Brocéliande, situé en contrebas du talus sur lequel passe le RER, a brusquement entendu « *un bruit de bombe* », persuadé qu'un train venait de se coucher, peut-être de rouler sur le toit de son établissement. Mais, seuls trois voitures avaient quitté les rails après avoir tressauté sur un aiguillage à la sortie d'un petit pont métallique ; en percutant contre la rame bondée de voyageurs, partie de Versailles en direction de Paris, un train vide sortant de la capitale a violemment heurté de front les viotures autotractées, déchiquetant les tôles, tordant les essieux, précipitant des dizaines de passagers contre les parois et les baies vitrées. Près d'une cinquantaine de voyageurs se retrouvaient *alors prisonniers des armatures* métalliques du RER.

L'alerte immédiatement donnée du Brocéliande, le « plan rouge », qui cumule les secours des sapeurs-pompiers et ceux des moyens médicaux d'urgence, était déclenché. Des dizaines de véhicules convergeaient vers le boulevard Gallieni. La vingtaine de médecins présents examinaient les premiers blessés que les pompiers installaient les uns après les autres dans une voiture intacte transformée en « centre de tri » (premier centre de soins). Deux heures durant, des blessés étaient extraits, après un long travail à la scie électrique, de l'amas de tôles. Couchés sur des brancards, protégés par des couvertures d'amiante, ils étaient progressivement descendus du train, de main en main, et portés avec difficulté le long du ballast et *plus périlleusement* encore le long du petit talus menant au boulevard Gallieni où des cordes de protection *avaient été* installées.

Dans l'artère, de nombreuses ambulances du SAMU 92 attendaient, garées en épi, démarrant aussitôt chargées ves les hôpitaux de la capitale. Les blessés les plus graves étaient descendus les derniers, des gardiens de la paix prêtant main-forte aux pompiers dans les délicates opérations de redescente du pont. Un PC de fortune avait été installé sur le ballast visible des rues avoisinantes et du périphérique et d'où partaient des ordres précis au talkie-walkie ou au mégaphone. Il ne restait plus vers *10 h 45*, dans la voiture des soins d'urgence, que les passagers les plus atteints. Plus difficiles à transporter, entourés de *soins* plus attentifs encore, reliés à tout un appareillage de bonbonnes d'oxygène.

Ph. Bg et L. G.

Les précisions de l'INSEE

Poursuite de la croissance à un rythme ralenti

La croissance de l'activité devrait se poursuivre à un rythme ralenti, prévoit l'INSEE dans son enquête de décembre auprès des chefs d'entreprise. Par secteurs, l'INSEE fait les prévisions suivantes. *Biens intermédiaires :* la hausse de la production devrait continuer à un rythme ralenti au début de l'année prochaine, ce changement de cadence s'opérant à partir d'une croissance forte. *Biens d'équipement professionnel :* la hausse de l'activité se poursuivrait. *Construction automobile :* l'activité continuerait d'augmenter. *Biens de consommation :* selon les industriels, le niveau de la production devrait progresser faiblement au cours des prochains mois.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 24 décembre

Mouvement de grève

Un arrêt de travail s'est produit jeudi, à 11 h 30, à la Bourse de Paris. Auparavant, la tendance a été très irrégulière jeudi matin à la Bourse de Paris. Néanmoins, à la clôture de la séance préliminaire, l'indicateur instantané enregistrait une modeste avance de 0,42 %.

Hausse de Presses Cité (+ 6,4 %), Bel (+ 3,9 %), GTM, BP (+ 3 %), Elf et Sanofi (+ 2,7 %). Baisse de Mérieux (– 2,5 %), La Hénin (– 2 %), Hachette (– 1,7 %), Redoute (– 1,6 %), Sommer (– 1,5 %), Compagnie bancaire (– 1,4 %), Dassault (– 1,4 %), Skis Rossignol et Schneider (– 1,3 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	332	333	332
Agence Havas	416	418	418
Air Liquide (L')	519	519	519
Bancaire (Cie)	....	....	....
Bongrain	2230	2230	2240
Bouygues	959	970	965
B.S.N.	4398	4430	4430
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	769	760	760
Club Méditerranée	....	....	....
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	....	....	....
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1230	1220	1240
Michelin	192	194 50	195 40
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	1600	1610	1625
Navig. Mixtes	744	748	746
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	....	....	....
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	428	430	434
Sanofi	....	....	....
Source Perrier	526	532	530
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	424	425	425

A B C D E F G

EDF condamné à indemniser des victimes de coupures de courant

La cour d'appel d'Angers (*Maine-et-Loire*) a confirmé, le 16 décembre, un jugement du tribunal de grande instance du 11 mars 1986 condamnant EDF à indemniser seize horticulteurs de la région, qui avaient subi des pertes d'exploitation importantes à la suite de coupures de courant lors des grands froids de l'hiver 1985-1986. Les magistrats ont estimé que « *le contrat qui lie EDF à ses usagers est un contrat de vente* », et qu'il oblige donc l'établissement public à fournir de l'électricité de manière continue. C'est la première fois qu'une telle décision est confirmée en appel, ce qui exclut désormais qu'EDF puisse se soustraire à sa responsabilité en cas de coupure de courant pour force majeure. EDF a décidé de se pourvoir en cassation. – (*AFP.*)

Préavis de grève à Air Inter pour les 28 et 29 décembre

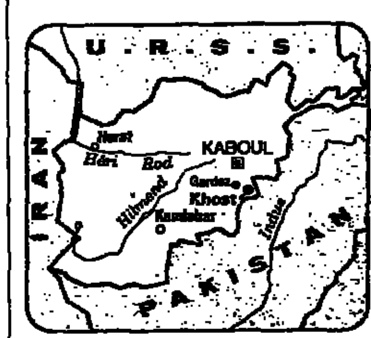
Le *Syndicat national* du personnel navigant de l'aviation civile (SNPNAC) a déposé un préavis de grève pour le lundi 28 et le mardi 29 décembre. Il n'a pas obtenu de la direction l'amélioration des retraites du personnel navigant technique qu'il demandait, à l'occasion de la mise en service du nouvel Airbus A-320. Cet arrêt de travail ne devrait pas entraîner *de grandes perturbations* dans le trafic de la compagnie intérieure, en raison du poids limité de ce syndicat. Pourtant ce préavis pourrait permettre aux deux « grands » syndicats, le SNPL (pilotes) et le SNOMAC (mécaniciens), de se joindre au mouvement pour protester contre le pilotage à deux au lieu de trois membres d'équipage de l'Airbus A-320. Cette tactique *leur avait permis de perturber le trafic*, le 16 et le 17 décembre, sans avoir à déposer un préavis qui avait été condamné, en juillet et en novembre, par les tribunaux de Créteil et de Bobigny.

* Renseignements : (1) 45-39-25-25.

Le conflit afghan

Moscou admet la participation de ses forces pour briser le siège de la ville de Khost

Les Soviétiques ont admis, mercredi 23 décembre, que leurs troupes « soutenaient » les forces de Kaboul dans leur tentative de briser le siège de la ville de Khost, à proximité de la frontière pakistanaise. Cette *offensive soviéto-afghane* semble la plus importante depuis deux ans. Elle intervient alors que Washington *constate une évolution « positive »*, mais insuffisante, de la position de Moscou dans le conflit.



Khost est une ville garnison investie depuis des années par la résistance. Pour tenter d'en lever le siège, les forces soviéto-afghanes progressent par la route à la fois à partir de Gardez, une ville située à 150 kilomètres plus au nord, et de Khost, a indiqué, mercredi à Moscou, M. Guerassimov, porte-parole du ministère des affaires étrangères. Ce dernier a ajouté que 40 kilomètres de route séparaient encore les deux colonnes. Tout en refusant de donner un bilan des pertes soviéto-afghanes, M. Guerassimov a estimé à mille cinq cents le nombre des résistants mis hors de combat.

Cette offensive soviéto-afghane aurait pour objectif prioritaire d'éviter la chute de Khost, qui aurait porté un coup sévère au régime, bien fragile, de M. Najibullah. Selon des officiels américains, cités par le *Washington Post*, son intérêt militaire serait moins évident, car les Soviétiques et leurs alliés afghans n'auraient pas les moyens de maintenir ouverte la route Gardez-Khost, en cas de succès de l'opération en cours.

Les Etats-Unis n'en jugent pas moins « *positive* » l'évolution de la position soviétique au regard des propos tenus par M. Gorbatchev lors du sommet de Washington. M. Michael Armacost, sous-secrétaire d'Etat américain, a déclaré, en début de semaine, que le numéro un soviétique avait dit qu'« *il n'y aurait aucune opération militaire* [soviétique], *sauf d'autodéfense, pendant le déroulement d'un retrait* ». M. Armacost a néanmoins ajouté que son pays poursuivrait son aide à la résistance en attendant de connaître « *tous les détails* » d'un éventuel retrait soviétique.

J.-C. P.

URSS

Le dilemme du dissident estonien

Interrogé dans le magazine « Résistances », diffusé le 17 décembre par Antenne 2 et consacré aux effets de la « *glasnost* » en Union soviétique, un nationaliste estonien vient d'être arrêté. Noël Mamère, responsable de l'émission, a annoncé, mercredi 23 décembre, que Heiki Ahonen, vingt-neuf ans, avait été convoqué par un procureur de Tallin, où il habite, dès le lendemain de la diffusion de l'entretien dans lequel il avait mis en doute les réformes de M. Gorbatchev.

Condamné à sept ans de camp pour avoir manifesté son nationalisme au moment des Jeux olympiques de 1980 (dont certaines épreuves nautiques avaient lieu à Tallin), Heiki Ahonen avait été amnistié en février dernier. Mais cette fois, le procureur lui aurait donné le choix entre terminer le restant de sa peine – trois ans – et des travaux forcés à Tchernobyl... Selon les informations recueillies par Noël Mamère, le dissident aurait « choisi » de se rendre sur les lieux de la catastrophe nucléaire.

L'équipe de « Résistance » a décidé de créer un comité de soutien à Heiki Ahonen, afin d'essayer d'obtenir la libération de celui qui avait déclaré au cours de l'émission : « *Je pense que les contacts avec la presse étrangère nous protègent.* »

● **Un cameraman de la BBC porté disparu.** – Andrew Skrzypkowiak, porté disparu depuis octobre dans la province du Nouristan (nord-est) aurait été tué par des résistants du mouvement Hezb-i-Islami. Son épouse, Mme Chris Gregorie, qui est photographe, a déclaré, mercredi 23 décembre à Islamabad, que son mari avait été tué par des moudjahiddins pour avoir refusé de leur livrer ses films. Aucun corps n'a, toutefois, été retrouvé.

● **M. Najibullah à New-Delhi.** – Le numéro un afghan, M. Najibullah, en route pour le Vietnam et le Cambodge, a fait une escale, le jeudi 24 décembre, à New-Delhi, au cours de laquelle il devait s'entretenir avec M. Rajiv Gandhi. (*AFP, Reuter.*)

● **Un des plus anciens refuzniks vient d'obtenir son visa.** – *Après dix-sept ans d'attente,* M. Lev Shapiro a été autorisé à émigrer en Israël avec sa famille. *Le Monde* daté *du 5-6 juillet* avait publié le texte d'une lettre de sa fille Naomi, neuf ans, demandant à M. Gorbatchev de pouvoir rejoindre ses grands-parents à Jérusalem.

● **Deux soldats syriens tués à Beyrouth-Ouest.** – Deux soldats syriens ont été tués mercredi 23 décembre, en début d'après-midi, dans le secteur musulman de Beyrouth, *a-t-on indiqué de source policière.* Selon des témoins, les passagers d'une voiture ont ouvert le feu *sur eux, et l'armée syrienne a bouclé* le quartier. Au cours de ces deux derniers mois, quatre autres attentats *anti-syriens ont été perpétrés à* Beyrouth-Ouest et ont fait trois morts et deux blessés. La majorité *des attaques contre l'armée syrienne* présente à Beyrouth depuis février ont été revendiquées par le « Bataillon de la libération ». – (*AFP.*)

Le numéro du « Monde » daté 24 décembre 1987 a été tiré à 462 812 exemplaires

Sur le vif

Boules de cristal

Elles se sont vraiment pas foulées, dites donc, les voyantes, cette année. La presse en a consulté toute une tapée ; *quid* de 1988 ? Ben... *Des fois que mon* Mimi *se représenterait*, on le saurait pas avant la *mi-février*. Et au cas où il y renoncerait, *qui c'est qui* sera élu ? Un des trois autres candidats. Lequel ? Ça dépend. De quoi ? *Des* avis. Et à part ça ? Le SMIC devrait augmenter. Le chômage ? Touchons du bois. Le dollar ? Il donne des inquiétudes. Le terrorisme ? Pareil.

Vous êtes là, pantelants : Ira et Rainier, c'est pour quand ? Et Stéphanie ? Et Fergie, la bru de la Queen, un bébé oui ou non ? Alors là... Les astres sont *perplexes. A se demander* où ils ont la tête. Certainement pas dans les étoiles, parce que son *mariage en janvier*, Johnny a été obligé de l'annoncer lui-même. Ces dames n'y avaient *vu que du feu... de paille.*

Allez, elles sont trop nulles. Moi, j'en ai une, de boule de cristal. Claire, nette, sans faille. Mes prévisions, les voici : Marcos, « Bébé Doc » et Idi Amin vont ouvrir un parc d'attraction géant, Dictatopolis. Lady Di se sépare du prince Charles. Il a une histoire avec la Cicciolina. Qui va succéder à Reagan ? Cherchez pas, c'est Giscard. Ici, il peut plus faire président, c'est cuit. A Stras*bourg*, c'est pas mûr. Alors Washington, c'est pour sa pomme, ça c'est du sûr.

Bon, *c'est pas tout ça*, maintenant que je vous ai tiré les cartes, je vous tire ma révérence. Je me casse pour les fêtes. Et au retour, qu'est-ce qui m'attend ? Silence et bouche cousue. Déjà que mon directeur me soupçonne de vouloir lui piquer sa place ! Si je vous racontais ce qu'il y a dans ma boule, lui, la boule, il la perdrait !

CLAUDE SARRAUTE.